Benjamin Chioetto

Mémoire de Master I en Sciences humaines et sociales, mention Histoire, sous la direction de M. Jean-Dominique Durand

Lyon dans le premier conflit mondial

Août - Décembre 1914



Photo n°1 : *Bibliothèque municipale de Lyon*, Fonds Jules Sylvestre, Jules Sylvestre, photographie, 10,5 x 17 cm, 1914.

On peut voir, sur cette photo, Mme Clotilde Bizolon servant, à des poilus de passage en gare de Perrache, des rafraîchissements. Surnommée après guerre la « maman des poilus », décorée de la légion d'honneur, elle était connue partout en France pour avoir dès la mobilisation, ouvert en gare de Perrache un stand fait de planches et de tonneaux, visible sur cette photo, où elle servit gratuitement du vin et du café jusqu'à la fin de la guerre.¹ Elle y vendait également de la tisane de réglisse dite coco. Dans un premier temps, hostiles à son initiative, les pouvoirs publics ne la soutinrent que tardivement en lui construisant une petite cabane en bois, si bien qu'elle supporta seule le coût de son œuvre. Elle créa également une autre œuvre qui proposait une cantine militaire aux soldats de passage en gare de Perrache ainsi que des soins aux blessés en transit. Cette permanence était cependant tenue et financée par des membres de la S.S.B.M.²

Photo n°2: Gallica, Agence Rol, photographie, 13 x 18 cm, 27 Septembre 1915.

Cette photo à été prise en gare des Brotteaux à l'occasion de l'arrivée d'un convoi de grands blessés. Il s'avère difficile de déterminer si l'homme allongé sur la civière est gravement blessé, agonisant, ou mort. Néanmoins, les mines graves de l'assistance et la gerbe de fleur déposée sur sa poitrine laissent à penser qu'il est bel et bien décédé.

_

¹ BEGHAIN Patrice, BENOIT Bruno, CORNELOUP Gérard, THÉVENON Bruno et KNEUBÜHLER Michel, *Dictionnaire historique de Lyon*, Lyon, S. Bachès, 2009, p.156.

² Tresson Patrick, *Les hôpitaux du Rhône pendant la guerre de 1914-1918*, Lyon, Cercle lyonnais d'études philatéliques et marcophiles, Tome 2, 2006, p.81.

Introduction

« Notre œuvre il ne nous appartient pas de la juger. Elle est inscrite dans les faits. C'est [...] une œuvre de guerre proprement dite, entreprise avec des méthodes aussi simplifiées et par des procédés aussi rapides que possible, pour subvenir aux besoins que chaque jour révélait. La défense nationale devait prendre un point d'appui sur notre cité, admirablement située pour être un des centres industriels de l'organisation de la guerre. »³.

Cet extrait du discours prononcé par Édouard Herriot à l'occasion de l'ultime réunion du conseil municipal élu en 1912⁴, analysé dans la perspective d'une étude sur l'entrée en guerre et le basculement dans l'état de guerre de la ville de Lyon en 1914, amène à se poser trois questions essentielles à la bonne compréhension de ce sujet.

Définition du champ d'étude

La première de ces questions a trait au sens que l'on accorde aux termes de « ville de Lyon ». L'intitulé du sujet, ainsi que l'extrait proposé ci-dessus, pourraient amener le lecteur à penser que l'on se propose ici d'étudier exclusivement la façon dont la municipalité lyonnaise a répondu aux défis posés par la grande guerre. Il n'en est rien. Au contraire il va s'agir précisément d'éviter de réduire l'étude de l'impact de la guerre sur la ville de Lyon au seul examen des institutions municipales et de leurs rapports avec les institutions départementales, régionales et nationales. Non seulement seront passés en revue les institutions municipales, l'opposition à la guerre, mais aussi l'état de l'opinion publique, de la vie économique et religieuse, les questions relatives à la presse et à l'information, aux œuvres de guerre, aux questions sanitaires et particulièrement des hôpitaux et aux rapports entre autorités locales militaires et civiles ainsi que leurs relations avec celles nationales. Dès lors qu'un historien traite d'un sujet d'histoire locale française, il doit prendre garde à un écueil qui doit son existence tant à l'histoire de France qu'à l'organisation administrative qui en a découlé. On en trouve le reflet dans l'historiographie nationale, dominée par l'idée selon laquelle :

« Dans un système à Etat fort à la française, la notion de gouvernement local s'est longtemps révélée presque inutile tant l'administration centrale paraissant contrôler toute prise de décision grâce à ses représentants locaux liés hiérarchiquement à leurs supérieurs

³ Discours d'Edouard Herriot au Conseil Municipal de Lyon le 24 Novembre 1919 in : DUTACQ François, *La ville de Lyon et la guerre : étude sur la politique économique d'une grande municipalité*, p.246.

⁴ Le parlement avait décidé au début de l'année 1915 de renvoyer toutes les élections après la fin des hostilités. La décision avait été prise alors que les dernières élections en date, des législatives, s'étaient déroulées durant les mois d'Avril et de Mai 1914. Des municipales, départementales, cantonales et législatives ne furent finalement organisées qu'en 1919.

de Paris ; l'absence de décentralisation produite par une tradition jacobine [...] a laissé la place, au mieux, à des structures de décentralisation ne mettant pas en cause la puissance de l'Etat. ».⁵

L'idée d'une nécessaire mise en place de contre-pouvoirs locaux, apparue dès le XIXème siècle parmi les intellectuels et les premiers intéressés, postule la prééminence d'un centre étatique fort et hostile aux intérêts locaux. En outre, elle sous-tend le concept d'une lutte concurrentielle, entre deux niveaux de pouvoirs, conséquence directe d'un processus administratif centralisateur qui aurait cessé seulement dans les années 1880. Toujours d'actualité, cette approche traite des capacités de résistance des périphéries et s'intéresse à la façon dont sont mises en œuvre à l'échelle locale, des politiques publiques élaborées au niveau central. Il est aisé d'en trouver trace parmi les édiles Lyonnais:

« Nous aurions voulu faire plus. Une ville comme Lyon peut recevoir tant de développements divers ! Elle s'enrichirait si largement et si vite, elle deviendrait un centre d'intérêt d'une telle puissance si on lui laissait sa liberté sous le contrôle de ses habitants. Hélas ! Nous avons connu le poids des tutelles, la malveillance des intentions du pouvoir central, l'injustice des contrôles bureaucratiques. [...] Jamais mieux que durant la guerre nous n'avons compris l'archaïsme et l'insuffisance de notre régime municipal. Un scribe négligent (sic) ou hostile, embusqué au fond du ministère de l'Intérieur, peut, pendant des mois, paralyser nos activités. »⁷.

Ou encore:

« La commune est la cellule essentielle de la patrie. En 1905, elle jouissait encore d'une certaine liberté et de certains moyens, alors que depuis la dernière guerre, le maire est devenu, en quelque manière, un fonctionnaire aux ordres de l'Etat. ».8

Questionnements sur la pertinence du sujet

On touche là à la deuxième question soulevée par l'analyse du discours de M. Herriot. Quelle pertinence y-a-t-il à étudier l'état de la ville de Lyon durant l'année 1914 suite à l'entrée en guerre ? Déjà Strabon soulignait la position stratégique occupée par Lugdunum « qui s'élève adossée à une colline, au confluent de l'Arar et du Rhône » du fait de sa connexion au réseau fluvial car :

3

⁵ HERMET GUY (dir.), « Gouvernement local » in : *Dictionnaire de la science politique et des instituions publiques*, Paris, A. Colin, 1994, p.117.

⁶ DUMONS Bruno, POLLET Gilles et SAUNIER Pierre-Yves, Les élites municipales sous la IIIe République : des villes du Sud-est de la France, Paris, CNRS éditions, 1997, p.5.

⁷ Préface d'Edouard Herriot in : DUTACQ François, *La ville de Lyon et la guerre : étude sur la politique économique d'une grande municipalité*, Paris, Presses universitaires de France, 1924, pp.2-3.

⁸ Herriot Edouard, *Jadis.*, *Avant la première guerre mondiale*, Paris, Flammarion, 1948, p.172.

⁹ Strabon, *Géographie*, Paris, Librairie de L. Hachette et Cie, 1867, p.318.

« le pays se trouve arrosé dans tous les sens par des fleuves [...] qui vont se jeter les premiers dans l'Océan et les autres dans notre mer Intérieure. En général, ces fleuves coulent dans les plaines ou le long des collines dont la pente douce ne gêne en rien la navigation. Ils sont de plus si heureusement distribués entre eux qu'on peut faire passer aisément les marchandises d'une mer à l'autre [...] Le Rhône à ce point de vue, l'emporte sur tous les autres fleuves ».¹⁰

Le maire de Lyon quand à lui, ne verse pas dans la nuance et parle de Lyon comme d'une ville « admirablement située pour être un des centres industriels de l'organisation de la guerre. » et « [d']un point d'appui » pour la défense nationale. Ainsi, il ne laisse subsister aucun doute quand au caractère fécond que revêtirait une étude de la ville qu'il administrait.

Mais, quel intérêt y aurait-il à étudier le destin de la cité Lyonnaise en 1914, s'il n'était en réalité que la résultante de décisions prises, ou tout du moins systématiquement avalisées au préalable par le pouvoir central, comme le postulent M. Herriot et l'historiographie traditionnelle ? En réalité, le système politico-administratif de la IIIème République s'inscrit en faux par rapport à ce postulat. Il existait une paradoxale complémentarité entre un état centralisé et ses hauts fonctionnaires d'un côté, des pouvoirs locaux forts, relativement autonomes dans leur capacité d'innovation en matière d'action publique de l'autre. La IIIème République est « l'âge d'or » des communes, maillons essentiels d'un système politique et administratif dans lequel le gouvernement municipal occupait une place centrale, non en tant que simple subordonné, mais bel et bien en tant que partenaire.¹¹

M. Kleinclausz va dans ce sens:

« A Lyon plus qu'en aucune autre ville de France, ce qui se fait résulte de l'action combinée des pouvoirs locaux, de l'Etat, et de l'initiative privée, et l'on ne saurait isoler la part qui revient aux édiles, aux associations locales, à l'action gouvernementale. »12.

Les doutes quand à une possible subordination totale de la ville de Lyon, et de ce fait d'une moindre originalité de cette dernière, sont donc levés. Reste qu'une interrogation demeure pour ce qui est de la « pertinence » qu'il peut y avoir à étudier l'histoire de la ville de Lyon en 1914. Après tout n'est-elle pas une ville de l'arrière comme les autres ? Que retirerait-on d'une énième étude qui aurait toutes les chances d'être similaire à celles menées dans des villes comme Paris, Bordeaux, ou Saint-Étienne?

S'il n'existe pas de sujet d'étude inintéressant en histoire, ou tout du moins plus valable qu'un autre, il est indubitable que plus l'objet étudié est important, plus le spectre des possibles

¹⁰ STRABON, Géographie, Op. Cit., p.292.

¹¹ DUMONS Bruno, POLLET Gilles et SAUNIER Pierre-Yves, Les élites municipales sous la IIIe République : des villes du Sud-est de la France, Paris, CNRS éditions, 1997, pp.6-7.

12 KLEINCLAUSZ Arthur, DUTACQ François, LATREILLE André et ALLIX André, Histoire de Lyon, Tome 3 1814-1940,

Lyon, P. Masson, 1952, p279.

s'élargit. Il devient possible d'aborder des phénomènes et des entreprises plus complexes, de plus grande ampleur, dont les implications et imbrications ont des conséquences plus profondes. Mais comment juger de l'importance réelle d'une ville dans une nation? Dumons, Pollet et Saunier avancent que les principaux critères à retenir sont ceux de la population, de la présence plus ou moins nombreuse de représentants du pouvoir politique, judiciaire, militaire, religieux et également de structures d'enseignement. Il paraît nécessaire d'y adjoindre celui du niveau de développement économique. En outre au sein d'une nation en guerre, l'emplacement de la ville s'avère décisif. On a vu que Lyon se trouvait idéalement placée pour être ravitaillée ou exporter ses denrées et productions. Elle s'avère en outre suffisamment éloignée de la frontière avec l'Allemagne pour ne pas être menacée par une quelconque offensive directe, tout en constituant une base logistique, voir de repli, intéressante.

Avant tout, Lyon est une véritable métropole régionale. Résidence du préfet du Rhône, elle abrite une Cour d'Appel et un Tribunal de Première Instance. C'est aussi une place de guerre qui abrite un arsenal et le quartier général du 14e corps d'armée. En temps de guerre, la ville est dirigée par un gouverneur militaire. On y trouve un rectorat d'académie, plusieurs petits et grands séminaires, sans oublier le fait que Lyon est le siège d'un archevêché. En outre, l'archevêque de Lyon détient le titre de primat des Gaules. Sur le plan économique, à la veille de la guerre, la C.C.I de Lyon recense 12 262 établissements industriels répartis dans les secteurs de l'industrie textile, de l'habillement, de l'alimentation, du bâtiment, de la construction mécanique, des industries du bois, du cuir et des peaux. Les industries chimiques, de création récente, représentent environ 200 établissements, sans oublier des productions nouvelles telles que celles des moteurs d'avions et automobiles. Le secteur industriel lyonnais est divers, à même de croître rapidement dans les domaines de la chimie, de la construction mécanique, et dispose d'un fort potentiel de reconversion en vue de contribuer à la défense nationale.¹³ D'après le recensement de 1911, Lyon est la deuxième ville de France avec 523 796 habitants, auxquels viennent s'ajouter 100 000 personnes vivant dans les 12 communes suburbaines, soit plus de 600 000 personnes, ce qui représente les deux tiers du département du Rhône qui comptait 915 000 personnes à la même date¹⁴. Néanmoins, il est plus probable qu'elle ait été la troisième ville de France avec 407 696 habitants, les chiffres ayant été volontairement surestimés. En dépit du fait que son expansion l'avait amenée au contact d'autres communes, la ville de Lyon abandonna, suite au départ du maire Augagneur en 1906, tout projet d'annexion et adopta le modèle qu'elle a conservé jusqu'à nos jours. A savoir Lyon comme noyau d'une

¹³ PELE Edmond, *Le mouvement ouvrier lyonnais pendant la Première Guerre mondiale : 1914-1918*, Lyon, Thèse, 1970, p.9/14.

¹⁴ KLEINCLAUSZ Arthur, DUTACQ François, LATREILLE André et ALLIX André, *Histoire de Lyon*, Tome 3 1814-1940, Lyon, P. Masson, 1952, p269.

constellation complexe de citées, qui forment l'agglomération, contrairement à des villes comme Marseille qui connaissent un développement tentaculaire¹⁵.

Lyon compte donc sans conteste parmi les villes amenées à jouer un rôle essentiel en cas de guerre et ce avant même qu'elle ne soit déclarée ; contrairement à des villes comme Saint-Étienne, qui bien que disposant d'un fort potentiel lors du déclenchement de la guerre notamment du fait de ses mines, ne connut un réel essor et ne devint un pôle industriel majeur qu'après plusieurs années de conflit. Ce constat permet de confirmer la pertinence d'une étude portant sur la ville de Lyon dès l'année 1914.

Brève historiographie de l'histoire de Lyon et plus particulièrement de la Grande Guerre

La troisième problématique soulevée par l'allocution de M. Herriot, est celle de l'analyse historique des faits et tendances de la seconde partie de l'année 1914 à Lyon. Le maire déclarait, à propos de l'action municipale, qu'il « ne nous appartient pas de la juger. ». En effet, il s'agit là du travail dévolu à l'historien, à ceci près qu'il ne cherche pas à émettre un avis, mais plutôt à rendre compte des faits. Il faut donc substituer au verbe juger celui d'analyser. Cependant, il est impossible de mener un travail de recherche historique portant sur Lyon sans revenir au préalable sur la façon dont nos prédécesseurs et nos pairs ont écrit et écrivent encore l'histoire de la ville en général et plus particulièrement celle de la Grande Guerre. Ce bref aperçu permettra également d'évaluer l'ampleur du travail qui reste à accomplir, de savoir sur quels travaux il est possible de s'appuyer et quels travers dans la méthode historique il s'agira de ne pas reproduire.

Depuis la fin du XVIIIe siècle, la production littéraire lyonnaise est empreinte d'idées préconçues sur la ville et ses habitants. Cette caractéristique, intéressante et non dommageable tant qu'elle reste cantonnée au champ strictement littéraire, s'avère regrettable dès lors qu'on la retrouve dans des ouvrages d'histoire, ce qui est le cas. L'idée majeure véhiculée par ces écrits est celle d'un esprit particulier qui existerait à Lyon, une « âme » lyonnaise. Elle s'accompagnerait d'us et coutumes (vertus domestiques), de valeurs (esprit de famille et hospitalité), de qualités (commerce, sagesse, modération) et d'une destinée propres à la ville et ses habitants. C'est le « particularisme » cher aux auteurs lyonnais, bâtit principalement sur l'opposition avec Paris. Ces idées apparues dans les années 1810 connurent une grande pérennité. Dans le domaine strictement historique, tandis qu'avant 1830 la production lyonnaise répondait à un besoin d'élargissement de la connaissance, après cette date on a plutôt une succession de travaux à caractère plus défensif. Les auteurs sont hantés par la perspective de voir disparaître le particularisme lyonnais. C'est ainsi que des thèmes particuliers de l'histoire

¹⁵ Kleinclausz Arthur, Dutacq François, Latreille André et Allix André, *Op. Cit.*, p266-68.

lyonnaise sont mis en avant pour illustrer l' « âme » lyonnaise, en insistant sur la permanence de l'indépendance de la cité, fruit de l'action municipale et de la prospérité de la ville, issue du commerce et de l'industrie. On peut notamment citer la fondation de la cité, l'ancienneté des droits municipaux (Tibère), les luttes entre bourgeois et archevêques au XIIIe siècle, les foires médiévales, le gouvernement consulaire, les révoltes de 1831 et 1834, le siège de 1793 (anti-jacobinisme), le développement de la richesse de la fabrique. Sur le plan spirituel, Lyon est présentée comme « la deuxième Rome » du fait de son passé antique.

Le fait est qu'en réalité il ne s'agissait pas uniquement d'écrits d'historiens. En effet, au XIXème et au début du XXème siècle, toute personne désireuse de produire des écrits apologétiques en rapport avec la ville de Lyon n'hésitait pas à rédiger des ouvrages de nature historique. Ces apologistes étaient d'origines diverses. Si les aristocrates dominaient en nombre au début du XIXème siècle, la bourgeoisie moyenne en vint à prendre progressivement une part croissante et au XXème siècle une véritable démocratisation s'opéra du fait de l'hégémonie radicale sur la municipalité. De ce fait, les œuvres défendant une vision particulariste et donc anti-centraliste, qui au début du XIXème siècle revêtaient un caractère privé, se virent assez rapidement conférer un statut quasi officiel. L'histoire monumentale de la ville de Lyon de Monfalcon (1866) fut ainsi financée par la municipalité. Dans le dernier quart du XIXème siècle et au début du XXème siècle la municipalité lyonnaise prit une part croissante dans la recherche historique. Le maire radical Édouard Herriot ou le libéral Édouard Renard exposent leurs vues sur la production historique selon lesquelles elle a, avant tout, pour but la mise en valeur de l'esprit lyonnais. Cette mutualité des vues entre les milieux politiques, intellectuels et les groupements professionnels « a influencé la quasi-totalité de la recherche historique jusqu'à la seconde guerre mondiale. ».16

L'Université constitue après la Deuxième Guerre mondiale le pôle initiateur de changements majeurs. Si on retrouve, malgré tout, des traces de l'« âme » lyonnaise dans des travaux universitaires d'après-guerre, notamment des D.E.S.S, à partir des années 1950, une nouvelle génération de chercheurs propose des approches innovantes qui passent notamment par la relecture des axes traditionnels de la recherche à savoir l'histoire économique, sociale et politique, auxquelles ils intègrent la notion des masses. En outre, ils critiquent ouvertement les méthodes anciennes et cherchent à écrire une histoire affranchie du particularisme lyonnais. Arthur Kleinclausz est l'homme qui fait le lien entre deux générations de chercheurs aux méthodes différentes. Il dirige une *Histoire de Lyon* entre 1939 et 1952 en 3 volumes avec autour de lui les meilleur de ses pairs. Les principaux acteurs du changement furent Pierre Léon,

_

¹⁶ FOUILLET Bruno, *La presse et l'opinion publique à Lyon à l'époque de la Grande Guerre : 1914-1919*, Lyon, Mémoire de maîtrise, 1998, p.8.

André Latreille et Gilbert Garrier. L'intégration des masses dans les productions des années 1970 s'accompagna d'une focalisation sur leurs vitrines, à savoir les partis, syndicats et groupements professionnels. On constate à la même époque un goût marqué pour les mouvements marginaux. Ainsi, à partir des années 1970, paraissent des ouvrages sur le blanquisme, le guesdisme et l'anarcho-syndicalisme, mais pas une seule synthèse sur le radicalisme, pourtant dominant dans la ville entre 1880 et 1970. En parallèle de l'élargissement des champs de recherche, on assiste à une relecture critique des sources et des productions antérieures. En 1968, Jean Bienfait rédige un article, la population de Lyon à travers un quart de siècle de recensement douteux, dans lequel il prouve que les recensements effectués entre 1911 et 1936 ont été truqués afin que Lyon puisse rester la deuxième ville de France, par la taille et ce avec l'aval du maire dont les chercheurs se firent les relais. La dernière étape dans l'abandon de l'« âme » lyonnaise fut la recherche de son origine et des mécanismes qui la soustendent. En 1995 Pierre-Yves Saunier acheva L'esprit Lyonnais (XIXème / XXème siècle) Genèse d'une représentation sociale, dans lequel il s'attache à mettre au jour non seulement la source de l'esprit lyonnais, mais surtout à le présenter comme un fait social. La publication, en 2009, d'un Dictionnaire historique de Lyon par Patrice Beghain, Bruno Benoit, Gérard Corneloup et Bruno Thévenon atteste de l'actualisation régulière des savoirs et ouvrages portant sur la région lyonnaise, ainsi que de la vitalité de la recherche.¹⁷ Si la notion d'« âme » lyonnaise ainsi que les dangers qu'elle représente pour tout travail historique ont été identifiés par les historiens et qu'il semble désormais théoriquement possible de se prémunir contre elle, la chose s'avère impossible dans la pratique. En effet, comme l'explique Bruno Benoit :

« Ecrire l'histoire de Lyon [...] met l'accent sur la dimension lyonnaise des événements. De ce fait notre démarche surévalue l'histoire locale par rapport à l'histoire nationale, puisqu'elle met Lyon au centre de notre travail. » Et d'ajouter immédiatement et c'est probablement le plus éclairant : « C'est pour cette raison qu'il nous est apparu bon, de rappeler de temps à autre la trame des événements nationaux. »¹⁸.

Pour ce qui est des ouvrages ayant trait à la Première Guerre mondiale à Lyon, il n'existe pas à ce jour de synthèse sur le sujet. Pourtant, la ville de Lyon s'était illustrée de manière précoce dans son désir de mener des recherches historiques sur la Grande guerre. Ainsi, en avril 1915, Édouard Herriot avait annoncé la création d'un fonds de la guerre, initiative alors inédite en France. Confiée au bibliothécaire municipal, il regroupait des mémoires, affiches,

¹⁷ Je me suis basé, pour rédiger cette courte historiographie, sur le travail analogue mené par Bruno FOUILLET dans son mémoire de maîtrise : *La presse et l'opinion publique à Lyon à l'époque de la Grande Guerre : 1914-1919*, lui même s'était servi du livre de Pierre-Yves Saulnier *L'esprit Lyonnais (XIXème / XXème siècle) Genèse d'une représentation sociale.* En revanche, je suis ma propre trame pour ce qui est de la partie se rapportant à l'historiographie de la première guerre mondiale à Lyon.

¹⁸ Benoit Bruno et Saussac Roland, *Histoire de Lyon*, Brignais, Édition des Traboules, 2008, pp.7-8.

photographies et publications de toutes natures et de toutes sortes, ce dans le but déclaré d'assouvir la curiosité des contemporains, mais aussi de servir de matériau de recherche aux historiens. Le seul critère exigé pour qu'un document soit admis au sein du fonds était qu'il traita de près ou de loin de la guerre, qu'il ait été produit ou non durant celle-ci étant sans importance. Le fonds est si vaste qu'il n'en existe pas de catalogue complet et que l'on ne peut à l'heure actuelle avoir accès qu'à une infime partie de celui-ci. En possession de la Bibliothèque Municipale de la ville de Lyon, stocké au sein des réserves de la Bibliothèque municipale de la Part Dieu, l'inventaire exhaustif est en cours de réalisation. Le maire sembla dans un premier temps avoir été entendu, la majeure partie de la production historiographique lyonnaise traitant de la Grande guerre fut rédigée par des acteurs de l'époque et date sinon de l'immédiat aprèsguerre, des deux décennies qui l'ont suivie. Parmi les principaux ouvrages, il faut mentionner ceux de François Dutacq¹⁹, Edouard Herriot²⁰, David Cigalier²¹ et Auguste Ehrhard²². Il convient également de ne pas négliger les livres d'or publiés par les omités lyonnais de la Croix-Rouge au lendemain de la guerre tel que celui dirigé par Henri Tavernier²³. Bruno Fouillet estime que ces travaux présentent un penchant marqué pour la glorification de la ville, qu'il juge malvenu et confirmant les tendances générales de l'historiographie lyonnaise mentionnées précédemment. Certes, ces livres célèbrent les succès rencontrés par les initiatives lyonnaises durant la guerre et soulignent leur originalité. Cependant, ces pratiques s'appuient sur des faits avérés et des réussites indiscutables. Lors de la rédaction, les objectifs des auteurs dépassaient largement le simple ressassement des topoi de l'« âme » et du particularisme lyonnais. Certes, « Dans ces ouvrages, le courage, la détermination et la charité des lyonnais tournent à l'obsession. »²⁴, mais que pouvait-t-on attendre d'autre de la part de rédacteur-acteurs qui avaient relevé avec succès les défis posés par une situation dramatique inédite. En fait de livres d'histoire, il s'agit avant tout de bilans rédigés pendant ou durant les années qui ont suivi la guerre. On trouve également trace d'un certain nombre de productions qui semblent avoir été pensées en premier lieu pour répondre aux accusations de détournement de fonds qui visaient le bilan du maire et de son équipe au lendemain de la guerre.

Il faut attendre les années 1960 pour constater le retour d'une production historique consacrée exclusivement à la Grande guerre. Il s'agit uniquement de mémoires, de qualité inégale, mais

¹⁹ La ville de Lyon et la guerre : étude sur la politique économique d'une grande municipalité, Paris, Presses universitaires de France, 1924, 260 p.

²⁰Lyon pendant la guerre, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, 99 p.

²¹ Les Hospices Civils de Lyon de 1900 à 1925 : leur œuvre pendant la guerre, Lyon, Les Editions du Fleuve, 1927

²² Ville de Lyon : les œuvres de l'Hôtel de ville pendant la guerre, Lyon, Rey, 1916, 198 p.

²³ Société de secours aux blessés militaires : Croix-Rouge française : Comité de Lyon : Rapport de la Commission exécutive... sur le fonctionnement du Comité pendant la guerre 1914-1918, Lyon, imp. Bascou, 1920, 264 p. ²⁴ FOUILLET Bruno, La presse et l'opinion publique à Lyon à l'époque de la Grande Guerre : 1914-1919, Lyon,

Mémoire de maîtrise, 1998, p.11.

qui apportent tous une pierre à l'édifice d'une meilleure connaissance de l'histoire de la Grande guerre à Lyon. 25 Ils traitent de thèmes aussi variés que la presse, le mouvement ouvrier, l'éducation, l'opinion publique, la pauvreté, la religion et les œuvres. Enfin, la dernière source d'information réside dans des ouvrages ayant pour sujet l'histoire lyonnaise et qui traitent de façon secondaire des événements survenus à Lyon durant la Grande Guerre. La chose reste rare. De façon générale, la Grande Guerre semble agir comme un repoussoir auprès des chercheurs et tout particulièrement l'année 1914. Les historiens ont tendance à utiliser l'année 1914 comme borne chronologique clôturant leur étude. De ce fait, ils sont amenés à ne pas traiter de la guerre, perçue comme une rupture profonde et une date marquant le passage d'un temps à un autre. Dans les rares cas où ils abordent la seconde moitié de l'année 1914, ils restent vagues dans leurs analyses, brossant le tableau d'une période caractérisée par la désorganisation, rarement avec des chiffres ou des exemples précis, jugée au mieux comme étant transitoire.

Cet aspect de l'historiographie lyonnaise de la Première Guerre mondiale n'est pas spécifique aux seules productions lyonnaises. On la retrouve de façon quasi systématique dans les ouvrages traitant de la Grande Guerre. En dépit des particularismes de la production historiographique lyonnaise, il est indispensable de l'intégrer à l'historiographie générale de la grande guerre. Il s'avère donc nécessaire d'esquisser cette historiographie générale dans le but de mieux comprendre les décisions prises par les historiens lyonnais lors de la sélection des thèmes abordés dans leurs ouvrages, mais aussi dans le choix et le traitement de leurs sources. Cet état des lieux s'avèrera également utile pour mieux comprendre l'ensemble des ouvrages utilisés dans le cadre de ce travail et pour replacer ce mémoire dans le contexte historiographique actuel.

Brève historiographie de la Première Guerre mondiale en général

« On écrira un jour,-et ce sera la plus grandiose, mais la plus terrifiante des épopées,l'histoire de cette guerre de Titans, guerre de peuples à peuples, [...] Ceux qui assumeront ce labeur écrasant devront recueillir les témoignages les plus variés et amonceler des documents de tous genres dans d'innombrables dossiers. Que de temps ne faudra-t-il pas pour mener à bonne fin ce vaste travail ! [...] Avant que cette histoire se puisse

²⁵ LESCHIERA Jacques, *Les débuts de la CGT à Lyon : 1884-1914*, Lyon, Mémoire de maîtrise, 19XX, 143 p. PELE Edmond, *Le mouvement ouvrier lyonnais pendant la Première Guerre mondiale : 1914-1918*, Lyon, Thèse, 1970, 261 p.

MULLER Marie, Le pouvoir politique à Lyon: janvier-juillet 1914, Lyon, Mémoire de maîtrise, 1996, 180 p.

DUCRET Gisèle, Le cardinal Sevin et les œuvres lyonnaises (1912-1916), Lyon, Mémoire de maîtrise, 1998, 96p.

FOUILLET Bruno, La presse et l'opinion publique à Lyon à l'époque de la Grande Guerre : 1914-1919, Lyon, Mémoire de maîtrise, 1998, 107 p.

Moulin Lisette, Les entrées en guerre à Lyon : 1914-1939 : opinions publiques et représentations, Lyon, Mémoire de maîtrise, 2004, 180 p.

entreprendre, il faudra des années, bien des années encore,- si tant est que pareille histoire puisse vraiment être écrite un jour ! — « S'imagine-t-on, en effet, la tâche de l'historien, qui, vingt-cinq ou cinquante ans après la guerre actuelle, pénétrera dans ce dédale de documents officiels ? Aura-t-il la joie de l'avare maniant à pleins doigts les trésors d'un souterrain, ou fera-t-il purement et simplement faillite devant une multitude de documents dépassant les possibilités d'enquête et de coordination d'un cerveau humain ? C'est le secret de l'avenir » »²⁶.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de répondre aux interrogations de Marcel Prévost. Plus de 50 000 titres sont conservés à la bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine de Nanterre. Entre 1983 et 1998, plus de 1100 nouveaux ouvrages ont été publiés rien qu'en France. Plus de 100 sont parus durant la seule année 1996. L'évolution de l'histoire de la guerre est la résultante du croisement d'influences variées telles que l'évolution des attentes et des préoccupations du public, du bouleversement des modes de vie et des sentiments nationaux, mais aussi de changements dans la façon d'écrire l'histoire. Il est possible d'identifier trois grandes configurations historiques dans l'historiographie de la Grande Guerre. La première configuration était centrée sur les questions militaires et diplomatiques, la deuxième sur une approche sociale, la troisième sur les questions culturelles.

La première configuration se caractérise par l'imbrication des acteurs et des historiens. Elle a débuté durant la guerre. Ainsi, les généraux en racontant leur bataille endossaient à la fois la casquette de l'acteur, du témoin et prétendaient faire œuvre d'historiens. C'est un problème typique de la période initiale durant laquelle des ouvrages plus impartiaux et savants en apparence demeuraient malgré tout biaisés par plusieurs facteurs. En premier lieu les amitiés et relations, mais aussi la conscience de l'importance du contenu de l'ouvrage pour le moral de la nation et surtout le fait qu'ils étaient basés avant tout sur des témoignages et des informations lacunaires, en l'absence de la possibilité d'avoir un accès total aux archives. Dans cette configuration, des liens étroits existaient entre acteurs, témoins autorisés et historiens. A Lyon, François Dutacq rédigea son ouvrage portant sur les questions économiques en s'aidant des archives municipales et de celles de la C.C.I de Lyon, auxquelles il reçut un accès à titre dérogatoire, mais aussi du journal de guerre d'Édouard Herriot. Ces usages perdurèrent pendant de longues années. L'histoire de la première configuration est avant tout centrée sur les questions politiques et diplomatiques, basée sur la collecte et la critique de documents officiels, notamment diplomatiques, dont la publication apparaît essentielle.

_

²⁶ PREVOST Marcel, *D'un poste de commandement : (P.C. du 21e C.A.): Bataille de l'Ailette (23. octobre - 2. novembre 1917)*, Paris, Flammarion, 1918, p.184 Cité dans : ROUVIER Frédéric, *En ligne : L'église de France pendant la Grande guerre : (1914-1918)*, Paris, Perrin, 1919, pp.2-3.

En effet, l'idée des responsabilités de guerre obsédait les contemporains, ce qui conduisit irrémédiablement à une politisation de l'histoire. La conséquence directe, en France, fut la création d'une institution originale rattachée au ministère de l'instruction publique : La Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine et d'une association : La Société de l'Histoire de la Guerre qui défendaient toutes deux l'idée d'une absence de responsabilité de la France dans le déclenchement du premier conflit mondial. Ces questions et institutions orientaient et mobilisaient la majeure partie des historiens français de métier. Pierre Renouvin, nommé conservateur de cette bibliothèque, vit rapidement son autorité scientifique et morale devenir incontestée, jusqu'à sa mort en 1964 et même 10 ans après, dans les domaines de l'histoire politique, contemporaine et de la Grande Guerre. Il est représentatif d'une conception de l'histoire alors largement partagée, à savoir essentiellement politique, militaire et diplomatique. Une histoire des instances dirigeantes donc, déconnectée de la réalité de la guerre qui élude notamment la question cruciale des combattants.

Les sujets étudiés ayant trait par essence à la politique, ce à quoi il fallait ajouter les interventions des acteurs et témoins comme sources principales en l'absence d'une ouverture totale des archives, cela eut pour conséquence une production historique avant tout événementielle, aux conclusions prudentes, ne cessant de rappeler la nature de « work in progress »²⁷ de l'histoire.

Les publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, en marge de ce mouvement, se distinguent tout particulièrement. Il s'agit d'un projet datant de l'avant-guerre et qui avait pour but d'étudier la guerre comme facteur de bouleversement économique. Entreprise indépendante de toute autorité officielle, marquée par l'idéologie libérale et les idées pacifistes, il en résultat la publication de 132 volumes faisant référence à l'ensemble des belligérants ainsi qu'aux neutres, grâce à des comités nationaux organisés autour d'hommes d'affaires, de fonctionnaires, d'hommes d'État et d'éminents historiens. Edouard Herriot fit partie de ces auteurs, il est représentatif de ces hommes à la confluence de la science historique et de l'administration.

La deuxième configuration est dite « sociale ». Elle se caractérise par le retour des exclus de la première. L'un des effets de la Deuxième Guerre mondiale fut la relégation de l'histoire de la première loin des soucis des contemporains, ce qui eut pour conséquence une raréfaction des ouvrages traitant de la Grande Guerre. Entre 1945 et 1958 la production historique se tarit littéralement. Cependant, en 1959 un ouvrages de trois anciens combattants,

²⁷ WINTER Jay Murray, *Penser la Grande Guerre : un essai d'historiographie*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, p.26.

tous agrégés, ²⁸ rencontra un franc succès. Ceci tint au caractère novateur de l'ouvrage qui reflétait le déplacement du centre d'intérêt de l'histoire de la nation française à l'histoire du peuple français. En outre, depuis la Deuxième Guerre mondiale, le marxisme dominait les milieux intellectuels, inspirant les questionnements et informant les hypothèses. On passa ainsi de la question des responsabilités à celle du rapport entre la guerre et la révolution. Les études sur « la faillite » de la deuxième internationale en 1914, la « trahison » des sociaux-démocrates, et l'apparition des mouvements révolutionnaires se multiplièrent. Ces études revêtaient un caractère souvent plus politique que social, comme l'ouvrage d'Annie Kriegel Aux origines du parti communiste français de 1964. A Lyon, les travaux de Jacques Leschiera et d'Edmond Pelé reflètent cette attirance pour les sujets en lien avec la lutte ouvrière et sont dominés par une approche marxiste. L'histoire générale de la guerre continue à accorder une large place aux faits militaires et diplomatiques, mais désormais, l'opinion publique, l'organisation économique et le vécu des soldats, occupent une large part des ouvrages. C'est ainsi qu'à Lyon, Françoise Maurier²⁹, (bien qu'il soit impossible de le dater avec certitude, l'usage d'une machine dactylographique et les dates des ouvrages mentionnés dans sa bibliographie donnent à penser qu'il date du milieu des années 1960) opte pour un travail basé sur l'étude de journaux pour déterminer la réalité du quotidien des catholiques lyonnais durant la guerre ; approche qui resta sans équivalent jusqu'aux années 2000. Un autre changement s'opère, la question des origines et des responsabilités n'apparaît plus comme étant la plus importante, devancée désormais par celle des buts de guerre.

La troisième configuration est culturelle. S'il y eut une rupture nette entre la première et la deuxième configuration, entre la deuxième et la troisième la transition fut plus facile. En effet, beaucoup d'historiens passèrent eux-mêmes de l'histoire sociale à l'histoire culturelle. On peut citer notamment Jean-Jacques Becker et Stéphane-Audoin Rouzeau. L'évolution de la recherche n'était donc pas la conséquence d'un changement de génération, mais plutôt d'un glissement du centre d'intérêt. Au sein du centre de recherche l'Historial de Péronne inauguré en 1992 à l'endroit où se trouvait installé l'état-major de l'armée allemande durant la bataille de la Somme, un grand nombre de chercheurs collaborèrent et travaillèrent dans le but d'intégrer l'histoire des civils à celle des soldats, la *culture de* guerre faisant office de liant entre les deux groupes jusqu'alors systématiquement séparés dans les études historiques. Ce musée présente de ce fait « le même récit historique d'une communauté de culture entre soldats et civils. » Le caractère innovant de l'historial transparait dans le compte rendu de son colloque inaugural,

²⁸ DUCASSE André, MEYER Jacques, PERREUX Gabriel, Vie et mort des français, 1914-1918: simple histoire de la grande guerre, Paris, Hachette, 1959, 508 p.

MAURIER Françoise, Les catholiques français pendant la Première Guerre mondiale : Le Nouvelliste - La Semaine Religieuse, Lyon, Mémoire de maitrise, 19 ??, 49 p.

publié en 1994 sous le titre de Guerre et Cultures. La distinction entre civils et militaires, entre populations de l'arrière et soldats du front y est totalement absente, les deux groupes se trouvant traités conjointement dans les trois thèmes de l'ouvrage : Guerre imaginée, guerre représentée, guerre commémorée. La création de l'Historial était le fruit d'une évolution due avant tout à l'absence de passage d'une génération à l'autre de chercheur, comme l'illustrent les intitulés de deux colloques internationaux ayant eu lieu à Nanterre. En l'espace de 4 ans on « était passé de « Les sociétés européennes et la guerre de 1914-1918 » en 1988, à « Guerre et cultures ». La perte de légitimité du marxisme, à savoir son passage du statut de schéma explicatif des grands courants historiques à celui de philosophie de l'Histoire, explique également la rapidité du changement. En ceci, l'historiographie de la Première Guerre mondiale connaît la même évolution que celle qui s'opère dans l'ensemble de la discipline historique depuis une quinzaine d'années. Elle n'est en rien originale. Désormais, en parallèle d'un élargissement du répertoire documentaire historique, on ne rechercha plus une explication globale d'un événement, ou l'étude d'une société dans son ensemble. On assista à l'apparition de *microstorie*³⁰, présentées comme digne d'intérêt en elles-mêmes, et non plus parce qu'elles font parti d'un tout. Enfin, l'histoire culturelle propose de nouveaux paradigmes. Si la première configuration expliquait l'histoire de la Grande guerre par les décisions des acteurs, la deuxième y voyait le jeu de forces sociales quand à la dernière, elle place la culture comme moteur historique, les représentations déterminant les actes. Dans cette optique, si le mémoire de Lisette Moulin porte avant tout sur l'étude de l'opinion publique et reprend scrupuleusement la méthodologie employée dans ce domaine par Jean Jacques Becker dans son ouvrage de 1977, son approche intègre la notion de culture de guerre. L'histoire culturelle est certes le front actuel de la recherche sur la Grande guerre, mais elle ne nie pas pour autant les apports de la première et de la deuxième configuration qu'elle a parfaitement intégrée. Tous les « types d'histoire » ont toujours été présents dans l'ensemble des configurations, « c'est leur place respective qui se modifie, leur poids qui change, leur rôle dans la problématique et l'argumentation qui se transforme »³¹.

La présente étude s'inscrit dans cette tendance d'élargissement du champ historique. La conséquence directe et concomitante de cet élargissement, c'est l'augmentation de la masse de travail qui découle du nombre de thèmes et de sujets traités. C'est pourquoi, il a été décidé ici de se limiter à la seule année 1914. Cette dernière a été jugée la plus intéressante des cinq années de guerre, car étant donnée la façon dont elle est traitée dans des ouvrages, il en ressort une tendance chronique à la sous-évaluer. Tout se passe comme si elle était moins importante,

³⁰ WINTER Jay Murray, *Penser la Grande Guerre : un essai d'historiographie*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, p.45.

³¹ WINTER Jay Murray, Penser la grande guerre, Op. Cit., p.49.

L'ensemble de cette historiographie générale de la grande guerre est basée sur le travail de Winter Jay Murray mentionné ci-dessus, notamment les pages 9 à 49. Je me suis permis d'ajouter des exemples d'ouvrages lyonnais représentatifs des grands courants qui ont jalonné l'historiographie de la Grande Guerre.

comme s'il allait de soi qu'une fois les obstacles majeurs du bon déroulement de la mobilisation et de l'opposition à la guerre étaient surmontés et le front stabilisé, il était plus facile au début du conflit de tenir, ou tout du moins que les problèmes qui se posaient alors étaient moins aigus que ceux rencontrés par la suite. Or tel n'était pas le cas, ils étaient simplement de nature différente.

Restrictions apportées au champ d'étude

Il a été fait mention précédemment dans cette introduction des domaines d'études traités dans ce mémoire, ils sont divers et variés. Néanmoins, l'éducation et la culture ont été écartées pour des questions de temps imparti à la réalisation de ce travail. Pourquoi avoir choisi ces deux matières en particulier ?

La première l'a été car les questions relatives à l'éducation proprement dite sont tributaires d'instructions et de circulaires ministérielles qui laissent une marge de manœuvre extrêmement faible au professeur, le domaine de l'éducation étant l'un de ceux pour lesquels la centralisation est la plus forte et la plus effective en France. Le départ des enseignants est la conséquence d'une décision prise à l'échelle nationale, la réquisition des locaux qui est, elle, d'ordre plus local sera examinée.

La seconde ne sera pas traitée car elle ne revêt pas, tout comme la première, un caractère vital pour la défense nationale ou le maintien en bon ordre de l'arrière. Les thèmes n'ayant pas concouru fondamentalement au maintien de l'arrière dans l'acceptation de la guerre, en somme dans l'état de guerre ont été écartés. On pourrait objecter que la religion catholique n'était en rien indispensable, tout comme la culture et l'éducation. Cependant, à cette époque, en France tout comme à Lyon, l'Eglise et la religion catholique avaient une influence et jouaient un rôle sans commune mesure avec ceux du monde de la culture. L'Eglise joue donc un rôle clé dans la mise en place et le maintien de l'union sacrée. En outre, Lyon est la primatie des Gaules, le siège d'un archevêché et une place religieuse d'importance en France. Les cultes protestants et juifs ne seront pas traités dans ce mémoire car leur implantation et leur importance dans la cité lyonnaise sont bien inférieures à celles de l'Eglise.

Ce qui a pu être une source de gêne en revanche, comme cela a été exposé précédemment, c'est la question de la réalité de l'existence de particularismes locaux par rapport aux tendances nationales. Jusqu'à présent la question n'avait été qu'évoquée. Pour trancher, on peut avoir recours une fois encore à M. Kleinclausz:

« Ayant vu la République se fonder et s'orienter définitivement dans la direction même qu'elle s'était efforcée d'ouvrir, démocratique et anticléricale, ayant reconquis à force de ténacité l'essentiel de ses libertés municipales, Lyon ne devait plus être tenté (sic) de

distinguer sa vie locale du cours national. A proprement parler, à partir des années 1880, son histoire politique se confond étroitement avec celle de la France républicaine, où la grande cité garde une physionomie et un rôle propres, mais infiniment moins accusés que pendant le demi-siècle précédent »³².

Travailler sur la ville de Lyon dans la deuxième moitié de l'année 1914 revient à conserver un équilibre entre la recherche des particularismes locaux et des spécificités lyonnaises, sans exagérer ces spécificités ou les extrapoler, ni sombrer dans le travers de l'« âme » lyonnaise et du particularisme qui en est le corollaire.

Annonce de la problématique et du plan

Dans cette optique, la réflexion de ce mémoire s'articulera autour de deux questions fondamentales : Les effets et mesures qui découlèrent de l'entrée en guerre de la ville de Lyon peuvent-ils être qualifiés de singuliers, au regard de ceux d'autres métropoles de l'arrière ? Les bouleversements nés de l'entrée en guerre et durant celle-ci s'inscrivaient-il uniquement en rupture avec les pratiques, politiques, rapports de force et mentalités propres à Lyon avant le 1er août 1914 ? En 1914, Lyon s'est d'abord positionnée face à la guerre, elle a par la suite évoluée du fait de son intégration à la nation en guerre, pour finir par subir les conséquences de la guerre et s'efforcer d'y répondre de son mieux.

LYON SE POSITIONNE FACE A LA GUERRE

³² Kleinclausz Arthur, Dutacq François, Latreille André et Allix André, *Histoire de Lyon*, Tome 3 1814-1940, Lyon, P. Masson, 1952, p.265.

Etre en mesure d'écrire l'Histoire présuppose de vivre après les faits que l'on choisit de relater et d'analyser. Il en découle un sentiment, une idée tenace contre laquelle il est extrêmement difficile de lutter, un présupposé : Les événements que l'on a choisi d'étudier devaient se produire. Il n'en est rien, l'Histoire est la conséquence des décisions des hommes, célèbres et anonymes, des individus et des masses, façonnés par leur éducation, la société dans laquelle ils évoluaient, la fraction du corps social à laquelle ils appartenaient et les représentations qu'ils partageaient. Tels sont les enseignements que nous ont légués les historiens des écoles des annales, méthodique et culturelle. C'est donc sans présupposé, mais fort de ces idées, qu'il s'avère nécessaire d'étudier la façon dont la population lyonnaise et ses cadres se sont positionnés face à la guerre. Cela suppose de passer en revue l'ensemble des actions de protestation à la guerre ainsi que leur issue, heureuse ou non. Pareille étude n'est qu'un préalable qu'il convient d'approfondir. En effet, comment comprendre les décisions de nos prédécesseurs sans connaître les sources et vecteurs d'information qui structuraient leur psyché. Dans quelle mesure ces premières étaient-elles encadrées, contrôlées et affectées par la venue de la guerre, c'est-à-dire soumises à la censure et modifiées par les contingences matérielles découlant de la guerre ? Vient alors le temps de passer en revue l'état d'esprit de la population lyonnaise et son évolution durant les cinq derniers mois de l'année 1914. Résistance, information et état d'esprit, tels sont les points permettant d'évaluer l'attitude de la population lyonnaise face à la guerre. Néanmoins, une question préalable à l'ensemble de ce travail se pose : la venue et l'acceptation de la Grande Guerre étaient-elles une fatalité ?

Empêcher puis entraver la guerre

La Grande Guerre est survenue c'est un fait. Mais qu'en était-il de son acceptation? Allait-elle de soi? Pour le grand public, la Première Guerre mondiale telle qu'elle a été vécue en France renvoie à une période où l'opinion était unanime dans son désir de voir la guerre survenir et se poursuivre, notamment dans les premières années du conflit, c'était l'*union sacrée*. Les travaux de Jean Jacques Becker et d'Annie Kriegel ont levé le voile, quitte parfois à en surestimer l'importance, sur les oppositions préalables et postérieures à l'entrée en guerre. Le travers inverse consisterait à considérer que l'étude des mouvements de protestation, qu'ils soient ou non lyonnais, est de peu si ce n'est d'aucune importance du fait de leur échec. Il convient donc de trouver un juste milieu dans l'analyse des protestations lyonnaises, qu'il est indispensable de comparer et de relier aux mouvements similaires dans le reste du pays et notamment à Paris. Cependant, étudier l'ampleur de la résistance et les causes de son échec requiert d'évaluer, préalablement, l'écart entre le potentiel de résistance de la ville, résultante de

son « état » d'avant-guerre et la dure réalité des faits et donc de s'intéresser aux structures lyonnaises de résistance à la guerre.

Structures lyonnaises de résistance à la guerre

Si l'envie de s'opposer à la guerre peut être partagée par des individus isolés se rejoignant de façon ponctuelle, toute action d'envergure ayant de véritables chances d'aboutir nécessite l'existence d'organisations structurées et organisées. Quelles organisations et mouvances se disaient en 1914 ouvertement opposées à la guerre? La plus ancienne était sans aucun doute l'Eglise. Organisation centralisée par excellence, guidée par son leader incontesté le Pape Pie X au début de la guerre. Ouvertement opposé à la guerre et prônant le pacifisme entre les peuples d'Europe, on dit d'ailleurs qu'il mourut du chagrin que lui causa la guerre, il n'avait cependant prévu aucun plan ou instruction visant à empêcher la venue d'un conflit. Son successeur Benoît XV, bien qu'il déplora la guerre, en prônant la neutralité ne permit pas l'émergence d'un quelconque mouvement de protestation catholique à la guerre. Hormis l'Eglise, les seules organisations d'envergure internationale opposées à la guerre étaient les socialistes et les formations syndicalistes révolutionnaires.

Pour les socialistes, les concurrences économiques entre Etats sont la véritable cause des guerres, les sentiments nationaux et les objectifs des nations n'étant que des superstructures par conséquent secondaires³³. De ce fait, la grève générale est à leurs yeux le meilleur moyen pour parvenir à empêcher sa venue et faire entendre le point de vue de la classe ouvrière. Bien que réunis dans l'internationale ouvrière depuis 1889³⁴, les partis socialistes européens défendent paradoxalement des moyens d'action visant à prévenir la guerre qui ne dépassent pas le cadre national, car ils se sont avérés incapables de se mettre d'accord sur une quelconque coordination lors des congrès de l'internationale à Stuttgart en 1907 et à Copenhague en 1910³⁵. Il avait alors été décidé que la question serait reportée au congrès de Vienne en Août 1914. C'est dans cette optique qu'avait eut lieu du 14 au 16 Juillet un congrès du parti socialiste français lors duquel on avait traité des moyens d'empêcher la guerre de façon très académique, personne ne songeant à l'imminence du conflit³⁶. Il y fut décidé de défendre « la grève générale simultanément et internationale organisée dans les pays intéressés [...] comme moyen d'action contre la guerre »³⁷. Il s'agissait ainsi d'imposer aux gouvernements le recours à l'arbitrage, le but étant de lutter pour la paix et non d'empêcher la mobilisation, les socialistes étant prêts à

³³ BECKER JEAN-JACQUES ET KRUMEICH GERD, *La Grande Guerre une histoire franco-allemande*, Paris, Tallandier, 2008, p.36.

³⁴ BECKER JEAN-JACQUES, *La Première Guerre mondiale*, Paris, Belin, 2003, p.52.

³⁵ BECKER JEAN-JACQUES ET KRUMEICH GERD, La Grande guerre, Op. Cit., p.36.

³⁶ BECKER JEAN-JACQUES, La première guerre mondiale, Op. Cit., p.52/54.

³⁷ Becker Jean-Jacques et Krumeich Gerd, *La Grande guerre, Op. Cit.*, p.57.

assumer ce qu'ils estimaient être leur devoir envers la patrie³⁸, c'était là la ligne défendue par Jaurès jusqu'à son assassinat le 31 Juillet. Elle ne connut aucune modification, le bureau socialiste international ne s'étant réuni en urgence que le 29 Juillet pour programmer un congrès à Paris le 9 Août³⁹, quand l'annonce de la mobilisation se fit en France le 1^{er} Août.

Le syndicalisme révolutionnaire dont la principale organisation est en France est la CGT, considère tout comme les socialistes que la cause des guerres est la concurrence économique entre les Etats et surtout que la classe ouvrière se distingue du reste de la nation. La grève générale est perçue dans cette optique comme le moyen de neutraliser les luttes entre intérêt bourgeois allemands et français⁴⁰, elle revêt un caractère révolutionnaire et doit s'accompagner d'actions de sabotage visant à empêcher la mobilisation⁴¹. On le voit, si la convergence était totale entre les socialistes et la CGT sur les causes des guerres, partielle quand aux moyens de l'empêcher, elle était inexistante pour ce qui était de leur motivation à empêcher la guerre.

La CGT et le parti socialiste sont fortement implantés à Lyon qui est un centre industriel et économique majeur. Les socialistes s'ils poursuivent sur le long terme le même objectif que la CGT, à savoir l'avènement d'une société égalitaire, ont choisi non pas de lutter contre le système frontalement, mais de l'intégrer pour mieux le modifier. C'est ainsi que si les socialistes refusent de se compromettre en participant à la composition de gouvernements « bourgeois » avant Août 1914, ils acceptent néanmoins de participer à la vie politique nationale et locale en présentant des candidats aux élections. Ainsi, dans les assemblées locales, « les socialistes occupent un nombre de sièges plus qu'honorable » 42. Suite aux élections municipales des 5 et 12 mai 1912, ils sont 12 socialistes unifiés et 9 indépendants au conseil municipal, soit près de douze nouveaux élus. Lors des élections législatives d'Avril et de Mai 1914 sur 7 arrondissements lyonnais on compte 3 députés socialistes unifiés⁴³. Ils sont également 2 au conseil général⁴⁴. Certes, le parti radical continue à régner en maître à Lyon. Cependant « Le courant socialiste parti de rien durant la commune n'a cessé de s'enfler jusqu'à menacer dans ses positions municipales le radicalisme même. »⁴⁵.

³⁸ Becker Jean-Jacques et Berstein Serge, Nouvelle histoire de la France contemporaine, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points », n° 112, 1990, p.19.

Becker Jean-Jacques, La Première Guerre mondiale, Paris, Belin, 2003, p.52.

⁴⁰ Kriegel Annie et Becker Jean-Jacques, 1914, la guerre et le mouvement ouvrier français, Paris, A. Colin, 1964,

p.142/3.

41 Becker Jean-Jacques et Berstein Serge, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points », n° 112, 1990, p.24.

⁴² PELE Edmond, Le mouvement ouvrier lyonnais pendant la Première Guerre mondiale: 1914-1918, Lyon, Thèse, 1970, p.53.

⁴³ MULLER Marie, *Le pouvoir politique à Lyon : janvier-juillet 1914*, Lyon, Mémoire de maîtrise, 1996, p.18/67.

⁴⁴ PELE Edmond, *Op. Cit.*, p.53.

⁴⁵ KLEINCLAUSZ Arthur, DUTACQ François, LATREILLE André et ALLIX André, *Histoire de Lyon*, Tome 3 1814-1940, Lyon, P. Masson, 1952, p.276.

La CGT quand à elle évolue en permanence à Lyon à la frontière entre l'acceptation et le refus des directives et structures émanant des pouvoirs publiques. La principale organisation syndicale lyonnaise est L'Union Départementale du Rhône qui est issue de la fusion entre la Fédération régionale des syndicats ouvriers du sud-est et l'Union locale des syndicats. Son adhésion à la CGT date du 1er Juillet 1907. Adhérente à la section des bourses de la CGT, elle compte en 1912 103 syndicats adhérents ce qui la place au 3ème rang des unions départementales⁴⁶. Si la Bourse du travail gère les services aux syndicats (bureau de placements, cours, bibliothèque et participe à l'action locale), l'UDR quand à elle applique les décisions de la CGT et coordonne la propagande syndicale entre toutes les corporations du Rhône. Les syndicats adhèrent aux deux organisations, l'adhésion à l'UDR prouvant l'appartenance à la CGT⁴⁷. La bourse du travail reste majoritairement réformiste, bien qu'y soient présents des délégués révolutionnaires. De 1907 à 1911 elle ne mène pas de propagande antimilitariste ou révolutionnaire et obtient le soutien de l'opinion pour ses manifestations pacifiques. Les divergences entre l'USR et la bourse du travail sont multiples, la première encourage la représentation proportionnelle des syndicats, quand la seconde est partisane des grands syndicats seuls à même d'éviter la désunion et de préparer la révolution⁴⁸. Conséquence, « Les dirigeants réformistes de la Bourse ne veulent pas sortir de la légalité et désirent obtenir l'autorisation du préfet pour les manifestations. Ceux de l'Union sont décidés à passer outre »⁴⁹. Ces divergences de vue s'expliquent également par le fait que 6 des 8 membres de la commission exécutive sont des militants du parti socialiste unifié. En 1914, le secrétaire général de l'UDR est Million, ardent défenseur du syndicalisme révolutionnaire qui insiste sur l'importance du rôle de la grève générale et de l'indépendance des syndicats qui seuls permettront la réussite de la révolution et non l'aide des partis politiques. 50 Il déclare ainsi « Le syndicalisme ne doit pas se joindre à la politique. Nos militants se moquent pas mal de la république qu'ils n'ont pas à défendre. ». Lors des débats sur la loi des 3 ans, Million avait refusé de participer à un meeting où s'exprimait Michaloud, secrétaire de la bourse du travail aux côtés des socialistes indépendants et unifiés. 51

A la veille de 1914 le mouvement ouvrier Lyonnais au travers des organisations habilitées à parler en son nom est un décalque de la situation nationale. Syndicalistes et socialistes se regardent en « chiens de faïence » les premiers ne pouvant accepter l'intégration

⁴⁶ LESCHIERA Jacques, Les débuts de la CGT à Lyon: 1884-1914, Lyon, Mémoire de maîtrise, 19XX, p.61/2/9/91.

⁴⁷ LESCHIERA Jacques, Les débuts de la CGT à Lyon, Op. Cit., p. 90.

⁴⁸ LESCHIERA Jacques, Les débuts de la CGT à Lyon, Op. Cit., p. 94/103.

⁴⁹ Archives départementales, 10 M, 1er Mai 1913 in LESCHIERA Jacques, Les débuts de la CGT à Lyon : 1884-1914, Lyon, Mémoire de maîtrise, 19XX, p. 106.

50 LESCHIERA Jacques, *Les débuts de la CGT à Lyon, Op. Cit.*, p. 95.

⁵¹ LESCHIERA Jacques, Les débuts de la CGT à Lyon, Op. Cit., p. 106.

des seconds dans le système politique.⁵² On le voit il y a à Lyon une opposition entre les autorités politiques et syndicales mais également entre les syndicats réformistes et révolutionnaires, il n'existe pas une union des forces potentiellement à même de s'opposer à la guerre. En outre la grève telle qu'elle est pratiquée à Lyon répond à des revendications et des problèmes limités et spécifiques et n'est pas globalisée.⁵³ Lors de la crise de 1912, on avait eu un avant goût des conséquences de telles divergences en temps de crise. La CGT avait décrété une grève de 24 heures pour le 16 Décembre 1913 en réaction à la situation internationale, mais Dreyer, alors secrétaire de la Bourse du Travail, avait refusé d'appeler à voter en ce sens, arguant que la situation s'améliorait.54 Quelle allait-être l'ampleur et l'efficacité de la mobilisation Lyonnaise en cas de crise plus sérieuse? Les diverses organisations opposées à l'entrée en guerre allaient-elles s'unir ?

Lutte contre l'entrée en guerre

L'annonce de la mobilisation se fit en France le 1er Août 1914 et bien que mobiliser ne signifie pas nécessairement entrer en guerre, les contemporains assimilèrent cette nouvelle à une ouverture des hostilités avec l'Allemagne. On peut donc considérer que dès le premier jour du mois d'août il n'était plus possible d'empêcher l'entrée en guerre de la France, sinon dans les faits, tout du moins dans les esprits de ses habitants et que toute action postérieure ne visait plus dès lors à préserver la paix mais bel et bien à empêcher la guerre. Si l'Eglise se disait en faveur de la paix et les socialistes prêts à se mobiliser pour la préserver, seule la CGT prétendait vouloir empêcher la guerre. Quelles actions furent entreprises à Lyon? Le mardi 28 Juillet au soir une réunion de la commission exécutive de l'UDR eut lieu à l'issue de laquelle il fut décidé d'organiser une manifestation contre la guerre le mercredi 29 Juillet rue de la République⁵⁵. Le 29 au matin, l'UDR prit seule l'initiative d'apposer une affiche qui avait pour titre « Contre la guerre »⁵⁶ et appelait à la grève générale en cas de mobilisation et accusait notamment les « caprices d'un Tsar despote et sanguinaire » d'être à l'origine d'une possible guerre, ainsi qu'une autre conviant la population ouvrière à manifester rue de la République⁵⁷. En réaction, le préfet fit lacérer les affiches et donna l'ordre de disperser « tout cortège de nature à entraver la circulation ou troubler l'ordre public ». En outre, il fit appel à Edouard Herriot pour inciter la

⁵² PELE Edmond, Le mouvement ouvrier lyonnais pendant la Première Guerre mondiale: 1914-1918, Lyon, Thèse, 1970, p.56.

⁵³ Pele Edmond, Le mouvement ouvrier lyonnais, Op. Cit., p.81.

⁵⁴ PELE Edmond, *Le mouvement ouvrier lyonnais, Op. Cit.*, p.130.

⁵⁵ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du commissariat spécial, 29 Juillet 1914. ⁵⁶ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 29 Juillet 1914.

⁵⁷ LESCHIERA Jacques, *Les débuts de la CGT à Lyon*: 1884-1914, Lyon, Mémoire de maîtrise, 19XX, p.131.

population au calme⁵⁸. Ce dernier ordonna qu'on fasse placarder en début de soirée l'avis suivant :

« Avis à la population : Mes chers concitoyens. Les événements actuels ont provoqué auprès de la population lyonnaise une émotion facile à comprendre. Dans une pareille situation, le devoir évident des pouvoirs publics est de n'épargner aucun effort pour assurer le maintien de la paix. Aucune des mesures pouvant prévenir une catastrophe ne sera négligée. Mais le devoir certain d'une grande population comme la nôtre, pacifique et laborieuse, est de faciliter par son calme l'action des pouvoirs publics. Dans les circonstances présentes, tout désordre, toute agitation irréfléchie, ne peuvent que créer des complications dangereuses et compromettre, la cause de la paix. Votre municipalité fait donc appel au sang froid de tous les citoyens pour collaborer au maintien de l'ordre public. Quels que soient les événements, vous pouvez avoir l'assurance que rien ne sera omis de ce qui peut être fait pour vous protéger ou vous aider. »⁵⁹

Il reste difficile d'évaluer l'ampleur de la manifestation. Si la Bataille Syndicaliste du 31 Juillet parle d'une « importante manifestation populaire contre la guerre mercredi soir dans le centre ville », le préfet, lui, indique certes avoir dû intervenir « vigoureusement et à plusieurs reprises » pour la disperser⁶⁰ après qu'elle ait franchi le pont de la Guillotière et se soit engagée rue de la Barre, mais il ne s'agissait que de « plusieurs centaines d'antimilitaristes, d'anarchistes et d'apaches » dont seuls six furent arrêtés après « une heure de bagarres »⁶¹. Le 29 au soir, des rumeurs commencèrent à circuler concernant l'organisation d'une manifestation par le PSU pour le jeudi 30 Juillet à 20h30⁶².

Le 30 Juillet des affiches reproduisant le manifeste des socialistes allemands et appelant à manifester le jour même furent placardées par le PSU à qui en revenait l'initiative en association avec la Bourse du travail⁶³. En voici le texte :

« Avec le Parti socialiste : Affirmez-vous pour la paix ! Dressez-vous contre la guerre ! Avec les socialistes allemands, dites à nos gouvernants que vous ne voulez pas vous associer à ce crime contre l'humanité ! Rendez-vous jeudi soir place bellecour à une manifestation pacifique pour crier d'un seul cœur au moment où l'horloge de la charité donnera 8 heures et demi Vive la paix ! A bas la guerre ! Nota : Pour déjouer toute

⁵⁸ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 29 Juillet 1914.

⁵⁹ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Actes administratifs, 9 Août 1914.

⁶⁰ BECKER Jean-Jacques, 1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre : contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p.162/64.

⁶¹ ROBERT Vincent, *Les chemins de la manifestation*, 1848-1914, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1996, p.364.

⁶² Archives départementales, 4 M 234, Rapport du commissariat spécial, 29 Juillet 1914.

⁶³ LESCHIERA Jacques, Les débuts de la CGT à Lyon: 1884-1914, Lyon, Mémoire de maîtrise, 19XX, p.131.

manifestation contraire, nous vous demandons d'observer le plus grand calme et de vous séparer aussitôt, sans cortège dans les rues. 64

Le préfet explique n'avoir d'autre envie que celle d'interdire la manifestation, mais pour ce faire devrait avoir recours à l'armée faute de forces de police en nombre suffisant :

« Dans les circonstances actuelles, j'entends ne faire appel au concours de l'armée qu'en cas d'absolue nécessité. Il faut éviter de la mettre en contact avec la population, car son intervention exciterait certains esprits »⁶⁵.

C'est donc contraint et forcé qu'il choisit de convoquer, avec à ses côtés Edouard Herriot, les organisateurs de la manifestation, Marius Moutet député PSU de Vaise en tête. Le préfet leur spécifia alors son refus de la manifestation mais déclara la tolérer si les élus socialistes garantissaient son caractère pacifique, le fait qu'elle se limite à un seul cri et qu'elle prenne fin après que ce dernier ait été poussé, ce que les socialistes acceptèrent⁶⁶. Une fois de plus évaluer le nombre des manifestants s'avère délicat. Si l'Humanité parle de 20 000 manifestants place Bellecour⁶⁷, la Bataille syndicaliste évoque simplement plusieurs milliers de manifestants. Jean Jacques Becker explique cet écart par le fait que la manifestation de la veille, organisée par les syndicalistes, avait rencontré un écho bien plus faible que celle dirigée par les socialistes. Le préfet n'indique, quand à lui, pas le moindre chiffre⁶⁸. Une chose est certaine la manifestation dura comme prévu quelques minutes⁶⁹ le temps pour les manifestants de se rassembler et de crier trois fois « A bas la guerre! » lorsque 20h30 eut sonné. La manifestation ne donna par ailleurs lieu au « moindre incident ou trouble »70.Le soir même, l'UDR convoquait les secrétaires des syndicats adhérents pour « étudier un moyen de protester contre le guerre imminente ». 71 Ceux qui répondirent à l'appel étaient convaincus qu'il leur serait impossible d'organiser un meeting ou toute manifestation dans la rue, car elles seraient aussitôt interdites par l'Administration, ils votèrent par 28 voix contre 17 et deux abstentions le recours à la grève général pour le jeudi suivant. Million déclara également que si la mobilisation devait intervenir auparavant, « l'Union des syndicats donnerait le signal »⁷². Les membres de l'UDR étaient certainement dans le vrai lorsqu'ils craignaient de ne pouvoir manifester librement, le Ministre de l'intérieur ayant télégraphié aux préfets le 30 Juillet en fin d'après-midi qu'il convenait d'interdire les réunions organisées par la CGT et les anarchistes et de seulement tolérer celles

⁻

⁶⁴ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 30 Juillet 1914.

⁶⁵ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 30 Juillet 1914.

⁶⁶ Ibidem

⁶⁷ L'Humanité, 31 Juillet 1914.

⁶⁸ Becker Jean-Jacques, 1914: comment les Français sont entrés dans la guerre: contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p. 160/163.

⁶⁹ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 30 Juillet 1914.

⁷⁰ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 31 Juillet 1914.

⁷¹ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du commissariat spécial, 31 Juillet 1914.

⁷² Ibidem

des socialistes, tout en laissant pouvoir aux préfets de nuancer pareilles instructions selon les circonstances⁷³. A en juger par la franche hostilité du préfet Rault à l'égard de la manifestation socialiste et la sévérité avec laquelle il avait réprimé celle organisée par les syndicalistes le 29 Juillet, il est fort peu probable qu'il eut autorisé une nouvelle manifestation à l'initiative de l'UDR.

Aucune action visant à préserver la paix ne fut entreprise le 31 Juillet. Le 1^{er} août, jour de l'annonce de la mobilisation, seule l'Eglise mena une démarche active, Mgr Sevin ayant décidé « lorsque l'horizon s'assombrissait [...], [de] prescri[re] des prières publiques, afin de demander à Dieu qu'il nous conservât la paix »⁷⁴. Si l'on en croit Rey, un métallurgiste lyonnais, l'UDR agit dans un premier temps conformément aux instructions de Million, imprimant dès l'annonce de la mobilisation des tracts appelant à la grève générale. Cependant, elle demanda à la direction de la CGT quelle attitude adopter en vertu des congrès antérieurs avant d'entreprendre toute action. Jouhaux aurait alors intimé à la section du Rhône de ne pas bouger. Témoignage corroboré par un rapport sur la propagande pacifiste en France établi par le ministère de l'intérieur et établissant que le jour même de l'annonce de la mobilisation les dirigeants de l'UDR avaient pris des mesures pour tenter d'instaurer une grève générale révolutionnaire dont le Secrétaire Général de la CGT avait conseillé l'ajournement. Durant la mobilisation, l'UDR conserva sa position et n'entreprit aucune action de sabotage ni la moindre grève. Un inventaire exhaustif ayant été réalisé des actions menées à Lyon, quel bilan peut en être tiré ?

Ce qui frappe en premier lieu c'est la faible quantité ainsi que le manque d'ampleur de la protestation lyonnaise. Lyon se situe dans la moyennes des protestations provinciales, voire en retrait comparée aux 61 localités où les protestations ont eu lieu, ce qui est étonnant de prime abord étant donné sa taille et celle de la population ouvrière qui y réside⁷⁶. On peut également noter le caractère tardif des actions lyonnaises, la première action de contestation à l'échelle nationale datant du 26 Juillet⁷⁷ quand la première manifestation lyonnaise suit de deux jours celle des grands boulevards à Paris⁷⁸, ainsi que la précocité de leur arrêt, la dernière menée en France l'ayant été le 6 Août⁷⁹. Autre point fondamental, l'ensemble des démarches entreprises furent extrêmement brèves. La manifestation syndicaliste du 29 Juillet fut réprimée en l'espace d'une heure, celle à l'initiative du PSU ne dura que 3 minutes, on est bien loin des grèves générales envisagées avant la guerre ou d'une occupation durable de l'espace public. Dernier

⁷³ Becker Jean-Jacques, 1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre : contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p. 172.

⁷⁴ Semaine religieuse du Diocèse de Lyon, 7 Août 1914.

⁷⁵ KRIEGEL Annie, Aux sources du communisme français 1914-1920, Tome 1, p.63, Note n°6.

⁷⁶ BECKER Jean-Jacques, 1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre, Op. Cit., p. 136.

⁷⁷ Ibidem

⁷⁸ ROBERT Vincent, *Les chemins de la manifestation*, 1848-1914, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1996, p.364.

⁷⁹ BECKER Jean-Jacques, comment les Français sont entrés dans la guerre, Op. Cit., p. 136.

point, la division évidente des forces souhaitant préserver la paix à Lyon, car si toutes les actions entreprises présentaient un fond commun, à savoir crier « Vive la paix ! », ou encore « A bas la guerre », il n'y avait pas collaboration entre les syndicalistes et les socialistes qui se sont mutuellement exclus de chacune de leurs actions. Au sein même de l'UDR, on ne saurait parler d'union dès lors qu'est abordée la question de la grève générale :

« dans les circonstances présentes on ne rencontre pas parmi les syndicats l'enthousiasme sur lequel comptait les organisateurs de la réunion. L'accueil à cette proposition reste très froid. Le fait que des syndicats importants comme ceux de l'OTL et de l'éclairage se sont abstenus, est une indication. »⁸⁰.

Comment expliquer pareil écart entre les discours et projections d'avant guerre et la réalité de la protestation à la fin du mois de Juillet 1914 ?

Causes de l'échec

L'un des facteurs décisif ayant contribué à déjouer la possible mise en place d'une mobilisation efficace en faveur du maintien de la paix est la gestion habile des pouvoirs publics durant les quelques jours ayant précédés la mobilisation. Ceux-ci, plutôt que de s'opposer frontalement aux mouvements de protestation préférèrent agir de sorte à faire renoncer leurs opposants d'eux même à toute agressivité⁸¹. La ligne de conduite générale était de tolérer tout ce qui avait trait à la défense de la paix, mais d'empêcher par tous les moyens possibles la moindre agitation⁸². Ceci passa à Lyon par la lacération des affiches apposées par l'UDR le 29 Juillet ordonnée par le Préfet afin de limiter la propagation de l'annonce de la manifestation, mais aussi par les appels au calme du maire de Lyon le même jour. Le danger le plus immédiat et le plus virulent, celui des syndicalistes révolutionnaires, temporairement écarté, les autorités locales s'attaquèrent au problème posé par la manifestation socialiste. Les élus du PSU en acceptant toutes les conditions posées par les représentants de l'administration démontrèrent la synergie entre leurs vues et celle du gouvernement dont les autorités municipales et préfectorales sont les relais. Dès lors la manifestation n'avait aucune chance de dégénérer, ou d'être le point de départ d'une action contestataire plus importante, comme en atteste l'affiche qui l'annonçait en proclamant donner « Rendez-vous jeudi soir place Bellecour à une manifestation pacifique » et demandant « d'observer le plus grand calme et de [se] séparer aussitôt, sans cortège dans les rues. ». La collaboration et la bonne volonté des socialistes lyonnais était donc assurée, restait à neutraliser définitivement l'UDR. Pour se faire, le préfet disposait d'une arme efficace : le

⁸⁰ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du commissariat spécial, 31 Juillet 1914.

⁸¹ BECKER Jean-Jacques, 1914: comment les Français sont entrés dans la guerre: contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p.176.

⁸² BECKER Jean-Jacques, 1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre, Op. Cit., p.174.

carnet B. En 1914, dans chaque gendarmerie se trouvaient deux carnets : Le A recensant les étrangers, le B les suspects d'espionnage. Le 5 Février 1909 une nouvelle catégorie d'inscrits apparition dans ce dernier, «Les français dont l'attitude les agissement pouvaient être de nature à troubler l'ordre et à entraver le bon fonctionnement des services de mobilisation ». Une annexe à l'instruction sur la préparation de la mobilisation du 15 Septembre 1909, actualisée le 4 Avril 1914, fixait une série de mesures à prendre en cas de tensions politiques, dont la n°10 : « Demander au ministre de l'intérieur de faire procéder immédiatement à l'arrestation des individus inscrits au carnet B »83. Le préfet connaissait la réticence d'une partie des syndicalistes à opter pour la grève générale comme moyen de lutte contre l'entrée en guerre, comme en atteste le rapport du commissariat général du 31 Juillet. Il ne pouvait user du carnet B sans l'autorisation de son ministre de tutelle. Or, Malvy, à l'issue d'un conseil des ministres le 31 Juillet défendit et fit adopter la ligne suivante : Epargner les syndicalistes de peur qu'ils se désolidarisent du bloc national. Le 1 Août à deux heures, il télégraphiait aux préfets de se servir du carnet B pour n'arrêter que les seuls anarchistes et espions, avant de se raviser plus tard dans l'après-midi et de faire preuve d'une indulgence générale, hormis envers les étrangers suspectés d'espionnage⁸⁴. Il y eut donc un cour laps de temps, de plusieurs heures, durant lequel le préfet Rault était autorisé à arrêter les anarchistes lyonnais français. Or, le syndicalisme révolutionnaire lyonnais est fortement influencé et pénétré par les idées et les membres des groupes anarchistes⁸⁵. Le préfet eut pu mettre le feu aux poudres, il n'en fit rien. Gardant son sang froid, prenant acte de la division de l'UDR, il ne fit procéder le 1er Août qu'à l'arrestation des seuls anarchistes étrangers⁸⁶, avant que le 2 Août Malvy ne fasse savoir que le carnet B ne serait pas utilisé⁸⁷. Ainsi, habilement, les autorités publiques locales avaient fait en sorte de ne pas apparaître comme opposées à la préservation de la paix, ne prenant aucune mesure excessive à l'encontre de ceux qui étaient prêts à agir pour en assurer la continuité, du moment qu'ils le faisaient pacifiquement. Les représentants de l'Etat s'attirèrent ainsi les bonnes grâces de l'opinion publique et prévinrent toute victimisation ou solidarité entre et à l'encontre des opposants locaux à la guerre, déjà en position de faiblesse.

En effet, les activistes lyonnais se firent les relais des directives décidées au siège parisien des organisations auxquelles ils adhéraient. De ce fait, les socialistes lyonnais suivirent la ligne définie par Jaurès, à savoir s'associer au gouvernement dont avait été constaté le désir de lutter pour conserver la paix. Ils ne souhaitaient, ni ne pouvaient, s'opposer aux autorités

_

⁸³ BECKER Jean-Jacques, L'année 14, Paris, A. Colin, 2004, pp.154-55.

⁸⁴ Renouvin Pierre, *Les formes du gouvernement de guerre*, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, p.30.

⁸⁵ LESCHIERA Jacques, Les débuts de la CGT à Lyon: 1884-1914, Lyon, Mémoire de maîtrise, 19XX, p.137.

⁸⁶ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 1^{er} Août 1914.

⁸⁷ Kriegel Annie et Becker Jean-Jacques, 1914, la guerre et le mouvement ouvrier français, Paris, A. Colin, 1964, p.121.

publiques locales et conservèrent cette ligne de conduite après l'assassinat de Jaurès, le 31 Juillet. En atteste la dernière édition, le 1er Août, de l'hebdomadaire local du parti socialiste, L'avenir socialiste, dans lequel est exprimé le ralliement au point de vue de Jaurès et dont le titre en première page est « Avec l'Internationale contre la guerre »⁸⁸.

Quand aux syndicalistes révolutionnaires, laissés libre des démarches à entreprendre avant l'annonce de la mobilisation, ils se rallièrent aux directives de la commission centrale de la CGT. Or, dès le 31 Juillet, il n'était plus question pour cette dernière, qui s'était ralliée à la position socialiste sous la double pression de l'orientation politique de ces derniers et la menace de voir ses militants arrêtées en vertu de l'application du carnet B, de lancer une révolution. Au plan national, syndicalistes et socialistes étaient désormais unis derrière la politique d'un seul homme Jaurès⁸⁹. C'est ainsi que le 2 Août Vaillant déclarait « en présence de l'agression, les socialistes rempliront tous leur devoir pour la patrie, pour la République, pour l'Internationale »90. Mais localement on ne saurait parler de convergence entre les objectifs de L'UDR et du PSU. Les syndicalistes révolutionnaires lyonnais dans leur fraction la plus avancée refusaient le recours aux actes pacifiques comme moyen de sauvegarder la paix, préférant opter pour le recours à la grève révolutionnaire, avant d'y renoncer contraints et forcés. «En cela se confirme une opposition entre représentant des courants socialiste et syndicaliste plus marquée qu'au niveau national. »⁹¹. Il y eut dont persistance des rapports d'opposition datant de l'avant guerre, les forces opposées étant à Lyon divisées. A ces faiblesses s'en ajoutaient d'autres.

Le mouvement ouvrier lyonnais dans son ensemble se caractérisait par son manque d'homogénéité et l'éclatement de ses centres d'implantation⁹². Le principal outil de lutte pour sauvegarder la paix, la grève générale, n'avait jamais été testé de façon effective, alors que les grèves pratiquées à Lyon l'étaient en réactions à des problèmes spécifiques et pour des revendications à portées limitées et ne sortant pas d'un cadre particulier, celui de l'entreprise où survenait la grève où du secteur auquel elle appartenait⁹³. En réalité, le principal problème était l'aveuglement des cadres mobilisateurs d'une potentielle action visant à empêcher la guerre. Convaincus que les membres de la communauté ouvrière se trouvaient en dehors de la communauté nationale et des réalités et idées qu'elle partageait⁹⁴, ils ne s'étaient pas rendu

⁸⁸ PELE Edmond, *Le mouvement ouvrier lyonnais pendant la Première Guerre mondiale : 1914-1918*, Lyon, Thèse, 1970, p.96.

⁸⁹ BECKER Jean-Jacques, 1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre : contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p.100/105.

⁹⁰ BECKER Jean-Jacques, *Op. Cit.*, p.125.

⁹¹ PELE Edmond, Le mouvement ouvrier lyonnais, Op. Cit., p.99.

⁹² Pele Edmond, Le mouvement ouvrier lyonnais, Op. Cit., p.21.

⁹³ PELE Edmond, Le mouvement ouvrier lyonnais, Op. Cit., p.81.

⁹⁴ Kriegel Annie et Becker Jean-Jacques, *1914, la guerre et le mouvement ouvrier français*, Paris, A. Colin, 1964, pp.142-43.

compte que leurs propres militants et sympathisants étaient en réalité fortement intégrés à la nation. Le témoignage du métallurgiste Lyonnais Rey sonne comme un aveu d'impuissance, une tentative pour rejeter la cause de l'échec de la mobilisation contre la guerre à Lyon sur la direction centrale de la CGT, quand la raison première était l'absence de motivation des ouvriers et des syndiqués eux même, comme le prouve l'abstention de deux délégués lors de la réunion de l'UDR du 30 Juillet et le fait que l'« on ne rencontre pas parmi les syndicats l'enthousiasme sur lequel comptait les organisateurs de la réunion. L'accueil à cette proposition reste très froid. »⁹⁵ Il y avait donc un décalage majeur entre la réalité et les espoirs des derniers véritables opposants à la guerre, membres d'une organisation structurée à Lyon, les leaders de l'UDR.

Cette absence de ralliement de la base ouvrière aux vues de ses dirigeants les plus engagés s'explique également par l'état d'impréparation psychologique dans lequel se trouvaient encadrant et encadrés qui découlait du caractère inattendu de la crise, du décalage entre la réalité et les théories élaborées avant guerre pour identifier la cause des conflits, mais surtout du refus obstiné de croire que ces tensions pourraient à court terme déboucher sur une guerre ⁹⁶. En atteste la date tardive arrêtée pour la grève générale lors de la réunion du 30 Août au soir, soit 7 jours après sa tenue ⁹⁷. La menace de la guerre, puis sa venue, forcèrent les membres de la section lyonnaise du PSU à choisir entre l'internationalisme et la patrie, ils choisirent la seconde. Les membres de L'UDR quand à eux durent choisirent entre la révolution et la patrie, la force du sentiment national ayant été plus forte chez les ouvriers que ne l'avaient soupçonné leurs dirigeant, ils choisirent la mort dans l'âme la seconde. Il est néanmoins permis de se demander si une fois la mobilisation dépassée, et l'installation progressive dans la guerre réalisée, il y eut un réveil des organisations lyonnaises opposées à la guerre.

Concrètement, il n'y eut à Lyon après l'entrée en guerre et jusqu'à la fin de l'année 1914 aucune manifestation d'aucune sorte. Le PSU lyonnais conserva jusqu'à la fin de l'année la ligne qui fut la sienne durant les derniers jours du mois de Juillet, à savoir collaborer ouvertement avec les autorités publiques en se basant sur les démarches qu'elles avaient entreprises pour préserver la paix. La meilleure expression de cette convergence de vue entre autorités publiques et membres du PSU à Lyon est sans doute la proposition votée à l'unanimité par Edouard Herriot et le conseil municipal le 27 Juillet et qui fut transmise au président du conseil par le Préfet Rault. Véritable manifeste de ralliement et de soutien à la politique

⁹⁵ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du commissariat spécial, 31 Juillet 1914.

⁹⁶ BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points », n° 112, 1990, p.24.

⁹⁷ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du commissariat spécial, 31 Juillet 1914.

⁹⁸ MOULIN Lisette, Les entrées en guerre à Lyon: 1914-1939: opinions publiques et représentations, Lyon, Mémoire de maîtrise, 2004, p.63.

gouvernementale, elle avait été rédigée par Legouhy un des conseillers municipaux PSU⁹⁹. En voici le texte :

« Le conseil municipal de Lyon, exprimant la volonté de raison du pays républicain, persuadé que, forte de sa tradition de justice, la France ne saurait demeurer indifférente dans le conflit actuel qui menace de s'étendre à l'Europe émet le vœu que le gouvernement, interprétant le désir de la nation de travailler à l'accroissement des libertés et aux réformes sociales, s'emploie à limiter le conflit et, par son activité pacifique, à maintenir avec la paix de l'Europe la renommée de la France démocratique" »¹⁰⁰

Qu'en était-il des syndicalistes révolutionnaires ? Tandis que « Le premier semestre 1914 a été une période de forte agitation du mouvement ouvrier lyonnais »¹⁰¹, avec 36 grèves, une seule survint durant le deuxième semestre 1914 du 26 au 28 Octobre. Il s'agissait d'une grève partielle qui eut lieu aux imprimeries réunies. Sur 88 ouvriers, 11 se mirent en grève suite au renvoi d'un autre pour malfaçon. Or, « aucun incident ne s'est produit » et la grève « a été de peu d'importance et de courte durée » sachant que le secteur emploie 900 ouvriers et que des négociations eurent lieu entre le patron et les représentants syndicaux ¹⁰². Seul incident notable à Lyon, celui qui eut lieu sur le chantier de l'Hôpital de Grange Blanche. Le conseil municipal avait décidé de faire débuter les travaux de terrassement dès la mi Août et de façon anticipée pour lutter contre le chômage qui sévissait en ville des suites de la guerre ¹⁰³. L'affaire débuta suite à l'envoi d'un courrier injurieux au Maire de Lyon portant plusieurs signatures et traitant des salaires ¹⁰⁴. L'identité exacte de ses auteurs demeure obscure, les suites données à l'affaire elles sont connues grâce à cet avis du Maire de Lyon publié dans *Le Progrès*:

« La municipalité n'ayant entrepris les travaux du futur hôpital de Grange-Blanche que dans la seule intention d'être utile à la classe ouvrière et au prix des plus grandes difficultés. Des agitateurs professionnels ayant tenté, au mépris des intérêts de la classe ouvrière, d'introduire le désordre sur le chantier et ayant provoqué une manifestation conçue en termes injurieux ; la municipalité décide que les travaux sont abandonnés. »¹⁰⁵

Une chose est sûre, il ne s'agissait en rien d'une initiative syndicale, puisque le dirigeant du syndicat des ouvriers terrassiers, prisateurs, mineurs, tubistes, poseurs de rails écrivait

⁹⁹ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'Intérieur, 28 Juillet 1914.

¹⁰⁰ Moulin Lisette, *Op. Cit.*, p.63.

¹⁰¹ PELE Edmond, Le mouvement ouvrier lyonnais pendant la Première Guerre mondiale: 1914-1918, Lyon, Thèse, 1970, p.60.

¹⁰² Archives départementales, 10 M 442, Dénombrement des grèves.

¹⁰³Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès verbal, 11 Août.

¹⁰⁴ Archives municipales, 484 WP 3, Construction de l'hôpital de Grange Blanche, lettre au Maire de Lyon sur papier en tête du syndicat général des ouvriers terrassiers, prisateurs, mineurs, tubistes, poseurs de rails membre de l'UDR, 28 Septembre 1914.

¹⁰⁵ Le Progrès, 12 Septembre 1914.

« [s]'aperç[ev]oi[r] à présent que lon me fourre dans cette affaire, dont je n'ai nullement connaissance je tiens en conséquence de protester de mon innocence et de me justifier que pas plus moi que les terrassiers et travailleurs non soulever la moindre protestation »¹⁰⁶.

L'opposition à la guerre reste, à Lyon, il faut bien le dire, embryonnaire si ce n'est insignifiante. Elle date de la fin de l'année 1914¹⁰⁷ et trouve pour origine la démission de Pierre Moratte, l'un des membres de la CGT les plus en vue, qui estimait que cette dernière avait failli et renié ses principes¹⁰⁸. Il avait exposé ses vues dans une lettre intitulée *Pourquoi je démissionne du comité fédéral* qu'il adressa à de nombreux militants responsables d'organisations syndicales. Il reçut en réponse 27 lettres, la plupart n'engageant que leur auteur, 7 seulement émanant de militants ouvriers dont peu exerçaient des fonctions de direction¹⁰⁹. Francis Million, secrétaire général de L'UDR, fut le seul à envoyer une réponse qui engageait une organisation d'une certaine importance, la voici :

« L'union du Rhône est décidée à maintenir résolument son point de vue : après, comme avant la guerre, elle exprime son horreur des tueries barbares et s'affirme toujours et en toutes circonstances en faveur de la paix. »¹¹⁰

L'UDR s'organisa pour diffuser la lettre de Moratte et prit, le 13 Janvier 1915, ouvertement position dans un long texte se concluant par ces mots :

« L'union des syndicats Ouvriers du Rhône, plaçant au dessus de toutes les considérations secondaires l'intérêt général de l'humanité, affirme hautement le principe toujours vivant de l'internationalisme ouvrier et déclare se rallier à toute action sincère qui sera tentée pour établir, à bref, délai, une paix équitable et définitive. Guerre à la guerre ! Vive l'internationale des travailleurs ! »¹¹¹

Des mots écrits tardivement, c'est ce à quoi se limite l'opposition à la guerre en 1914 après la mobilisation, triste aveu d'impuissance et d'échec criants des organisations ouvrières lyonnaises qui ne se distinguèrent que modestement du reste du pays en ce domaine.

Mineures, dans la norme, prévisibles et inefficaces, quatre qualificatifs pour évaluer les démarches entreprises à Lyon en 1914 en vue de préserver la paix et de lutter contre la guerre. Incapables de surmonter leurs divisions d'avant guerre, parfois même divisés en leur sein comme l'UDR, les organisations ouvrières ont failli, comme elles le firent ailleurs en France, à

¹⁰⁶ Archives municipales, 484 WP 3, Construction de l'hôpital de Grange Blanche, lettre au Maire de Lyon sur papier en tête du syndicat général des ouvriers terrassiers, prisateurs, mineurs, tubistes, poseurs de rails membre de l'UDR, 28 Septembre 1914.

¹⁰⁷ Becker Jean-Jacques et Krumeich Gerd, La Grande Guerre une histoire franco-allemande, Paris, Tallandier, 2008, p. 79

¹⁰⁸ BECKER Jean-Jacques, Les Français dans la Grande guerre, Paris, R. Laffont, 1980, p.76.

¹⁰⁹ BECKER Jean-Jacques, Les Français dans la Grande guerre, Op. Cit., p.79.

¹¹⁰ Ibidem

¹¹¹ Ibidem.

accomplir la mission qu'elles s'étaient assignées, victimes de leur impréparation, du décalage entre les causes réelles du conflit et les théories élaborées avant guerre, surprises par la rapidité des événements, confrontées à la réticence de leurs adhérents et sympathisants à se mobiliser. La conséquence en fut une adhésion à la ligne gouvernementale et à la cause de la défense nationale qui, si elle ne fut pas pleine et entière, s'en approcha de beaucoup et ce jusqu'a la fin de l'année 1914. L'intégration à la communauté nationale de la classe ouvrière explique largement cet échec. Evaluer l'état d'esprit de l'opinion publique lyonnaise et les facteurs ayant agi sur sa constitution, c'est-à-dire l'état de la presse, l'organisation de la censure et la mise en place d'une culture de guerre s'avère donc de première importance.

Contrôler l'opinion publique

Jauger l'état de l'opinion publique lyonnaise requiert de s'appuyer sur des sources multiples. La première d'entre elles est l'ensemble des rapports envoyés par les préfets au ministre de l'Intérieur à sa demande et ce dès la fin du mois de Juillet. De quotidien ils devinrent occasionnels avant de disparaître purement et simplement à mesure que le manque d'informations dignes d'être rapportées en ôta tout intérêt. Si l'objet de ces rapports ne se limite pas au suivi de l'opinion publique, ils en traitent néanmoins systématiquement, le rôle premier du préfet étant de garantir le bon ordre et le calme au sein de son département. Le corollaire de cette fonction est une tendance quasi systématique à minorer et nuancer les mouvements d'opinion qu'ils soient positifs ou négatifs. Deuxième source d'importance : les journaux. Il s'avère cependant difficile de savoir dans quelle mesure ils étaient le reflet fidèle de l'opinion, puisqu'ils étaient soumis à la censure et respectaient chacun une ligne éditoriale distincte, cherchant à présenter les faits sous le jour le plus en accord avec cette dernière. Dernière source et non des moindres dans le cas lyonnais, le journal de guerre d'Edouard Herriot dont il se servit pour rédiger son autobiographie. Commencé dès les premiers jours du conflit, et complété quotidiennement, il constitue une précieuse source de renseignements, d'autant plus que leur auteur avait accès au décodage, effectué à Fourvière, des transmissions émises par un poste de Radio Allemand basé à Nauen¹¹². Il put donc, à plusieurs reprises, avoir accès à des nouvelles que ces concitoyens ne possédaient pas encore ou n'eurent jamais et ainsi faire preuve de d'avantage de recul. Enfin quelques témoignages rédigés par des contemporains nous éclairent sur l'ambiance régnant dans la ville de Lyon durant la seconde partie de l'année 1914.

Informés chaque jour par la presse, le bulletin des communes et parfois même par les informations données par le Maire à la fenêtre de l'Hôtel de ville¹¹³, les lyonnais recevaient des

-

¹¹² HERRIOT Edouard, Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936, Paris, Flammarion, 1952, p.15.

¹¹³ Ibidem

nouvelles en quantité succincte, soigneusement filtrées et contrôlées. Cette association entre le contrôle de l'information par les autorités publiques, son acceptation par la presse et sa réception par le grand public devait conduire à l'émergence de ce que l'on qualifia plus tard la culture de guerre. Cette dernière doit bien être perçue comme étant tout à la fois la résultante et l'origine de l'état de l'opinion publique, des lignes éditoriales des journaux et des décisions prises par la puissance publique pour restreindre, encadrer et contrôler les flux d'informations dans le but de garantir l'ordre et le calme des populations de l'arrière.

Etat de l'opinion publique lyonnaise

Surveillance et encadrement des populations riment-ils avec constance de leur état d'esprit ? Suffit-il de désirer le calme pour l'obtenir ? Se pencher sur l'opinion publique Lyonnaise aboutit à dégager deux grandes périodes : La première précédant l'annonce de la mobilisation, l'autre la suivant. Poser les grands jalons de la période antérieure à la mobilisation s'avère un préalable nécessaire à son étude. Le 28 Juin l'archiduc François-Ferdinand héritier de l'Empire Austro-hongrois était assassiné à Sarajevo. Le 23 Juillet l'Autriche remettait à la Serbie un ultimatum, l'accusant d'avoir fomenté l'attentat. Le 28 Juillet la Serbie déclarait la guerre à l'Autriche. Le 30 voyait la mobilisation générale de la Russie. Le 1^{er} Août prenant acte du refus de la Russie de mettre un terme à sa mobilisation, l'Allemagne lui déclarait la guerre. Le même jour la France annonçait son intention de débuter la mobilisation générale le lendemain. Ce n'est que le 3 Août que l'Allemagne déclarait la guerre à la France et le 4 qu'elle envahit la Belgique, prit pied en France et se vit déclarer la guerre par l'Angleterre. La période de l'immédiat avant guerre s'étend donc sur moins d'un mois, du 5 au 31 Juillet.

Pourtant, en Juillet 1914 l'atmosphère n'était pas à la guerre, comme en témoigne le voyage du Président de la République Poincaré et du président du conseil Viviani qui débuta après le 14 Juillet et qui devait durer initialement 15 Jours¹¹⁴. Le public est d'avantage intéressé par l'affaire Caillaux, du nom de l'épouse de l'ancien président du conseil qui avait assassiné le directeur du *Figaro*, fait divers qui occupe une large place dans les journaux¹¹⁵. Le traitement de l'assassinat de Sarajevo se fait sur un ton mélodramatique¹¹⁶ et la crise dont il est à l'origine apparaît strictement circonscrite aux Balkans¹¹⁷. *Le Nouvelliste de Lyon*, dans son édition du 15 Juillet déclare ainsi que « Tout cela n'est pas de bonne augure pour le maintien de la paix dans les Balkans » n'évoquant en aucun cas un risque de propagation. L'insouciance des premiers temps

¹¹⁴ BECKER Jean-Jacques, La Première Guerre mondiale, Paris, Belin, 2003, p.54.

¹¹⁵ KRIEGEL Annie et BECKER Jean-Jacques, 1914, la guerre et le mouvement ouvrier français, Paris, A. Colin, 1964, p. 59

MOULIN Lisette, Les entrées en guerre à Lyon : 1914-1939 : opinions publiques et représentations, Lyon, Mémoire de maîtrise, 2004, p.65.

¹¹⁷ MOULIN Lisette, Les entrées en guerre à Lyon, Op. Cit., p.53.

prit fin avec la remise par l'Autriche à la Serbie d'un ultimatum le 23 juillet¹¹⁸. Alors, et alors seulement, l'opinion publique commença réellement à ressentir en France de l'inquiétude¹¹⁹. La période s'étalant du 5 au 22 Juillet pourrait se résumer ainsi :

« l'attentat de Sarajevo n'a pas troublé profondément l'opinion, qui n'a point saisi d'abord les conséquences possibles. Mais lorsque le gouvernement de Vienne, ayant terminé son enquête, lança brusquement l'ultimatum à la Serbie, un sentiment général d'inquiétude passa sur la ville ». 120

Dès lors l'inquiétude ne fit plus que grandir dans les esprits, à un point tel que le 27 Juillet le conseil municipal en vint à voter à l'unanimité une proposition adressée au président du conseil où il exprimait son attachement à la paix qu'il craignait de voir disparaître du fait du « conflit actuel qui menace de s'étendre à l'Europe »¹²¹. Le préfet confirme cet état d'esprit en écrivant que « L'opinion publique suit avec anxiété les événements. La foule avide de nouvelles, stationne dans les salle de dépêches des grands quotidiens et s'arrache les journaux dès leur mise en vente»¹²². La situation ne s'arrange pas le 29 juillet avec la manifestation des syndicalistes révolutionnaires et la persistance de l'angoisse de la population qui amène le maire à rédiger son « Avis à la population », évoquant « l'émotion facile à comprendre » de la « population lyonnaise »¹²³ et le *Salut public* de s'étonner le 31 du fait que la hausse des remboursements ne « dépassait hier que 20% » étant donné « l'émotion publique ». Paradoxalement, parallèlement à une ampleur sans cesse croissante de son angoisse, il semble que la population lyonnaise se soit entêtée, jusqu'au dernier moment, à nier la réalité et à refuser le caractère plausible, voir l'imminence de la guerre. Emile Deléage témoigne : « On m'avait bercé, j'allais écrire berné, toute ma vie, avec l'impossibilité morale des guerres»¹²⁴. Un autre lyonnais d'écrire que « L'avenir paraissait donc assuré, car depuis longtemps on s'était persuadé qu'un conflit européen, dans lequel la France serait impliqué, n'était plus possible. »125. Du fait de cet état d'impréparation psychologique, la crise constitue une véritable surprise 126 pour la population lyonnaise qui se refuse à envisager le pire. En découle un contraste frappant entre l'évocation de la guerre et le déni de la possibilité de la voir survenir. La dépêche de Lyon présente certes la mobilisation comme possible, mais déclare à ses lecteurs qu'ils peuvent

¹¹⁸ Kriegel Annie et Becker Jean-Jacques, 1914, la guerre et le mouvement ouvrier français, Op. Cit., p.59.

BECKER Jean-Jacques et Krumeich Gerd, *La Grande Guerre une histoire franco-allemande*, Paris, Tallandier, 2008, p.70.

¹²⁰ DUTACQ François, *La ville de Lyon et la guerre : étude sur la politique économique d'une grande municipalité*, Paris, Presses universitaires de France, 1924, p.24.

¹²¹ MOULIN Lisette, Les entrées en guerre à Lyon, Op. cit., p.63.

¹²² Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 28 Juillet.

¹²³ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Actes administratifs, 9 Août 1914. La déclaration date du 29 Juillet.

¹²⁴ DELEAGE Émile, « Lyon en août 1914 : impressions d'un pharmacien aide-major », in : Lyon pharmaceutique, n°86-87-88, Lyon, 1914, p.11.

¹²⁵ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.1.

¹²⁶ BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points », n° 112, 1990, p.24.

« envisager l'avenir avec confiance. [Le journaliste] croit fermement qu'une aussi redoutable éventualité que la guerre ne se produira pas »¹²⁷. Le 29 Juillet le journal qualifie l'hypothèse d'une guerre de « bruits grossis ou erronés qui prennent leur source dans l'imagination populaire surexcitée » et affirme que « d'autres crises aussi redoutables que celle d'aujourd'hui se sont résolues pacifiquement »¹²⁸. L'évocation de la raison cimente paradoxalement ce refus d'accepter le potentiel réel de la guerre :

«Nous voulons croire, pour l'honneur de l'humanité et de la civilisation que le crime ne sera pas commis [...] Ce n'est pas une opinion [...] c'est un sentiment mais jusqu'au dernier instant - et nous n'en sommes pas là j'espérerai et contre toute raison même, j'espérerai encore. C'est peut être la grandeur, l'immensité du péril qui sera un élément de sauvegarde des peuples à l'heure décisive »¹²⁹.

Cet entêtement devait perdurer jusqu'au dernier instant comme le prouve ce titre du *Progrès* du 1^{er} Août : « La mobilisation allemande apparaît imminente toutefois les négociations continuent ». Comment devait réagir la population le jour de l'annonce de la mobilisation, ne pouvant plus feindre de ne pas comprendre l'horreur de la réalité ?

L'image qui ressort de la France au travers de l'analyse des rapports préfectoraux, le 1 er Août est assez homogène. Ils soulignent le bon état d'esprit de la population et des mobilisés. 130 Herriot témoigne à Lyon du comportement « admirable » de la foule « durant toute la crise elle ne manifeste aucune émotion violente [...] des jeunes passent en chantant la Marseillaise » 131. Qu'entendre par « aucune émotion violente » et « bon état d'esprit » ? Jean Jacques Becker soulignant que l'accueil de la nouvelle par les citadins avait été plus enthousiaste que celui des campagnards décrit la réaction moyenne comme « un juste milieu entre consternation et enthousiasme » 132. Le préfet Rault corrobore ce tableau déclarant que « L'ordre de mobilisation a été accueilli, par la population toute entière avec le plus grand calme, une certaine gravité, et une résolution très ferme. En ville, la soirée fut tranquille. » 133 De la consternation, la population passa rapidement à la résignation et parfois même à l'enthousiasme 134 comme en attestent les chants évoqués par Herriot. La guerre n'est ni attendue ni souhaitée, mais une fois sa venue effective, la conviction de la nécessité de la défense de la patrie face à l'agression fit l'unanimité

¹²⁷ La dépêche de Lyon, 28 Juillet 1914.

MOULIN Lisette, Les entrées en guerre à Lyon : 1914-1939 : opinions publiques et représentations, Lyon, Mémoire de maîtrise, 2004, p.59.

¹²⁹ *Le Progrès*, 27 Juillet 1914.

BECKER Jean-Jacques, 1914: comment les Français sont entrés dans la guerre: contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p.316.
 HERRIOT Edouard, Jadis., D'une guerre à l'autre: 1914-1936, Paris, Flammarion, 1952, p.6.

¹³² BECKER Jean-Jacques, 1914: comment les Français sont entrés dans la guerre, Op. Cit., p.309.

Archives départementales, 4 M 234 Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 1 et Août 1914.

¹³⁴ BECKER Jean-Jacques, *La Première Guerre mondiale*, Paris, Belin, 2003, p.54.

dans la population¹³⁵. C'est ce sentiment d'unanimité qui est exprimé dans un télégramme envoyé par Edouard Herriot au nom du conseil municipal au Président du conseil, suite à une réunion privée du conseil municipal ayant eu lieu le 1er Août, et dont voici le texte :

« La population lyonnaise, à la fois pacifique et résolue, profondément unie dans son commun amour de la patrie et de la liberté, donne au Gouvernement l'assurance qu'il peut compter, en toute circonstance, sur son sang-froid et sur son dévouement »¹³⁶.

Cette union trouve son origine dans l'agression allemande, « La grande majorité des Français n'a jamais songé à une guerre de revanche ou de conquête mais l'unanimité est patriote et prête à tous les sacrifices pour défendre le sol national » comme l'explique le Lyon républicain du 2 Août. L'enthousiasme qui n'était le 1er Août le fait que de quelques-uns devint général dès le lendemain et dans les jours qui suivirent. Louis Ludin alors encore un enfant se souvient, alors qu'il se trouvait sur une place publique quai Pierre Scize :

« un violent vent d'ouest envoie jusqu'à nous l'écho des cloches de la basilique de Fourvière. Dans la rue, une foule de gens s'agite en hurlant : c'est la guerre !, c'est la guerre !!... [...] Une vague de patriotisme spontané s'élève comme un furieux cyclone. Il faut reconquérir notre Alsace-Lorraine... »¹³⁷.

Le Progrès de corroborer ses dires :

« Lyon a présenté hier un visage que nos concitoyens ne lui avaient jamais vu. On peut dire que les quatre cinquièmes de la population est dans la rue. Aussi bien dans la banlieue éloignée que faubourgs immédiats. règne animation extraordinaire. »138. Mais aussi:

« Lyon est en proie à un enthousiasme patriotique dont on n'a pas vu l'équivalent depuis longtemps. »139

Herriot parle de chants jusqu'à 4h30¹⁴⁰, mais aussi de « l'enthousiasme admirable » et de « l'union parfaite »¹⁴¹ de ses concitoyens. Le préfet évoque quand lui « quelques manifestations patriotiques »¹⁴². Des scènes surréalistes se sont produites impossibles à imaginer quelques jours auparavant :

« vu le départ du 6ème Colonial. Sur tout le parcours, une foule énorme. Les hommes et les officiers couverts de fleurs. L'on en a mis jusqu'aux oreilles des chevaux. Enthousiasme unanime du public et des soldats. Applaudissements frénétiques, cris "A

¹³⁵ BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, Nouvelle histoire de la France contemporaine, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points », n° 112, 1990, p.24.

⁶ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Actes administratifs, 9 Août 1914.

¹³⁷ LUDIN Louis, C'était le 2 août 1914, Lyon, L. Ludin, 2000, pp.1-2. 138 Le Progrès, 3 Août 1914.

¹³⁹ Le Progrès, 4 Août 1914.

¹⁴⁰ Herriot Edouard, *Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p.6.

Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Actes administratifs, 9 Août 1914. L'avis cité date du 3 Août.

¹⁴² Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 3 Août 1914.

berlin! A berlin!". J'ai pour voisins d'ex-féroces antimilitaristes qui, hier encore, considéraient comme un genre de ne pas saluer le drapeau. [...] je les ai vus avec une joie sans mélange se découvrir d'un geste large devant les oriflammes supplémentaires accrochés par les cuistots aux parois de leurs voitures de ravitaillement. »¹⁴³.

Il ne s'agit pas là d'une exception lyonnaise, comme en témoigne la courbe de morale établie par le Préfet de l'Yonne qui décrit une hausse durant la première dizaine du mois, qu'il qualifie d' « enthousiaste »¹⁴⁴ mais on ne rencontra ce genre de manifestations que dans quelques rares centres urbains d'importance. La population a ainsi beaucoup mieux accueilli le départ des mobilisés que l'annonce de la mobilisation¹⁴⁵. Cet enthousiasme est dû pour une part à l'annonce de l'entrée en guerre de l'Angleterre aux côtés de la France¹⁴⁶:

« La nouvelle de la déclaration de guerre de l'Angleterre à l'Allemagne a produit un grand enthousiasme. Une manifestation de sympathie s'est produite devant le consulat d'Angleterre. Le consul a été acclamé et porté en triomphe dans la rue de la république. »¹⁴⁷.

Enthousiasme qui fut encore accentué par la nouvelle de la prise de Mulhouse, qui constitue le véritable point d'orgue de l'optimisme qui régna durant la première dizaine du mois d'Août. Le préfet du Rhône rapporte ainsi que « L'entrée des troupes françaises en Alsace-Lorraine a causé, dans la population lyonnaise le plus vif enthousiasme »¹⁴⁸. La description du *Progrès*, plus détaillée, laisse imaginer l'ampleur de l'émotion qui parcourut la ville de lyon :

« Soudain, à six heures et demie de l'après-midi, fut affichée la nouvelle d'un combat violent à Altkirch et de la victoire des Français. Cette nouvelle se répandit en ville comme une traînée de poudre [...] Cette dépêche en appelait une autre et c'est au milieu d'un enthousiasme délirant qu'on accueillit la nouvelle de l'entrée des Français dans la ville de Mulhouse. Des bravos prolongés éclatèrent de la place Bellecour à la rue de la République. Dans les quartiers éloignés où la nouvelle n'a pas tardé à être connue, c'était la même animation, la même joie. »¹⁴⁹.

Cette version est corroborée par l'*Express de Lyon* qui parle également d'un « enthousiasme délirant »¹⁵⁰. Si cet état d'esprit ne saurait être quotidien, à partir d'une certaine date « le public

36

 $^{^{143}}$ Deleage Émile, « Lyon en août 1914 : impressions d'un pharmacien aide-major », in : Lyon pharmaceutique, n°86-87-88, Lyon, 1914, p.3.

 ¹⁴⁴ BECKER Jean-Jacques, 1914: comment les Français sont entrés dans la guerre: contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p.515.
 ¹⁴⁵ BECKER Jean-Jacques, 1914: comment les Français sont entrés dans la guerre, Op. Cit., pp. 323-24.

¹⁴⁶ Becker Jean-Jacques, *Ibidem*.

¹⁴⁷ Archives départementales, 4 M 234 Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 5 Août 1914.

¹⁴⁸ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 9 Août 1914.

¹⁴⁹ Le Progrès, 9 Août 1914.

¹⁵⁰ L'Express de Lyon, 9 Août 1914.

applaudit sans émotions ni désordre »¹⁵¹ le passage des troupes, car « La population habituée à voir sans cesse des arrivées et des départs de troupes ne se livre plus, sur leur passage, à aucune manifestation. »¹⁵², bien que le 16 Emile Deléage déclare que « Sur tout le parcours, des fenêtres s'ouvrent où des couples, dont certains se sont relevés en liquettes pour nous acclamer battent des mains. Cris, vivats, applaudissements. »¹⁵³, la confiance, elle, perdure au-delà du 9 Août. Le 11 Août, Herriot évoque ainsi « l'optimisme de la population »¹⁵⁴, le préfet parle quand à lui, le 15 Août, de « patience et de confiance »¹⁵⁵. Le 18 Août le Maire de Lyon déclare que « Les télégrammes communiqués par la préfecture entretiennent l'optimisme. »¹⁵⁶ et explique encore le 20 Août que :

La « foule lyonnaise continue tous les soirs à venir chercher sous mes fenêtres les nouvelles qui me sont communiquées [...] Elle est admirablement docile : 2 milles personnes se rassemblent, je leur résume mes informations, elles se dispersent en quelques instants »¹⁵⁷.

L'enthousiasme continue à poindre régulièrement et s'exprime au travers de manifestations patriotiques spontanées de façon ponctuelle, comme lors du vendredi ayant précédé la prise de Mulhouse où « une foule immense » s'était rassemblée devant le consulat de Belgique pour acclamer et saluer les armes et couleurs belges¹⁵⁸, ou le 20 Août encore, lorsque :

« Les engagés volontaires dont la plupart rejoignent demain leur corps ont tenté d'organiser sans autorisation, un cortège dans les principales rues de Lyon. Près de 2000 personnes s'étaient rendues à un appel improvisé. »¹⁵⁹.

Lyon comme le reste du pays vit le moral de l'opinion publique se maintenir jusqu'au 20 Août à un niveau très élevé, rien n'entamant semble-t-il la confiance de la population. Du fait de sa taille imposante, et de la forte concentration de troupes de passage en vue d'être envoyées en direction du Nord du pays, les manifestations d'ardeur patriotique ainsi que leur nombre y ont été plus élevées que la moyenne nationale.

Tout bascule cependant le 21 Août, lorsqu'arrive le communiqué indiquant une « situation inchangée de la Somme aux Vosges »¹⁶⁰, c'est alors que Lyon « connaît une première journée d'angoisse et d'attente. »¹⁶¹, l'opinion publique constatant avec surprise l'ignorance dans

¹⁵¹ HERRIOT Edouard, Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936, Paris, Flammarion, 1952, p.11. Le 15 Août.

¹⁵² Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 15 Août 1914.

¹⁵³ DELEAGE Émile, « Lyon en août 1914 : impressions d'un pharmacien aide-major », in : *Lyon pharmaceutique*, n°86-87-88, Lyon, 1914, p.16.

¹⁵⁴ HERRIOT Edouard, *Jadis, Op. Cit.*, p.10.

¹⁵⁵ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 15 Août 1914.

¹⁵⁶ HERRIOT Edouard, *Jadis, Op. Cit.*, p.13.

¹⁵⁷ HERRIOT Edouard, *Jadis*, *Op. Cit.*, p.14.

¹⁵⁸ Le Progrès, 9 Août, 1914.

¹⁵⁹ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 20 Août 1914.

¹⁶⁰ Bulletin des communes, 21 Août 1914.

¹⁶¹ HERRIOT Edouard, Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936, Paris, Flammarion, 1952, p.15.

laquelle elle avait été tenue par le caractère succinct des dépêches officielles. La population conserve malgré tout un « calme [...] absolu » 162 , bien que désormais sa confiance en la victoire ne le soit plus. Cette situation transitoire est décrite dans toute sa tension par Le Progrès:

« La journée d'hier a été extraordinairement animée. Dans le centre, la circulation fut intense. La foule reste telle qu'à l'ordinaire très calme. Quand on passe dans les rues, on ne croirait vraiment pas que nous sommes en guerre depuis trois semaines... n'était que dans chaque groupe, la guerre est l'objet de toutes les conversations et aussi que sous les physionomies qui paraissent calme à force d'énergie on devine l'angoisse des mères des femmes des sœurs de ceux qui sont à la frontière »¹⁶³.

Le véritable tournant s'opèra le 24 Août quand :

« sur la foi d'une dépêche de l'agence Havas relatant [...] la défaillance d'une division d'infanterie du 15e corps d'armée, une émotion injustifiée s'est emparée du public et les bruits les plus graves ont circulé [...] En vérité, rien ne permet à l'heure présente, un pessimisme tel que celui dont Lyon, maladroitement informé, a donné hier l'exemple. »¹⁶⁴ « il y a eu quelque effervescence devant le Nouvelliste »¹⁶⁵.

Désormais les illusions de victoire rapide étaient brisées et l'enthousiasme soulevé par la prise de Mulhouse oublié. Le doute qui s'était installé le 21 Août avait cédé la place à une franche inquiétude. On constate une « profonde dépression morale des français » à la veille de la bataille de la Marne¹⁶⁶, ce qui se confirme à Lyon. Désormais l'opinion publique devait évoluer comme « une girouette au vent»¹⁶⁷ jusqu'à la victoire de la Marne. On trouve trace de ce fléchissement moral dans toutes les sources. A la lecture du télégramme, du 25 Août, annonçant la défaite subie le 24 Août, « La foule n'est plus nerveuse comme la veille mais triste »¹⁶⁸, *Le Progrès* juge utile de rédiger un article ayant pour titre « Optimistes et pessimistes »¹⁶⁹, Herriot parle de « ces braves gens que j'ai vus si enthousiastes et que je sens aujourd'hui, si troublés. »¹⁷⁰. Le 27 Août le préfet décrit même une « population lyonnaise qui commence à craindre d'être menacée d'un siège »¹⁷¹. Malgré tout le préfet Rault et Herriot évoquent toujours le « calme »¹⁷² de la

¹⁶² Herriot Edouard, *Ibidem*, 23 Août 1914.

¹⁶³ Le Progrès, 24 Août 1914.

¹⁶⁴ *Le Progrès*, 25 Août 1914.

¹⁶⁵ HERRIOT Edouard, *Jadis.*, *Op. Cit.*, p.16.

¹⁶⁶ MOULIN Lisette, Les entrées en guerre à Lyon : 1914-1939 : opinions publiques et représentations, Lyon, Mémoire de maîtrise, 2004, p.130.

¹⁶⁷ BECKER Jean-Jacques, 1914: comment les Français sont entrés dans la guerre: contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p.558.
¹⁶⁸ HERRIOT Edouard, Jadis., Op. Cit., p.17.

¹⁶⁹ Le Progrès, 26 Août.

¹⁷⁰ HERRIOT Edouard, *Jadis.*, *Op. Cit.*, p.17. Le 26 Août 1914.

¹⁷¹ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 27 Août 1914.

HERRIOT Edouard, *Jadis.*, *Op. Cit.*, pp.20-21. Le 30 Août et le 3 Septembre.

Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 27 et 31 Août 1914.

population, même s'il ne fait que cacher son « agitation »¹⁷³ car elle commence à « fâcheusement s'impressionner »¹⁷⁴. En cette fin de Mois d'Août et au commencement du mois de Septembre « Une immense angoisse qui pesait sur la ville rendait la chaleur plus accablante. La ruée formidable des Allemands vers Paris inquiétait la robuste confiance des premiers jours. »175. La foule reste « calme comme à l'ordinaire »176, mais aussi sujette à une « vive angoisse »177, avant d'être rassurée par le « Miracle de la Marne ». L'opinion publique ne l'accueille pas avec une explosion de joie 178, comme elle l'avait fait à l'occasion de la prise de Mulhouse, mais « La victoire de la Marne agit sur le pays comme, jadis, la victoire de Rocroi. On travaille avec moins d'angoisse »179. Contrairement à la majeure partie du reste des Français chez qui la nouvelle de la « victoire » ne provoqua que soulagement¹⁸⁰, elle entraîna à Lyon un « frémissement d'enthousiasme »¹⁸¹ et le 14 Août « la rue de la République était pleine d'une foule confiante et presque joyeuse. [...] Toute la journée, l'animation a été très grande en ville.» 182. Les rapports préfectoraux disparaissent à la mi-septembre, à force de ne faire que souligner le maintien constant du calme de l'opinion publique. Les références à cette dernière disparaissent également des manuscrits d'Herriot. Tout semble concorder pour indiquer qu'une étape décisive fut franchie après la victoire de la Marne. Dès lors, l'opinion publique ne devait plus présenter, et ce jusqu'à la fin de l'année 1914, le moindre mouvement d'opinion extrême, mais demeurer dans un calme constant, celui d'une population dans l'attente de nouvelles décisives. S'il est exagéré de déclarer que « La Marne fut la première étape de la prise de conscience du caractère long de la guerre 183, il est certain qu'à Lyon, elle donna l'occasion à la population d'exprimer une dernière fois durant l'année 1914 son enthousiasme patriotique avant de s'installer définitivement dans le morne quotidien de la guerre et son absence de changement décisif de la situation militaire.

Durant les mois de Juillet et d'Août les journaux et les communiqués militaires furent quasiment les seules sources d'information de l'opinion publique. C'étaient eux qui fournissaient « Les nouvelles dont la population est si avide » 184 et qui contribuèrent à la façonner. Il convient donc d'analyser le contrôle et l'encadrement qui étaient exercés sur eux

¹⁷³ Herriot Edouard, *Jadis., Op. Cit.*, p.21.

Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 31 Août 1914.

¹⁷⁵ Ehrhard Auguste, Ville de Lyon : les œuvres de l'Hôtel de ville pendant la guerre, Lyon, Rey, 1916, 198 p.14.

¹⁷⁶ Le Progrès, 7 Septembre 1914.

¹⁷⁷ HERRIOT Edouard, Jadis., Op. Cit., p.26. Le 10 Septembre 1914.

¹⁷⁸ BECKER Jean-Jacques, Op. Cit., p.564.

HERRIOT Edouard, *Jadis.*, *Op. Cit.*, p.26. Le 11 Septembre 1914.

¹⁸⁰ BECKER Jean-Jacques, *Ibidem*

¹⁸¹ HERRIOT Edouard, *Jadis.*, *Op. Cit.*, pp.27-28. Le 12 Septembre 1914.

¹⁸² HERRIOT Edouard, *Jadis.*, *Op. Cit.*, p.28.

 ¹⁸³ BECKER Jean-Jacques, 1914: comment les Français sont entrés dans la guerre: contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p.570.
 ¹⁸⁴ HERRIOT Edouard, Jadis., D'une guerre à l'autre: 1914-1936, Paris, Flammarion, 1952, p.28. Le 10 Septembre.

par les autorités publiques, autrement dit de voir en quoi consistait et ce qui motivait l'exercice de la censure à Lyon en 1914.

L'exercice de la censure à Lyon

La première question à se poser est : qu'est ce qui motive la censure ? Winter Jay Murray explique clairement ce que vise à éviter la censure et ce que permet son institution :

« Confusion or lies could lead to insecurity or panic, thus propaganda and news-reporting contributed directly to well-being by giving people the sense that they knew what was going on. »¹⁸⁵

Les « lies » dont parle Murray, et qui tirent leur origine du fait que « Toute société confronté à une crise profonde tombe en proie à des rumeurs et des faux bruits »¹⁸⁶, la population lyonnaise en a fréquemment fait l'expérience et les frais. *Le Progrès* décrit remarquablement leur nature et leur mode de diffusion :

« Nous parlons plus haut de racontars commentés par la foule, et quels racontars ! Des nouvelles provenant d'on ne sait où, ne tablant absolument sur rien, grossies au fur et à mesure qu'elles passaient d'un groupe à l'autre, volent du centre à la périphérie et reviennent de la périphérie au centre amplifiées encore. Le public, ou du moins une partie du public les adopte et les défend comme faits accomplis. »¹⁸⁷

Ces rumeurs pouvaient également être orchestrées et sciemment déclenchées. C'est ainsi qu'un individu :

« avait imaginé de faire imprimer et de vendre sur la voie publique par des camelots, une feuille portant comme titre en caractères énormes : "La Guerre, Déclaration" C'était mardi. Le public déjà affolé par une nouvelle inexacte donnée le matin par un des confrères lyonnais se précipita sur les vendeurs qui furent bientôt littéralement dépouillés de leur stock, bien que le prix de la feuille fut de deux sous. Ceci avait occasionné rue de la République de véritables rassemblements autour des camelots »¹⁸⁸.

La censure visait à garantir et conserver le calme des populations de l'arrière. Pour se faire, comme l'explique Murray, il s'agit de leur donner l'impression qu'elles sont tenues au courant des événements alors qu'en réalité ne leur est présentée qu'une part restreinte des faits, souvent déformés. Lors de son passage à Lyon, le ministre de la guerre Messimy s'était vu interrogé par Herriot sur la sévérité de la Censure. A la question de savoir pourquoi n'était pas publié

¹⁸⁵ ROBERT Jean-Louis et Winter Jay Murray, *Capital cities at war Paris, London, Berlin, 1914-1919*, New York, Cambridge University Press, 1999, p.18.

¹⁸⁶ HORNE JOHN, « « Propagande » et « vérité » dans la grande guerre », in : PROCHASSON Christophe et RASMUSSEN Anne (dirs.), *Vrai et faux dans la Grande guerre*, Paris, Éditions la Découverte, 2004, p.87.
¹⁸⁷ Le Progrès, 3 Août 1914.

¹⁸⁸ *Le Progrès*, 3 Août 1914.

régulièrement le communiqué allemand, Messimy avait répondu qu' « on aurait tort je crois ; le public a besoin moins de science que de foi »¹⁸⁹.

Cependant, cette mission de préservation du moral de la nation n'était pas celle initialement dévolue à la censure. Cette dernière avait été conçue dans un premier temps pour répondre à des exigences militaires et non politiques, elle en vint à s'exercer dans les deux domaines par nécessité avec la prolongation du conflit¹⁹⁰. Ce qu'il faut également comprendre, c'est que la censure ne s'exerce pas sur les seules informations, mais aussi sur leurs modes de diffusion.

Au commencement de la guerre, « ça et là des groupes se forment où l'on échange des nouvelles, ou des racontars. Dans le centre, et notamment aux abords du Progrès, la foule est tellement dense qu'on ne peut la traverser. »¹⁹¹. Le préfet écrivait le 27 Août que « des centaines de curieux se massent de 3 à 10 heures du soir dans la rue de la République [...] Ces attroupements gênent la circulation et depuis quelques jours, nous avons remarqué parmi la foule, des colloques et des discussions. A l'annonce d'une mauvaise nouvelle, cette agglomération de foule pourrait se transformer en une manifestation. »¹⁹². Il fut décidé en réaction que :

« Considérant que les dépêches relatives à la guerre affichées par les journaux et par certains établissements occasionnent des attroupements considérables, gênant et entravant même complètement la circulation sur la voie publique. Considérant, ainsi que l'ont prouvé des faits récents, que certains télégrammes ont été affichés sans que les nouvelles qu'ils annonçaient aient été suffisamment contrôlées et qu'il en est résulté dans le public une émotion de nature à troubler l'ordre qui doit plus que jamais être strictement respecté.

 $[\dots]$ Interdiction d'afficher toute dépêche relative à la guerre où que ce soit $[\dots]$ Les télégrammes officiels seront seuls affichés aux lieux et places indiqués par l'administration préfectorale. »¹⁹³

Etait également interdit et ce dès le 4 Août « l'affichage de tout télégramme donnant des nouvelles de guerre émanant de sources privées » 194. La puissance publique décrétait donc ce qu'il était possible de lire ou non collectivement. Sur quoi reposait son droit à réglementer la diffusion et l'affichage de l'information ?

La censure reposait sur un décret du 2 Août 1914 qui mettait en application la législation de l'état de siège donnant le droit à l'autorité militaire d'« interdire les publications et réunions jugées de nature à exciter ou entretenir le désordre ». En outre, une loi réprimant « les

¹⁸⁹ Journal de guerre d'Édouard Herriot, 28 Novembre 1914.

¹⁹⁰ BECKER Jean-Jacques, Les Français dans la Grande guerre, Paris, R. Laffont, 1980, p.48.

¹⁹¹ Le Progrès, 3 Août 1914.

¹⁹² Archives départementales, 4 M 234, rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 27 Août 1914.

¹⁹³ Archives départementales, 1 M 151, lettre du Général Meunier Gouverneur militaire de Lyon Commandant la XIVème Région au Préfet Rault, 27 Août 1914.

¹⁹⁴ Archives départementales, 4 M 234, rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 4 Août 1914.

indiscrétions en temps de guerre » prévoyait des peines de prison et de lourdes amendes en cas de publication d'informations ou de renseignements autres que ceux communiqués par le gouvernement. C'est-à-dire, « toute information ou article concernant les opérations militaires ou diplomatiques de nature à favoriser l'ennemi ou exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée et des populations.» 195. C'est dans le but de remplir sa mission de contrôle de l'information que, dès le 7 Août à Lyon, le Général Meunier fit demander à ce que soient déposé chaque jour au siège de l'Autorité militaire un exemplaire de chaque journal français publié à Lyon¹⁹⁶. Le 19 Septembre, une circulaire de Millerand, le ministre de la guerre, aux commandants de région étendit la censure aux « articles de fond attaquant violemment le gouvernement ou le chef de l'armée » et demandait « de ne pas permettre en ce moment d'articles tendant à l'arrêt ou la suppression des hostilités ». 197 Avant cette date, la législation ne prévoyait cependant pas de contrôle avant publication, seulement des conseils de guerre. 198 Tout changea avec cette circulaire qui instaura des commissions de contrôle de la presse dans chacune des 21 régions militaires et des commissions locales dans chacune des subdivisions administratives et place d'arme militaire. Désormais, la censure s'exerçait préalablement à la publication.¹⁹⁹ Le bureau de la presse créé le 20 Août 1914 était basé à Paris et relevait du service presse du ministère de la Guerre. Il élaborait les consignes générales et particulières de censure en application de décisions politiques émanant du gouvernement dont les commissions étaient les relais. Les commissions, uniquement composées de militaires sous la responsabilité du commandant de région, se virent dessaisies de la censure politique par une circulaire en date du 23 Septembre de Messimy qui la confiait aux préfets à qui revenait la responsabilité d'organiser leurs propres commissions de censure. 200 C'est ainsi qu'à Lyon, le préfet Rault confia la présidence de la commission de censure au Doyen de la faculté de Droit, M. Josserand, ainsi qu'à deux de ses collègues, leur délégant directement les pouvoirs qu'il avait reçu du gouvernement et leur recommandant de :

« laisser à la Presse la plus grande liberté possible, de n'arrêter ou de ne toucher que les articles qui tendraient à compromettre ou à porter atteinte à la Défense Nationale par la critique des mesures pour l'assurer, ainsi que ceux qui attaqueraient des membres du

¹⁹⁵ BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques et GUIRAL Pierre, Histoire générale de la presse française, Tome 3 1871-1940, Paris, Presses universitaires de France, 1972, p.32.

¹⁹⁶ Archives départementales, 1 M 151, Lettre du Général meunier au préfet Rault, 6 Août 1914.

¹⁹⁷ BECKER Jean-Jacques, Les Français dans la Grande guerre, Paris, R. Laffont, 1980, p.53.

¹⁹⁸ BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, Nouvelle histoire de la France contemporaine, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points », n° 112, 1990, p.60.

¹⁹⁹ FORÇADE OLIVIER, « Dans l'oeil de la censure : voir ou ne pas voir la guerre », in : PROCHASSON Christophe et RASMUSSEN Anne (dirs.), *Vrai et faux dans la Grande guerre*, Paris, Éditions la Découverte, 2004, p.42.

200 Archives départementales, 1 M 151, Circulaire du ministre de la guerre aux Commandants de Région, 23

septembre 1914.

Gouvernement et ses agents au point de les discréditer devant l'opinion publique et leur enlever ainsi une part de l'autorité nécessaire à leur fonction. »²⁰¹

Un bon exemple de l'exercice de la censure à Lyon est probablement le cas des listes de lyonnais tués et blessés. En effet, le chiffre des pertes était secret d'état²⁰². De ce fait, aucune communication sur le nombre des morts ou des disparus ne fut effectuée avant la fin de la guerre²⁰³. Les autorités justifiaient leur politique « puisque toutes les mesures ont été prises pour que les familles intéressées soient prévenues » et interdisaient la publication de ces listes dans les journaux du département²⁰⁴. Elles firent de même pour ceux qui prirent l'initiative de les vendre à l'unité : « hier j'ai fait interdire la vente des listes [...] qui s'effectuait sur la voie publique parce que ces listes étaient criées par les vendeurs et énoncées comme étant des listes officielles »²⁰⁵.Le motif invoqué : « Ces listes vendues même comme non officielles me paraissent de nature à donner lieu à des incidents regrettables »²⁰⁶.

Pourtant, si l'exercice de la censure est effectif, il ne se fait pas sans heurts. Entre autorités chargées de la censure tout d'abord. En dépit des séparations strictes dans les domaines de compétences attribués aux commissions de censure civiles et militaires, leur collaboration ne va pas de soi et pose régulièrement problème. Une importante correspondance conservée aux archives départementales en atteste, dont voici l'un des extraits les plus évocateurs :

« Je crois devoir, en tant que président de la commission de censure politique du département du Rhône, vous signaler une difficulté que soulève la coexistence de cette commission avec la commission de censure militaire. On aurait pu croire que ces deux institutions fonctionneraient en parallèlement et dans des domaines différents, or, il est arrivé que des articles ou entrefilets n'intéressant en aucune façon la défense nationale et dépourvu de tout caractère militaire ont été coupés par la censure militaire après avoir été admis et visés par la censure civile »²⁰⁷.

Cependant, les incidents qui furent les plus vifs et les plus fréquents eurent lieu entre les autorités de censure et la presse. Les relations entre pouvoirs publiques et presse avaient portant débuté sous le signe de l'entente, du dialogue et de la négociation. En effet, le 27 Juillet, sur l'ordre du ministre de l'intérieur, le préfet Rault avait convoqué les directeurs des principaux quotidiens lyonnais les priant de ne pas publier de renseignements de toute sorte qui pourraient

²⁰¹ Archives départementales, 1 M 151, Lettre du préfet au Doyen de la faculté de Droit, 24 septembre 1914.

²⁰² BECKER Jean-Jacques et KRUMEICH Gerd, *La Grande Guerre une histoire franco-allemande*, Paris, Tallandier, 2008, p.47.

²⁰³ BECKER Jean-Jacques, Les Français dans la Grande guerre, Paris, R. Laffont, 1980, p.76.

²⁰⁴ Archives départementales, 4 M 234, Lettre du Général Meunier au préfet Rault, 30 Octobre 1914.

²⁰⁵ Archives départementales, 4 M 453, Lettre du secrétaire général pour la police au Général Goigoux Gouverneur de la place de Lyon Commandant supérieur de la défense, 21 Décembre 1914.

²⁰⁶ Archives départementales, 4 M 453, Lettre du Général Goigoux Gouverneur de la place de Lyon Commandant supérieur de la défense au Préfet, 24 Décembre 1914.

²⁰⁷ Archives départementales, 1 M 151, Lettre du doyen de la faculté de droit au Préfet Rault, 22 Octobre 1914.

porter sur l'administration, l'autorité militaire ou le service des chemins de fer et tous avaient « bien volontiers pris cet engagement » ²⁰⁸. A la lecture de l'impressionnante correspondance entre les responsables de la censure et ceux des journaux lyonnais, il apparaît néanmoins que les tensions existaient uniquement entre l'Autorité militaire et la presse. Elles furent les plus vives dans les jours qui suivirent la mobilisation, au point que Jean Jacques Becker cite l'exemple lyonnais comme étant l'un des cas les plus extrêmes de différent ayant eu lieu au début de la guerre²⁰⁹.

Le premier incident date du 5 Août, le Général Meunier envoyait alors au préfet une lettre pour lui expliquer que :

« le Général d'Amade vient de me manifester son étonnement d'avoir vu son arrivée annoncée à Lyon [...] comme Commandant de l'Armée des Alpes. [...] La neutralité de l'Italie ayant été proclamée, un renseignement de cette nature est susceptible de faire naître des susceptibilités dont la gravité ne vous échappera pas. »²¹⁰.

Le renseignement émanait du *Lyon Républicain* en date du 4 Août. Le lendemain, le Général d'Amade lui-même énumérait une longue liste d'infractions et menaçait les journaux cités de sanctions si leur attitude devait ne pas évoluer²¹¹. L'altercation la plus grave, celle à laquelle faisait référence Jean Jacques Becker eut lieu suite à la publication le 11 Août d'informations à caractère militaire pas *Le Progrès*. Le Général d'Amade rencontra alors le Préfet, lui intimant de suspendre la publication du *Progrès* en vertu des pouvoirs que lui conférait l'état de siège. Le préfet parvint cependant à le ramener à la raison e, lui exposant que :

« l'opinion publique comprendrait difficilement une pareille mesure de rigueur et qu'elle serait de nature à compromettre l'admirable unité morale qui anime toute la population lyonnaise. »²¹².

Malgré tout, dans une lettre le lendemain, d'Amade invitait le Général Meunier à « ordonner l'interdiction immédiate de la publication de ce journal pour une période dont il vous appartiendra de fixer la durée »²¹³. Le 13 Août le directeur du *Progrès* fut convoqué chez le général Meunier après l'avoir déjà été le 11 Août par le Préfet qui déclare que les « rapports continuent à être assez tendus entre la l'Autorité Militaire et la Presse lyonnaise»²¹⁴. Le directeur du *Progrès* se défend de toute faute arguant qu' « Il serait facile de trouver la même information présentée avec plus ou moins d'ampleur dans tous les journaux de Paris d'hier ce

²¹⁰ Archives départementales, 1 M 151, Lettre du Général Meunier au préfet du Rhône, 5 Août 1914.

²⁰⁸ Archives départementales, 4 M 234, Lettre du préfet du Rhône au ministre de l'intérieur, 27 Juillet 1914.

²⁰⁹ BECKER Jean-Jacques, Les Français dans la Grande guerre, Paris, R. Laffont, 1980, p.52.

²¹¹ Archives départementales, 1 M 151, Lettre du Général d'Amade au préfet du Rhône, 6 Août 1914.

²¹² Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet du Rhône au ministre de l'intérieur, 11 Août 1914.

Archives departementales, 4 M 234, Rapport du prefet du Knohe au finistre de l'interieur, 11 Août 1914.

²¹⁴ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet du Rhône au ministre de l'intérieur, 13 Août 1914.

qui établit d'une manière irréfutable que la censure n'avait pas cru devoir l'arrêter »²¹⁵. En conséquence les directeurs de journaux déclarent que « si l'un d'eux était frappé, tous se solidariseraient avec leur confrère et cesseraient simultanément leurs publications. »²¹⁶. L'escalade s'arrêta là et aucune sanction d'aucune sorte ne fut prise à l'encontre du *Progrès*. En dépit de litiges et d'affrontements répétés, aucun titre de presse ne fut plus menacé d'être suspendu à Lyon jusqu'à la fin de l'année 1914.

Cet incident, en illustrant l'écart existant entre la censure sévissant en province et celle de mise à Paris démontre les limites de la censure telle qu'elle était pratiquée à Lyon en 1914. Ainsi, si aucune nouvelle ne peut être affichée à moins qu'elle n'émane du gouvernement militaire ou du gouvernement civil, Herriot put-il librement dévoiler au restaurant des informations sensibles sans jamais être inquiété²¹⁷. En réalité, l'efficacité de la censure reposait avant tout sur « la collaboration et la participation de la société civile », sur l'auto-mobilisation collective d'agences, de groupes politiques et sociaux et d'organes de presses appliquant et s'appliquant eux même une censure non coercitive mais dont l'efficacité était variable²¹⁸. Ceci ne change rien aux incohérences parfois flagrantes de la censure lyonnaise. Ainsi, le directeur du *Lyon républicain* fait observer au préfet que « les reproches qui nous sont adressés visent la publication de renseignements qui précisément nous avaient été communiqués par l'Administration. »²¹⁹. Ou encore cette remarque du directeur du *Progrès* se plaignant qu'à chaque fois qu'une information intéressante est extraite d'un journal étranger et publiée, elle finit par être censurée.

« Or les journaux suisses, et notamment la Tribune de Genève [...] ont une vente importante à Lyon. Je n'arrive pas à me faire à l'idée qu'une nouvelle est dangereuse à lire dans Le Progrès et, au contraire, inoffensive dans un journal Suisse en vente à Lyon. »²²⁰.

La censure ; de façon générale, ne réussit à Lyon comme ailleurs, bien que les rapports entre la presse et l'Autorité militaire y aient été plus tendu que la moyenne, que médiocrement à renvoyer une image positive de l'action gouvernementale et ne parvint pas à lui attirer la sympathie de l'opinion publique. Elle fut cependant déterminante pour masquer les crises sociales et juguler l'expression de toute idée pacifiste et/ou défaitiste²²¹. Mais pourquoi la population lyonnaise accepta et prit-elle part à la censure ?

²¹⁵ Archives départementales, 1 M 151, Lettre du directeur du Progrès au préfet Rault, 13 Août 1914.

²¹⁶ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet du Rhône au ministre de l'intérieur, 13 Août 1914.

²¹⁷ Herriot Edouard, *Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p.74.

²¹⁸ HORNE JOHN, « « Propagande » et « vérité » dans la grande guerre », in : PROCHASSON Christophe et RASMUSSEN Anne (dirs.), *Vrai et faux dans la Grande guerre*, Paris, Éditions la Découverte, 2004, pp. 92.

²¹⁹ Archives départementales, 1 M 151, Lettre du directeur du Lyon républicain au préfet Rault, 7 Août 1914.

²²⁰ Archives départementales, 1 M 151, Lettre du directeur du *Progrès* au préfet Rault, 24 Novembre 1914.

²²¹ BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques et GUIRAL Pierre, *Histoire générale de la presse française*, Tome 3 1871-1940, Paris, Presses universitaires de France, 1972, p.416.

C'est avant tout l'unanimité patriotique qui permit la bonne acceptation de la censure²²². Il faut également prendre en compte le fait que la population avait une confiance presque aveugle dans la presse avant l'éclatement du conflit²²³ et que les quelques « indiscrétions » de la presse contribuèrent à rasséréner certains lecteurs qui auraient pu s'inquiéter d'un trop grand contrôle de l'information. En outre, la censure à caractère militaire était parfaitement acceptée dans son principe et son application, le souvenir de la guerre de 1870 durant laquelle les allemands avaient recueilli de précieuses informations publiées dans la presse restait vivace dans les esprits²²⁴. Enfin, il faut garder à l'esprit que les pages des journaux ne furent jamais vierges. Ces derniers, en présentant des « simulacres de nouvelles » maintinrent la population dans l'ignorance, mais suffisamment satisfaite, pour éviter qu'elle ne sombre dans l'angoisse²²⁵. Cependant, il serait illusoire de croire que la censure fut la seule modification découlant de la guerre qui affecta les journaux. La presse lyonnaise qui contribua la première au maintien de l'opinion publique dans de bonnes dispositions et fut le vecteur de diffusion et de constitution de la culture de guerre fut profondément affectée par la guerre.

La presse et la culture de guerre

La presse pouvait pourtant compter sur un incroyable facteur contribuant à accroitre ses ventes : La soif d'information du public. Cette dernière apparait comme un véritable décalque des espoirs, craintes et attentes de la population durant l'année 1914. Elle connut des piques d'intensité fin Juillet et au commencement du mois d'Août, ainsi que durant la bataille de la Marne et se maintint par la suite à un niveau inférieur bien que constant. En témoignent les propos du Général Meunier :

« Considérant que les dépêches relatives à la guerre affichées par les journaux et par certains établissements occasionnent des attroupements considérables, gênant et entravant même complètement certains établissement occasionnant des attroupements considérables, gênant et entravant même complètement à certains moments la circulation sur la voie publique. »²²⁶.

Ou encore les souvenirs d'Emile Deléage :

²²² Becker Jean-Jacques, La Première Guerre mondiale, Paris, Belin, 2003, p.178.

²²³ MOULIN Lisette, Les entrées en guerre à Lyon: 1914-1939: opinions publiques et représentations, Lyon, Mémoire de maîtrise, 2004, p.196.

²²⁴ BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points », n° 112, 1990, p.60.

²²⁵ *Ibidem*.

²²⁶ Archives départementales, 1 M 151, Lettre du Général Meunier au Préfet du Rhône, 27 Août 1914.

« Devant la Préfecture, l'Hôtel de Ville, le Progrès; une foule inouïe insensible à l'odeur, la bousculade et à la fatigue, attend debout des heures, en proie à une soif enragée de nouvelles de problématiques communiqués. »²²⁷.

Ainsi, si la curiosité du public était portée à son paroxysme, la source principale d'informations relatives à la guerre demeurait les communiqués officiels²²⁸ dont le caractère toujours succinct et la piètre qualité, Herriot évoque des « communiqués français vagues et embarrassés »²²⁹ « d'un laconisme et d'une ambigüité déplorables »²³⁰, n'empêchent pas une vive attente du public à leur encontre. Le maire de Lyon décrit ainsi la « Vive angoisse dans le public à cause de l'absence du communiqué de 15 heures. »²³¹. A charge pour les journaux de s'approprier et de reformuler les nouvelles contenues dans ces communiqués, les accompagnant d'entrefilets divers, brodant si nécessaire, puisqu'il leur était interdit d'envoyer des correspondants au front. Chaque journal s'efforçait ainsi de relater de façon originale des faits identiques, sans trahir le secret militaire pour ne pas reproduire les erreurs de 1870²³², mais tout en apportant une touche d'originalité et une certaine diversité dans le traitement de l'information issue des orientations idéologiques de chaque rédaction. Les journaux faisaient ainsi d'avantage œuvre de foi qu'ils ne rapportaient des faits. C'est pourquoi il est rare de trouver rapportée dans leur page une tendance de la population à sombrer dans le pessimisme, car ils s'efforçaient d'avantage à la combattre qu'à la rapporter²³³, comme Le Progrès dans son article « Optimistes et pessimistes »²³⁴. Les journaux sont un ersatz de l'opinion publique, inconscients de véhiculer et de reproduire des schémas de pensée qu'ils pensaient simplement rapporter voire analyser. Ceci explique les similitudes dans le traitement du comportement des français et des allemands, ce que l'on appela plus tard le bourrage de crâne, et qui reposaient principalement sur la glorification des qualités combattantes des premiers, opposée au faible moral, aux pertes élevées et la médiocrité de l'armement des seconds. 235 Pareilles affirmations, particulièrement fortes durant les premières semaines du conflit, furent démenties dans les faits par les revers français. Quid dès lors de la crédulité du lecteur ? Celui-ci comprit-il que le journal était le reflet de ses propres opinions d'avantage qu'une source d'information? Si jusqu'à la fin du mois d'août les

-

 $^{^{227}}$ Deleage Émile, « Lyon en août 1914 : impressions d'un pharmacien aide-major », in : Lyon pharmaceutique, n°86-87-88, Lyon, 1914, p.10.

²²⁸ BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques et GUIRAL Pierre, *Histoire générale de la presse française*, Tome 3 1871-1940, Paris, Presses universitaires de France, 1972, p.408.

²²⁹ HERRIOT Edouard, *Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p.16. Le 23 Août 1914.

²³⁰ HERRIOT Edouard, *Jadis.*, *Op. Cit.*, p.18. Le 29 Août 1914.

²³¹ HERRIOT Edouard, *Jadis.*, *Op. Cit.*, p.26. Le 10 Septembre 1914.

²³² BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points », n° 112, 1990, p.60.

BECKER Jean-Jacques, 1914: comment les Français sont entrés dans la guerre: contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p.523.

MOULIN Lisette, Les entrées en guerre à Lyon: 1914-1939: opinions publiques et représentations, Lyon, Mémoire de maîtrise, 2004, p.130.

²³⁵ BECKER Jean-Jacques, *Les Français dans la Grande guerre*, Paris, R. Laffont, 1980, p.41.

lecteurs n'ont aucune raison de ne pas croire ce que les journaux leur rapportent, par la suite il est clair que certains éprouvèrent de la défiance envers ces même journaux. Mais au final, ce qui permit à ces derniers de ne pas perdre toute crédibilité, ce fut le fait que les civils trouvaient de quoi se rassurer dans leurs pages.²³⁶

Pourtant, elles furent brièvement menacées de disparaître purement et simplement. En effet, des suites de la mobilisation, près de 50% des imprimeries se retrouvèrent à l'arrêt. D'un indice 100 indiquant le nombre d'établissement ouverts en Juillet, on passa à 52 en Août, 61 en Octobre et seulement 67 en Janvier 1915.²³⁷ La conséquence directe fut une réduction conséquente et immédiate de la pagination des titres de presse. Le Nouvelliste, La Dépêche de Lyon, Le Progrès, L'express de Lyon, le Lyon républicain qui tiraient à 6 pages à l'entrée en guerre les virent réduites à 4 le 2, 3 ou 5 Août quand ce n'était pas moins comme pour le Lyon républicain qui chuta à 2 pages le 1er et le 3ème jour d'Août. Le salut public quand à lui diminua directement sa pagination de 4 à 2 pages le 2 Août et s'y maintint jusqu'à la fin de l'année 1914. Ils finirent tous par réduire le nombre de leurs pages à 2 le 4, 5, ou 6 Août et ce jusqu'au mois de novembre où elles remontèrent à 4. Il s'agissait là des principaux quotidiens lyonnais, et donc de la source première d'information pour la population. Les titres de presse lyonnais furent donc amputés des 2/3 en termes de volume d'information sur une période de trois mois, bien que ce fût moins que la moyenne nationale qui s'établissait à 3 pages²³⁸, preuve en premier lieu du manque criant d'informations à relever²³⁹, mais aussi de l'impact qu'eut la mobilisation sur les effectifs des salles de rédaction. Une fois leurs bureaux déserts, certains patrons de presse choisirent ou furent contraints de cesser toute publication, frappés par les difficultés de transport et l'effondrement des recettes publicitaires²⁴⁰, la plupart pensait pouvoir la reprendre au bout de quelques semaines.²⁴¹

La cité lyonnaise avec 10 titres qui cessèrent d'être publiés, dont 8 durant les 10 premiers jours du mois d'août, subit comme le reste de la province « une véritable hécatombe ».²⁴² Dans le détail on recense la perte d'un titre d'extrême gauche, d'un de centre-droit, de 3 neutres ou indéterminés et surtout de 5 titres de presse de droite. Les rapports de force entre organes de presse politisés s'étaient donc considérablement détériorés pour les tenants de la droite. Si on trouve trace de 60 titres imprimés à Lyon de Juin 1913 à la fin de l'année 1914, seule la date de

²³⁶ BECKER Jean-Jacques, Les Français dans la Grande guerre, Op. Cit., p.45.

²³⁷ FONTAINE Arthur, *French industry during the war*, New Haven, Yale University press, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, 1926, p.175.

²³⁸ BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques et GUIRAL Pierre, *Histoire générale de la presse française*, Tome 3 1871-1940, Paris, Presses universitaires de France, 1972, p.408.

²³⁹ FOUILLET Bruno, *La presse et l'opinion publique à Lyon à l'époque de la Grande Guerre : 1914-1919*, Lyon, Mémoire de maîtrise, 1998, 107 p.

²⁴⁰ BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques et GUIRAL Pierre, *Histoire générale de la presse française*, Tome 3 1871-1940, Paris, Presses universitaires de France, 1972, p.444.

²⁴¹ BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques et GUIRAL, *Histoire générale de la presse française, Op. Cit.*, p.408. ²⁴² *Ibidem*.

publication de 27 d'entre eux a été conservée. C'est donc un peu plus du tiers de la presse lyonnaise qui disparut durant les deux premiers mois de la guerre. Ils s'agissaient de titres à vocation lyonnaise ou locale, différents des titres parisiens à audience nationale qu'ils complétaient. Les journaux survivants profitèrent des difficultés de diffusion de leurs concurrents d'envergure nationale ce qui leur permit de survivre dans un premier temps, puis d'accroître durant le mois de Novembre leur pagination, signe que la situation avait fait plus que se stabiliser, elle s'était améliorée. 5 titres furent même créés après l'entrée en guerre, tous d'orientation politique neutre ou indéterminée à l'exception du *Réveil national* plutôt à droite, bien que l'on ne compte parmi eux qu'un seul quotidien, d'une pagination d'une feuille. Les créations ne suffirent donc pas à restaurer l'équilibre de la presse lyonnaise d'avant guerre irrémédiablement perturbé par la mobilisation et le maintient du pays dans le conflit. Bien que peu nombreux, les nouveaux titres tels que *Le souvenir lyonnais*, ou *Le réveil national* attestent de l'émergence de nouvelles mentalités au sein de la population Lyonnaise découlant de l'état de guerre : C'était l'expression de la *culture de guerre*.

Détail et évolution des titres de presse du mois d'Août au mois de Décembre 1914

re A cessé d'être publié	Non	uoN3	02-août	Non	09-août	01-août	17-août	Non	Non	02-août	Non	Non	02-août	Non	30-sept	02-août	Non	Non	Non	02-août	Non	08-août	Non	Non	Non	14
Créé après l'entrée en guerre	Non	10-oct	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	13-déc	Non	Non	Non	08-oct	01-sept	Non	Non	Non	Non	Non	Non	18-oct
Ligne éditoriale	/	/	Monarchiste clérical	Progressiste libéral	Monarchiste de propagande cléricale	Organe du parti socialiste	/	Nationaliste clétical	Républicain radical socialiste	Journal réactionnaire	Rallié progressiste libéral	1	Progressiste	1	Journal réactionnaire	/	Journal Clérical	/	/	Supplément hebdomadaire du Nouvelliste	Monarchiste clérical	/	1	Chantage sans nuance politique	Républicain radical socialiste	Antigermanique sans mance politique
Orientation politique	Gauche	Neutre/Indéterminé	Droite	Centre-droit	Droite	Extrême-gauche	Neutre/Indéterminé	Droite	Gauche	Droite	Centre-droit	Extrême-gauche	Centre-droit	Neutre/Indéterminé	Droite	Neutre/Indéterminé	Droite	Neutre/Indéterminé	Neutre/Indéterminé	Droite	Droite	Neutre/Indéterminé	Neutre/Indéterminé	Neutre/Indéterminé	Gauche	Droite
Fréquence	Hebomadaire	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Quotidien	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Quotidien	Quotiden	Hebdomadaire	Quotidien	Mensuel	Hebdomadaire	Bi-mensuel	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Quotidien	Hebdomadaire	Quotidien	Hebdomadaire	Mensuel	Hebdomadaire	Quotidien	Hehdomadaire
Tirage en 1913	/	1500	1500	30 000	3000	2000	1	75 000	150 000	1500	2000	/	1000	/	1500	1	10 000	1	/	2000	20 000	1	/	1500	130 000	2000
Pagination	Variable	4	/	6 le 2/08 4 3/08 2 4/08 4 26/10	/	/	/	6 1/08 4 02/08 2 04/08 2/4 11/10 4 17/11	6 le 1/08 4 2/08 2 4/8 4 1/11	/	4 1/08 2 2/08	4 le 1/08 2 1/09	/	/	/	/	18	/	1	/	6 le 2/08 4 3/08 2 4/08 4 15/12	/	/	4 29/07 2 25/10	6 le 31/07 2 1/08 6 2/08 2 3/08 4 5/08 2 6/08 4 2/11	7
Titres	Bulletin municipal officiel	Guignol	La croix de Lyon	La dépêche de Lyon	L'avenir du rhône	L'avenir socaliste	Le journal de la Croix-Rousse	le Nouvelliste	Le Progrès	Le réveil de Lyon	Le salut public	Le semeur	Le Septième jour	Le souvenir français	Le tintamarre lyonnais	Le tout lyon	L'écho de fourvière	Les nouvelles du front	Les nouvelles du jour	Les nouvelles littéraires	L'express de Lyon	L'illustré	L'illustré de province et des colonies	Lyon passe partout	Lyon républicain	Réveil national

^{. . .}

 $^{^{243}}$ Fouillet Bruno, La presse et l'opinion publique à Lyon à l'époque de la Grande Guerre : 1914-1919, Lyon, Mémoire de maîtrise, 1998, 107 p.

Véritable convergence de représentations associées et relatives au conflit lui donnant un sens et une signification, apparue du fait que le pays ne vivait plus que pour la guerre, fruit de l'union de la nation au service de laquelle elle œuvre, *la culture de guerre* produit d'efforts réfléchis et non calculés permet d'éviter par un consensus permanent les divisions qui nuiraient à l'effort de guerre.²⁴⁴ Comment et dans quels domaines s'exprima-t-elle à Lyon? L'une de ses premières manifestations fut la croyance en une guerre courte, associée à une confiance presque aveugle en la victoire des armées françaises²⁴⁵. Le cardinal Sevin explique ainsi pour quelles raisons un conflit long est impensable :

« Très probablement la guerre ne peut pas être longue. Les ennemis n'ont pas à se chercher ils sont face à face ; les batailles comprenant un plus grand nombre de combattants seront plus décisives. Enfin, de nos jours, les guerres entraînent de telles dépenses que les peuples ne pourront pas en faire longtemps les frais. »²⁴⁶.

S'il s'agit là d'arguments rationnels et d'un raisonnement structuré, que l'on pourrait qualifier de réfléchi, Emile Deléage parlant de la foule perçoit lui, avec une perspicacité surprenante, ce qui sous tend pareils propos et combien ils s'avèrent novateurs et surprenants :

« En elle le coup de canon du 2 août a opéré un double et instantané miracle. Avant elle proclamait à l'envie l'Allemagne invincible en tout domaine et se dénigrait elle-même avec passion. Depuis elle a perdu tout sens critique et acquis une fois en religieuse en l'universelle supériorité de notre race. Je n'ai point encore entendu mettre une seule fois en doute une victoire complète et foudroyante de nos armes.""La France toute entière est atteinte jusqu'aux moelles d'une maladie bien curieuse et en notre époque bien utile : l'épidémie de confiance aggravée de délire guerrier. [...] Nombre de gens cultivés fixent à trois semaines maximum la durée des hostilités »²⁴⁷.

Certes l'acceptation de la guerre le 1er Août fut un événement exceptionnel de l'histoire de France, mais le ralliement à sa prolongation à l'issue de l'échec de la guerre de mouvement et de la transition vers la guerre de position à l'automne, suite à la « course à la mer », l'est tout autant sinon plus.²⁴⁸ Il s'agit là aussi d'un élément constitutif de la culture de guerre. Reposant sur la confiance dans la victoire, cette dernière n'est plus aveugle et inébranlable, mais suffisante pour assurer la poursuite de l'effort de guerre. Le corollaire premier de la croyance en la victoire est bien souvent, la Grande Guerre ne fait pas exception, le dénigrement de l'adversaire contrastant avec la valeur de ses propres troupes qui est exaltée. Jean-Jacques

²⁴⁴ BECKER Jean-Jacques, Les Français dans la Grande guerre, Paris, R. Laffont, 1980, p.9.

²⁴⁵ BECKER Jean-Jacques, *La Première Guerre mondiale*, Paris, Belin, 2003, p.68.

²⁴⁶ Semaine religieuse de Lyon, Lettre pastorale du cardinal Sevin, 13 Août 1914.

²⁴⁷ DELEAGE Émile, « Lyon en août 1914 : impressions d'un pharmacien aide-major », in : *Lyon pharmaceutique*, n°86-87-88, Lyon, 1914, p.10. Le 8 Août 1914.

²⁴⁸ BECKER Jean-Jacques, *Les Français dans la Grande guerre*, Paris, R. Laffont, 1980, p.9.

Becker relève ainsi l'attitude des blessés au début du conflit qui se « complaisent dans la fable »²⁴⁹. Attitude que l'on retrouve à Lyon où les blessés :

« déclarent qu'ils espèrent une guérison prompte et un rapide retour au front de bataille. Ils confirment que le tir de l'artillerie allemande est peu précis et que les obus éclatent trop haut ou même pas du tout. »²⁵⁰.

Les médias comme le *Progrès* ne se contente pas de rapporter ces conceptions, ils partagent les vues de leurs auteurs. On apprend ainsi, en lisant un article du *Progrès*, suite au passage d'un convoi de 80 blessés allemands à Lyon que « Les médecins ont constaté que les blessures qu'ils portent sont en général plus graves que celles relevées sur nos soldats »²⁵¹. Pourtant les gradés français connaissaient le potentiel destructeur de l'armement allemand, le Général Pouradier Duteil signalait ainsi à Herriot « les terribles effets de ces canons lourds » le 25 Août. Ce témoignage contraste nettement avec ceux, en date du 22 août, de blessés hospitalisés à l'école normale supérieure des instituteurs de Lyon. Le premier « compare les éclats d'obus des allemands à des grains de maïs qui tombent », le second « prétend que l'ennemi emploie une « artillerie pour papillons ». »²⁵².

Ces représentations courraient d'un individu à un autre, se répandant comme un feu de paille, pareilles à des rumeurs. Ces dernières découlaient et alimentaient également la *culture de guerre*, leur sens répondant aux attentes des récipiendaires, les empêchant de mettre en doute ceux qui les racontent. Elles constituent ainsi un miroir de la mémoire collective²⁵³. Première catégorie de rumeurs, les fausses nouvelles, furent communes à Lyon au point que *Le Progrès* publia un article au titre évocateur : « Les fausses nouvelles », dont voici un extrait :

« Les autorités militaires et civiles mettent la population en garde contre les fausses nouvelles qui pourraient être répandues et qui seraient de nature à créer une certaine émotion. Elles rappellent que les auteurs de ces manœuvres s'exposent aux sanctions les plus sévères. »²⁵⁴.

Emile Deléage décrit l'ambiance dans laquelle étaient relayées ces rumeurs, expliquant que « Les bruits les plus fantastiques circulent de toutes parts, aussitôt acceptés comme articles de foi par les gens les plus graves. »²⁵⁵. Les fausses nouvelles n'épargnent personne, pas même le maire qui dépité écrit :

²⁴⁹ BECKER Jean-Jacques, Les Français dans la Grande guerre, Op. Cit., p.41.

²⁵⁰ Le Progrès, 20 Août 1914.

²⁵¹ *Le Progrès*, 21 Août 1914.

²⁵² HERRIOT Edouard, *Jadis.*, *D'une guerre à l'autre : 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p.17.

²⁵³ DULONG RENAUD, « « Rumeurs et témoignages » », in : POCHASSON CHRISTOPHE et RASSMUSSEN ANNE (dirs.), Vrai et faux dans la Grande guerre, Paris, Éditions la Découverte, 2004, p. 336.
²⁵⁴ Le Progrès, 26 Août 1914.

²⁵⁵ DELEAGE Émile, « Lyon en août 1914 : impressions d'un pharmacien aide-major », in : *Lyon pharmaceutique*, n°86-87-88, Lyon, 1914, p.10. Le 8 Août.

« Les racontars dans le public. Quel Chapitre ! J'en ai ma part. Quelles âneries on peut inventer! [...] Je favorise les allemands. J'ai reçu le Kronprinz. Idiots! »²⁵⁶.

L'effet premier de ces fausses nouvelles sur la population fut leur « influence démoralisante »257. Elles avaient ainsi secoué « douloureusement l'opinion » lorsqu'on avait prétendu que les Hospices civils de Lyon réalisaient de « très gros bénéfices sur les défenseurs de la patrie confiés à leurs soins »²⁵⁸. Les fausses nouvelles ne sont pas la seule catégorie de rumeur, elles comprennent également les « idées délirantes ». Il en va ainsi de l'information qui circulait selon laquelle « le traitement réservé à Lyon aux prisonniers et blessés allemands » qui auraient été mieux traités que les soldats français²⁵⁹. Ce partage et cette croyance dans des informations ou des hypothèses pourtant peu crédibles étaient le fait de la population dans son ensemble, y compris ses cadres. Ainsi le Général Goigoux expliquait-il:

« qu'il est interdit d'une façon absolue, pendant la durée de l'Etat de Siège, de rechercher des fuites de gaz par des sondages à la barre à mine dans les trottoirs, lesquels peuvent être faits par des gens mal intentionnés, dans le but, de couper les câbles électriques ou de les réunir en court-circuit »²⁶⁰.

Mieux encore, cet article du *Progrès* ayant pour titre « L'espionnage à Lyon » et qui prétend déceler des vues agressives de l'Allemagne dans l'attitude de ses ressortissants avant 1914. C'est ainsi qu'un grand nombre de particuliers Allemands à Lyon :

« y exerçant une quelconque profession pour masquer la seule raison du séjour de la plupart d'entre eux ; l'espionnage [...] ils ont, pendant plusieurs années, tenu des réunions hebdomadaires auxquelles ils invitaient toutes les personnes désireuses de se perfectionner dans la langue allemande. C'était là une excellente occasion pour les espions teutons de poser [...] des questions qui ne pouvaient paraître indiscrètes. »²⁶¹.

Les vecteurs de diffusion de l'information à Lyon en 1914 étaient en nombre assez restreints. En dehors des journaux, des communiqués officiels et des racontars, il n'existait guerre de moyens de se procurer des nouvelles sur la guerre ou sur la marche du pays. Ces supports de l'information se nourrissaient réciproquement, se contredisant parfois, s'influençant toujours, concourant ainsi à l'émergence puis à la pérennisation d'une culture de guerre qui excluait toute forme d'hétérodoxie en prônant et imposant de facto le consensus.

²⁵⁶ Journal de guerre d'Édouard HERRIOT, 31 Octobre 1914.

²⁵⁷ Herriot Edouard, *Lyon pendant la guerre*, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, p.56.

²⁵⁸ CIGALIER David et CROZE Auguste, Les Hospices Civils de Lyon de 1900 à 1925 : leur œuvre pendant la guerre, Lyon, Les Editions du Fleuve, 1927, p.61. ²⁵⁹ *Le Progrès*, 24 Août.

²⁶⁰ Archives départementales, 4 M 234, Lettre du Général Goigoux au secrétaire général de l'administration de la préfecture du Rhône, sans date.

²⁶¹ Le Progrès, 18 Novembre 1914.

Consensus il y eut au sein de l'opinion publique lyonnaise durant ce premier semestre 1914. En dépit d'une évolution parfois brusque, passant de la résignation à la confiance aveugle tout en faisant preuve en parallèle d'un enthousiasme certain, puis au doute, avant de franchement s'inquiéter pour revenir à un état d'attente passive, elle n'en restât pas moins remarquablement unie. Ce que laisse apparaître cette étude, c'est la remarquable efficacité des politiques publiques, notamment dans le domaine de la censure. Elles parvinrent à maintenir la cohésion idéologique de la nation derrière l'objectif suprême de la défense nationale, tuant dans l'œuf toute opinion défaitiste, pacifiste, contestataire voire critique envers la façon dont était conduite la guerre. Cette politique concomitante et partie prenante de l'émergence d'une *culture de guerre*, dont les journaux furent les principaux vecteurs. Ils étaient également parmi les premiers contributeurs bien qu'ils fussent durement frappés par la guerre. Il n'en resta pas moins que la *culture de guerre* s'accompagna de rumeurs et de bruits non souhaités par les autorités qui craignaient de les voir remettre en question le calme et l'union régnant dans la cité lyonnaise.

Cette dernière s'est, durant les 6 premiers mois de la guerre, ouvertement prononcée pour la conduite de cette dernière. Les forces opposées à la guerre qu'elle abritait échouèrent lamentablement faute de coordination, d'union, d'entente et de réalisme. La possibilité de voir Lyon s'ériger en un pôle actif de résistance à la guerre existait, du fait de sa situation antérieure au conflit, mais ne se réalisa jamais. La cité à la confluence du Rhône et de la Saône devait connaître une destinée similaire à celle du reste de la nation, à ceci prêt que les forces du mouvement ouvrier qu'elle abritait s'avérèrent plus divisées qu'ailleurs dans le pays. Le gouvernement, au travers de ses relais locaux qu'étaient la municipalité, la préfecture mais aussi le siège du commandement de la région sut, avec efficacité et sans réticence ou résistance certaines notables, mettre en place une politique de censure et de contrôle de l'information à laquelle Lyon se plia, certes de mauvaise grâce, mais sans jamais apparaître réellement distincte du reste du pays. Ceci eut pour résultat l'éclosion d'une culture de guerre semblable en tout point à celle identifiée ailleurs dans le pays, mais dont les manifestations les plus évidentes, telles que le patriotisme débridé, la confiance en la victoire et l'union de la population s'avérèrent plus visibles du fait de la taille conséquente de Lyon et de son agglomération. La population lyonnaise fit preuve d'une attitude que rien ne laissait prévoir avant guerre : l'« enthousiasme unanime du public ». Elle devait rejoindre sur ce point comme sur d'autres le reste du pays dans ses choix. Conformiste avec une once de particularismes, assez prévisible et rarement surprenante c'est ainsi que l'on peut décrire Lyon dans son positionnement face à la guerre au regard de la situation qui était la sienne avant le 1er Août 1914 et de l'attitude du reste du pays.

L'étude et la recherche de particularismes locaux pousse fréquemment l'historien à minorer les similitudes entre l'état, les choix et le destin de la communauté étudiée et ceux de la nation et de l'Etat desquels elle est pourtant partie intégrante. Il s'agirait ainsi de ne pas perdre de vue que Lyon, en tant que troisième ville de l'Etat français au vu de sa population, évoluait et s'intégrait à un pays en guerre.

Lyon evolue et s'integre a un pays en Guerre

Par évolution, il faut entendre qu'en temps que l'un des composants d'une nation en guerre, elle fut affectée par la venue et le maintien du conflit. Opinions, comportements, rapports entre les forces politiques, formes de gouvernance du territoire, rapport à la religion, rien ne devait sortir inchangé de l'épreuve que constituèrent ces 5 premiers mois de guerre. Par ailleurs, Lyon fut intégrée du fait de décisions gouvernementales, mais également à l'initiative des membres de sa cité, à l'effort de guerre national. A ce titre elle occupa une place certaine dans le déroulement de la mobilisation et dut prendre des mesures de défense pour réagir à l'avancée allemande. Ville de l'arrière, Lyon fut mise à contribution notamment dans le domaine médical et de l'habillement, ses œuvres soulageant des maux bien au-delà de son territoire.

Adapter les idées et les institutions

Cependant pareil rôle de la capitale des Gaules eut été inconcevable sans que ses membres aient vu leur psyché et leurs conceptions héritées de l'avant guerre évoluer, muter, muer pour répondre à la situation et aux défis nouveaux posés par la guerre. Une fois de plus les préjugés sur ces questions sont légions. La littérature est certes abondante en ce qui concerne le processus d'entrée en guerre proprement dit, de la résistance qui se constitua en réaction à ce dernier et de son échec. Mais ce domaine de l'étude de la Grande Guerre recèle en son sein le défaut qui est celui des travaux axés sur les idées, la politique et la foi durant la guerre : Le cloisonnement. En effet, l'étude de l'entrée en guerre porte avant tout sur le mouvement ouvrier, celle sur l'Eglise sur le clergé et les membres de la communauté catholique, celle sur les évolutions politiques sur les élus et les attentes de l'électorat, ne faisant référence que de façon annexe et secondaire aux rapports qu'ils entretiennent entre eux. Ce qui pourrait passer pour une évidence, le sujet traité doit être l'objet principal de l'étude ceux annexes bien que concomitants ne doivent occuper qu'une place secondaire, sonne faux dans le cadre d'un travail portant sur la Première Guerre mondiale. Alors, du fait de l'Etat de guerre et de la mobilisation du pays, tout faisait corps, tout était interconnecté et relié, comme en témoigne les multiples éléments qui concoururent à l'émergence de la culture de guerre. Certes, l'étude des points évoqués précédemment se fera de façon successive et non simultanée, mais ils seront envisagés les uns par rapport aux autres. En outre, le fait que l'étude porte sur une échelle restreinte où les décideurs et individus en général se côtoient quasi quotidiennement les uns les autres rend indispensable cette mise en parallèle. C'est donc l'échelle locale du présent travail qui pourrait être la solution aux travers des études précédentes.

Etudier la vision qu'avaient les lyonnais des peuples ennemis à ceci d'intéressant qu'elle pousse à s'intéresser à l'opinion de l'ensemble des membres de la grande ville rhodanienne. Ce faisant, on évite toute catégorisation, ayant posé comme préalable à toute recherche l'union de vues, sinon de pensées, des lyonnais du fait du ralliement à la cause de la défense nationale. Celle-ci trouvait son origine dans ce qui était alors perçu comme l'agression allemande à l'encontre de la France. On avait eu tôt fait à Lyon, comme ailleurs en France, d'y voir la conséquence d'une soif de conquête ancestrale du peuple allemand. On pouvait ainsi lire dans un hebdomadaire lyonnais que :

« Le véritable auteur de la guerre, c'est la Prusse, et son seul objectif, c'était la France [...] Depuis leurs victoires de 1870, les Allemands ont la prétention de rétablir l'empire germanique et de dominer l'Europe. »²⁶².

L'hebdomadaire catholique, loin de faire preuve de pondération et de neutralité, comme le prescrivait pourtant le Saint-Siège, reproduisit la lettre pastorale du 3 Août de l'archevêque de Lyon, Mgr. Sevin, prescrivant des « prières publiques pour le succès de nos armes » où il décrivait une :

« Allemagne, enivrée de ses récents triomphes, et qui craint n'avoir rien gagné tant qu'elle ne s'est pas rendue maîtresse de toute l'Europe, jette le gant à la France et à ses alliés »²⁶³. Ce thème se retrouve de façon générale dans les écrits et la presse contemporains, sans distinction posée par l'orientation idéologique de leurs auteurs. Il en va de même pour le thème de la barbarie de la nation allemande. Pourtant, avant guerre, la presse de gauche véhiculait une image humaniste et progressiste de l'Allemagne et ce du fait de la puissance du mouvement ouvrier outre-Rhin²⁶⁴. Après le 1^{er} août, l'ensemble des titres lyonnais partagent sans distinction les vues exprimées dans *Le Nouvelliste de Lyon* qui dépeignent l'Allemagne comme « un coin de Moyen-âge oublié dans l'Europe moderne. »²⁶⁵. Ou encore celui de *La Semaine religieuse du diocèse de Lyon* qui explique à ses lecteurs que :

« Les barbares ont trouvé sur leur chemin la vaillante armée belge. [...] cette avant-garde de la civilisation tenait en échec les hordes teutonnes. »²⁶⁶.

Pareils propos s'expliquent par le fait que la diabolisation de l'ennemi est l'une des tendances fondamentales de la *culture de guerre*. L'apparition d'un langage polarisé entre « barbarie » d'un côté et « civilisation » de l'autre permet de décerner à la nation toutes les valeurs positives

²⁶² La semaine religieuse du diocèse de Lyon, 13 Août 1914.

²⁶³ La semaine religieuse du diocèse de Lyon, 7 Août 1914.

MOULIN Lisette, Les entrées en guerre à Lyon : 1914-1939 : opinions publiques et représentations, Lyon, Mémoire de maîtrise, 2004, 180 pp.50-51.

²⁶⁵ Le Nouvelliste de Lyon, 28 Juillet 1914.

²⁶⁶ La semaine religieuse du diocèse de Lyon, 21 Août 1914.

qui font prétendument défaut à l'ennemi et renforce ainsi le soutien et le ralliement à cette dernière.²⁶⁷ Malgré tout, il ne s'agissait là que de mots, certes regrettables, mais non dommageables.

Il en alla tout autrement des actes de xénophobies que connut Lyon après l'entrée en guerre. Alors qu'avant Août 1914 la germanophobie se trouvait circonscrite à la droite monarchiste et conservatrice, ne rejoignant qu'une conception de politique intérieure, celle de la nécessité d'un chef efficace en l'occurrence un roi²⁶⁸. La confiance irrationnelle en la proximité de la victoire entraina une partie de l'opinion publique dans l'exaltation chauvine puis à des manifestations de xénophobie dans les premiers jours d'Août 1914²⁶⁹. C'est alors qu'une série de pillages et d'actes criminels à caractère xénophobes se produisirent dans certaines villes de France²⁷⁰, comme ce fut le cas à Lyon. Le préfet écrit ainsi qu'une dépêche mensongère de l'agence « la presse nouvelle » annonçant la mort de M. Somin, membre du souvenir lyonnais, qui aurait été fusillé sans jugement à Lunéville l'amena à :

« prendre des mesures urgentes pour empêcher qu'un certain nombre de magasins allemands ne soient saccagés et que leurs propriétaires ne soient lynchés par la foule. [...] j'ai même dû mettre à la disposition de la colonie allemande un immeuble dit : « le séminaire de St Jean » facile à garder, en engageant ses membres à s'y faire conduire pour qu'il soit plus facile d'assurer leur sécurité en attendant qu'il soit possible de les évacuer. »²⁷¹

Le Progrès rapporte que le 3 Août « Dans la journée un rassemblement s'était formé devant la maison Esders, rue de la République. Le bruit avait couru que M. Esders était Allemand et l'on ne parlait rien de moins que d'envahir ses magasins. »²⁷². Vivre à Lyon de longue date n'était semble-t-il pas suffisant pour échapper à la vindicte populaire. Le 23 Août, la population fit à nouveau preuve d'hostilité à l'occasion du passage d'un convoi d'une centaine de prisonniers allemands :

« Dès le départ une foule compacte hua les prisonniers [...] Les huées continuèrent sur tout le parcours. Les femmes se firent remarquer par leur acharnement [...] Un grand

²⁶⁷ HORNE JOHN, « « Propagande » et « vérité » dans la grande guerre », in : PROCHASSON Christophe et RASMUSSEN Anne (dirs.), *Vrai et faux dans la Grande guerre*, Paris, Éditions la Découverte, 2004, p.87.

²⁶⁸ Moulin Lisette, Op. Cit., p.49.

²⁶⁹ BECKER Jean-Jacques, 1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre : contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p.497.

²⁷⁰ Kriegel Annie et Becker Jean-Jacques, *1914, la guerre et le mouvement ouvrier français*, Paris, A. Colin, 1964, p.162.

²⁷¹ Archives départementales, 4 M 234, rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 4 Août 1914.

²⁷² Le Progrès, 4 Août 1914.

nombre de personnes ont fait entendre des protestations, mais les cris et les injures à l'adresse des allemands n'ont pas cessé jusqu'à la gare de Perrache »²⁷³.

Cette xénophobie si elle n'est pas acceptée par les cadres de la population dans ses formes les plus extrêmes l'est dans d'autres plus policées. Il fut ainsi décidé que « pour perpétuer la mémoire du grand orateur et de l'excellent français que fut Jean Jaurès », on renommerait le boulevard de Saxe en Jean Jaurès.²⁷⁴ La rue de la belle Allemande fut également débaptisée à la demande de ses habitants.²⁷⁵

L'entrée en guerre avait suffit à modifier profondément le regard porté sur le voisin allemand par les lyonnais, provoquant dans leurs esprits des revirements qu'il convient de qualifier de brusques et de conséquents au regard de leur attitude d'avant Août 1914. Il devait en être de même dans le domaine religieux où les lyonnais, majoritairement catholiques, tout comme leurs encadrants devaient marquer une rupture nette dans leurs actes et conceptions avec la situation d'avant guerre.

L'Eglise et la communauté catholique

Jacques Fontana prenant acte de la ferveur religieuse qui étreint la population française suite à l'annonce de la mobilisation évoque le fait que la France catholique à l'annonce de la mobilisation « se met à genoux »²⁷⁶. Il s'est avéré impossible de trouver un témoignage relatif à l'état de la population lyonnaise du point de vue religieux le premier Août. En revanche, le Cardinal Sevin déclare concernant la première journée de mobilisation :

« Nos villes ne ressemblaient plus hier à ce qu'elles étaient naguère : de toutes les classes de la société, la vie religieuse coulait à pleins bords. Quel spectacle! Ceux qui en ont été les témoins ne sauraient l'oublier »277.

Les rédacteurs de la Semaine religieuse de renchérir :

- « Dimanche 2 août, toute la matinée, les églises de Fourvière ont été remplies de fidèles.
- [...] Plus de 10 confesseurs sont restés en permanence pour ainsi dire pour entendre les confessions [...] Il en a été ainsi d'ailleurs dans toutes les églises de Lyon. »²⁷⁸.

On dut même faire rentrer 2000 personnes dans la crypte le 2 Août, 6000 se trouvant déjà à Fourvière. 279 Si le mouvement n'atteint plus en 1914 pareille ampleur par la suite, on parle

²⁷³ Le Progrès, 23 Août 1914.

²⁷⁴ Archives municipales, 1217 WP 176 Délibérations du conseil municipal, 23 Août 1914.

²⁷⁵ Archives municipales, 1217 WP 176 Délibérations du conseil municipal, 30 Novembre 1914.

²⁷⁶ Fontana Jacques, Attitude et sentiments du clergé et des catholiques français devant et durant la guerre de 1914-1918, Lille, Service de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, 1973, p.9.

²⁷⁷ Semaine religieuse du diocèse de Lyon, Ordonnance pastorale ordonnant des prières pour le succès de nos armes le 3 Août 1914, 7 Août 1914.

Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 13 Août 1914.

²⁷⁹ Alloing Louis, *Vie du cardinal Sevin (1852-1916)*, Lyon, Vitte, 1931, p.415.

encore à la mi-Août du fait qu'« Il y a sans cesse à Fourvière un grand va-et-vient de fidèles ». 280

Pareille mobilisation des catholiques à Lyon ne renvoyait de mémoire d'homme qu'à celle de l'année 1870. Elle se prolonge après la deuxième quinzaine du mois d'Août :

« Dès les premiers bruits de guerre, la foule a envahi la colline et les sanctuaires, comme elle fit d'ailleurs en 1870, et peut être avec plus d'empressement encore. [...] Toujours pendant les fêtes de l'Assomption, les pèlerins sont nombreux à Notre-Dame de Fourvière ; ils l'ont été bien plus encore samedi dernier, 15 août. Toute la journée, depuis le matin jusqu'au soir, ce fut soit à l'ancienne chapelle, soit à la basilique, un concours immense de peuple qui débordait à certains moments jusque sur les terrasses »²⁸¹.

A Fourvière on évoque le fait que « Tous les jours de la semaine, il y a eu un pèlerinage constant et général des lyonnais »²⁸². Coïncidant avec la bataille de la Marne, la cérémonie du renouvellement du vœu des échevins de 1643 revêt une signification toute particulière, comme en 1870, si bien que :

« Comme au 8 septembre de l'année terrible, une foule immense est venue prier pour la victoire de nos armes et placer notre patrie sous la protection de Notre-Dame de Fourvière »²⁸³.

Si le mouvement de ferveur religieuse qui s'est exprimé à Lyon durant le mois d'Août et les premières semaines de Septembre ne disparaît pas après le miracle de la Marne, il ralentit, conséquence du passage de l'état de guerre dans la normalité. Malgré tout, durant la semaine du 23 au 29 Septembre, il y avait « Chaque jour, beaucoup de monde dans la Basilique et l'ancienne chapelle [...] Le dimanche, il est difficile de trouver place dans la basilique pendant les offices »²⁸⁴ et durant la période de la Toussaint « il y a toujours beaucoup de monde dans les sanctuaires de Fourvière. Le mouvement est surtout très considérable les dimanches. [...] il était bien difficile, pendant certains offices, de trouver une place dans la basilique. »²⁸⁵. L'affluence dut donc rester constante dans les paroisses lyonnaises à compter de la mi-septembre, connaissant des pics d'intensité lors des grandes dates du calendrier catholique, faute de tournants décisifs dans la conduite de la guerre à compter du « miracle de la Marne ». L'impact qu'eut l'entrée en guerre, puis le passage à l'état de guerre, sur les lyonnais et les soldats de passage à Lyon, fut une ferveur inusitée. Quel fut-il sur le diocèse et le clergé ?

²⁸⁰ Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 13 Août 1914.

²⁸¹ Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 21 Août 1914.

²⁸² Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 28 Août 1914.

²⁸³ Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 11 Septembre 1914.

²⁸⁴ Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 2 Octobre 1914.

²⁸⁵ Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 6 Novembre 1914.

Le diocèse de Lyon est un domaine immense qui s'étend sur deux départements et compte 1.5 million de fidèles, 2000 prêtres 700 paroisses. 286 Suite aux lois de 1904 qui occasionnèrent de sérieuses pertes matérielles, le diocèse ne comptait plus à l'avènement de Mgr Sevin, archevêque de Lyon depuis 1912, que 4 facultés catholiques, 1 séminaire universitaire, 2 grands séminaires, 4 petits, 5 collèges ecclésiastiques, 26 écoles cléricales, 215 écoles libres de garçon, 368 de filles, 2 écoles normales pour instituteurs et institutrices, 122 maternelles. 287 Dès le début de la guerre, un certain nombre de ces bâtiments furent réquisitionnés par l'Autorité militaire pour y loger ses soldats, puis pour y organiser des hôpitaux. Si les réquisitions s'opérèrent de façon progressive, il n'en resta pas moins qu'à la fin de l'année 1914, sur 16 grandes institutions, 15 avaient été transformées en hôpitaux, 288 ainsi qu'un nombre indéterminés d'établissements secondaires. L'institution pédagogique diocésaine se trouvait donc durement frappée. Les cours reprirent dans les écoles libres comme ils le firent dans les écoles publiques, c'est à dire difficilement du fait du manque d'enseignants, de cohabitations ponctuelles avec des soldats et d'une répartition géographique plus éclatée des classes qu'à l'accoutumée. Le grand et le petit séminaire ne comptaient plus qu'un nombre restreint d'inscrits qu'il fût plus facile d'accueillir et de reloger. Il s'avéra en revanche bien plus complexe de faire face aux conséquences imprévues de la mobilisation des membres du clergé. En effet, il s'agissait là d'une des nouveautés de la guerre, conséquence d'une loi du 15 Juillet 1889, qui n'était jusqu'alors jamais rentrée en application.²⁸⁹ Lyon comme le reste de la France devait compter son lot de « paroisses et régions sans curés ou vicaires. »²⁹⁰. Cet état de fait contraignit en décembre l'archevêque de Lyon à prendre une « ordonnance relative à l'administration des paroisses momentanément privées de curés et de vicaires ». Il y expliquait que :

« La guerre qui a, depuis quelques mois, appelé tant de prêtres sous les drapeaux, va en appeler d'autres encore. Il y aura, par suite, dans notre diocèse, des paroisses sans curé ni vicaires [...] Il est manifeste que nous ne pourrons faire face aux pressants besoins qu'en appelant à l'aide du clergé l'apostolat séculier. »²⁹¹.

Dès le mois d'Août, La Semaine religieuse du diocèse de Lyon s'émouvait du fait que seule une centaine d'auxiliaires était prête à remplacer les prêtres mobilisés.²⁹² Une autre cause de départ

²⁸⁶ KLEINCLAUSZ Arthur, DUTACQ François, LATREILLE André et ALLIX André, *Histoire de Lyon*, Tome 3 1814-1940, Lyon, P. Masson, 1952, p.305.

²⁸⁷ *Ibidem*, p.306.

²⁸⁸ Bornet Etienne Marie, *Livre d'or du clergé diocésain de Lyon pendant la guerre de 1914-1918*, Lyon-Paris, Vitte, 1922, p.XV.

²⁸⁹ Fontana Jacques, *Attitude et sentiments du clergé et des catholiques français devant et durant la guerre de 1914-1918*, Lille, Service de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, 1973, p.XIII.

²⁹⁰ Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 7 Août 1914.

²⁹¹ SEVIN Hector-Irénée, *Oeuvres pastorales*, Tome II 1912-1916, Paris, Maison de la Bonne Presse, 1916-1919, pp.552-3. Le 21 Décembre 1914.

²⁹² Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 7 Août 1914.

du clergé et des personnes investies de la prêtrise à Lyon fut la question de l'aumônerie. Le nombre et le statut des aumôniers avaient été définis dans un contexte de relations conflictuelles entré l'Eglise et l'Etat²⁹³. Une loi en date du 5 Mai 1913 fixait à cinq le nombre d'aumôniers catholiques par corps d'armée, soit 4 prêtres pour 4000 hommes, là où les Etats-Unis en comptaient 1 pour 1000²⁹⁴. La centaine d'aumôniers au service de l'armée au début du mois d'Août s'avéra donc rapidement insuffisante, d'autant plus que s'était affirmé un réveil certain de la foi.²⁹⁵ En parallèle d'une campagne de recrutement organisée spontanément par l'armée sur le terrain, de ralliements individuels de prêtres à la tâche d'aumônier, Albert de Mun créa un bureau pour les prêtres désireux de se porter volontaires et lança le 3 Août dans L'Echo de Paris, un appel qui fut relayé par la presse catholique du pays tout entier. Le 12 novembre, le ministre de la guerre régularisait la situation des aumôniers volontaires qui se comptaient alors au nombre de 395.296 On ignore combien étaient issus du diocèse de Lyon, car ils se confondent toujours dans les calculs avec les prêtres et séminaristes mobilisés comme soldats. 297 La Croix avance le chiffre de 6000 prêtres et séminaristes sous les drapeaux le 19 Août, dont 400 seraient en provenance du diocèse de Lyon.²⁹⁸ La semaine religieuse du diocèse de Lyon avance le chiffre de 464 prêtres ou séminaristes mobilisés ou mobilisables issus du diocèse de Lyon²⁹⁹. La contribution du diocèse rhodanien était donc à la hauteur de son importance, représentant prêt de 15% des effectifs de prêtres mobilisés. La « violence du sentiment patriotique » avait soudainement transformé « ces messagers de paix en héros de guerre »300. En prenant en compte l'état des relations entre l'Eglise française et l'Etat à la veille de la guerre, on peut avoir l'impression que les membres du clergé lyonnais, comme ceux du reste du pays, en étaient venus à « se battre pour leurs persécuteurs »³⁰¹.

Pour juger de l'ampleur des changements apportés par la guerre, il est indispensable de porter le regard sur l'état du diocèse avant-guerre du point de vue de l'idéologie et de sa relation avec les représentants de la puissance étatique. Dans cette optique et du fait de l'organisation pyramidale de l'Eglise, ce sont la personnalité, les valeurs et l'opinion de l'archevêque de Lyon qui s'avèrent les plus à même de nous renseigner. Mgr Sevin prit la suite du cardinal Couillé en

²⁹³ Chaline Nadine -Josette, « Les aumôniers catholiques dans l'armée française », in : Chaline Nadine -Josette (dir.), *Chrétiens dans la Première Guerre mondiale : actes des Journées tenues à Amiens et à Péronne, les 16 mai et 22 juillet 1992*, Paris, Editions du Cerf, 1993, p97.

²⁹⁴ FONTANA Jacques, *Op. Cit.*, pp.580-81.

²⁹⁵ Chaline Nadine -Josette, *Op. Cit.*, p.97.

²⁹⁶ Chaline Nadine -Josette, *Op. Cit.*, p.98.

²⁹⁷ Francou Michel et Hours Henri, *Armorial historique des archevêques de Lyon*, Lyon, Editions René Georges, 2002, p.143.

²⁹⁸ Fontana Jacques, *Attitude et sentiments du clergé et des catholiques français devant et durant la guerre de 1914-1918*, Lille, Service de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, 1973, p.21.

²⁹⁹ Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 21 Août 1914.

³⁰⁰ Fontana Jacques, *Op. Cit.*, p. XXI.

³⁰¹ FONTANA Jacques, *Op. Cit.*, p. XVII.

1912, il n'avait cependant pas sa « largeur de vue »³⁰² et c'est bien sa vigilance en matière doctrinale qui fit que Pie X le nomma à Lyon puis le créa cardinal le 25 Mai 1914, constatant l'effort de rechristianisation de son protégé basé sur les œuvres de son prédécesseur qu'il surveillait plus étroitement.³⁰³ Cependant, nuls mieux que les écrits de l'intéressé ne nous renseignent sur sa personne et par extension sur l'orientation qu'il fixa à son diocèse. A cet égard, la lettre diocésaine qu'il rédigea à l'occasion de l'élection de Benoît XV au siège papal s'avère des plus intéressantes :

« Chaque Pape a sa mission : Benoît XV a la sienne. Si vous voulez la pressentir, observez tout ce qui, dans le siècle, s'oppose le plus au règne de Jésus-Christ. Quel est notre mal le plus pernicieux ? Est-ce la guerre ? Elle est effroyable ; mais sa violence même témoigne qu'elle ne tardera pas à s'apaiser. Est ce le paganisme de nos mœurs avec la profanation du mariage et la stérilité des foyers qui en est la conséquence ? Est-ce le Modernisme qui, après avoir été frappé par Pie X, s'efforce néanmoins de faire pour les erreurs du Protestantisme et de la Révolution qui en est la fille; dans tous les ordres du savoir et de l'action ? Est-ce le Socialisme qui, en poussant à la guerre des classes, prépare la plus profonde des révolutions économiques, politique et religieuse ? Est-ce le libéralisme, qui a séduit tant d'esprits, et énervé tant de volontés, en persuadant aux hommes, surtout aux plus cultivés, que le mal et l'erreur ont absolument les même droits que le bien et la vérité ? Nous en sommes à ce point que ces maux si graves ne sont pas ce que nous avons de plus funeste à redouter. Le mal qui engendre tous les autres et conduit à leur perte les nations contemporaines, c'est l'Athéisme. »³⁰⁴.

Anti-libéral, réactionnaire, conservateur, ultramontain, adversaire acharné de la laïcité et du socialisme, tel était l'homme qui dirigeait en 1914 le diocèse de Lyon. C'est ainsi que le dirigeant du diocèse de Lyon et ses ouailles entrèrent tantôt en conflit avec la puissance vaticane, tantôt avec certains évêques de France et notamment l'archevêque de Paris Mgr Amette, tantôt avec la puissance publique.

La vision qu'avait le cardinal Sevin de la Grande Guerre et de ses causes la rendait inconciliable avec une grille de lecture laïque d'une part et frontalement opposée avec la ligne vaticane d'autre part. Dès lors que les catholiques français avaient accepté de participer à la guerre en 1914, il leur fallait la justifier dans ses causes et sa nature, de sorte qu'elle ne rentre

_

³⁰² Comby Jean, L'Évangile au confluent : dix-huit siècles de christianisme à Lyon, Lyon, Editions du Chalet, 1977, p.163.

³⁰³ Francou Michel et Hours Henri, *Armorial historique des archevêques de Lyon*, Lyon, Editions René Georges, 2002, p.143.

³⁰⁴ Semaine religieuse du diocèse de Lyon, Lettre diocésaine pour l'élection de Benoît XV, 18 Septembre 1914.

pas en contradiction avec le commandement « Tu ne tueras point ». ³⁰⁵ Pie X avait été un ardent défenseur de la paix, mais il s'était avéré incapable de la préserver et sa mort le 20 Août l'avait empêché de démontrer sa capacité à la ramener. Le 3 Septembre Benoît XV avait été élu Pape, dans une lettre ouverte le 8 Septembre, son premier message au public, il appelait tout comme son prédécesseur à la paix, mais se refusait à désigner tout coupable, instaurant et défendant par la même une position basée sur la neutralité. 306 Or, la position adoptée par la plupart des catholiques et des gens d'Eglise était apologétique, c'est à dire qu'elle reposait sur la démonstration du caractère juste et inévitable du Premier conflit mondial qui trouvait sa source dans la soif de conquête allemande, la nation française n'ayant endossé qu'une posture défensive. 307 En vertu de cette approche, les évêques de France, Mgr. Sevin ne faisant pas exception, prirent d'emblée position selon l'idée que la France, ayant recherché jusqu'au bout la paix, ne portait aucune responsabilité. De ce fait, la guerre s'avéra juste, pour les catholiques français, du point de vue religieux. 308 Patriotisme et foi en vinrent à se rejoindre, c'est de leur entremêlement que « jaillit [...] ce dévouement héroïque [...] Des sentiments supérieurs à la terre, de l'amour de la patrie et de la foi en Dieu. »309. On comprend ainsi comment Mgr Sevin put lors d'un discours à l'occasion d'une messe publique commandée par l'Union des Femmes de France et la Société de Secours aux Blessés Militaires déclarer :

« Que cela est beau de laisser les siens pour aller faire bravement son devoir ! Que cela est sublime de donner à son pays tout le sang de son cœur ! Succomber en défendant les frontières, c'est tomber en martyr... »³¹⁰.

Dès lors, la neutralité défendue par la papauté devenait « inacceptable et indéfendable »³¹¹, le clergé et les catholiques français voulaient être approuvés par le Pape dans une guerre qu'il ne pouvait accepter.³¹² L'explication religieuse permettait non seulement de justifier la participation à la guerre, mais aussi d'expliquer ses causes et son déroulement. Le conflit apparaît ainsi comme la conséquence de l'agression allemande, mais aussi comme un châtiment et une expiation frappant la France en réponse à son régime politique et aux persécutions subies par les catholiques.³¹³ Dans cette optique, la destruction de la cathédrale de Reims n'est pas seulement le fait de la barbarie allemande. En effet, si elle a été endommagée, c'est qu'elle

³¹² FONTANA Jacques, *Op. Cit.*, p.V.

³⁰⁵ FONTANA Jacques, Attitude et sentiments du clergé et des catholiques français devant et durant la guerre de 1914-1918, Lille, Service de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, 1973, p.III.

³⁰⁶ FONTANA Jacques, *Op. Cit.*, pp.328-330.

³⁰⁷ FONTANA Jacques, *Op. Cit.*, pIV.

³⁰⁸ FONTANA Jacques, *Op. Cit.*, p.16/51.

³⁰⁹ Semaine religieuse du diocèse de Lyon, Ordonnance pastorale ordonnant des prières pour le succès de nos armes le 3 Août 1914, 7 Août 1914.

³¹⁰ Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 28 Août 1914.

Fontana Jacques, *Attitude et sentiments du clergé et des catholiques français devant et durant la guerre de 1914-1918*, Lille, Service de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, 1973, p.337.

BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points », n° 112, 1990, p.99.

« Elle était le mémorial séculaire du baptême de notre race et de son alliance avec Jésus-Christ. Nous avons abjuré le baptême et répudié l'alliance : Dieu permet que le mémorial soit détruit.»314.

Dans son ordonnance pastorale du 3 Août le Cardinal Sevin explique en détail la source de la guerre, son sens et ce qu'il convient d'en retirer :

« La guerre est souvent une des conditions mises par le Tout-Puissant à la rédemption temporelle des peuples. Parce que la guerre, c'est le sacrifice, c'est l'expiation. [...] Lorsqu'on regarde la guerre du côté de l'homme, on y voit une calamité effroyable, déchaînée par la passion de quelques-uns ; quand on la regarde du côté de Dieu, on voit qu'il ne la souffre que pour en tirer un bien et la faire servir au salut éternel des âmes. [...] Vous qui cherchez à surprendre les secrets de l'avenir, vous pouvez facilement en lire le présage dans cette apostasie nationale. Nous avons mérité les plus durs châtiments lorsque nous avons voulu créer une société indépendante de Dieu »315.

Avec de tels propos, Mgr Sevin justifiait la venue de la guerre, ne souhaitant pas un retour immédiat de la paix par une cessation des hostilités, comme le désirait le Pape, mais sa conclusion par les armes et dans la douleur afin de solder tout compte avec le Tout-Puissant. Au delà de l'inimitié du Saint-Siège, il risquait de devoir affronter celle de ses concitoyens, irrités de voir leurs souffrances et leur malheur annoncés et apparemment justifiés. 316

Néanmoins, les différentes initiatives de l'archevêque en faveur de la victoire de la France devaient lui permettre de neutraliser toute animosité à son encontre, contrairement à ce qui se passa ailleurs en France, nul ne doutant de son attachement à la cause nationale.³¹⁷ La première démarche qu'il entreprit pour assurer la victoire de la France fut d'ordonner des prières dès le 3 Août « pour le succès de nos armes », qu'il reconduisit le 21, ordonnant :

« qu'une croisade de prières ininterrompues et de communions quotidienne s'organise dans toutes les paroisses [...] Nous demandons en outre qu'on institue des pèlerinages collectifs, une adoration hebdomadaire du Saint-Sacrement, des communions individuelles et collectives d'enfants. »318.

Ces cycles de prières étaient déconnectés de la situation militaire, Mgr. Sevin parlant le 21 Août de « l'approche de combats décisifs »319, et répondait d'avantage à des problématiques religieuses, comme le prouve le cycle de prières ordonné à l'occasion du Mois du rosaire,

65

³¹⁴ Mgr Sevin in : COMBY Jean, L'Évangile au confluent : dix-huit siècles de christianisme à Lyon, Lyon, Editions du

Chalet, 1977, p.166.
315 Semaine religieuse du diocèse de Lyon, Ordonnance pastorale ordonnant des prières pour le succès de nos armes, le 3 Août 1914, 7 Août 1914.

³¹⁶ BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, Nouvelle histoire de la France contemporaine, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points », n° 112, 1990, p.99.

³¹⁷ Ibidem.

³¹⁸ Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 21 Août 1914.

³¹⁹ Ibidem.

auquel il convient de recourir, car il s'agit d'une « prière puissante qui a déjà vaincu tant d'ennemis de la religion et de la justice. »320. Furent également distribués à son initiative aux soldats de passage à Lyon des milliers de d'exemplaires de la « médaille miraculeuse » qui devait les protéger en les plaçant sous la protection de la Vierge. 321 L'archevêque de Lyon entreprit également de rallier les pouvoirs publiques à la foi, condition indispensable à la victoire dans son esprit, qui lui permettrait également de réintégrer pleinement l'Eglise lyonnaise, cessant de se confronter systématiquement et de façon frontale aux représentants de la République laïque et quittant par là même la contre-société dans laquelle elle s'était enfermée. C'est dans cette double optique que le recteur de Fourvière invita dans une lettre adressée au Maire de Lyon le conseil municipal, ainsi que le premier magistrat de la ville, à assister à une messe le 8 Septembre pour renouveler le vœu des échevins à la vierge fait en 1643. Le Maire répondit le 6 Septembre qu'il avait envoyé à chacun des conseillers municipaux une invitation, « Chacun d'eux serait ainsi très à même d'agir selon sa conscience et son désir. ». Six acceptèrent de venir, c'était la première fois depuis la séparation des Eglises et de l'Etat que des membres du conseil municipal assistaient à pareille cérémonie. 322 Cette initiative atteste du désir des catholiques de voir la ligne gouvernementale et l'attitude des représentants de l'Etat évoluer à la faveur de la guerre et du regain de ferveur religieuse qui l'a accompagnée. De ce fait, les catholiques sont étonnés et décontenancés par le maintien de la neutralité de l'Etat, d'autant plus que la France se trouve dans une situation critique. 323 Mgr Sevin, partageant ses vues, choisit d'élaborer, de publier, puis d'adresser des pétitions au gouvernement réclamant des prières nationales. Il entendait que la France prenne exemple sur la Suisse et les Etats-Unis où:

« Il n'y a point d'alliance entre l'Eglise et l'Etat [...] les Présidents qui les gouvernent sont loin de partager les convictions des catholiques ; cependant ils chargent chaque année les évêques d'ordonner, dans les paroisses qui sont soumises à leur juridiction ; des prières publiques.»³²⁴

Les pétitions réclamaient également le retour des religieuses exilées, en s'appuyant sur le patriotisme spontané de certains congrégationistes qui étaient revenus au pays de leur plein gré, mais aussi sur le manque de personnel infirmier et demandait à ce qu'on les autorise à retourner dans les hôpitaux. Ces pétitions, qui n'avaient pas reçu le soutien de l'archevêque de Paris Mgr Amette³²⁵, diffusées partout dans le pays, recueillirent dans le seul diocèse de Lyon 145 886

_

³²⁰ Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 2 Octobre 1914.

³²¹ Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 13 Août 1914.

³²² Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 11 Septembre 1914.

³²³ FONTANA Jacques, *Attitude et sentiments du clergé et des catholiques français devant et durant la guerre de 1914-1918*, Lille, Service de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, 1973, p.246.

³²⁴ Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 25 Septembre 1914.

³²⁵ ALLOING Louis, Vie du cardinal Sevin (1852-1916), Lyon, Vitte, 1931, p.413.

signatures³²⁶ et provoquèrent l'hostilité des journaux révolutionnaires comme *La bataille syndicaliste*, *La guerre sociale*, mais également de titres plus modérés comme *Le temps*.³²⁷ Le gouvernement Viviani fit savoir, le 4 Octobre, qu'il se refusait à accéder aux demandes formulées, les anticléricaux restant méfiant à l'égard de l'Eglise qu'ils craignaient de voir sortir renforcée à l'issue du conflit.³²⁸ Cependant, aucun des deux partis ne voulait prendre la responsabilité d'écorner l'union nationale³²⁹. C'est pourquoi il fut finalement décidé que des prières nationales pourraient être organisées, mais à l'initiative des seuls évêques, sans que la participation des représentants des pouvoirs publics y soit automatique. C'est ainsi que le 30 Novembre Mgr Sevin ordonna des prières nationales du 6 au 30 Décembre dans toutes les églises et chapelles du diocèse.³³⁰ L'archevêque de Lyon avait donc affronté sciemment les pouvoirs publics, prétendant ne rechercher que le salut de la France. Qu'en était-il de la sincérité de ses propos ? Ne s'agissait-il pas là d'avantage d'un prétexte ?

Un incident entre le Cardinal Sevin et le Saint-Siège nous fournit la réponse à cette double question. Suite à la diffusion de son encyclique *Ad Beatissimi Apostolorum* le Pape demanda par l'intermédiaire du Secrétaire d'Etat du Vatican, le Cardinal Gasparri à Mgr Sevin, quel accueil la population lyonnaise avait réservé à cette communication. Le cardinal lyonnais répondit, en profitant pour se plaindre des sympathies de *L'Osservatore Romano*, que l'on sait être l'organe officieux du Vatican, pour l'Allemagne et accusant certains prélats romains d'avoir failli à leur devoir de neutralité.³³¹ Voici quelle fut la réponse du cardinal Gasparri:

« Le Souverain pontife n'a pu éprouver lui-même une fâcheuse impression à la lecture de la seconde partie de cette missive [...] dès le début de la guerre actuelle, le Saint-Siège, embrassant dans une même sollicitude les Pasteurs et les fidèles de l'Eglise universelle, s'est proposé de garder et a constamment maintenu l'impartialité la plus stricte et la plus absolue à l'égard des différentes nations belligérantes, et qu'il l'a recommandée d'une manière péremptoire à la presse catholique, celle de Rome, en particulier. En ce qui concerne l'assertion que des Prélats, à Rome même, n'auraient pas tenu compte des recommandations du Saint-Siège, elle n'est pas conforme à la vérité. Il serait bien difficile à votre éminence de citer le nom d'un seul Prélat de Rome, qui aurait formé publiquement des vœux contraires à la France. Sa Sainteté désire vivement que votre Eminence donne à

-

 $^{^{326}}$ Ibidem.

BECKER Jean-Jacques, 1914: comment les Français sont entrés dans la guerre: contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p.476.

³²⁸ FONTANA Jacques, *Op. Cit.*, pp.250-58. ³²⁹ BECKER Jean-Jacques, *Op. Cit.*, p.476.

Alloing Louis, Vie du cardinal Sevin, Op.Cit., pp.413-14.

³³¹ Alloing Louis, *Vie du cardinal Sevin, Op.Cit.*, p.417.

cette lettre la plus grande divulgation afin de rassurer et d'éclairer l'esprit public et l'opinion catholique, en France »³³²

Le cardinal Sevin se refusa à exécuter les instructions pontificales. Ce fut donc le Cardinal Gasparri qui se chargea d'envoyer sa réponse à un journaliste du *Petit Parisien*, la lettre fut rapidement relayée jusque dans la presse régionale. L'engagement patriotique du cardinal Sevin, ne faisait donc pas le moindre doute. Pouvait-on également être sûr du désir des autorités de respecter la laïcité et de ne pas restreindre le droit à exercer sa liberté de conscience ? Les pouvoirs publics avaient certes autorisé la tenue de prières nationales, mais une circulaire du ministre de l'intérieur adressée aux préfets défendait aux fonctionnaires de participer de façon officielle à des cérémonies cultuelles ou politiques. ³³³ Les tensions les plus fortes étaient cependant celles liées au droit des blessés à recevoir la visite d'un ministre du culte qui était le leur. C'est l'exercice de cette liberté qui donna lieu à un échange au conseil municipal de Lyon dont voici la retranscription :

« Biennier : Des personnes qui ont appris l'évacuation des blessés dans des hôpitaux m'ont demandé s'ils pourraient recevoir la visite de pasteurs, de rabbins, ou de prêtres, selon leur désir.

M. le Maire : Ma règle est la suivante, ni imposer, ni refuser.

M Biennier : Les prêtres de toutes les religions pourront être admis dans les hôpitaux ?

M Le Maire : Certainement, j'entends que la liberté de conscience soit respectée dans tous les sens. »³³⁴.

Le Maire de Lyon et la majorité municipale avaient donc su dépasser l'anticléricalisme qui était le leur avant guerre. Il ne s'agissait cependant pas d'un brusque accès de générosité, d'un cadeau fait à l'Eglise, mais du désir de conserver l'union et la cohésion nationales indispensables à la poursuite de la guerre. En outre, l'exercice des cultes dans les hôpitaux était strictement encadré, en témoigne la dépêche ministérielle reçue par Herriot :

« Vous voudrez bien veiller à ce que les Ministres de tous les Cultes observent la plus absolue réserve auprès de tous les hospitalisés. Les secours religieux, quels qu'ils soient ne doivent être donnés qu'aux militaires qui ont exprimé personnellement le désir explicite de les recevoir. »³³⁵

Au delà du désir d'union nécessaire à la guerre transparaît un respect de l'autre et un franc désir de prendre en compte la situation de chacun impensable avant guerre :

³³² Archives diocésaines, 9/II/1/1, Relations avec le Saint-Siège, Lettre du Cardinal Gasparri en réponse à une lettre du 12 Novembre du cardinal Sevin, 22 Novembre 1914.

³³³ *La croix*, 17 Novembre 1914.

³³⁴ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès-Verbaux des délibérations, 14 Septembre 1914.

³³⁵ Journal de guerre d'Édouard HERRIOT, 14 Octobre 1914.

« Il faut que chacun fasse des efforts sincères pour se conformer au principe de la neutralité absolue, dans toutes les formations où des malades ou des blessés peuvent être soignés. Il est d'autant plus nécessaire de faire respecter entièrement la liberté de conscience dans les hôpitaux, que l'on hospitalise des blessés appartenant à nos troupes musulmanes ».³³⁶.

Ce désir de bonne entente, de collaboration entre toutes les composantes de la cité lyonnaise, y compris dans le domaine religieux, sans doute l'un des plus sensibles qui soient, trouve son expression la plus inattendue et la plus révélatrice dans le sacrifice du grand rabbin de Lyon Abraham Bloch, tué alors qu'il aidait à sortir des blessés par la fenêtre d'une ambulance bombardée aux abords du front³³⁷, et qui expira dans les bras d'un aumônier catholique. La scène fut représentée dès l'année 1914 sur une carte postale.³³⁸

En dépit de leur ferveur recouvrée, les catholiques lyonnais ne se séparèrent pas du reste de la communauté nationale, toute entière unie derrière le combat mené par la république laïque, qui sut quand à elle au travers de ses représentants lyonnais, trouver un juste milieu entre son anticléricalisme instinctif et l'application juste de la laïcité. Cette convergence, ce respect mutuel qui n'excluaient cependant pas les divergences d'opinions sur de nombreux points : C'était l'*union sacrée*. Son prolongement à Lyon allait-il conduire à d'importants changements politiques, notamment dans les modes de gouvernance du territoire ?

L'union sacrée et la gouvernance du territoire

L'union sacrée devait trouver à Lyon un terreau particulièrement fertile en la personne d'Edouard Herriot. Ce dernier avait été élu Maire de Lyon en 1908 avec 53 voix sur 54 plus un bulletin blanc. Il s'était alors déclaré :

« fidèle pour l'avenir comme dans le passé à cette théorie de l'union des partis réformistes, radicaux et socialistes, seule capable de procurer, par le développement régulier de la démocratie, l'avènement de la paix sociale »³³⁹.

Herriot était d'ores et déjà à la veille de la guerre un magistrat d'union, « un notable républicain sans doute fermement laïque et anticlérical comme les temps l'exigent, partisan de réformes sociales progressives obtenues par la voie privilégiée de l'instruction, attaché à la défense nationale, mais éloignée de tout extrémisme, de toute tentation de

³³⁶ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès-Verbaux des délibérations, Intervention du conseiller Municipal Rognon, 26 Octobre 1914.

³³⁷ HERRIOT Edouard, *Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p.24.

³³⁸ MOULIN Lisette, Les entrées en guerre à Lyon : 1914-1939 : opinions publiques et représentations, Lyon, Mémoire de maîtrise, 2004, p.94.

³³⁹ Herriot Edouard, *Jadis.*, *Op. Cit.*, p.179.

verbalisme idéologique, partisan de réalisations concrètes. »340. Le premier magistrat de la ville de Lyon semblait comme prédisposé à prendre les rênes de la municipalité dans une période de crise et à y faire régner, la cohésion et la communion des points de vue. La guerre devait confirmer son tempérament, il exprimait alors le désir que :

« en particulier dans notre chère Ville, par dessus toutes les opinions, toutes les divisions et tous les partis, à unir nos volontés pour que l'effort de tous les citoyens de la France se joigne à l'effort héroïque de ses soldats! »341.

Il ne prononce pas explicitement la formule de l'union sacrée, bien qu'elle fût prononcée la première fois le 4 Août par le président du conseil Viviani qui lisait à la tribune de l'assemblée un discours du président Poincaré³⁴². Durant l'ensemble de l'année 1914, malgré les revers de la fin du mois d'Août et le caractère non décisif de la bataille de la Marne, la majeure partie de la population française resta convaincue que le conflit serait de courte durée. Dans cette optique, l'union sacrée apparaît pour les partis politiques comme une trêve, une absence de conflits à défaut d'une union idéologique autre que le ralliement à la défense nationale. Le peuple lui y voyait une union sans restrictions rendant caduques les problèmes du passé. 343 L'union sacrée est une formule idéologique ambigüe qui mêle les notions de défense nationale et d'union des français, la seconde étant indispensable à la première. 344

Les témoignages ne manquent pas sur sa manifestation à Lyon. Le Progrès choisit de mettre l'accent sur le fait qu'elle transcende les classes sociales parlant :

« De l'aspect de ces masses où se coudoient toutes les classes de la société se dégage un sentiment d'indissoluble solidarité. Les seules préoccupations peuvent se résoudre en ces mots: Défendre la patrie. »345.

Le préfet quand à lui s'attarde d'avantage sur son effet politique :

« tous les partis, des éléments les plus modérés aux plus avancés, se sont fondus et groupés dans une commune pensée en vue de la défense de la patrie »³⁴⁶.

Emile Deléage réussit quand à lui à marier les deux :

« Enfin, phénomène logique et nécessaire, la guerre étrangère a engendré la paix civile. Les Allemands avaient cru que leur attaque déclencherait chez nous la révolution, elle a produit l'union Sacrée. un vent de solidarité réconfortant souffle sur la ville qu'hier encore

³⁴⁰ Berstein Serge, Édouard Herriot ou la République en personne, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985, p.46.

341 Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès-Verbaux, Adresse aux armées françaises, 14 Septembre

³⁴² BECKER Jean-Jacques, *La Première Guerre mondiale*, Paris, Belin, 2003, p.54.

³⁴³ BECKER Jean-Jacques, *La Première Guerre mondiale*, *Op . Cit.*,p.158.

³⁴⁴ BECKER Jean-Jacques et KRUMEICH Gerd, La Grande Guerre une histoire franco-allemande, Paris, Tallandier, 2008, p.77.

³⁴⁵ *Le Progrès*, 2 Août 1914.

³⁴⁶ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet Rault au ministre de l'intérieur, 2 Août 1914.

se disputaient les factions. [...] Les civils cèdent de bonne grâce le pas aux militaires, les anti-patriotes hurlent : vive l'Armée, les prêtres proclament leur respect des religions rivales »347.

Ces descriptions peuvent apparaître extrêmes, idylliques, on serait tenté de dire fallacieuses ou comme encouragées ou dictées par l'émotion du moment. Pourtant, c'est bien leur caractère extrême qui empêche de les remettre en question. Herriot explique ainsi :

« Toutes les âmes se confondent en une seule âme. Nationalistes et internationalistes, pacifistes et chauvins, royalistes et républicains ne rivalisent que d'émulation. [...] J'ai accompagné sur le quai des gares ces troupes enflammées ; des syndicalistes avec lesquels j'avais eu, quelques semaines plus tôt, les difficultés les plus graves, sur les chantiers d'une Exposition, chantaient à pleine gorge la Marseillaise. En quelques heures les prêtres avaient pris l'air guerrier »348.

L'union sacrée, constitue aux yeux des franges les plus extrêmes de l'opinion et du monde politique un véritable triomphe. Pour les catholiques lyonnais, l'union sacrée apparaît comme une réconciliation nationale autour de la foi, elle est une véritable victoire. Pour eux :

« La France n'a plus qu'un cœur et qu'une âme un cœur vaillant qui bat la charge contre les ennemis de la Patrie, une âme baptisée qui remuée jusqu'au fond, fait monter aux lèvres la prière chrétienne. »349.

Dans la mentalité des partis de droite en revanche, elle est la manifestation d'« un nationalisme œcuménique » qui aurait succédé au « nationalisme d'exclusion » de mise avant guerre³⁵⁰. L'union sacrée s'avéra telle à Lyon qu'elle entraina la suppression du fonctionnement normal d'une institution politique : Le Conseil général. En effet, lors de la séance d'ouverture le 17 Août, le président, M. Gourju avait déclaré « qu'il n'y a plus de partis au conseil général, il n'y a plus que des français unis dans une œuvre commune, la défense de la nation »³⁵¹, ce qui s'était traduit le jour même et le lendemain par un vote du budget et des propositions du préfet Rault sans débats, par simple acclamation, toujours à l'unanimité. 352

Pourtant Lyon n'était pas, loin s'en faut, un terrain vierge de tout affrontement politique, où régnait une union de vue sans accros avant guerre. L'échiquier politique lyonnais était disputé sous la IIIème république par 5 tendances politiques majeures. Le courant

³⁴⁷ DELEAGE Émile, « Lyon en août 1914 : impressions d'un pharmacien aide-major », in : Lyon pharmaceutique, n°86-87-88, Lyon, 1914, p.11. Le 8 Août 1914. ³⁴⁸ Herriot Édouard, « A propos de l'« Union sacrée » », in : *Bulletin de la Mission laïque Française*, Mai 1915.

p.121.
³⁴⁹ La semaine religieuse du diocèse de Lyon, 21 Août 1914.

³⁵⁰ BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, Nouvelle histoire de la France contemporaine, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points », n° 112, 1990, p.86.

³⁵¹ Le Progrès, 18 Août 1914.

BONNEVAY Laurent, Histoire politique et administrative du Conseil général du Rhône : 1790-1940, Tome 2 1870-1940, Lyon, J. Desvigne, 1946, p.66.

monarchiste et catholique, parti de l'aristocratie, farouchement opposé aux idées démocratiques qui trouve dans la politique anticléricale des gouvernements une plateforme d'opposition. Le courant républicain conservateur, parti de la bourgeoisie et des progressistes. Le courant catholique et libéral, plus important que le précédent. Vient ensuite le radicalisme qui est le véritable maître de l'espace politique lyonnais, il s'agit du parti dont l'assise est la plus large. Enfin le courant socialiste qui parti de loin a régulièrement augmenté son audience depuis l'épisode de la commune jusqu'à menacer le radicalisme. Leur union originelle sur le thème de l'anticléricalisme passa au second plan face à leurs affrontements dans le domaine social.³⁵³. Les dernières élections du conseil municipal dataient de 1912. Les radicaux restaient majoritaires avec 22 sièges, suivis des libéraux et progressistes avec 14 sièges, des socialistes unifiés avec 12 sièges, des socialistes indépendants avec 9 sièges. Ces résultats confirmèrent une tendance de long terme selon laquelle les socialistes s'emparaient de l'électorat radical. 354 Près de 40 conseillers votèrent pour la reconduction d'Herriot, ce qui atteste malgré tout d'un important consensus.³⁵⁵ Les élections les plus récentes s'étant déroulées à Lyon n'étaient pas les municipales mais les législatives. Elles avaient été dominées par le thème de la loi des 3 ans, votée par le Sénat le 5 Août 1913 et que les radicaux se proposaient d'abroger, tout en garantissant le maintient de la nation armée, quand les socialistes y voyaient une provocation envers l'Allemagne constituant une véritable menace pour la paix, là où la droite y voyait le pré requis à toute politique de défense efficace. 356 Les socialistes obtinrent au plan national 16.5% des voix, les républicains et radicaux socialistes 22.02%, l'alliance républicaine 26.31% et la fédération républicaine et les conservateurs 34.26%. Les contemporains eurent l'impression d'une nette montée en puissance des socialistes, les désistements des radicaux leur permettant de gagner près de 26 sièges. Ces élections traduisent une opinion pacifiste et patriote sans poussée nationaliste. 357 Les résultats lyonnais confirmèrent la tendance nationale et celle de long terme observée au plan local notamment lors des élections municipales de 1912. Dans les 7 arrondissements de Lyon on dénombra 2 radicaux socialistes, 1 républicain socialiste, 1 républicain progressiste et 3 socialistes unifiés élus. 358 Ces chiffres démontrent également à Lyon la « faiblesse de l'écho des idées nationalistes [...] la majorité des élus étant défavorable

³⁵³ KLEINCLAUSZ Arthur, DUTACQ François, LATREILLE André et ALLIX André, Histoire de Lyon, Tome 3 1814-1940, Lyon, P. Masson, 1952, pp.272-75.

MULLER Marie, *Le pouvoir politique à Lyon : janvier-juillet 1914*, Lyon, Mémoire de maîtrise, 1996, p.18.

³⁵⁵ MULLER Marie, Le pouvoir politique à Lyon, Op. Cit., p.25.

³⁵⁶ BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, Nouvelle histoire de la France contemporaine, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points », n° 112, 1990, p.12.

³⁵⁷ Ibidem

³⁵⁸ Muller Marie, Le pouvoir politique à Lyon, Op. Cit., p.67.

aux trois ans. »³⁵⁹. A Lyon on pratiqua également la politique du désistement, mais elle s'expliquait par le fait que :

« Le bloc de gauche veut garder la mairie centrale, les mandats d'adjoints dans chaque arrondissement municipal ; or presque partout [...] Les groupements de gauche ne peuvent reprendre les mandats municipaux perdus ou conserver ceux péniblement acquis, qu'en présentant une liste commune avec les socialistes unifiés. M; Herriot, sénateur, Maire de Lyon, qui par tempérament a toujours ménagé les unifiés dont le leader au conseil municipal, M; Rognon, député, soutient nettement l'administration, préconise ouvertement cette entente dans l'intérêt municipal ».

Il existait donc à Lyon un usage antérieur à la guerre, tendant à l'union entre partis à l'échelle locale que l'on retrouvait exprimée ailleurs dans le pays mais non pas pour les même raisons. On peut donc légitimement parler d'un « usage » de l'union antérieur à la guerre, entre socialistes et radicaux notamment, ceux là même qui furent amenés à gouverner la municipalité en guerre quelques mois après.

Un événement particulier eut lieu à Lyon qui permet de juger des orientations politique de la population après l'entrée en guerre, du moins partiellement, ce qui n'est le cas nul part ailleurs en France, car aucune élection n'était prévue après les législatives. Le décès de Joannès Marietton, député socialiste de la 6ème circonscription du Rhône, peu après les élections rendit possible la tenue d'élections partielles. Le nouveau candidat socialiste, Marius Moutet fut même soutenu par Jaurès qui se rendit à Vaise le 26 juillet où il prononça son dernier discours en France. Moutet se qualifia pour le second tour prévu le 9 Août³6¹, mais la guerre survint entre temps. Le préfet écrivait la veille des élections qu' « Il est probable que le nombre de votants sera très faible »³6². En outre, « Aucune affiche, aucun appel aux électeurs n'a été publié. Les journaux se sont bornés à un appel de quelques lignes en faveur du candidat de leur choix »³6³, la presse de droite appelant à voter de façon « patriotique », à savoir pour le « candidat progressiste », car les événements lui avaient donné « malheureusement raison »³6⁴, preuve de la vivacité de l'*union sacrée* à Lyon. En somme, du fait notamment de l'absence des candidats, « on escomptait une abstention générale ». « tout autre a été le résultat »³6⁵. En effet, à la surprise générale, la participation atteint près de 49.89% et marqua un léger effritement de la

³⁵⁹ MOULIN Lisette, Les entrées en guerre à Lyon : 1914-1939 : opinions publiques et représentations, Lyon, Mémoire de maîtrise, 2004, p.35.

³⁶⁰ Archives départementales, Rapports politique, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 11 Mai 1914.

BECKER Jean-Jacques, 1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre : contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, pp.483-84.

³⁶² Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet Rault au ministre de l'intérieur, 8 Août 1914.

³⁶³ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet Rault au ministre de l'intérieur, 10 Août 1914.

³⁶⁴ BECKER Jean-Jacques, *Op. Cit.*, p.484.

³⁶⁵ Le Progrès, 10 Août 1914.

droite³⁶⁶. Le candidat socialiste réalisa un meilleur résultat que celui obtenu par son prédécesseur avec 56.9% des voix contre 53.3% pour ce dernier. Les autorités publiques locales avaient démontré leur capacité à faire fonctionner le processus démocratique, seules à avoir dû remplir en France pareille mission, elle n'en restait pas moins soumises aux même règles que le reste du pays.

En effet, la population Lyonnaise vivait sous le régime de l'état de siège. Pour la première fois dans l'histoire de France l'ensemble du territoire national, Algérie comprise, devait respecter les règles de ce régime du fait d'un décret présidentiel en date du 2 Août. Une loi votée le 5 confirmait la durée de l'état de siège pour toute la durée de la guerre, quand un décret du 3 Septembre proclamait comme étant en « état de guerre » l'ensemble du pays. 367 Concrètement l'état de siège est défini par les lois du 9 Août 1849 et du 3 Avril 1878 et ne peut être déclaré qu'« en cas de péril imminent, résultant d'une guerre étrangère ou d'une insurrection à main armée. ». Il suspend une partie des libertés individuelles et autorise l'Autorité militaire à procéder à des perquisitions, à interdire toute publication entrainant un quelconque désordre et à confisquer armes et munitions. Les civils peuvent être soumis à la juridiction des tribunaux militaires lorsqu'ils commettent des crimes remettant en question la sureté de l'Etat ou des forces armées, procédures facilitées et accélérées par la proclamation de l' « état de guerre » qui autorise des comparutions et jugements moins de 24h après les faits reprochés.³⁶⁸ En outre, les pouvoirs de police sont remis entre les mains des militaires, le préfet n'ayant plus à sa charge le maintien de l'ordre qui est assuré par le Commandant de la région militaire³⁶⁹, Lyon étant le lieu de résidence du Commandant de la XIVème région. Cependant :

« Ni l'organisation administrative, ni les rapports des pouvoirs publics n'avaient fait l'objet de mesures spéciales. Le fonctionnement des conseils municipaux et des conseils généraux pourrait-il continuer selon les règles normales ? [...] La loi n'avait rien prévu, rien organisé. »³⁷⁰.

L'idée de base, antérieure à la guerre, était de laisser les institutions existantes en place avec leurs personnels, bien qu'en réalité les décideurs eux aient changé. L'état de siège jusqu'à sa proclamation, tant qu'il ne fut pas appliqué concrètement, ne faisait qu'ouvrir un champ de possibilités, rien n'obligeant à l'appliquer dans son intégralité.³⁷¹ Dans la pratique, les autorités militaires collaborèrent de façon effective avec les pouvoirs civils, elles ne les déposèrent ni ne

74

³⁶⁶ BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points », n° 112, 1990, p.60.

³⁶⁷ RENOUVIN Pierre, *Les formes du gouvernement de guerre*, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, p.28.

³⁶⁸ RENOUVIN Pierre, Les formes du gouvernement de guerre, Op. Cit., p.12/28.

³⁶⁹ RENOUVIN Pierre, Les formes du gouvernement de guerre, Op. Cit., p.27.

RENOUVIN Pierre, Les formes du gouvernement de guerre, Op. Cit., p.17.

³⁷¹ Renouvin Pierre, Les formes du gouvernement de guerre, Op. Cit., p.28.

les dirigèrent que contraintes et forcées³⁷², et ce ne fut jamais le cas à Lyon. Sous la houlette du commandant de région ou du Gouverneur de la place, c'étaient les fonctionnaires civils qui continuaient à prendre les mesures de police courante. Ce sont les autorités locales lyonnaises qui prirent des initiatives dans les domaines de la répartition de la main d'œuvre, de la résorption du chômage, de la taxation des produits alimentaires, de l'attribution des matières premières. Pour se faire elles créèrent des commissions souvent officieuses dans un premier tems qui recoupèrent ultérieurement des décisions émanant de Paris, ce qui conduisit à leur normalisation ou leur remplacement. Il y eut donc une grande réactivité des acteurs locaux, qui furent contraints et forcés de s'adapter à une situation ne reflétant pas celle prévue par le cadre institutionnel. La dépossession d'une partie de leurs pouvoirs, en dépit de l'*union sacrée*, conduisit certaines autorités civiles à critiquer l'attitude des militaires à l'encontre desquelles elles éprouvaient de la rancœur. Il y avait donc des tensions dans la gouvernance locale du pays.³⁷³ Rien de tel à Lyon où règne l'entente entre civils et militaires puisque le préfet déclare que :

« le maire de Lyon et moi-même gardons un contact permanent et prenons, d'accord avec l'autorité militaire toutes les mesures qui nous paraissent utiles pour faire face aux événements »³⁷⁴.

Le 3 Août, à l'occasion de la prise de fonction du nouveau gouverneur militaire de la XIVème région, il explique avoir eu une « entrevue des plus cordiales. Le Gouverneur militaire a exprimé le désir que rien ne soit changé dans la direction de la police proprement dite, nous priant seulement de lui présenter les cas d'une délicatesse particulière engageant sa responsabilité »³⁷⁵, ce qui l'amène le 8 Août à déclarer que « L'accord le plus parfait existe entre l'autorité militaire et mon Administration. »³⁷⁶. Il en va de même pour le Maire qui explique qu'il « travaille en plein et constant accord avec le commandant Goigoux, gouverneur de la place, commandant supérieur de la Défense. »³⁷⁷. Quelques mois après le début de la guerre le préfet résume la situation en des termes que l'on pourrait presque qualifier d'idylliques :

« Je suis heureux de vous assurer que les relations les plus suivies et les plus courtoises n'ont cessé d'exister, depuis le début de la guerre, entre M. le Général MEUNIER, gouverneur militaire de Lyon, Commandant la 14° région, et M. le Général Goigoux, gouverneur militaire de Lyon, commandant supérieur de la défense. De mon côté, je n'ai

BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points », n° 112, 1990, p.60.

³⁷² RENOUVIN Pierre, Op. Cit., p.31.

³⁷⁴ Archives départementales, ⁴ M 234, Rapport du préfet Rault au ministre de l'intérieur, 1^{er} Août 1914.

³⁷⁵ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet Rault au ministre de l'intérieur, 3 Août 1914.

Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet Rault au ministre de l'intérieur, 8 Août 1914.

HERRIOT Edouard, Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936, Paris, Flammarion, 1952, p.32. Le 27 Octobre 1914.

eu qu'à me louer des rapports que j'ai entretenus avec eux, de leur serviabilité et de l'empressement qu'ils ont mis, en toutes circonstances, à étudier les propositions que dans l'intérêt de la bonne marche de mon administration, j'ai cru devoir leur soumettre. »³⁷⁸.

La bonne entente et la coopération franche qui existait au sein de la population lyonnaise, qu'elle exprima lors des élections et que l'on pouvait observer au sein du conseil municipal se retrouvait donc également dans les relations qu'entretenaient les représentants des pouvoirs civils et militaires. L'application du régime de l'état de siège ne se traduisit pas à Lyon par de grands bouleversements, bien au contraire, il se superposa simplement aux structures en place avant Août 1914, le Commandant de région se contenta de guider, superviser et surveiller les pouvoirs civils d'avantage qu'il ne s'y substitua.

Les évolutions dans les domaines des idées, de la pratique religieuse, des rapports de l'Eglise lyonnaise avec le gouvernement et le monde, des orientations politiques de la population ainsi que de la gouvernance du territoire ne forment pas un tout cohérent. Spontanément, du fait d'idées préconçues on en vient à associer la venue de la guerre avec celle de rupture majeure. Certes il y eut à Lyon, les faits l'attestent, des changements brusques et considérables, notamment l'union étroite qui se réalisa entre partis et individus de toutes obédiences et l'importante ferveur populaire qui découla de l'entrée en guerre, sans oublier la radicalisation du regard porté sur l'Allemagne et l'assouplissement des relations entre les représentants de l'Eglise et ceux de l'Etat parallèle à une hausse des tensions entre l'Eglise de Lyon et le Vatican. Une certaine continuité s'observe néanmoins dans les relations entre individus et organismes théoriquement opposés sur le plan idéologique, qui rend impossible de parler d'une opposition pleine et entière avec la situation et l'état de la cité Rhodanienne avant la mobilisation. Il existait une tradition de l'union et de l'entente, entretenue et cultivée par la personnalité et l'action du Maire qui conduisit à une collaboration entre organismes étatiques, simples individus et membres de l'Eglise bien souvent supérieure à ce que l'on put rencontrer sur le reste du territoire français. Lyon se distingua donc à certains égards du reste de la France.

Participer à l'effort de guerre national

La cité bâtie à la confluence de la Saône et du Rhône était pourtant une ville intégrée au dispositif national mis en place pour supporter l'effort de guerre et fut directement affectée par le conflit, bien qu'elle restât une ville de l'arrière. Ce qualificatif « de l'arrière » mérite que l'on s'y attarde. Il trouve son origine dans l'opposition traditionnelle entre villes se trouvant à proximité des combats, potentiellement menacées de bombardement voir d'envahissement et

³⁷⁸ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet Rault au ministre de l'intérieur, 18 Octobre 1914.

celles de l'arrière théoriquement à l'abri de toutes menaces, n'étant pas sujettes aux risques et aux difficultés affectant les premières. Dans le cas du premier conflit mondial, la réalité était plus complexe. L'échec de la guerre de mouvement qui déboucha sur l'émergence d'une nouvelle forme de confrontation, la guerre de tranchées, s'accompagna d'une véritable « sédentarisation » du dispositif militaire français, de ses lignes de ravitaillement et de communication. De ce fait, les villes proches du front ne se trouvaient pas sujettes à de quelconques problèmes d'approvisionnement. Au contraire étant mitoyennes des cantonnements des forces armées, il leur arrivait d'être mieux alimentées en denrées, matières premières et produits de première nécessité que certaines villes de l'arrière. Seule demeure dès lors comme point de différenciation la menace de se voir frapper par une action armée. Or, les progrès technologiques engendrés par la grande guerre, notamment dans le domaine de l'aéronautique et de l'arme aérienne, rendirent caduque la sûreté que retiraient les villes de leur éloignement de la ligne de front. En outre, comment parler de ville de l'arrière dans un pays qui tout entier s'était dressé contre l'agression dont il se sentait la victime, chacun s'efforçant à la mesure de ses moyens de contribuer à la lutte qui faisait rage. Les villes de l'arrière se trouvaient de ce fait mobilisées au même titre que celles du front pour faire échec aux visées de l'Allemagne. La première Guerre Mondiale rendit donc caduque la notion de ville de « l'arrière », que l'on continua néanmoins d'utiliser par usage. Dans le cadre de la présente étude sur la ville de Lyon, il s'avère indispensable de faire fi de pareils préjugés et de porter un regard aussi objectif que faire se peut sur la réalité et l'ampleur de la participation et de l'intégration de la ville de Lyon à l'effort de guerre national.

Conséquences de l'intégration à l'effort de guerre national

La première des étapes dans l'intégration de la ville lyonnaise dans le dispositif national de résistance à la guerre fut le rôle qu'elle joua lors de la mobilisation. On dispose de descriptions pour le moins succinctes du déroulement de la mobilisation proprement dite, elles sont néanmoins concordantes entre elles et recoupent les témoignages qui nous sont parvenus depuis le reste du pays. Ces documents renvoient une image d'ordre et de bon déroulement technique.³⁷⁹ Le préfet utilise à trois reprises dans ses rapports des 1^{er,} 3, 4 et 5 Août le terme d'« ordre », deux fois celui de « calme » et de rapidité.³⁸⁰ Herriot déclare le 5 Août que « la mobilisation se poursuit dans le plus grand ordre et le plus grand calme »³⁸¹. Le 10 Août, le préfet continue d'employer la même formule stéréotypée faisant référence à la rapidité et à

³⁷⁹ BECKER Jean-Jacques, 1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre : contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p.316.
³⁸⁰ Archives départementales, 4 M 234, Rapports du préfet au ministre de l'intérieur, 1/3/4/5 Août.

HERRIOT Edouard, *Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p.8. Le 5 Août.

l'ordre. Le dernier mot revient à Edouard Herriot qui dans un bref résumé insiste sur le bon déroulement technique :

« La mobilisation s'est faite dans des conditions excellentes. Les horaires étaient prévus avec minutie ; ils ont été appliqués dans le moindre incident. Il est passé à Perrache jusqu'à 300 trains par jour. »³⁸².

Lyon avait donc parfaitement rempli le rôle qui lui était dévolu dans l'exécution nationale de la mobilisation, celui d'une grande gare de triage, regroupant puis aiguillant les troupes en vue de les concentrer sur le front. L'exécution des plans arrêtés avant guerre avait donc pu se faire sans la moindre anicroche, mais qu'en était-il des conséquences imprévues que posa l'entrée en guerre ?

La ville de Lyon accueillait en 1914 une exposition internationale également coloniale et urbaine qui se tenait sur le site des abattoirs encore inachevés dessinés par Tony Garnier. En dépit d'inondations et de grèves, l'exposition avait pu être inaugurée par le président Poincaré le 24 Mai³⁸³ et comptait près de 60 pavillons³⁸⁴. Elle fut maintenue après l'entrée en guerre pour des questions d'assurance³⁸⁵, mais les pavillons des pays ennemis furent clos³⁸⁶. L'exposition qui n'avait rencontré qu'un succès modéré avant guerre commença littéralement à sombrer après le 1^{er} Août. En attestent les nombreux encarts publicitaires dans le Progrès proposant promotions et réductions, ou encore ces mots d'un journaliste du premier journal lyonnais qui parle d'une « exposition [...] jamais [...] complètement désertée par le public »³⁸⁷. Ce qui sauva l'exposition de la catastrophe, ce furent les prises de guerre qui y furent exposées et qui y drainèrent « une foule considérable »³⁸⁸ car :

« Chacun voulait voir de près les prises de nos vaillants soldats. Cinquante canons de 77 millimètres avec leurs caissons sont alignés devant la lourde et disgracieuse bâtisse qu'est le pavillon allemand. »³⁸⁹.

Malgré tout à sa clôture le 11 Novembre 1914³⁹⁰, décidée par le conseil municipal afin de mettre à disposition de l'Autorité militaire les locaux étant donné la faiblesse de l'affluence du public³⁹¹, l'exposition enregistrait des pertes à hauteur de 318 000 francs qui ne furent pas

³⁸⁷ Le Progrès, 16 Septembre 1914.

³⁸² HERRIOT Edouard, Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936, Paris, Flammarion, 1952, p.12. Le 16 Août.

³⁸³ Herriot Edouard, *Jadis., Op. Cit.*,p.5.

BEGHAIN Patrice, BENOIT Bruno, CORNELOUP Gérard, ThéVENON Bruno et KNEUBÜHLER Michel, *Dictionnaire historique de Lyon*, Lyon, S. Bachès, 2009, p.460. 385 *Ibidem*.

³⁸⁶ Le Progrès, 24 Août 1914.

³⁸⁸ HERRIOT Edouard, *Jadis.*, *Op. Cit.*, p.29. Le 15 Septembre 1914.

³⁸⁹ Le Progrès, 16 Septembre 1914.

³⁹⁰ BEGHAIN Patrice, BENOIT Bruno, CORNELOUP Gérard, ThéVENON Bruno et KNEUBÜHLER Michel, *Op. Cit.*, p.460.

³⁹¹ Journal de guerre d'Édouard HERRIOT, 19 Octobre 1914.

entièrement compensées par l'assurance et la vente du mobilier³⁹². Gérer les conséquences de la guerre sur un événement antérieur à celle-ci s'était avéré impossible. Quelle allait-être la gestion des problèmes immédiats posés par l'intégration dans le dispositif national issu de l'entrée dans le conflit ?

Le premier d'entre eux était celui posé par les réfugiés. « En principe et aux termes des règlements militaires, la ville de Lyon étant un camp retranché, ne doit pas recevoir de réfugiés belges et français privés de ressources. »393. Conformément à ce statut, le Maire donna « à ses concitoyens le conseil, tout à fait fondé en principe et suivi avec empressement, de faciliter l'approvisionnement de la ville par l'éloignement des bouches inutiles qu'il est facile de nourrir à la campagne.»³⁹⁴. Les demandes de rapatriement familial de personnes voulant quitter Lyon se virent donner satisfaction dans leur « plus grand nombre »395. Les démarches d'évacuation vont jusqu'à faire sortir de la ville les Allemands au nombre de 600, ainsi que 850 Autrichiens résidants ou de passage à Lyon³⁹⁶, en plus de 1200 italiens indigents³⁹⁷. C'est ainsi que le secrétaire général de la police pouvait écrire fin Août que « le département du Rhône n'a pas jusqu'ici reçu pour être hospitalisés de bouches inutiles ou des réfugiés, tous ceux arrivant sur Lyon conformément à des instructions spéciales sont évacués plus à l'arrière. »398 Cependant, une fois de plus, il existe un décalage entre la théorie et la réalité. C'est ainsi que le 7 Août, 2400 personnes arrivant d'Epinal furent recues à Lyon³⁹⁹.. Le 31 Août, seuls 1000 de ces réfugiés avaient été évacués⁴⁰⁰. Il s'agissait là de la première vague de réfugiés entrainée par l'envahissement de la Belgique et du Nord du pays, mais la plus forte devait être celle qui découlait de la menace que firent peser les armées allemandes sur la capitale. Le Progrès se fit l'écho de ces flux :

« Depuis deux jours des trains amènent à Lyon des Parisiens en masse. Les hôtels que la guerre avait vidés commencent à s'emplir. »⁴⁰¹ « Hier soir entre, cinq et neuf heures, quatre trains sont arrivés de Paris, transportant de quatre à cinq mille Parisiens ; une grande partie de ces voyageurs sont descendus à Lyon. »⁴⁰² « A partir de six heures trois trains sont arrivés en gare de Perrache, amenant plus de deux mille Parisiens. Les uns se

³⁹² KLEINCLAUSZ Arthur, DUTACQ François, LATREILLE André et ALLIX André, *Histoire de Lyon*, Tome 3 1814-1940, Lyon, P. Masson, 1952, p.221.

³⁹³ *Le Progrès*, 25 Octobre 1914.

³⁹⁴ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès-Verbaux, 31 Août 1914.

³⁹⁵ Archives départementales, R 1607, Lettre du Maire de Lyon au Préfet du Rhône, 13 Août 1914.

³⁹⁶ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du Préfet au ministre de l'intérieur, 6 Août 1914.

³⁹⁷ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du Préfet au ministre de l'intérieur, 9 Août 1914.

³⁹⁸ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du Secrétaire général de la police au ministre de la guerre, 31 Août 1914.

³⁹⁹ HERRIOT Edouard, *Jadis., D'une guerre à l'autre: 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p.9. Le 7 Août.

⁴⁰⁰ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du Secrétaire général de la police au ministre de la guerre, 31 Août

⁴⁰¹ *Le Progrès*, 4 Septembre 1914.

⁴⁰² Le Progrès, 5 Septembre 1914.

sont arrêtés, les autres ont continué sur le Midi. »⁴⁰³ « Le grand nombre de voyageurs venus de Paris ces jours derniers par centaines s'est accru considérablement hier. Des trains, dont la longueur dépassait celle du hall de la gare de Perrache, sont arrivés bondés.»⁴⁰⁴.

Si bien que Herriot pouvait écrire que 80 000 réfugiés étaient passés en gare de Perrache⁴⁰⁵, et ajoutait désespéré le 17 Octobre qu'il recevait « Toujours des réfugiés ! il m'en arrive de partout, surtout de Belgique »⁴⁰⁶. Le mouvement connu par la suite un ralentissement, se réduisant à un flux régulier mais restreint permettant d'évacuer au fur et mesure les réfugiés de la place forte de Lyon. Hormis un convoi de 400 pupilles en provenance de Reims envoyées par le Vice président des Hospices Civils⁴⁰⁷, il n'y eut plus de véritables convois de réfugiés envoyés vers Lyon. La ville qui apparaissait aux personnes cherchant à fuir le danger que constituait l'avance allemande voyait dans la cité lyonnaise un havre de paix où elles pourraient être en sécurité. La réalité était plus nuancée.

Le 19 Août, le ministre de la guerre avait certes renoncé à « poursuivre activement les travaux de défense à Lyon »⁴⁰⁸, considérant la ville comme hors de danger. Quelques jours plus tard cependant, la situation avait bien changé avec le retrait des troupes de Haute-Alsace qui laissait la place de Behart comme unique rempart entre les allemands et Lyon, rendant par là même possible une trouée vers la ville.⁴⁰⁹ Messimy ordonna, alors qu'il était reçu par le général Goigoux, que l'on mette en état les forts, en vue d'une défense de la ville de Lyon. L'Autorité militaire évaluait à 2 mois le délai nécessaire quand le ministre lui accordait une dizaine de jours.⁴¹⁰ Le 26 Août le préfet demandait à Herriot de prendre des dispositions en vue d'évacuer les bouches inutiles et d'assurer le bon ravitaillement de la ville en cas de siège.⁴¹¹ Le 8 Septembre, les mesures étaient encore d'actualité puisque le préfet déclarait devant la CCI que les travaux de remise en état des forts se poursuivaient « jusqu'à hier » et que des stocks suffisants pour soutenir un siège de 3 mois avaient été constitués.⁴¹² Le 14 Septembre, ce qui n'était plus qu'un « secret de polichinelle »⁴¹³ était publiquement déclaré à la population de la ville : Les travaux « se poursuivent pour la préparation de la mise éventuelle de la place de Lyon

⁴⁰³ Le Progrès, 6 Septembre 1914.

⁴⁰⁴ Le Progrès, 7 Septembre 1914.

⁴⁰⁵ HERRIOT Edouard, *Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p.27. Le 11 Septembre 1914.

⁴⁰⁶ Journal de guerre d'Édouard Herriot, 17 Octobre 1914.

⁴⁰⁷ HERRIOT Edouard, *Op. Cit.*, p.42. Le 11 Novembre 1914.

⁴⁰⁸ HERRIOT Edouard, *Op. Cit.*, p.13. Le 19 Août 1914.

⁴⁰⁹ Procès verbaux des sessions de l'Assemblée de la C.C.I de Lyon, 8 Septembre 1914.

⁴¹⁰ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 27 Août 1914.

⁴¹¹ HERRIOT Edouard, *Jadis.*, *Op. Cit.*, p.18. Le 26 Août 1914.

⁴¹² Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 27 Août 1914.

⁴¹³ Ibidem

en état de défense »414. Il fallut attendre quelques semaines après la conclusion de la bataille de la Marne pour que les autorités mettent un terme aux travaux du génie. Il ne faut pas voir dans le caractère tardif de cette décision la persistance d'une quelconque inquiétude quand à une possible trouée allemande, mais le désir des autorités locales d'employer aussi longtemps que faire se pouvait des hommes qui seraient sinon retournés à leur état antérieur de chômeurs. S'il est exagéré de déclarer que Lyon fut réellement menacée d'un siège, le risque était suffisant pour que les autorités civiles et militaires y aient réagi. L'avancée allemande arrêtée et le front stabilisé, Lyon n'était pas pour autant sauve de toute menace.

En effet, fin Décembre, « On redoute la venue de dirigeables sur Lyon » et l'autorité militaire prescrit certaines mesures à Herriot. 415 Ce qui n'était à l'origine qu'une rumeur, se transforma le 29 Décembre en une véritable alerte. Un véritable zeppelin aurait été vu à cette date entre Dijon et Clermont. Suite à une conférence avec le gouverneur militaire, Herriot ordonna « qu'à partir de six heures on supprimera l'éclairage des ponts, des quais et des enseignes lumineuses. »416. Dans une lettre le lendemain, le général Meunier invite le premier magistrat lyonnais à prendre un arrêté interdisant non seulement l'éclairage des ponts, mais aussi tout éclairage au dessus du premier étage après 21h, car cela donnerait des aides à l'orientation et au positionnement du dirigeable en vue d'un éventuel bombardement. Le gouverneur de Lyon justifiait l'application de pareilles mesures par le fait que :

« Si la ville de Lyon se trouve éloignée de la zone des armées, elle est, par contre, relativement proche du port d'attache des dirigeables allemands dont elle n'est distante que de 5 ou 6 heures ».417

Il ne fallut pas attendre la Seconde Guerre mondiale pour voir la ville de Lyon menacée par des bombardements.

Ce ne fut pas son statut de ville de l'arrière qui permit à la ville de ne pas connaître des affres de la guerre plus que la gestion des réfugiés, mais l'efficacité de la défense française après l'épisode de la Marne et l'absence de volonté sérieuse des allemands de bombarder la ville. Lyon n'avait pu, du fait de son statut de camp retranché, jouer le rôle d'un centre d'accueil et de secours aux réfugiés. Si tel ne devait pas être le rôle qui lui fut dévolu par le gouvernement et les autorités locales, elle se vit en revanche attribuer celui de centre hospitalier majeur de l'arrière.

⁴¹⁴ Le Progrès, 14 Septembre 1914.

⁴¹⁵ HERRIOT Edouard, *Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p.43. 416 *Journal de guerre* d'Édouard HERRIOT, 29 Décembre 1914.

⁴¹⁷ Journal de guerre d'Édouard HERRIOT, Lettre du général Meunier au Maire de Lyon, 30 Décembre 1914.

Pareille fonction ne lui fut dévolue que progressivement et non dès le début de la guerre car avant l'éclatement du conflit, on s'était contenté d'imaginer comment évacuer et accueillir sur Lyon un nombre assez restreint de blessés. A proximité immédiate du front, les postes de secours prodiguaient les premiers soins, leur rôle sur le plan chirurgical restant limité du fait du manque d'asepsie, on y effectuait un tri sommaire pour décider qui serait évacué vers les hôpitaux 15 à 20 kilomètres à l'arrière des lignes, d'où des trains où des barges emmèneraient les blessés les plus sévères à l'intérieur du pays. 418 Avant l'entrée en guerre se trouvaient à Lyon, siège de la XIVème région militaire, l'Hôpital Desgenettes et l'hôpital Villemanzy dits hôpitaux militaires principaux et permanents. 419 Il avait été prévu qu'en cas de conflit militaire la croix rouge pourrait ouvrir des hôpitaux auxiliaires. Ce fut le cas à l'Août 1914 lorsque La Société de Secours aux Blessés Militaires (S.S.B.M.), L'Union des Femmes de Françaises (U.F.F.) et L'Association des Dames Françaises (A.D.F.) prirent en charge des blessés⁴²⁰, la S.S.B.M. organisa même dans les gares de Perrache, des Brotteaux et de Vaise des centres de réception et de tri des grands blessés et mutilés. 421 En effet, à compter du 22 Septembre, Lyon était devenue le centre de répartition de la XIVème région⁴²². Tous les trains sanitaires de la région militaire arrivaient en gare des Brotteaux pour que leurs voyageurs soient répartis dans la région, ne restaient à Lyon que les blessés et malades dont l'opération nécessitait l'envoi dans un centre spécialisé ou qui ne pouvaient plus continuer leur route sans que leur état ne se dégrade.423

Lyon ne commença réellement à revêtir un rôle conséquent dans la prise en charge des blessés de guerre qu'à compter du moment où les besoins en lits se firent plus aigus après les premiers grands revers militaires français, aux alentours du 20 août. C'est à cette date que le directeur du service de santé de la XIVème région, le médecin principal Richard, informa Herriot de l'élargissement du rôle hospitalier de Lyon, du fait de la non formation de l'armée des Alpes, lui indiquant qu'il lui faudrait obtenir 50 000 lits pour le corps d'armée dont 20 000 dans le département du Rhône. Les hôpitaux complémentaires organisés par le service de santé de l'Autorité militaire et les sociétés de la Croix-Rouge s'avérant insuffisants à remplir seuls cette mission, on en vint donc à faire appel aux hôpitaux civils alors gérés en intégralité, à

⁴¹⁸ TRESSON Patrick, *Les hôpitaux du Rhône pendant la guerre de 1914-1918*, Lyon, Cercle lyonnais d'études philatéliques et marcophiles, Tomes 1, 2005, p.2.

⁴¹⁹ TRESSON Patrick, Les hôpitaux du Rhône pendant la guerre de 1914-1918, Op. Cit., p.2bis.

⁴²⁰ Tresson Patrick, *Les hôpitaux du Rhône pendant la guerre de 1914-1918, Op. Cit.*, p.77.

⁴²¹ Tresson Patrick, Les hôpitaux du Rhône pendant la guerre de 1914-1918, Op. Cit., p.83.

⁴²² HERRIOT Edouard, *Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p.22. Le 18 Septembre 1914

⁴²³ HERRIOT Edouard, *Lyon pendant la guerre*, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, p.25.

⁴²⁴ Herriot Edouard, *Lyon pendant la guerre, Op. Cit.*, p.14. Le 20 Août 1914.

l'exception de guelques établissements privés, par les Hospices Civils de Lyon. 425 Ces derniers avaient en réalité été mobilisés, quoi que plus modestement, dès le début de la guerre par le médecin principal Richard qui avait conçut un vaste projet visant à regrouper sous le patronage du préfet et des Hospices civils l'ensemble de l'organisation hospitalière lyonnaise⁴²⁶. Une Commission supérieure d'organisation des ressources hospitalières fut créée dans cette optique dont les membres étaient le président du conseil d'administration des Hospices civils, le directeur de l'Hôtel Dieu, le directeur de l'hôpital de Charité et de celui de la Croix-rousse ainsi que le préfet. La première démarche entreprise par le comité fut de mettre à la disposition de l'Autorité militaire dans les hôpitaux existants autant de lit que faire se pouvait et ce dans le cadre d'une guerre courte. 427 Il s'avéra nécessaire d'évacuer des lits convoités par les militaires et qui étaient occupés par des civils. C'est ainsi que le 1er Août, l'Administration des Hospices civils ordonna de cesser à l'Hôtel Dieu toutes les admissions hormis pour les cas urgents et de renvoyer les malades dont l'hospitalisation n'était plus indispensable. Le 6 Août des affiches et des avis dans la presse appelèrent les particuliers à accueillir chez eux des civils malades convalescents ou chroniques, ce qui permit d'obtenir 639 lits. 428. Le 12 Août il fut décidé que l'Hôtel Dieu serait exclusivement affecté aux soins des blessés et malades militaires. Sur 1000 malades restant, 600 furent évacués chez eux, les 400 autres furent envoyés auprès de particuliers ou dans les hôpitaux de la Croix-Rousse et de l'Antiquaille qui se répartissaient la prise en charge de l'ensemble des malades civils lyonnais. En effet, le 19 Août l'administration des Hospices civils avait décidé que ne seraient plus soignés par leurs soins les malades étrangers à la ville, suspendant par la même l'application de l'assistance médicale gratuite. 429 Parallèlement à ces évacuations il fut décidé d'organiser de véritables hôpitaux annexes pour civils et militaires de 80 à 100 lits. En moins d'un mois ils comptaient 4200 lits pour les blessés militaires et 4000 pour les civils. 430 Il s'agissait cependant de mesures d'urgences prises dans la fièvre des premiers jours, la durée de la guerre ne se comptant bientôt plus en jours mais en semaines conduisit à formaliser la collaboration entre autorités civiles et militaires. C'est ainsi que le 21 Août une convention fut signée par les Hospices civils avec la direction du service de santé de la XIVème région pour la durée de la guerre. L'armée s'y engageait à verser une indemnité journalière de 2,70 francs par malade et par jour. 431 Or, l'indemnité versée était la même pour tous les militaires, du grand malade ou blessé au « simple fiévreux ». Ceci conduisit

-

⁴²⁵ TRESSON Patrick, Op. Cit., p.2bis.

 ⁴²⁶ CIGALIER David et CROZE Auguste, Les Hospices Civils de Lyon de 1900 à 1925 : leur œuvre pendant la guerre,
 Lyon, Les Editions du Fleuve, 1927, p.55.
 427 Ibidem

 $^{^{428}}$ Cigalier David et Croze Auguste, Les Hospices Civils de Lyon de 1900 à 1925, Op. Cit, p.47.

⁴²⁹ CIGALIER David et CROZE Auguste, Les Hospices Civils de Lyon de 1900 à 1925, Op. Cit, p.48.

⁴³⁰ CIGALIER David et CROZE Auguste, Les Hospices Civils de Lyon de 1900 à 1925, Op. Cit, p.55/53.

⁴³¹ CIGALIER David et CROZE Auguste, Les Hospices Civils de Lyon de 1900 à 1925, Op. Cit, p.59.

à une « perte de plus de 300.000 francs pour l'année 1914 »⁴³², atténuée par le recours au don privé, qui constituait une violation de l'article 5 de la loi du 7 Juillet 1877 qui stipule que :

« les services rendus en temps de guerre par les Hospices ne doivent en aucun cas détourner un denier de leur fortune des œuvres d'assistance auxquelles elle doit être consacrée »433.

Le 20 Août, le médecin principal Richard demandait une dizaine de millier de lits, ce qui représentait « plus du double dont disposent les Hospices et les sociétés de secours aux blessés. Je vais, de concert avec le Maire de Lyon faire un appel à la charité privée pour nous procurer des lits. »434. Le 21 Août, malgré tout, la situation semblait sous contrôle, les rapports entre autorités sanitaires militaires et civils normalisés, l'offre en lits de la ville montait régulièrement en puissance à hauteur des besoins exprimés. C'était sans compter les revers de l'armée française dans les jours qui suivirent et qui remirent tout en question.

Désormais et jusqu'à la conclusion de la bataille de la Marne, on cherchait à évacuer les prisonniers vers la province et « spécialement vers Lyon », car on craignait que Paris ne soit occupée. 435 Le 31 Août on comptait déjà 6000 blessés évacués sur Lyon 436 et le 1er Septembre il fut décidé que la XIVème région devrait jouer désormais le rôle de couloir d'évacuation des blessés et malades vers l'arrière. 437 Cette nouvelle avait été annoncée par le médecin principal Richard lors d'une réunion extraordinaire à l'Hôtel de ville de Lyon le 1er Septembre, « à l'heure angoissante de la retraite » où étaient présents notamment Richard, Herriot, le préfet Rault, les délégués des sociétés de la Croix-Rouge et Diederichs le président du conseil d'administration des hospices civils de Lyon. 438 Le médecin principal exposa son projet d'extension du centre hospitalier de Lyon où les Hospices civils étaient appelés à jouer un rôle plus grand encore. Ce fut alors que l'organisation mise en place dans les premiers jours de la guerre démontra ses limites, Diederichs refusa d'engager d'avantage l'organisation dont il assurait l'administration car ce serait porter atteinte à son principe de fonctionnement. 439 En effet, les Hospices vivaient sur leurs fonds propres grâces aux loyers des terrains et propriétés en leur possession et étaientt théoriquement indépendantes de l'administration municipale, bien que celle-ci, depuis la mise en place de l'assistance médicale gratuite en 1893, comblât l'écart

⁴³² Procès verbal du conseil d'administration des Hospices civils de Lyon, 11 Août 1915.

⁴³³ CIGALIER David et CROZE Auguste, *Op. Cit*, p.62.

⁴³⁴ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 20 Août 1914.

⁴³⁵ TRESSON Patrick, Les hôpitaux du Rhône pendant la guerre de 1914-1918, Lyon, Cercle lyonnais d'études philatéliques et marcophiles, Tomes 1, 2005, p.2. ⁴³⁶ Herriot Edouard, *Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p.21. Le 31 Août.

⁴³⁷ HERRIOT Edouard, *Jadis.*, *Op. Cit*, p.22. Le 1^{er} Septembre.

⁴³⁸ CIGALIER David et CROZE Auguste, Les Hospices Civils de Lyon de 1900 à 1925 : leur œuvre pendant la guerre, Lyon, Les Editions du Fleuve, 1927, p.56.

⁴³⁹ CIGALIER David et CROZE Auguste, Les Hospices Civils de Lyon de 1900 à 1925, Op. Cit., p.55.

entre la dotation des Hospices et les frais réels auxquels ils devaient faire face. 440 C'est alors que la municipalité, prenant acte de l'incapacité des organisations existantes à répondre aux besoins de l'Autorité militaire décida d'ouvrir ses premiers hôpitaux municipaux à hauteur de 2000 à 3000 lits pour commencer en échange d'une allocation de 2,50 francs par jour. On comptait ainsi fin Septembre 26 hôpitaux municipaux. 441 Il n'était cependant pas question d'organiser dans ces établissements des services chirurgicaux, cette tâche revenait aux hôpitaux civils et militaires permanents. 442 Il fut également décidé lors de la réunion que toutes les autres organisations sanitaires présentes à Lyon et chargées des soins dispensés aux militaires devraient augmenter leurs capacités d'accueil, y compris les Hospices civils. Ce ne fut pas de trop, car le 5 Septembre on comptait déjà 17000 blessés évacués sur Lyon, les hôpitaux municipaux étaient alors sur le point de s'ouvrir⁴⁴³ et le 14 Septembre un télégramme annonçait la venue d'importants convois de blessés de la Marne⁴⁴⁴. Ceci explique que le même jour Richard réclama une hausse de la capacité d'accueil des hôpitaux organisés par le Maire⁴⁴⁵. A ce stade se pose la question de savoir quelle avait été exactement la capacité hospitalière de la ville de Lyon en 1914 qui expliqua que l'on devait plus tard la qualifier de centre hospitalier majeur de l'arrière ?

On sait qu'au 20 Août le nombre de lits disponibles pour les militaires avoisinait les 5000 puisque le préfet parle d'un doublement des lits pour répondre à l'objectif d'une « dizaine de mille »⁴⁴⁶ fixé par le médecin principal Richard. Les mesures arrêtées avant guerre et celles prises dans l'urgence suite à son éclatement rendaient impossible l'absorption du flux de 48.337 blessés qui convergèrent sur Lyon d'Août à Décembre 1914.⁴⁴⁷ Début Novembre, il y avait à Lyon 15144 lits à la disposition de l'autorité militaires. 10479 étaient proposés par les formations organisées en parallèle de celles gérées, directement ou par conventions spéciales, par le service de santé militaire. Ces lits étaient répartis comme suit : Hospices civiles de Lyon 3873 ; SSBM 3450 ; Ville de Lyon 2224 ; UFF 932. Les hôpitaux militaires Desgenettes, Villemanzy et les hôpitaux militaires temporaires en accueillaient 4143 en plus des 625 des autres formations sanitaires organisées par une convention spéciale avec l'Autorité militaire, soit 4768 lits.⁴⁴⁸ Malgré tout, le 31 Décembre, il ne restait plus que 2500 lits disponibles et le ministère de la guerre en réclamait 1000 supplémentaires « en plus des 15000 déjà disponibles »

⁴⁴⁰ KLEINCLAUSZ Arthur, DUTACQ François, LATREILLE André et ALLIX André, *Histoire de Lyon*, Tome 3 1814-1940, Lyon, P. Masson, 1952, pp.309-10.

⁴⁴¹ EHRHARD Auguste, Ville de Lyon: les œuvres de l'Hôtel de ville pendant la guerre, Lyon, Rey, 1916, pp.15-17.

⁴⁴² Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès-Verbaux, 14 Septembre 1914.

⁴⁴³ HERRIOT Edouard, *Jadis, Op. Cit*, p.28. Le 5 Septembre 1914.

⁴⁴⁴ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès-Verbaux, 14 Septembre 1914.

⁴⁴⁵ HERRIOT Edouard, *Jadis.*, *Op. Cit*, p.28. Le 14 Septembre 1914.

⁴⁴⁶ Archives départementales, 4 M 234, Rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 20 Août 1914.

⁴⁴⁷ HERRIOT Edouard, *Lyon pendant la guerre*, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, p.25.

⁴⁴⁸ Lyon médical, 19 Octobre et 3 Novembre 1914.

et l'autorité militaire menaçait de réquisitionner les hôtels. ⁴⁴⁹ Pareilles demandes masquent la réalité des faits. En effet, après la bataille de la Marne et l'instauration de la guerre des tranchées qui « rendit le nombre de lits bien trop important », on en vint :

« de tous côtés, pour permettre l'entretien des formations sanitaires, [à] demand[er] des blessés, et comme le Service de Santé ne pouvait en donner plus qu'il n'en recevait, on sembla faire un grief à son directeur d'avoir été trop prévoyant. ».⁴⁵⁰.

Cette assertion formulée dans le calme de l'après guerre est confirmée par Herriot dès 1914. Evoquant plusieurs dépêches ministérielles qui ont organisé à l'intérieur, des services centraux de radiographie et d'électropathie, il explique qu' « Il conviendra d'adapter à ce rôle des hôpitaux encore inoccupés (nous en connaissons beaucoup). »⁴⁵¹. Les initiatives des autorités publiques militaires et civiles lyonnaises, ainsi que celles du privé, s'étaient révélées à la hauteur du défi qu'elles avaient dû relever à Lyon dans le domaine sanitaire. Lyon accueillait à la fin de l'année 1914 un quart des lits que cherchait à obtenir le médecin principal Richard. L'organisation hospitalière prévue en cas de conflit s'était révélée insuffisante face au rôle nouveau dévolu à la cité lyonnaise. Ceci avait conduit à l'émergence d'un nouvel acteur, la municipalité lyonnaise, qui épaulait et secondait d'autres organismes publics mais également certains privés. Lyon avait donc joué en 1914 un rôle clef dans le dispositif national de défense contre l'offensive allemande. Mais sa contribution à l'effort de guerre national ne devait pas se limiter à ses seuls lits, elle devait aussi s'exprimer dans l'aide qu'elle apporta aux soldats du front et à ceux mutilés par la guerre, mais aussi aux civils réfugiés, rapatriés et déplacés.

Lyon centre d'assistance majeur

Il sembla donc que la contribution majeure de Lyon en 1914 dans la lutte contre l'Allemagne devait être d'assister ceux qui se trouvaient dans le besoin. Pour se faire elle eut recours en parallèle des services rendus par ses hôpitaux à des œuvres et usa également de son potentiel de production. Parmi les œuvres qu'abrita Lyon en 1914 on peut distinguer en premier lieu celles mises en place par le public de celles du privé. Ces dernières, innombrables et aux domaines d'actions divers comptaient en leur sein l'œuvre du *Petit paquet*. Cette œuvre se distinguait de celles organisées par des personnes ou des entités privées car elle les dépassait toutes en importance⁴⁵². Son but ? Envoyer aux soldats du XIVème corps du linge et de menus

⁴⁴⁹ HERRIOT Edouard, *Op. Cit.*, p.43. Le 31 Décembre 1914.

⁴⁵⁰ CIGALIER David et CROZE Auguste, Les Hospices Civils de Lyon de 1900 à 1925 : leur œuvre pendant la guerre, Lyon, Les Editions du Fleuve, 1927, p.56.

⁴⁵¹ HERRIOT Edouard, Agir, Paris, Payot & Cie, 1917, pp.85-86. Le 31 Décembre 1914.

⁴⁵² ANGLERAUD Bernadette, *Lyon et ses pauvres : des œuvres de charité aux assurances sociales, 1800-1939*, Paris, l'Harmattan, 2011, p.231.

objets⁴⁵³. L'œuvre était gérée par les soins de la LFF (Ligue des femmes françaises) ⁴⁵⁴ depuis le 22 Septembre avec l'approbation du cardinal Sevin et du directeur diocésain⁴⁵⁵. Il s'agissait donc d'une œuvre catholique. Les dames de la LFF n'en étaient pas à leur coup d'essai, elles avaient dès les premiers jours de la guerre collecté « draps, couvertures, chemises, serviettes et linges de toutes sortes pour les blessés » et avaient offert aux réfugiés de passage en gare de Perrache, suite à l'envahissement de la Belgique et des provinces du nord du pays, dès le 18 Août et durant un mois, nourriture et effets, ravitaillant également soldats et blessés. ⁴⁵⁶ La LFF avait débuté ses envois aux soldats du front le 22 Septembre. Tout avait commencé lorsque le *Nouvelliste de Lyon* avait lancé un appel à la générosité de ses lecteurs afin qu'ils envoient aux soldats des effets leur étant inutiles. Dès le 19 Septembre, un lyonnais mettait à disposition un local et du personnel mais demandait à ce qu'une société s'en occupe, il portât son dévolu sur la LFF. ⁴⁵⁷ L'organisation catholique lyonnaise reçue des « Chambres syndicales, corporations, cheminots et généreux anonymes » des souscriptions qui lui permirent d'acquérir des effets ⁴⁵⁸ auxquels elle ajouta à Noël cigarettes, tabacs et autres douceurs qu'elle reçut en dons. Elle avait ainsi expédié 140000 paquets en Février 1915. ⁴⁵⁹

Les autorités publiques n'avaient cependant pas attendues passivement en observant l'action du privé et dépassèrent largement en ampleur la contribution du domaine privé. En 1914, leur action en faveur du reste du pays se concentra notamment sur l'aide aux soldats du front. C'étaient ainsi créées à l'Automne 1914 deux œuvres publiques : *L'œuvre nationale des vêtements d'hiver* gérée par la préfecture et *L'œuvre de la lingerie du soldat* par la mairie. ⁴⁶⁰ La première initiative dans le domaine revenait pourtant à l'Autorité militaire, le général Meunier ayant dès le 21 Septembre ordonné aux maires de déposer les vêtements collectés dans les dépôts militaires. ⁴⁶¹ Le 22 septembre, Herriot avait créé *L'œuvre de la lingerie du soldat*, dont les premiers colis avaient été expédiés le 8 Octobre ⁴⁶². Le préfet après avoir reçu un télégramme du ministre de l'intérieur qui prescrivait l'organisation d'une *œuvre nationale des vêtements d'hiver pour la guerre* ⁴⁶³ la mit en place dans le département le 25 Septembre. ⁴⁶⁴. L'action en ce

⁴⁵³ La semaine religieuse du diocèse de Lyon, 2 Octobre 1914.

⁴⁵⁴ DUCRET Gisèle, *Le cardinal Sevin et les œuvres lyonnaises (1912-1916)*, Lyon, Mémoire de maîtrise, 1998, p.75.

⁴⁵⁵ VIGNON Anne, GUIGOU Joseph, *Ligue des femmes françaises durant la guerre - section de Lyon*, Lyon, Imprimerie du Nouvelliste, 1919, p.10.

⁴⁵⁶ VIGNON Anne, GUIGOU Joseph, Le cardinal Sevin et les œuvres lyonnaises, Op. Cit., pp.4-5.

⁴⁵⁷ Vignon Anne, Guigou Joseph, *Le cardinal Sevin et les œuvres lyonnaises*, *Op. Cit.*, pp.10.

⁴⁵⁸ VIGNON Anne, GUIGOU Joseph, *Ligue des femmes françaises durant la guerre - section de Lyon*, Lyon, Imprimerie du Nouvelliste, 1919, p.10.

⁴⁵⁹ Vignon Anne, Guigou Joseph, *Le cardinal Sevin et les œuvres lyonnaises*, *Op. Cit.*, pp.14-15.

Angleraud Bernadette, Lyon et ses pauvres : des œuvres de charité aux assurances sociales, 1800-1939, Paris, 1'Harmattan, 2011, p.229.

⁴⁶¹ Archives départementales, 1 M 255, Lettre du général Meunier aux maires de la XIVème région, 21 Septembre 1914.

⁴⁶² HERRIOT Edouard, *Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p.20. Le 22 Septembre 1914.

⁴⁶³ Archives départementales, 1 M 255, Télégramme du ministre de l'intérieur aux préfets, 22 Septembre 1914.

domaine était donc jointe entre autorités publiques civiles et militaires et personnes privées. L'œuvre du préfet était la plus importante en terme d'effectifs et reposait sur des ouvroirs dont elle collectait et organisait la production à laquelle était ajoutée de menus objets et friandises. L'œuvre de la lingerie du soldat s'appuyait sur les ouvroirs municipaux, n'usant que d'une infime partie de leur production, à hauteur de 10000 francs en Septembre en plus de « toutes sorte d'objets », 40000 ayant été expédiés pour Noël⁴⁶⁵. Il ne s'agit donc que d'une œuvre secondaire pour la municipalité en termes d'utilisation de son budget.⁴⁶⁶ Néanmoins, en s'appuyant sur les dons elle avait fait parvenir pour 90000 francs de marchandise, 300 000 restant à expédier, quand 55000 l'avaient déjà été en plus aux hôpitaux lyonnais.⁴⁶⁷ Autre domaine d'action majeure de la ville de Lyon en 1914 : l'assistance aux réfugiés, rapatriés et déplacés.

Cette fois-ci, la municipalité devait prendre seule l'initiative d'organiser une œuvre en ce domaine, c'était là une première nationale. A la fin du mois de Septembre fut créé par la ville de Lyon un *Bureau des renseignements* avant même la publication par le ministère de l'intérieur de listes indiquant la nouvelle adresse des réfugiés. L'organisme lyonnais fut également mis en place avant son partenaire parisien: *L'Office des renseignements pour les familles dispersées*. Créé au commencement de l'hiver il prit contact avec l'organisation lyonnaise, après quoi les deux œuvres se divisèrent la France en deux selon une ligne allant de Belfort aux basses Pyrénées et se répartirent chacune une moitié. Au moment de la fondation du bureau, l'avancée allemande connaissait son point d'orgue et des milliers de familles belges et françaises étaient dispersées aux Pays-Bas, en France et en Angleterre. Si des organisations et des procédures avaient été prévues en temps de paix pour apporter des secours aux militaires, rien n'avait été envisagé pour les civils. Le bureau se vit adjoindre en Décembre une mission de renseignements sur les internés et les rapatriés ainsi que sur les habitants des régions occupées, car toute correspondance avec la France y était interdite d'organisme lyonnaiser une œuvre en ce de l'intérieur de l'intérieur de l'intérieur de l'intérieur de listers de l'intérieur de listers de l'intérieur de l'intérieur de listers de l'intérieur de l'intérieur de listers de l'intérieur de listers de l'intérieur de l'intérieur de listers de l'intérieur de l'intérieur de listers de l'intérieur de l'intérie

« On appelle internés civils ceux que l'ennemi retient dans un camp de concentration, et rapatriés les habitants des régions occupées par les Allemands, contraints ou autorisés par eux à regagner le sol français. Mots nouveaux créés pour désigner des situations

⁴⁶⁴ Archives départementales, 1 M 255, Avis du préfet Rault à la population, 25 Septembre 1914.

⁴⁶⁵ Ehrhard Auguste, Ville de Lyon: les œuvres de l'Hôtel de ville pendant la guerre, Lyon, Rey, 1916, p.67.

⁴⁶⁶ ANGLERAUD Bernadette, Lyon et ses pauvres : des œuvres de charité aux assurances sociales, 1800-1939, Paris, 1'Harmattan, 2011, p.229.

⁴⁶⁷ Archives municipales, 1217 WP 176, Délibérations du conseil municipal, 30 Novembre 1914.

⁴⁶⁸ HERRIOT Edouard, *Lyon pendant la guerre*, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, p.31.

⁴⁶⁹ EHRHARD Auguste, Ville de Lyon: les œuvres de l'Hôtel de ville pendant la guerre, Lyon, Rey, 1916, pp.123-24 et 131.

nouvelles [...] Depuis le mois d'octobre on assiste à des rapatriements de façon presque continue. »⁴⁷⁰

L'idée qui avait présidé à la création du bureau était de permettre le regroupement ou à défaut la localisation de membres d'une même famille dispersés par l'intermédiaire de fiches pré remplies par eux⁴⁷¹. Le fonctionnement du bureau était assez simple puisqu'on collectait d'une part les demandes et de l'autre les renseignements sur les réfugiés, évacués, rapatriés, internés et soldats emprisonnés. Avant la publication des listes des ministères de l'intérieur, les informations étaient collectées auprès des instituteurs et des comités de secours. Une fois les listes officielles disponibles, elles furent utilisées et complétées par les renseignements envoyés par les correspondants du bureau dans chaque département et par de grandes enquêtes réalisées par des curés et des instituteurs auprès des réfugiés dans leur commune d'accueil. At La portée de l'initiative lyonnaise dépassait donc largement le cadre local et anticipait même les décisions gouvernementales. Elle rendit de précieux services à des milliers de personnes. Il est également à verser au crédit de la municipalité lyonnaise en 1914 une autre initiative remarquable sinon par son ampleur du moins par sa pertinence : L'ouverture sous le patronage de Joffre des premières écoles de rééducation des soldats blessés.

Elles répondirent à un état de fait inattendu et qui avait dépassé dans un premier temps les contemporains :

« Au début des hostilités, nul ne pouvait prévoir combien la lutte serait acharnée et durable ; combien serait grand le nombre de ceux qui mutilés anatomiquement ou physiologiquement seraient incapables de reprendre le travail des champs et de l'usine. Le problème des mutilés de guerre ne pouvait être alors que soupçonné. Ce problème s'est posé dans toute sa netteté le jour où les grands blessés des premiers contacts (Alsace, Charbroi, Marne); guéris médicalement de leurs blessures, délivrés par une réforme de toute obligation militaire, ont été rendus à la vie civile, physiquement amoindris, impropres à reprendre l'exercice de leur profession ancienne. »⁴⁷⁶.

Ce fut Edouard Herriot qui le premier, le 23 Novembre, posa dans *Le journal* la question de l'avenir de ces mutilés. S'inspirant de sa visite à l'école de rééducation de Charleroi où les accidentés du travail apprenaient un métier compatible avec leur état nouveau, il proposait d'organiser des écoles similaires pour les poilus, parallèlement à une campagne lancée par

473 EHRHARD Auguste, Ville de Lyon: les œuvres de l'Hôtel de ville pendant la guerre, Op. Cit., pp.125-26.

⁴⁷⁰ Ehrhard Auguste, Ville de Lyon: les œuvres de l'Hôtel de ville pendant la guerre, Op. Cit., p.127.

⁴⁷¹ Ehrhard Auguste, Ville de Lyon : les œuvres de l'Hôtel de ville pendant la guerre, Op. Cit., p.134.

⁴⁷² HERRIOT Edouard, *Agir*, Paris, Payot & Cie, 1917, pp.120-21.

⁴⁷⁴ HERRIOT Edouard, *Lyon pendant la guerre*, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, p.31.

⁴⁷⁵ HERRIOT Edouard, *Jadis.*, *D'une guerre à l'autre : 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p.77.

⁴⁷⁶ BRISSAC Edmond, Les Ecoles professionnelles des blessés de Lyon : le problème des mutilés de la guerre : utilisation, rééducation, Lyon, Rey, 1916, p11.

Maurice Barrès dans l'*Echo de Paris* qui défendait des vues similaires. 477 Un rapport du maire en date du 20 Novembre devait conduire le 30 Novembre à la création, avec l'appui de l'Etat et de grandes institutions lyonnaises, de la première de ces écoles. 478 L'ouverture ne fut effective que le 16 Décembre. L'autorisation ministérielle entérinant le partenariat financier avec l'Etat et l'évacuation par le service de santé de la XIVème région des blessés éligibles fut publiée le 29 Décembre. 479 Il faut donc relativiser l'ampleur de la démarche entreprise par la municipalité lyonnaise, que ce soit en 1914, Herriot déclarant seulement que son « école professionnelle de blessés s'organise peu à peu »480, ou ultérieurement, seuls 500 mutilés avaient été accueillis de la création à Mai 1916. 481 La primauté nationale de l'initiative demeure quand à elle, ainsi que son caractère progressiste, Herriot défendant le titre *d'Ecoles professionnelles de blessés*. Il voulait ainsi éviter « les mots fâcheux de mutilés, d'amputés, d'invalides. N'a-t-on pas commis parfois la sottise d'appeler certaines maisons : hospices d'incurables ? »482. Les objectifs de l'école étaient ambitieux et paraissaient de primes abords nobles :

« notre but n'est pas de faire des demi-ouvriers, des médiocres. Nous voulons obtenir d'excellents sujets, des ouvriers de premier ordre, connaissant complètement leur métier, et capables au besoin, de former des élèves »⁴⁸³.

En réalité la cause première et véritable de la création de l'école n'avait rien de louable ou de glorieux, il s'agissait « de prévenir le danger qui résulterait de la présence, ça et là, d'oisifs exigeants et aigris. »⁴⁸⁴. L'Etat ne prenait à sa charge qu'une indemnité de 3,50 francs par jour et par mutilé, l'écart avec les frais de fonctionnement était comblé par les fonds récoltés par Herriot et Barrès à l'occasion de discours et par des dons privés spontanés. La ville prenait à ses frais l'aménagement et l'entretien des locaux. Passer en revue les œuvres mises en place à Lyon à l'occasion de la guerre pour contribuer à l'effort de guerre ne doit pas faire perdre de vue que les autorités publiques se servirent également du potentiel industriel de la ville et ce de façon directe en organisant et dirigeant certaines productions.

C'est ainsi que l'effort que Lyon consentit pour vêtir et chausser les armées fut l'un des plus importants consentis par la ville en 1914. Dès le 6 Août le ministre de la guerre annonçait son intention de développer les centres de production de chaussures existant, à savoir les ateliers des corps de troupes, tout en faisant appel au privé dont il garantissait l'accès à la

⁴⁷⁷ CARLE Marius, Les écoles professionnelles de blessés, Lyon, A. Rey, 1915, p.12.

⁴⁷⁸ Archives municipales, 1217 WP 176, Délibérations du conseil municipal, 30 Novembre 1914.

⁴⁷⁹CARLE Marius, *Les écoles professionnelles de blessés, Op. Cit.*, p.12.

⁴⁸⁰ Journal de guerre d'Édouard HERRIOT, 30 Décembre 1914.

⁴⁸¹ Brissac Edmond, Les Ecoles professionnelles des blessés de Lyon, Op. Cit, p.24.

⁴⁸² HERRIOT Edouard, *Agir*, Paris, Payot & Cie, 1917, p.84.

⁴⁸³ Brissac Edmond, Les Ecoles professionnelles des blessés de Lyon, Op. Cit, p.23.

⁴⁸⁴ BRISSAC Edmond, Les Ecoles professionnelles des blessés de Lyon : le problème des mutilés de la guerre : utilisation, rééducation, Lyon, Rey, 1916, p23.

⁴⁸⁵ HERRIOT Edouard, *Lyon pendant la guerre*, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, p.14.

matière première par les réquisitions. Il se chargeait également de l'organisation et de la surveillance de la fabrication ainsi que de son expédition au travers d'organismes nouveaux : les *Centres de tannage et de fabrication des chaussures*, dont un fut institué à Lyon le 12 Août. Aux premiers jours d'Octobre les premières chaussures militaires sortaient des ateliers.⁴⁸⁶

En outre, suite à la décision de modifier la coupe et la couleur de l'uniforme en Octobre 1914, il fallait produire plus de draps chaque mois qu'on ne le faisait précédemment en une année. Or, la principale région productrice, celle de Roubaix, était tombée aux mains des allemands. Un savoir faire nouveau naquit à Lyon au début de l'année 1915 sous le contrôle des pouvoirs publics qui s'occupaient également de l'importation des draps. 487 La question de la teinture posa un problème autrement plus difficile à surmonter, car l'indigo utilisé pour obtenir le bleu horizon ne pouvait être produit qu'à Creil qui manquait de matières premières jusqu'au milieu de l'année 1915. L'Allemagne s'était assuré le monopole de la fabrication de cette matière première, et dans la région Lyonnaise les entreprises allemandes avaient absorbé la quasitotalité du parc chimique, les stocks immobilisés dans les premiers mois de la guerre constituaient la quasi-totalité de ceux demeurant en France. 488 Le Service de l'intendance en usant du potentiel industriel lyonnais, les pouvoirs publiques civils et militaires en faisant appel à la générosité, à l'inventivité et à la productivité lyonnaises surent aider le reste de la nation en guerre. Lyon se distingua dans son intégration aux dispositifs nationaux par la précocité ou l'originalité de ses entreprises, ayant à plusieurs reprises eu le mérite d'être la première à les concevoir et à les mettre en place.

Lyon durant les six derniers mois de l'année 1914 démontra l'ampleur de son intégration à la nation. Elle partagea le destin de l'Etat français jour après jour. Tout comme lui elle échappa de peu à l'envahissement, s'y préparant activement en déployant une politique de défense, subit la menace réelle de bombardements et dut gérer un flux considérable de réfugiés qu'elle se voyait contrainte non de recueillir, en dépit de son rôle de véritable gare de triage au sein du dispositif ferroviaire français, mais d'expulser du fait de son statut de place forte et de camp retranché. Elle rattrapa néanmoins ses manques dans le domaine de l'assistance au reste de la population nationale par la mise en place d'œuvres de portée nationale. La ville s'acquitta de sa dette envers les soldats français en en soignant et en accueillant des milliers entre ses murs, après en avoir vu passer bien d'avantage encore. En dépit de son alignement et de son intégration à la France en guerre, l'idée chère aux historiens lyonnais d'un « particularisme » lyonnais s'avéra être, en 1914, plus qu'une simple chimère. La municipalité eut un rôle

⁴⁸⁶ HERRIOT Edouard, *Lyon pendant la guerre, Op. Cit.*, p. 15.

⁴⁸⁷ HERRIOT Edouard, Lyon pendant la guerre, Op. Cit., p. 17.

⁴⁸⁸ HERRIOT Edouard, *Lyon pendant la guerre*, *Op. Cit.*, p. 18.

précurseur dans le domaine des œuvres à plusieurs reprises. Aucune ville de France n'égala Lyon dans l'ampleur de sa prise en charge des blessés. La cité lyonnaise joua également un rôle clé dans la mise en circulation du nouvel uniforme français, car elle abritait la majeure partie des stocks de matière première disponibles en France nécessaires à sa teinture. L'état et le statut de la ville avant guerre au sein de l'Etat et de la nation française avaient donc été confirmés par la guerre : la cité rhodanienne partageait le destin et était partie intégrante du pays qui l'abritait, tout en conservant certaines spécificités et donc une part d'originalité.

Impossible de parler de rupture dans la continuité pour qualifier l'évolution et l'intégration de Lyon dans la France en guerre. Il y eut des ruptures comme la collaboration et les synergies entre l'Eglise et les pouvoirs publics lyonnais, des évolutions dans la continuité comme l'émergence de l'union sacrée dans une ville où il existait une tradition de consensus et de la conciliation portée par des hommes tel que le maire Herriot, mais aussi la persistance pleine et entière de réalités et d'états de fait datant de l'avant guerre comme la subordination et la dépendance à l'égard des industries allemandes de produit chimique. Un bilan mitigé et contrasté ressort donc de l'étude des trajectoires suivies par la cité et la population lyonnaise. Rien ne remit en question le suivisme absolu dont firent preuve les lyonnais dans leur ralliement aux causes et politiques nationales. La principale évolution apportée par la participation à la guerre n'est peut être donc pas à chercher dans l'ampleur de l'intégration et de l'évolution que connu la cité à la faveur et du fait de la guerre, mais réside plutôt dans la simple existence de ce ralliement sans condition des lyonnais à la guerre. Ils allèrent même plus loin, s'efforçant d'en faire autant si ce n'est plus que leurs concitoyens. Les causes d'une pareille attitude sont à rechercher dans le fait que Lyon subit de plein fouet les effets de la guerre. Ce qui apparaît au premier abord comme du conformisme, est en réalité une réponse singulièrement et authentiquement lyonnaise.

LYON SUBIT ET REPOND A LA GUERRE

En 1914, les lyonnais avaient de quoi ressentir de la rancœur à l'encontre de l'Allemagne. Déjà avant guerre, la métropole lyonnaise et les cités d'Outre-Rhin entraient frontalement en concurrence les unes avec les autres dans le domaine économique. L'entrée en guerre devait encore accentuer cet état de fait avec la mise en place de politiques économiques mûrement réfléchies par les Etats français et allemands pour contrecarrer les plans de l'adversaire. Comment Lyon subit-elle et répondit-elle aux bouleversements nés de la guerre dans les domaines du ravitaillement et de la vie économique ? Une fois de plus les préjugés sur l'année 1914 viennent déformer notre appréciation et notre vision des événements. Ce que l'on retient de l'année 1914 dans le domaine économique se limite le plus souvent aux conséquences immédiates de la mobilisation, à savoir les cessations d'activité et le chômage de masse. Cependant la vitesse à laquelle il se résorba, les politiques mises en place par les pouvoirs publics dans cette optique n'occupent qu'une place secondaire dans les esprits. Faute de hausses spectaculaires des prix durant les six derniers mois de l'année 1914, on en déduit souvent hâtivement qu'il fallut attendre la fin de la guerre et les difficultés causées par les sous-marins allemands pour connaître de sérieux problème de ravitaillement dans la population et chez les industriels. Etudier l'état de la vie économique et du ravitaillement en 1914, ainsi que les politiques d'assistance mises en place en réponse par les pouvoirs publiques, voilà à quoi il convient de se limiter et ce sans préjugé aucun. Si la mémoire collective n'a pas gardé trace de graves problèmes dans les domaines du ravitaillement, de la vie économique et des politiques publiques mises en place pour y répondre était-ce du fait du peu d'ampleur des défis relevés ou de l'efficacité des politiques et décisions lyonnaises ?

Ravitailler et produire en temps de guerre

La mise en place d'une production efficace de chaussures et d'effets militaires par l'autorité du même nom s'était heurtée en 1914 à la désorganisation causée par la mobilisation dans les services, au manque de personnel et aux difficultés dans le ravitaillement. Les militaires s'étaient efforcés de les contourner par la réquisition et l'usage des pouvoirs exceptionnels qui étaient les leurs. La vie économique connut en effet, des suites de la guerre, des entraves qui compromirent sérieusement, bien qu'elles allassent en décroissant le temps passant, le ravitaillement et le bon fonctionnement des entreprises mais aussi l'approvisionnement en denrées de la population civile. Pareilles conséquences avaient-elles été envisagées par les

⁴⁸⁹ HERRIOT Edouard, *Lyon pendant la guerre*, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, 99 p.

contemporains ? Que firent-ils pour y mettre fin ? L'évolution de la situation était-elle la conséquence de la pertinence de leurs décisions, ou fut-elle un heureux hasard fruit de plusieurs facteurs ?

Les entraves

Qu'importe l'ampleur des particularismes lyonnais dans la réaction de son économie à la guerre ainsi que la gestion de son ravitaillement, la ville était comme toutes celles de France sujette à des entraves qui mettaient obstacle au rétablissement de la première et compliquaient la seconde. Seule l'ampleur de ces contraintes varia à Lyon comparée au reste de la France. Les domaines dans lesquels elles s'exprimaient demeuraient quand à eux identiques dans l'ensemble de la nation en guerre. Il s'agissait des transports, de la finance et de l'énergie.

Ravitailler l'économie et la population lyonnaise nécessitait avant tout d'assurer la bonne connexion de Lyon avec le reste du monde. A cet égard, Lyon était favorisée. Bâtie à la confluence du Rhône et de la Saône, elle pouvait compter sur les services de deux compagnies fluviales d'envergure : La Compagnie générale de navigation Le Havre-Paris-Lyon-Marseille et la Compagnie Lyonnaise de navigation et de remorquage. Il s'avérait néanmoins indispensable d'assurer le sursis de leurs pilotes, sans quoi elles se verraient réduites à l'impuissance. La chose n'était pas automatique, car seul avait été prévu avant guerre des sursis pour les personnels des chemins de fer, d'une partie de ceux des mines et des ateliers d'armement de l'Etat⁴⁹⁰. Ce fut néanmoins chose fait à la mobilisation à Lyon pour les pilotes du Rhône et de la Saône⁴⁹¹. Cependant, l'autorité militaire ayant réquisitionné l'ensemble des péniches sur la Saône pour le transport de la houille, il ne restait plus dans les faits que le Rhône et la liaison qu'il établissait depuis Marseille pour relier la ville au monde par voie fluviale. 492 Au cours du mois d'Août, les pilotes de la Saône redevinrent disponibles comme leurs collègues du Rhône pout ravitailler la ville. Preuve du rôle clé qu'ils jouaient pour la ville, les demandes angoissées du président de la CCI au ministre du commerce et au président de la commission militaire des voies navigables en vue de la prolongation du sursis dont bénéficiaient leurs pilotes. Chose qu'il obtint et se vit confirmer le 17 Novembre. 493 Un décret du 13 Août et un autre du 10 Octobre ayant organisé l'assurance des « risques de mer », ils permirent une reprise d'activité des compagnies d'assurance et par conséquent d'un rétablissement du commerce maritime des compagnies françaises. A partir du 15 Octobre, Lyon put exporter ses productions par Marseille,

⁴⁹⁰ BECKER Jean-Jacques, Les Français dans la Grande guerre, Paris, R. Laffont, 1980, p.30.

⁴⁹¹ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Actes administratifs, 5 Août 1914.

⁴⁹² Procès verbaux des sessions de l'Assemblée de la C.C.I de Lyon, 6 Août 1914.

⁴⁹³ Correspondance émise par la CCI, lettres du 22 Septembre et du 1^{er} Octobre 1914.

Bordeaux et St Nazaire. 494 Pour Etienne Fougère, le maintien de l'activité des compagnies de remorquage permit que « nos industries libres en particulier » soient « sauvées par la navigation ». 495 Exemple concret des précieux services rendus par ces compagnies, le transport des produits des entreprises représentées par les Chambre syndicales des Commissionnaires en primeurs et celle des Fers et métaux. Ces deux groupements contactèrent Herriot en Août et en Septembre en ce sens. Les démarches qu'il entreprit avec la compagnie PLM n'aboutirent pas, quand la Compagnie lyonnaise de navigation et de remorquage quand à elle mit à disposition trois vapeurs de 2000 chevaux et 30 chalands susceptibles de remonter chaque semaine de Marseille 4500 tonnes de chargement soit près de 450 wagons de 10 tonnes. 496

Lyon sut ainsi contourner les difficultés que fit peser sur elle l'accaparement du parc ferroviaire national par l'Autorité militaire. En effet, l'intégralité du réseau national de chemin de fer fut exclusivement dévolue à l'usage des militaires durant toute la durée de la mobilisation. L'utilisation des voies ferrées par l'Autorité Militaire d'exclusive se mua en majoritaire au fil des semaines, compromettant toujours l'approvisionnement de Lyon et sa connexion au monde. Le président de la CCI expliquait ainsi que :

« Les opérations de la mobilisation étant en grande partie terminées, la circulation des trains pour voyageurs tend à se rétablir; en vue de faciliter le trafic des marchandises urgent et la possibilité d'approvisionner dans une certaine mesure celle de nos usines pouvant fonctionner partiellement et assurant ainsi quelques éléments de travail à la population, notre chambre vous serait reconnaissante d'étudier la possibilité d'adjoindre un ou deux wagons de marchandises aux trains de voyageurs en circulation : Il serait à désirer que ces wagons assurent des transports pour Paris, Marseille, Londres et New-York de manière à permettre ainsi quelques exportations ». 497

On perçoit là l'ampleur des besoins de la ville de Lyon, la modestie des demandes effectuées contraste avec ceux-ci et démontre le peu d'emploi qu'il était alors possible de faire du chemin de fer. Le train s'avérait notamment vital pour :

« la reprise des relations commerciales, dans le but d'éviter le chômage de la population industrielle, et par conséquent l'exportation des soieries lyonnaises à destination des Etats-unis et de l'Angleterre ». 498

Il fallut attendre le 22 Août pour assister véritablement à une reprise modeste du transport ferroviaire, la CCI réclamait un élargissement de la liste des marchandises acceptées pour le

⁴⁹⁴ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.299.

⁴⁹⁵ FOUGERE Etienne, L'effort industriel de Lyon pendant la guerre, Paris, Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 1919, 36 p.

⁴⁹⁶ DUTACQ François, La ville de Lyon et la guerre : étude sur la politique économique d'une grande municipalité, Paris, Presses universitaires de France, 1924, p.126.

497 Correspondance émise par la CCI, lettre au général Meunier, 18 Août 1914.

⁴⁹⁸ Correspondance émise par la CCI, lettre au Directeur des chemins de fer de l'Ouest-Etat, 22 Août 1914.

transport en Grande vitesse et voulait que soit autorisé le transport de toute marchandise en petite vitesse, ne remettant pas en cause sa limitation à un wagon par jour d'un même expéditeur à un même destinataire. Ces demandes déjà restreintes, ne reçurent, après un refus de PLM le 5 Septembre, une réponse en faveur d'une extension partielle que le 12 Septembre puis le 2 Octobre. 499 Il fallut cependant attendre le 5 Octobre pour que les compagnies de chemin de fer et l'autorité militaire acceptent l'admission de marchandises de toutes natures en grande et petite vitesse avec restriction d'un wagon par jour entre le même expéditeur et destinataire des zones éloignées des armées. Il s'avéra donc nécessaire de patienter 2 mois pour que toutes les marchandises bénéficient de possibilités de transport par voie ferrée identiques bien qu'elles restassent inférieures à celle de mise avant guerre et qu'elles ne permirent que la réouverture des entreprises « petites et moyennes et les réouvertures partielles des grandes ». 500

La défectuosité du ravitaillement était ainsi en premier lieu la conséquence de la paralysie ou de l'insuffisance des transports et bien que Lyon se trouve être au centre d'un dispositif ferroviaire et fluvial d'importance, lorsque les marchandises finissaient par arriver sur les quais des gares ou des ports, elles y pourrissaient bien souvent, comme elles le faisaient dans les entrepôts des industriels.

En effet, il ne suffit pas d'apporter les moyens d'exporter ou d'importer les marchandises et denrées depuis et vers la ville de Lyon, encore faut-il pouvoir en assurer le transport en son sein. Preuve des difficultés rencontrées en ce domaine, la décision de la Compagnie des tramways d'atteler des wagons de marchandises à tous ses appareils. 501 Cette disette du transport intérieur découlait des réquisitions de chevaux et de voitures qui entravaient le camionnage des marchandises. 502 Celles-ci s'exercèrent sans grand sens de la mesure ni souci de ses conséquences sur le commerce local. Ainsi la CCI prévenait-elle que :

« si l'autorité militaire réquisitionne tous les camions attelés de la Ville il en résulterait l'arrêt absolu de la reprise industrielle commencée à Lyon notamment l'industrie des soieries pour les expéditions. Prière apporter tempérament ». 503

Elle ne fut pas écoutée dans ses recommandations puisque le 30 on pouvait trouver cet avis publié dans Le Progrès:

« En raison de la réquisition complémentaire et totale de sa cavalerie et de ses véhicules, le Syndicat lyonnais des transports informe sa clientèle que ses membres se voient dans l'obligation de suspendre provisoirement toute opération d'expédition et de livraison ».504

⁴⁹⁹ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.150/152.

⁵⁰⁰ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.155.

⁵⁰¹ HERRIOT Edouard, *Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p.12. Le 16 Août.

⁵⁰² Dutaco François, La ville de Lyon et la guerre : étude sur la politique économique d'une grande municipalité, Paris, Presses universitaires de France, 1924, p.130. ⁵⁰³ *Correspondance émise par la CCI*, lettre au général Meunier, 26 Septembre 1914.

⁵⁰⁴ Le Progrès, 30 Septembre 1914.

Au point que l'on devait parler d'«un réel émoi » causé par la poursuite des réquisitions des chevaux et camions parmi les entreprises de camionnages « qui sont sur le point d'arrêter tout transport ».⁵⁰⁵

Les conséquences de ces réquisitions furent si sévères qu'on envisagea de relier les réseaux de l'OTL et de PLM, mais finalement un réassort en chevaux conduisit à l'abandon du projet le 17 Octobre. Le 2 Décembre, un des membres de la CCI déclarait que les « difficultés de camionnage n'existent presque plus ». ⁵⁰⁶ A ces difficultés dans le secteur des transports intra et extra muros qui ne se résolurent qu'assez tardivement dans l'année 1914 vinrent s'en superposer d'autres, aussi sérieuses si ce n'est plus dans le domaine financier.

C'est ainsi que durant les jours qui précédèrent la mobilisation de vives appréhensions se firent jour concernant les retraits du public dans les caisses d'épargne. On craignait de voir le système financier mis à genoux par l'attitude des épargnants. On vit en effet les guichets de remboursement assiégés par le public, les petits commerces qui se servaient de ces établissements comme d'une banque voulant retirer les sommes importantes qu'il y avait placé et les petits épargnants cherchant à récupérer leurs économies pour subvenir aux besoins qu'ils rencontreraient une fois éloignés de leurs foyers par la mobilisation. Un moratoire fut décrété le 31 Juillet par décret, confirmé le 1^{er} dans un autre et entériné par une loi le 5 Août⁵⁰⁷ pour répondre aux craintes des débiteurs, banques et caisses d'épargnes. Il limitait à 250 francs par personne, en plus d'une restriction de 50 francs par quinzaine et à 5% des fonds déposés sur le compte les capacités de retrait. ⁵⁰⁸

« Certains particuliers se réveillèrent donc un beau matin avec la perspective de faire face aux dépenses de leur ménage pendant plusieurs mois avec 300fr, s'ils n'avaient pas plus de 1250 fr en dépôt, au moment où les difficultés d'approvisionnement obligèrent les commerçants à exiger le paiement comptant. »⁵⁰⁹

On trouve trace de cette inquiétude des épargnants dans l'effondrement des dépôts que reçut la caisse d'épargne de Lyon, ceux-ci n'attinrent que 6,7%, 6,4%, 13%, 8,6% et 16% de ce qu'ils étaient avant guerre respectivement aux mois d'Août, Septembre, Octobre, Novembre et Décembre. Le nombre de dépôts remboursés connut quand à lui une véritable explosion, se maintenant quatre mois consécutifs au dessus de 200% de ce qu'ils étaient en 1913 avec 218%, 273%, 212% et 224% en Août Septembre Octobre et Novembre ne se montant qu'à 185% en Décembre. Du fait de la guerre la population lyonnaise déposa donc moins d'argent et en retira

⁵⁰⁵ Procès verbaux des sessions de l'Assemblée de la C.C.I de Lyon, 2 Octobre 1914.

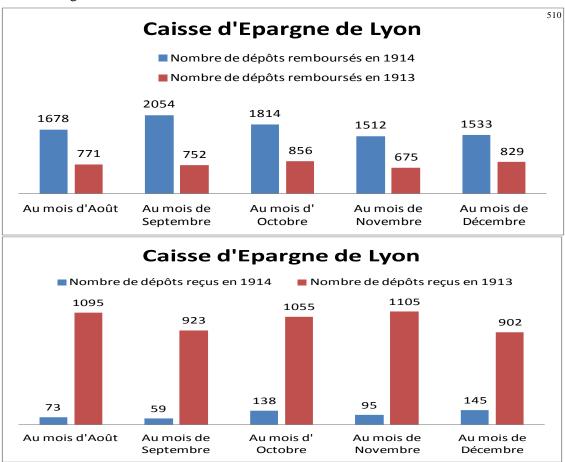
⁵⁰⁶ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.172.

⁵⁰⁷ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.297.

⁵⁰⁸ Compte- rendu analytique des séances de la Société d'économie politique et d'économie sociale de Lyon, Années 1914-1915, Lyon, L. Bonnaviat, 1915, p.32.

Compte- rendu analytique des séances de la Société d'économie politique et d'économie sociale de Lyon, Années 1914-1915, Lyon, L. Bonnaviat, 1915, p.32/35.

bien plus qu'à l'accoutumée, rien que de très normal, ce qui frappe c'est avant tout la proportion de ces changements.

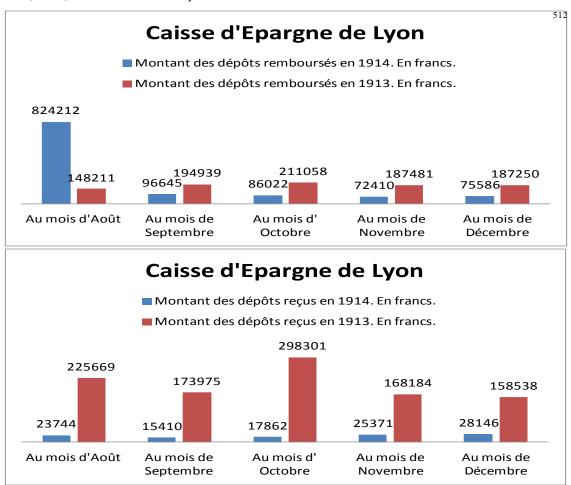


C'est cependant les montants des dépôts et des sommes versées qu'il convient d'étudier pour évaluer l'impact des décisions gouvernementales et leur effet indirect sur le ravitaillement et la marche de l'économie. Le montant des dépôts connu un effondrement prévisible, s'établissant à 10,5% de son niveau d'avant guerre en Août et continuant sa chute en Septembre à 8,9% pour atteindre en Octobre 6%, avant de remonter en Novembre à 15% puis en Décembre à 17.7%. Ce qui importe avant tout, c'est la tendance que connut le montant des retraits en 1914 par rapport à 1913. Première surprise, en dépit du moratoire il s'établissait en Août à 556% de ce qu'ils étaient un an plus tôt. La progression du montant des retraits est donc supérieure de 338% à celle de leur nombre. En réalité, le moratoire fut en partie contourné par la décision du préfet de repousser au 5 Août la nécessité d'effectuer une demande préalable à tout retrait, cherchant par là même à éviter que les mobilisés ne partent au front sans le sou. 511 Ces premiers retraits effectués et cette période de laxisme dépassée le moratoire remplit pleinement son œuvre aux

⁵¹⁰ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès-Verbaux, 7 Août 1914 - 7 Janvier 1915.

⁵¹¹ Compte- rendu analytique des séances de la Société d'économie politique et d'économie sociale de Lyon, Années 1914-1915, Lyon, L. Bonnaviat, 1915, p.32.

mois de Septembre, Octobre, Novembre et Décembre, puisque le montant des retraits s'établit à 49%, 41%, 39% et 40% de ce qu'il était le même mois en 1913.



Les décisions gouvernementales avaient permis de sauvegarder l'intégrité des institutions financières lyonnaises. Malgré la ruée en Août des épargnants, similaire à ce qu'elle fut ailleurs en France, l'initiative du préfet du Rhône garantit aux mobilisés de partir avec le minimum nécessaire. Néanmoins le moratorium fit se

« propager la panique et justifier la thésaurisation » car « aucune mention n'était faite du temps que durerait ce régime ». 513

Il connut certes des assouplissements, comme les facilités accordées aux industriels pour la paie de leurs employés, mises en place par un décret du 9 Août et celles pour l'achat des matières premières avec le décret du 27 Août⁵¹⁴, ou encore le fait que le montant des retraits autorisés soit porté à 20% le 29 Août, 25% le 27 Septembre, puis 40% le 27 Octobre⁵¹⁵. Il ne s'agissait là

⁵¹² Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès-Verbaux, 7 Août 1914 - 7 Janvier 1915.

⁵¹³ Compte- rendu analytique des séances de la Société d'économie politique et d'économie sociale de Lyon, Années 1914-1915, Lyon, L. Bonnaviat, 1915, p.35.

⁵¹⁴ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, pp.297-98.

⁵¹⁵ Compte- rendu analytique des séances de la Société d'économie politique et d'économie sociale de Lyon, Années 1914-1915, Lyon, L. Bonnaviat, 1915, p.37.

que de mesures visant à empêcher la faillite des petits et gros industriels, mais loin de permettre une reprise pleine et entière qui aurait nécessité une levée complète du moratorium. 516

La réaction du grand public fut une peur panique devant un possible manque d'argent qui les fit fuir le papier monnaie. La crainte de manquer d'appoint se répandit comme une traînée de poudre, particuliers et commerçants constituant chacun des stocks. La raréfaction de la monnaie trouve en outre sa source dans l'impréparation de la banque de France. La Banque de France avait certes constitué des stocks de billets de 20, 10 et 5 francs imprimés entre 1871 et 1913, qu'elle mit en circulation, mais le gouvernement avait décidé la fin de la convertibilité en monnaie des billets. Dans les faits, rien ne fut décidé en 1914 par le gouvernement central pour remplacer le manque de la petite monnaie.517 C'est ainsi qu'à Lyon on pouvait observer le 6 Août:

« qu'à l'heure actuelle la situation s'est améliorée, parce que le billet de 50 francs peut se partager grâce aux petites coupures de 20 frs et de 5frs. [...] On remarque, dit-il, au point de vue de la petite monnaie, une détente depuis 48 heures. »⁵¹⁸

Il s'agissait là de l'effet bénéfique apporté par la distribution des coupures de la Banque de France, pareille amélioration de la situation ne devait pas durer, comme le montre cette lettre de Jean-Baptiste Brochier, Mécanicien fondeur au président de la CCI de Lyon le 14 Août :

« Le 11 courant, ayant eu des difficultés pour payer de petites sommes, faute de monnaie divisionnaire, j'ai cru pouvoir aller à la Banque de France, demander le change de 2 billets de 5 Frs. Cela m'a été brutalement refusé, j'ai écrit au directeur de la Banque qui me répond qu'un décret du 2 août lui prescrit de ne plus changer ses billets en espèces. [...] Je crains, Monsieur le président, que cette situation intolérable ne produise des incidents. Car la monnaie m'est refusée partout. [...] J'ai vu industriel courir en ville à 5 guichets de banques, avec un billet de 100 Frs pour obtenir 16 billets de 5 Frs et un billet de 20 Frs et pas de monnaies. »⁵¹⁹.

Ce manque de coupures de 5 et de 20 francs que l'on constate à Lyon entraîne celui de la monnaie, les stocks de billets sont épuisés et ceux nouvellement constitués n'ont pas encore été distribués. Ainsi, « tous les directeurs de magasins insistent beaucoup [...] on a beaucoup de difficultés pour faire des payes; si nous avons une petite reprise du travail, il faudra de la monnaie. »520. Les mesures exceptionnelles prises dans l'urgence pour faire face à la crise financière que menaçait de déchaîner l'entrée en guerre « ont toutes été plus ou moins

⁵¹⁹ Archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, lettre de Jean-Baptiste Brochier mécanicien fondeur au président de la CCI de Lyon, 14 Août 1914.

⁵¹⁶ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.303.

Assemblee des Chambres françaises de commerce et d'industrie, Revue d'histoire consulaire : La revue des chambres françaises de commerce et d'industrie, n°28, Paris, Décembre 2005, p.7/11/12.

⁵¹⁸ Procès verbaux des sessions de l'Assemblée de la C.C.I de Lyon, 6 Août 1914.

Procès verbaux des sessions de l'Assemblée de la C.C.I de Lyon, 14 Août 1914.

improvisés et [...] elles ne dénotent pas une étude préalable des conséquences cependant faciles à prévoir de la mobilisation. »⁵²¹. Les choix et décision des responsables de la politique financière de la nation française notamment en ce qui concerne le moratoire :

« presented a stark political choixe in which national defence was given absolute priority over the needs of civilian life [...] The government's financal restrictions were so severe that not only credit become virtually unavailable, but cash itself became scarce. The result was that many firms faced such a severe liquidity crisis that they were simply forced to close down. »⁵²².

Les responsables lyonnais ne restèrent cependant pas inactifs devant pareille situation. Ils choisirent à l'image de ce qui s'était déjà fait à Limoges le 10 Août, à Bordeaux le 12 Août ou encore à Lille le 17 Août sur le modèle d'une émission demandée par la Chambre de commerce de Paris le 6 Août⁵²³, d'imprimer leur propres coupures pour pallier au manque de monnaie divisionnaire. Ces billets, dits consulaires, s'inspiraient directement de ceux que l'on prévoyait d'imprimer à Paris, puisque dans une lettre du 8 Août le président de la CCI de Lyon demandait à celui de celle de Paris un spécimen.⁵²⁴ Dès le 13 Août, il exprimait à son collègue de Marseille le désir de la CCI de Lyon d'émettre des coupures de 1 francs et 0,50 francs pour un montant de 2 millions de francs dont 500 000 de coupures de 0,50 francs⁵²⁵ L'avantage de ces petites coupures lyonnaises résidait dans le fait qu'« une fois qu'elles auront été faites on les distribuera tant qu'il y en aura; [...] si on a plus de billets de 5frs, on aura de petits billets »⁵²⁶. Finalement il fut arrêté dans une délibération du 14 Août, transmise aux ministres du commerce et à celui des finances le 17⁵²⁷ que :

« Considérant que la raréfaction momentanée de la monnaie gêne sensiblement les transactions et met obstacle au paiement des petits achats et des salaires ; Considérant que la création de coupures au dessous de 5 francs remédierait, dans une mesure très appréciable à cet inconvénient à Lyon et aux environs ; Délibère »⁵²⁸.

L'émission pour 2 000 000 de francs de coupures de 1 francs, par tranches de 500 000 francs, échangeables contre des billets de la banque de France. Le 28 Août le ministre du commerce devait donner son accord⁵²⁹, et le 11 Septembre *le Progrès* annonçait la mise à disposition des

⁵²¹ Compte- rendu analytique des séances de la Société d'économie politique et d'économie sociale de Lyon, Années 1914-1915, Lyon, L. Bonnaviat, 1915, p.31.

⁵²² ROBERT Jean-Louis et WINTER Jay Murray, *Capital cities at war Paris, London, Berlin, 1914-1919*, New York, Cambridge University Press, 1999, p.47.

⁵²³ ASSEMBLEE DES CHAMBRES FRANÇAISES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, Revue d'histoire consulaire : La revue des chambres françaises de commerce et d'industrie, n°28, Paris, Décembre 2005, p.15.

⁵²⁴ Correspondance émise par la CCI, lettre au président de la chambre de commerce de Paris, 8 Août 1914.

⁵²⁵ Correspondance émise par la CCI, lettre au président de la chambre de commerce de Marseille, 13 Août 1914.

⁵²⁶ Procès verbaux des sessions de l'Assemblée de la C.C.I de Lyon, 14 Août 1914.

⁵²⁷ Correspondance émise par la CCI, lettre au préfet du Rhône, 17 Août 1914.

Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.415.

⁵²⁹ Ibidem

coupures pour le 14 Septembre.⁵³⁰ Si cette démarche de la CCI lyonnaise fut plus tardive que celles d'autre villes de France, Lyon eut la chance d'établir un partenariat avec la banque de France quand d'autres CCI durent travailler avec des banques privées ou des sociétés de transport. C'est ainsi qu'une fois imprimées les coupures consulaires pouvaient être échangées par la Banque de France contre des pièces d'or, d'argent, des billets ou des chèques.⁵³¹ Il y avait véritablement urgence, la situation était très tendue à Lyon. Le président de la CCI ayant pris la décision justement « en raison de l'urgence » d'adresser directement la délibération du 14 Août aux ministres sans la faire passer par l'intermédiaire du préfet⁵³² et expliquait le 18 Août que le public avait « beaucoup de mal à se procurer » des coupures de 20 et 5 francs.⁵³³ La CCI devait par son initiative pallier les insuffisances de la politique gouvernementale à Lyon et en atténuer en partie les effets dévastateurs, permettant une reprise plus conséquente de l'activité économique et garantissant la possibilité pour le public de régler ses achats. La Chambre de commerce réussit si bien que le conducteur des travaux de l'hôpital de Grange Blanche devait écrire le 30 Septembre :

« Depuis deux jours, il nous est répondu à la chambre de commerce de Lyon qu'elle n'a plus de coupures de 1,00F, de telle sorte que nous avons d'énormes difficultés pour la paie de nos hommes qui, eux, ne s'expliquent pas que ces coupures nous manquent! ».⁵³⁴ Une fois de plus, comme elle l'avait fait avec sa flotte de remorqueurs, Lyon avait su se libérer en partie des entraves imposées par l'état de guerre. Allait-il en être de même dans le domaine énergétique ?

La cité lyonnaise, favorisée par son implantation géographique et la présence en son sein de trois compagnies de distribution d'énergie électrique, la compagnie du gaz, la société de Jonage et la Société Grenobloise de Force et de Lumière fut « l'une des rares villes à ne pas connaître de restriction de sa force motrice électrique ». 25 à 30 000 watts lui étaient fournis par ses seules installations électriques sur les 45 à 60 000 que la ville consommait quotidiennement à la veille de la guerre. ⁵³⁵ Cependant, le secteur privé connut malgré tout d'importants manques dans le domaine énergétique, principalement du fait du manque de houille. Les déficits en ce domaine attinrent de tels niveau à Lyon que le bois en vint à servir de substitut au charbon alors qu'avant guerre on ne l'utilisait plus que pour chauffer les fours à pain. Si bien que le 29 Octobre Herriot devait écrire qu' « on manque de bois pour la boulangerie ». Le bois se vendait

⁵³⁰ Le Progrès, 11 Septembre 1914.

⁵³¹ ASSEMBLEE DES CHAMBRES FRANÇAISES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, Revue d'histoire consulaire : La revue des chambres françaises de commerce et d'industrie, n°28, Paris, Décembre 2005, p.16/25.

⁵³² Correspondance émise par la CCI, lettre au préfet du Rhône, 17 Août 1914.

⁵³³ Correspondance émise par la CCI, lettre au président de la Banque de France, 18 Août 1914.

⁵³⁴ Archives municipales, 484 WP 3, lettre du conducteur des travaux de l'hôpital de Grange Blanche au secrétaire général de la mairie, 30 Septembre 1914

général de la mairie, 30 Septembre 1914.

535 HERRIOT Edouard, *Lyon pendant la guerre*, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, p.9.

alors 15 francs le mètre cube contre 8 à l'entrée en guerre. « puis la situation se rétablit tant bien que mal ».⁵³⁶ Ce quasi doublement du prix du mètre cube de bois atteste de la gravité de la crise qui frappa la ville de Lyon dans son ravitaillement en charbon.

En temps normal, c'étaient les houilles de la Loire qui fournissaient à Lyon la majeure partie de ce qui lui était nécessaire pour sa consommation domestique et industrielle, mais les mines de Saint-Etienne s'avérèrent incapables de continuer à remplir leur office au lendemain de l'annonce de la mobilisation, privées de 45% de leur personnel. 537 Lyon était également approvisionnée avant l'entrée en guerre par les houillères du Nord Pas de Calais, des mines de la Sarre et par l'anthracite de Belgique. 538 Le ravitaillement qui lui parvenait transitait par les eaux du Nord et de l'Allemagne. La coupure de ces sources d'approvisionnement représenta une perte de 200 bateaux de 250 tonnes soit 500 000 tonnes par an.⁵³⁹ A cette restriction considérable des sources d'approvisionnement, s'ajoutait la priorisation de l'affectation des ressources subsistantes qui jouait en défaveurs des civils. En effet, la distribution du charbon entre les mines relevait de la Commission des mines qui dépendait du ministère des travaux publics. Cette commission assurait d'abord les réquisitions pour les militaires, puis pour les compagnies de chemin de fer et les usines métallurgiques et en dernier lieu s'efforçait de répondre aux besoins des industries privées. 540 C'est ainsi qu'en dehors des charbons réquisitionnés par l'Autorité militaire, les charbons du bassin de la Loire n'étaient en mesure de fournir que 50% de la quantité journalière dont avait besoin la ville de Lyon. 541 Si Herriot avait été sollicité dès le mois d'Août pour ordonner une taxation du charbon, l'intervention de la CCI de Lyon auprès de la Commission militaire des mines, avec le concours de la belle saison, de l'afflux de mineurs réfugiés et la fermeture de nombreuses usines avait permis une amélioration sensible de la situation. Mais en Novembre, le maire de Lyon fut à nouveau assailli de plaintes.⁵⁴² Les besoins en armement du ministère de la guerre avaient conduit au redémarrage de nombreuses usines, ramenant leur niveau de consommation à celui du temps de paix, ce qui expliqua que dès les premiers jours du mois de Novembre, la pénurie se fasse sentir. 543 Herriot déclara:

_

⁵³⁶ DUTACQ François, *La ville de Lyon et la guerre : étude sur la politique économique d'une grande municipalité*, Paris, Presses universitaires de France, 1924, pp.111-12.

⁵³⁷ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, pp.232-33.

⁵³⁸ DUTACO François, La ville de Lyon et la guerre, Op. Cit., p.83.

⁵³⁹ HERRIOT Edouard, *Jadis.*, *D'une guerre à l'autre : 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p.38.

⁵⁴⁰ Procès verbaux des sessions de l'Assemblée de la C.C.I de Lyon, 3 Septembre 1914.

⁵⁴¹ Correspondance émise par la CCI, lettre au président de l'union des chambres syndicales lyonnaises, 15 Septembre 1914.

⁵⁴² DUTACQ François, *La ville de Lyon et la guerre, Op. Cit.*, p.84.

⁵⁴³ HERRIOT Edouard, *Lyon pendant la guerre*, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, p.9.

« J'ai maintenant, de graves préoccupations pour le ravitaillement de ville. Le charbon manque ; de nombreuses industries qui étaient tributaires de l'étranger sont obligées de s'adresser à la Loire. ».⁵⁴⁴

Le menu sortant restait cependant à un prix inchangé à 4,75 francs le kilo. Un rapport d'une commission spéciale constituée par le maire sur le charbon de Saint-Etienne établit que la Loire fournissait 10 000 tonnes de charbon sur les 20 000 dont avait besoin Lyon. Cependant, à la fin du mois de Novembre, ces approvisionnements furent réduits de 25 à 30%. Il s'avéra donc indispensable d'avoir recours aux charbons étrangers. Le 27 Novembre, une sous commission chargée de la répartition du charbon des mines de la Loire ainsi que d'acquérir et de distribuer les charbons en provenance de l'étranger fut créée à l'initiative du maire. L'allo du ministre des travaux publics recommandait certes le recours aux charbons anglais 47, mais ils coûtaient en Décembre 52,50 francs contre 34 francs la tonne pour ceux de la Loire du fait qu'ils arrivaient à Lyon via Marseille, sans compter les limitations du transport ferroviaire et fluvial.

D'où le mécontentement des négociants et industriels lyonnais comme M. Pradel qui déclare :

« Actuellement le Ministre du commerce nous dit : il faut faire reprendre la vie économique. Or actuellement l'industrie paie le charbon anglais 50 francs c'est absolument prohibitif, il n'y a rien à faire, autant ne pas fonctionner. »⁵⁴⁹.

Plus encore que le coût c'est bien le volume insuffisant qui menaça d'étrangler la reprise des industries lyonnaises et de compromettre le chauffage des particuliers. Le 25 Décembre l'ingénieur des usines déclarait au Maire de Lyon que « le ravitaillement en charbon de la ville de Lyon ne fonctionne pas dans les conditions voulues et que si cela continue la disette de combustible sera grave. ». Pareille situation s'expliquait par le fait que les approvisionnements en provenance de Saint-Etienne ont « presque totalement cessé ». Désormais les usines métallurgiques fonctionnaient avec le charbon ordinairement dévolu à la consommation des particuliers. ⁵⁵⁰ Pareille chute s'expliquait par le fait que :

« Monsieur l'Ingénieur du Contrôle des Mines à St-Etienne favorise les industriels de sa région. Ceux du Rhône sont sacrifiés en même temps que les petits marchands de charbon qui n'ont pas les moyens d'acheter du charbon à l'étranger. ».

⁵⁴⁴ HERRIOT Edouard, *Jadis.*, *D'une guerre à l'autre : 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p.37. Le 19 Novembre.

⁵⁴⁵ HERRIOT Edouard, *Jadis.*, *Op. Cit.*, p.37. Le 26 Novembre.

⁵⁴⁶ HERRIOT Edouard, *Lyon pendant la guerre*, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, p.9.

⁵⁴⁷ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, pp.233.

⁵⁴⁸ DUTACQ François, *Op. Cit.*, p.84.

⁵⁴⁹ Procès verbaux des sessions de l'Assemblée de la C.C.I de Lyon, 17 Décembre 1914.

⁵⁵⁰ Journal de guerre d'Édouard HERRIOT, lettre de l'ingénieur des usines au Maire de Lyon, 25 Décembre 1914.

L'union sacrée semble donc n'avoir été que chimère dès lors qu'il était question de se procurer le précieux charbon. Afin de refléter l'évolution de la situation il fut décidé que le menu sortant passerait de 4,95 francs à 5,40 francs et que le Marlborough passerait de 4,95 francs à 5,50 francs au 1er Janvier. 551 Début 1915 la situation continuait à empirer :

« La consommation domestique devient très difficile ; les marchands de charbon au détail, soit les maisons importantes, soit les petits marchands, refusent, faute de stock, de servir leurs clients qui ont déjà à subir de sensibles augmentations lorsqu'ils parviennent à obtenir de faibles fournitures après une attente de plusieurs jours. »⁵⁵².

En fin de compte ce furent la relative clémence de l'hiver⁵⁵³ et le grand nombre de fermetures d'établissement à l'Automne qui permirent à Lyon de franchir le cap de l'hiver 1914 sans que la situation ne devienne catastrophique.

Dans les domaines du transport, des finances et de l'énergie la ville sut en 1914 tirer profit des points forts issus de sa situation d'avant guerre pour contrebalancer les handicaps qui pesaient sur le bon fonctionnement de son économie ainsi que de son ravitaillement. Lyon n'innova pas mais mit en place des politiques efficaces, à défaut d'être parfaites. Elles s'avérèrent bien souvent décisives pour soustraire la ville au destin qui lui semblait promis par les conséquences nées de la guerre. Parler de lutte contre des entraves présuppose l'exercice et le fonctionnement efficaces d'un système vis-à-vis duquel elles s'établissent en contrepoint. En allait-il ainsi du ravitaillement de la ville de Lyon?

Le ravitaillement en denrées alimentaires

Pour assurer la bonne marche de l'approvisionnement de leur ville, les autorités publiques disposaient d'outils antérieurs à la guerre, dont le premier et le plus efficace était la taxation. Les Maires étaient investis du pouvoir de fixer selon leur bon vouloir le prix du pain, aliment de base de la population française. Herriot le fit passer des suites de la mobilisation à 42ctmes le 13 Août, à 43ctmes le 20 Août⁵⁵⁴ et enfin à 45ctmes le 19 Novembre.⁵⁵⁵ Cependant, la venue de la guerre remit entre les mains des autorités publiques un éventail de possibilités inimaginables avant le 1er Août. C'est ainsi que le Maire, estimant nécessaire d'interdire la sortie des blés du camp retranché de Lyon, fit appel pour se faire au Général Goigoux qui se servit des pouvoirs que lui conférait l'état de siège pour accéder à la demande du premier magistrat lyonnais. 556

⁵⁵² Correspondance émise par la CCI, lettre au ministre des travaux publics, 5 Janvier 1915.

⁵⁵¹ Journal de guerre d'Édouard HERRIOT, 28 Décembre 1914.

⁵⁵³ DUTACQ François, La ville de Lyon et la guerre : étude sur la politique économique d'une grande municipalité, Paris, Presses universitaires de France, 1924, p.84.

⁵⁵⁴ HERRIOT Edouard, Lyon pendant la guerre, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, p.40.

555 Herriot Edouard, *Jadis.*, *D'une guerre à l'autre : 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p.38. Le 19 Novembre.

⁵⁵⁶ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès-Verbal, 5 Août 1914.

Surtout, la guerre vit l'émergence d'une nouvelle institution : la commission départementale de ravitaillement, dont la mise en place avait été prévue en cas de conflit. Ainsi, à Lyon :

« en dehors de la fixation par le Département de la guerre des prix des denrées de réquisitions, il n'y a eu à Lyon qu'une sous-commission de ravitaillement qui s'est occupée d'arrêter le maximum de prix pour un nombre restreint de marchandises : sel, riz, pain (taxe municipale) farine, sucre. Cette commission comprenait : le Maire, le Président de la Chambre de Commerce, l'Intendant militaire, le Président de la Chambre de Commerce, l'Intendant militaire, les Présidents des syndicats de l'alimentation, des conseillers généraux et municipaux. Les prix maximums ont été approuvés par le général gouverneur de la place de Lyon. »557.

Mise en place dès les premiers jours du conflit, son rôle était de garantir à Lyon son approvisionnement en denrées alimentaires. Il s'agit de trouver un savant équilibre entre l'exercice de la taxation qui risque de faire fuir les marchandises, ou son absence qui laisserait libre cours à la spéculation et à une hausse des prix. Du fait de sa subordination à l'Autorité militaire, la commission pouvait avoir recours au droit de réquisition, mais trop en user conduirait à fausser la loi de l'offre et de la demande. 558 S'il pouvait sembler de prime abord que la commission disposait d'un pouvoir considérable, que dès 1914 une part du commerce se trouvait mise sous la coupe de l'Etat, dans la pratique il n'en était rien. Les prix fixés par la commission n'étaient que des indications, elle ne disposait d'aucun pouvoir coercitif, le commerce demeurait libre. 559 C'est ainsi que le président de la CCI de Lyon déclara en assemblée que les prix étaient fixés avant tout pour les prix de détail et que « pour la vente au gros il y a en ce moment un peu d'anarchie ». 560 En outre le peu de denrées sur lesquelles la commission exerça son contrôle, six auxquelles il faut rajouter les pommes de terre, atteste de l'absence de la nécessité de réguler de façon importante les prix en 1914. La seule existence d'une organisation associant pouvoirs publics civils et militaires et représentants des milieux commerçants suffit du fait de *l'union sacrée* à garantir l'application dans la concorde et dans les limites du raisonnable des instructions des représentants des pouvoirs publics. Si la commission prenait des décisions en fonction de la situation locale, elle se faisait également le relais des recommandations du ministère de l'agriculture, comme cela avait été le cas pour le prix du pain qui avait été recommandé dès le 10 Août à 43ctimes. 561

⁵⁵⁷ Correspondance émise par la CCI, lettre au président de la chambre de commerce de Nice, 15 Décembre 1914.

BERSTEIN Serge, Édouard Herriot ou la République en personne, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985, p.46.

559 DUTACQ François, La ville de Lyon et la guerre : étude sur la politique économique d'une grande municipalité,

⁵⁵⁹ DUTACQ François, La ville de Lyon et la guerre : étude sur la politique économique d'une grande municipalité. Paris, Presses universitaires de France, 1924, p.22.

⁵⁶⁰ Procès verbaux des sessions de l'Assemblée de la C.C.I de Lyon, 14 Août 1914.

⁵⁶¹ HERRIOT Edouard, *Lyon pendant la guerre*, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, p.40.

En 1914, la seule occasion pour les pouvoirs locaux d'exercer un dirigisme total dans le domaine du ravitaillement, qui conduisit à la remise en question totale de la liberté du commerce, fut lors de la proclamation de l'interdiction de sortie des denrées alimentaires de la place de Lyon. La première fois qu'une telle décision fut prise, c'était lors de l'entrée en guerre. Herriot l'avait réclamée à l'Autorité militaire, mais elle ne portait que sur les blés. La seconde faisait suite à une ordonnance en date du 24 Août du Général Meunier. Cette dernière :

« interdit l'expédition en dehors de toute les denrées nécessaires à l'alimentation de Lyon, ainsi que des denrées fourragères, de l'avoine, du bois, du charbon, du vin et de l'eau de vie. Ces commerçants sont informés qu'ils seront autorisés à reprendre ces expéditions dès que la preuve aura été faite que le stock d'approvisionnement devant être maintenu est suffisant. »562

Ce fut chose faite le 21 Septembre après la confirmation du dénouement de la bataille de la Marne. 563 Ce furent donc des circonstances particulièrement exceptionnelles, le danger de disette dans un premier cas et de menace militaire dans le second, qui conduisirent les autorités publiques à prendre les mesures les plus sévères. Leur absence le reste du temps atteste de la bonne marche du système et du maintien dans le domaine du raisonnable des prix de la plupart des denrées.

Les politiques publiques de régulation des prix rencontrèrent cependant certains échecs notamment au début de la guerre, du fait de l'absence de collaboration de certains commerçants. On pouvait ainsi lire dans Le Progrès que :

« plusieurs épiceries situées rue Sébastien Gryphe, place des Maisons-Neuves et cours Gambetta ont été pillées et saccagées. Leurs tenanciers avaient, paraît-il, affiché leurs marchandises à des prix exorbitants [...] les trois magasins ont été complètement détruits ».564

Ou encore:

« Quelques commerçants peu scrupuleux ont voulu tenter d'augmenter leurs prix dans des proportions scandaleuses. Sur le marché du quai Saint-Antoine, un revendeur avait affiché les pommes de terre à 1.25fr le kilo. Résultat : la foule s'est emparée de ses sacs et les a purement et simplement « liquidés » en Saône. »⁵⁶⁵.

On ne saurait parler d'actes isolés de quelques commerçants, puisque la fédération de l'alimentation lyonnaise, ayant le 6 Août la certitude que rien ne justifie des augmentations dans les prix de vente,« supplie » ses adhérents de faire tous les efforts pour ne pas augmenter la

⁵⁶² Le Progrès, 30 Août 1914.

⁵⁶³ Dutaco François, La ville de Lyon et la guerre : étude sur la politique économique d'une grande municipalité, Paris, Presses universitaires de France, 1924, p.22. 564 *Le Progrès*, 3 Août 1914.

⁵⁶⁵ Le Progrès, 4 Août 1914.

vie.⁵⁶⁶ Le phénomène ne se limite pas au seul domaine des denrées puisqu'Emile Deléage constate après avoir passé :

« la matinée du 7 en achats de brodequins, cantine et autres accessoires militaires. Leur prix augmente d'heures en heures et ceux qui les vendent font des affaires d'or. Le coût des victuailles suit une ascension parallèle »

Il prend acte également de l'impuissance des pouvoirs publics à enrayer le phénomène, relatant le fait que :

« Pour protester contre l'augmentation des denrées, le maire a de son côté renversé sur le marché du quai quelques balles de légumes. »⁵⁶⁷.

La municipalité jugea par ailleurs nécessaire de publier un avis dans le bulletin municipal où elle fait :

« appel au patriotisme des commerçants lyonnais et les invite à se rendre compte que, dans les circonstances présentes, toutes élévation artificielle du prix des denrées serait un crime contre la Patrie. »⁵⁶⁸.

Il faut y voir là une preuve supplémentaire du caractère purement volontaire du ralliement aux prix et taxations fixées par la commission départementale. Une fois de plus, la bonne marche du système reposait sur l'adhésion de tous les membres de la nation et donc de l'ensemble de ceux de la cité. Cependant *l'union sacrée* ne pesait pas lourd fasse à la perspective de gains faciles et conséquents. Le temps passant et le caractère exceptionnel des journées du début de la guerre s'évanouissant, il s'avérait de moins en moins possible aux commerçants de pratiquer des tarifs aussi exceptionnels, la demande ayant fortement chuté et les premiers efforts et douleurs engendrées par la guerre rendant les esprits encore moins tolérants. Si les prix restèrent « relativement contenus »⁵⁶⁹ à Lyon comme ailleurs en France, c'est avant tout du fait que l'offre en denrées resta toujours supérieure à la demande, à de quelques rares exceptions. La cause première des hausses de prix demeurant la plupart du temps la déficience des transports qui rendait impossible le transport des marchandises d'un point à un autre du territoire. ⁵⁷⁰ En effet la déclaration de guerre :

« est survenue à une époque où bien peu d'approvisionnements se trouvaient au complet. Il a fallu satisfaire dès le début aux nombreux et très pressants besoins de l'armée et

⁵⁶⁶ DUTACQ François, La ville de Lyon et la guerre, Op. Cit, p.19.

⁵⁶⁷ DELEAGE Émile, « Lyon en août 1914 : impressions d'un pharmacien aide-major », in : *Lyon pharmaceutique*, n°86-87-88, Lyon, 1914, p. 2.

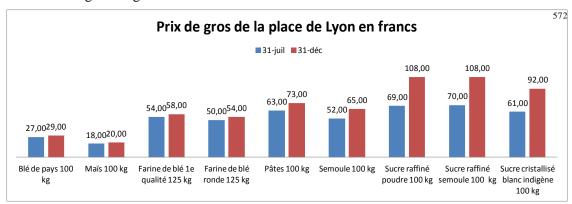
⁵⁶⁸ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Actes administratifs, 9 Août 1914.

⁵⁶⁹ BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points », n° 112, 1990, p.69.

⁵⁷⁰ DUTACQ François, *Op. Cit.*, p.125.

compter avec l'arrêt brusque et immédiat de certaines sources de production, et la rareté des moyens de transport. »571.

Avec la reprise progressive des transports à compter du 1er Septembre, on put constater une régularisation des cours qui de façon générale ne devait pas se démentir. Lyon ne connut en réalité d'importante fluctuation des prix que d'une seule denrée alimentaire : Le Sucre. Ceci s'expliqua dans un premier temps par l'inquiétude des ménages qui se ruèrent sur les stocks, puis par la perte des centres de production du Nord de la France tombés aux mains des allemands. Ainsi, sur 206 usines avant guerre, seules 64 restèrent en activité, ce qui entraîna une chute de la production de 700 000 à 200 000 tonnes. Si l'on compare les prix de gros de la place de Lyon dans leur fourchette la plus basse pratiquée le 31 Juillet et le 31 Décembre 1914, il apparaît que la hausse des prix reste limitée pour toutes les denrées à l'exception du sucre raffiné en poudre et semoule. Son prix a plus que doublé en 5 mois, quand celui du sucre cristallisé indigène augmentait du tiers.



Seule la taxation stricte qui toucha le blé et la farine contint les prix. Ceci masque à première vue la grave crise du pain qui menaça Lyon durant les 5 derniers mois de l'année 1914.Le 2 Août il n'y avait plus dans le département du Rhône que 100 000 quintaux de blé, seuls les industriels disposaient encore d'un approvisionnement, non pas les commercants. 573 En raison de la saison pluvieuse, la récolte des blés était en retard d'un mois et les stocks de vieux blé de ce fait épuisés. Une crise se faisait jour qui aurait put être tempérée par les envois de blés américains prévus par des contrats passés avant guerre, mais ceux-ci refusèrent de les honorer le 20 Août et l'on craignit de manquer de semoule de blé. 574 La crise apparut cependant de courte durée⁵⁷⁵, car dès le 17 Août on trouve mention dans le bulletin municipal de l'arrivée de la nouvelle récolte à Lyon qui eut un effet bénéfique sur les prix, ainsi que de la venue prochaine

⁵⁷¹ Archives départementales, 1 M 151, Le souvenir lyonnais, n°2, 31 Décembre, p.17.

⁵⁷² Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès-Verbaux, 7 Août 1914 - 7 Janvier 1915. ⁵⁷³ DUTACQ François, La ville de Lyon et la guerre : étude sur la politique économique d'une grande municipalité, Paris, Presses universitaires de France, 1924, p.19. ⁵⁷⁴ HERRIOT Edouard, *Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936*, Paris, Flammarion, 1952, p.14. Le 20 Août 1914.

⁵⁷⁵ Archives départementales, 1 M 151, Le souvenir lyonnais, n°2, 31 Décembre, p.17.

de semoules arrêtées par décision administrative à Marseille⁵⁷⁶. En réalité, la crise devait au contraire s'aggraver. En plus du refus des américains qui fit dire au préfet et au maire qu'ils sont « actuellement préoccupés par le ravitaillement de la ville en blé »⁵⁷⁷, il s'avéra début Septembre que les premiers battages de blé dans le Rhône ne donnait pas un blé suffisamment sec pour être tout de suite mis en mouture, d'où des rendements inférieurs aux prévisions.⁵⁷⁸ Le blé devint si rare à Lyon, que début Novembre, Herriot demanda au ministre de la guerre l'autorisation d'en prélever sur les stocks constitués en vue d'une défense éventuelle de la place de Lyon ce qui lui fut refusé.

Les négociations enclenchées par le ministre du commerce avec les préfets de l'Allier et de la Vendée se soldèrent toutes par des échecs le 12 Novembre. ⁵⁷⁹ Le 20 Novembre Herriot écrivait dans son journal que le « blé manque » et que les tarifs de la CCI de Marseille s'avèrent trop prohibitifs pour constituer un recours éventuel. ⁵⁸⁰ En plus d'un manque criant de matière première, la ville devait faire face à un déficit chronique en personnel de boulangerie.

Le préfet écrit ainsi le 3 Août que « La question la plus délicate à l'heure actuelle est celle des boulangers » à qui il a obtenu un sursis d'appel mais qui expire le jour même car l'Autorité militaire doit allumer des fours pour nourrir 25 000 soldats attendus à Lyon. 581 Il parvint malgré tout, avec le Maire, à obtenir la mise en sursis pour 30 jours minimum des boulangers et des aides boulangers non affectés aux sections de compagnie ou d'intendance appartenant à l'armée territoriale ou la réserve. 582 Le sursis fut prolongé pour l'ensemble du mois d'Octobre, mais à l'approche de la fin du mois, les besoins en homme sur le front concomitant aux premiers retours d'ouvriers vers l'arrière où ils furent mobilisés, avait usé la patience et la compréhension du général Meunier. Malgré tout, dans une lettre le 26 octobre, le Général Goigoux tentait de lui exposer les conséquences d'une non reconduction du sursis des boulangers et aides-boulangers. S'il y avait avant guerre à Lyon 590 boulangeries occupant 1150 ouvriers, une centaine de boulangerie avait fermé, seuls restaient 870 boulangers dont 320 patrons, parmi eux 200 étaient en sursis d'appel. Le rejet du sursis entraînerait donc la fermeture de près de 200 maisons, sans compter l'incorporation de la future classe de 1915. Dans ces conditions l'Intendance militaire s'avérerait incapable de répondre aux besoins de la population lyonnaise et des soldats stationnés dans la ville ou ses abords.⁵⁸³ Le sursis fut finalement levé le 20 Novembre⁵⁸⁴, mais

⁵⁷⁶ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès-Verba, 17 Août 1914.

⁵⁷⁷ Archives départementales, 4 M 234, rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 20 Août 1914.

⁵⁷⁸ Archives départementales, 1 M 151, Le souvenir lyonnais, n°2, 31 Décembre, p.17.

⁵⁷⁹ DUTACQ François, *Op. Cit.*, pp.23-24.

⁵⁸⁰ Journal de guerre d'Édouard HERRIOT, 20 Novembre 1914.

⁵⁸¹ Archives départementales, 4 M 234, rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 3 Août 1914.

⁵⁸² DUTACQ François, *La ville de Lyon et la guerre : étude sur la politique économique d'une grande municipalité*, Paris, Presses universitaires de France, 1924, p.20.

⁵⁸³ Journal de guerre d'Édouard Herriot, 26 Octobre 1914.

⁵⁸⁴ Dutaco François, La ville de Lyon et la guerre, op. Cit, p.28.

fut contrebalancé par la mobilisation sur place de la plupart des boulangers à la demande de l'Autorité Militaire et en conformité des instructions du ministre de la guerre qui souhaitait la levée de ce type de sursis, tout particulièrement ceux des boulangers, car il refusait que certains profitent de leur activité professionnelle pour rester à l'arrière à un poste qui ne s'avérait pas toujours indispensable.⁵⁸⁵

Les autorités publiques et les commerçants lyonnais avaient su garantir à la population de la ville l'accès aux denrées indispensables à sa survie et à un certain confort. Elles avaient su concilier exigences locales et instructions étatiques. Il s'agissait là des pré-requis indispensables au maintien de la population dans le calme et l'acceptation de la poursuite de la guerre. La bonne tenue du ravitaillement en 1914 à Lyon, bien que la guerre n'en soit qu'à ces débuts, n'allaient donc pas de soi et avaient nécessité le déploiement d'efforts importants de la part des autorités publiques. Si le maintien d'un niveau satisfaisant de ravitaillement à Lyon dans la seconde moitié de l'année 1914 s'était avéré si difficile, qu'en fut-il pour l'activité économique ?

La vie économique

L'économie Française connut en 1914 une adaptation progressive au caractère inattendu de la guerre. On ne saurait parler de politique mûrement réfléchie, mais plutôt d'un « empirisme organisateur »586 qui s'exerça dans la fièvre et l'urgence. C'est ainsi que les initiatives furent avant tout prises par des individus des secteurs public et privé, d'avantage que par l'administration centrale qui s'avéra incapable de déployer une politique d'ensemble durant les quatre premiers mois de la guerre⁵⁸⁷ dépassée qu'elle fut par les événements. Les plans antérieurs au conflit, lorsqu'ils existaient étaient rendus caduques par le tour que prenait la guerre. En effet, le plan XVII de 1912 prévoyait que les stocks de matériel militaire, complétés par la production des industries existantes suffiraient pour la durée de la guerre. 588 Ce fut le décalage entre le théorique et le réel qui conduisit aux prémices de la mise en place d'une économie de guerre. C'est-à-dire d'une économie tournée en premier lieu vers la fourniture des denrées, effets et équipements nécessaires à l'armée et la mise en place de toute organisation ou système rapprochant le corps armé de la nation de la victoire finale. Avant 1914, la production militaire était avant tout le fait de manufacture et d'arsenaux d'Etat, tel que le parc d'artillerie de Lyon qui employait 250 personnes avant guerre et devait produire de 2000 à 3000 obus par

⁵⁸⁵ Bulletin des communes, 20 Novembre1914.

⁵⁸⁶ PORTE Rémy, La mobilisation industrielle : « Premier front » de la Grande Guerre ?, Paris, 14-18 éditions, 2005,

p.75.
⁵⁸⁷ PORTE Rémy, *La mobilisation industrielle, Op. Cit.*, pp.82-83. HARDASH Gerd, «La mobilisation industrielle en 1914-1918: production, planification, idéologie », in: FRIEDENSON Patrick (dir.), 1914-1918: l'autre front, Paris, Les Éd. ouvrières, coll. Cahiers du mouvement social; n°2, 1977, p.82.

jour⁵⁸⁹. L'industrie privée, de plus modeste ampleur était tournée vers l'exportation. ⁵⁹⁰ Le plan XVII prévoyait que seuls 11000 ouvriers, dont 7500 sur les 50000 qu'employaient les fabriques d'armes de l'Etat ne seraient pas mobilisés⁵⁹¹, ne fournissant que des obus et de la poudre, dans le cadre d'une campagne que l'on pensait courte. 592 Avec la fin de la Bataille de la Marne et l'échec de la course à la mer, il apparut indispensable de lancer une mobilisation industrielle. Ce fut chose faite le 20 Septembre 1914 à Bordeaux par le ministre de la guerre Alexandre Millerand⁵⁹³ qui avait invité à une conférence les principaux industriels du pays. C'est ainsi que Tonie Rabatel, président de l'association métallurgique du Rhône fut chargé à Lyon de la fabrication par le secteur privé des munitions. 594 Lyon apparaît alors comme une position de repli privilégiée pour les entreprises parisiennes menacées par l'avance allemande. PLM transfère ainsi sa direction à Lyon de fin Août à Novembre. Renault fin Août déplace sur ordre ministériel une partie de ses machines et ouvriers de Billancourt à Villeurbanne. 595 Outre les entraves que constituaient le système financier, les transports et l'approvisionnement en énergie, les entreprises devaient lutter contre la pénurie de personnel. En effet, seuls les cheminots et les mineurs bénéficiaient au moment de la mobilisation d'un sursis d'appel. Il demeurait certes à l'arrière des ouvriers âgés, des mobilisés sur place et des personnes affectées par des sursis d'appel, mais leur nombre était sans rapport avec celui des absents, bien qu'à partir de Novembre des ouvriers furent renvoyés vers l'arrière. 596. En outre, les femmes ne pouvaient se substituer aux hommes dans tous les domaines.

L'économie de guerre a ceci de particulier quelle est toute entière orientée vers les besoins de l'armée. Comme une entité combattante, elle s'efforce également de nuire à son adversaire direct : L'économie adverse. C'est ainsi qu'une circulaire du 27 Septembre interdit tout commerce avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, tandis que des circulaires des 8, 11 et 13 Octobre en complétaient les dispositions, tout en ordonnant la mise sous séquestre des marchandises, devises et bien immobiliers des ennemis de la France. C'est ainsi qu'on recensait à Lyon 70 maisons allemandes mises sous séquestre devant l'ampleur du péril les l'entendaient cependant pas ainsi. Mettant de côté leur fierté devant l'ampleur du péril les

⁵⁸⁹ HERRIOT Edouard, *Lyon pendant la guerre*, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, p.10/13.

⁵⁹⁰ BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points », n° 112, 1990, p.141.

⁵⁹¹ HARDASH Gerd, « La mobilisation industrielle en 1914-1918 », *Op. Cit.*, p.83.

⁵⁹² PORTE Rémy, La mobilisation industrielle, Op. Cit., p.81.

⁵⁹³ BECKER Jean-Jacques, *La Première Guerre mondiale*, Paris, Belin, 2003, p.142.

⁵⁹⁴ Barre-Sarazin Anne, « Entreprendre en temps de guerre : Paris-Rhône (1915-1920) », in : *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, n°1-2, 1996, p.42.

⁵⁹⁵ BARRE-SARAZIN ANNE, « Entreprendre en temps de guerre : Paris-Rhône (1915-1920) », in : *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, n°1-2, 1996, p.44.

⁵⁹⁶ BECKER Jean-Jacques, *Les Français dans la Grande guerre*, Paris, R. Laffont, 1980, 317 p.

⁵⁹⁷ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.311.

⁵⁹⁸ *Journal de guerre* d'Édouard Herriot, 20 Ocotobre 1914.

menaçant, ils expliquèrent au procureur de Lyon le danger que constituerait une simple mise sous séquestre :

« l'arrêt complet de la fabrication de certaines maisons établies à Lyon, notoirement allemandes et certainement comprises dans l'application de la circulaire, était de nature à nuire à d'autres industries lyonnaises qui se servent de leurs produits : telles par exemple que la teinture des soies qui emploie précisément en très grande partie les produits colorants fabriqués par les usines allemandes de produits chimiques installées sur notre sol. »⁵⁹⁹.

L'industrie chimique fabriquant des colorants à Lyon était dans sa quasi-totalité sous le contrôle d'entreprises allemandes, ce qui conduisit la CCI à demander la constitution dans chaque usine mise sous séquestre d'une équipe technique autour d'un administrateur provisoire pour garantir le maintien de la production et prévenir ainsi un arrêt complet des industries de la soie. C'était déjà le cas dans l'Usine de St Fons qui était une succursale de l'Actien Gesellschaft für Anilin Fabrikation. Heureusement pour Lyon, la demande formulée fut entendue. 600 Les vues et intérêts des industriels lyonnais du milieu de la soie n'étaient cependant pas toutes entièrement conformes au principe de base de l'Economie de guerre : Ne pas contribuer à la bonne marche de celle de l'adversaire. Le président de la CCI écrivait ainsi dans une lettre le 23 Décembre :

« si nous devons considérer comme ennemis tous les citoyens des deux premiers états [...], il n'en est plus de même pour les nationaux ottomans ; il parait superflu d'indiquer que les sujets de la Turquie sont, pour un grand nombre, purement nominaux et ne partagent point les sentiments du Gouvernement officiel beaucoup sont de dévoués amis de la France et sont même sous sa protection, aussi est il naturel que de vieilles relations commerciales se soient établies entre eux et notre pays, et spécialement avec la région lyonnaise, en considération du commerce des soies. [...] il serait donc très regrettable, pour les intérêts français, que l'interdiction de relation fut étendue à tous les ottomans. »⁶⁰¹.

La soif de profits et l'opportunisme n'avaient pas disparu des esprits des industriels à la faveur de la guerre et du règne de *l'union sacrée*. Cette dernière ne s'appliquait visiblement pas dans le domaine de l'intérêt privé, puisque le conseiller municipal Rognon expliquait en Octobre que :

« La plupart des industriels qui travaillent pour le compte de l'Etat sont rémunérés à un taux qui serait normal en temps de paix ; ils paient cependant beaucoup moins leurs ouvriers en raison de l'état de guerre. »⁶⁰².

⁵⁹⁹ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.315.

⁶⁰⁰ Iibidem.

⁶⁰¹ Correspondance émise par la C.C.I. de Lyon, 23 Décembre 1914.

⁶⁰² Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès-Verbal, 26 Octobre 1914.

Le phénomène ne touchait pas le seul milieu de la soie. Les prix négociés par les fabricants de chaussures avec l'autorité militaire en Août étaient avantageux, ils représentaient une hausse de 12% par rapport à ceux pratiqués en Juillet car ils prenaient acte des tensions sur la matière première et des difficultés des industriels à trouver du personnel qualifié. En réalité, ces derniers disposaient au début de la guerre de stocks abondants, ce qui rendait l'accord plus qu'avantageux pour leurs comptes. Mais après deux ou trois mois ils ne réalisaient plus de bénéfices et sollicitèrent une hausse des prix qui resta sans réponse. Le rédacteur de l'article du *Compte Rendu de la CCI*, relatif aux industries de la chaussure, expliquait sans se rendre compte probablement de l'énormité de ses propos, qu'en dépit de la nullité de leurs bénéfices la production se poursuivait. 603 Il ne put s'empêcher d'écrire également qu':

« afin de prévenir chez quelques-uns le découragement et la diminution de la production, si nécessaire à l'heure actuelle, qui ne manqueraient de se produire si les tanneurs devaient se trouver dans l'obligation de travailler trop longtemps, sinon à perte, mais du moins sans aucun bénéfice. »⁶⁰⁴.

Une chose n'avait donc pas été remise en question par le conflit dans le monde de l'entreprise : La recherche du profit comme priorité absolue, avant même l'intérêt national. Du fait de l'état de guerre :

« even the industries that remained within the french lines underment profound modifications. Some became dormant or disappeared, from lack of labor, of raw material, or of demand of their products; others were created or much developed, to make good the loss of the invaded regions or to meet new needs. Many were transformed, either at once or little by little, to meet the requirements of national defense. »⁶⁰⁵.

Quels furent dans la ville de Lyon l'ampleur du ralentissement qui frappa son économie et de la réorientation qu'elle connut ? En France, en moyenne, 60% des établissements étaient fermés en Août. Ils restaient encore en Janvier 1915 près de 31%. En outre, il faut se souvenir que les ateliers en activité ne marchaient pas au maximum de leur potentiel du fait du manque de personnel. Il est possible d'établir une distinction qui bien que sommaire reflète assez bien les effets de la guerre sur le fonctionnement de l'activité des établissements lyonnais. D'une part on trouve les industries dont la production fut entièrement dédiée à la défense nationale, à savoir celles des pâtes alimentaires, du cuir, de la mécanique et de la chimie. D'autre part les industries demeurées libres dans leur production, c'est-à-dire inutiles à l'effort de guerre : C'est-à-dire les

⁶⁰³ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, pp.44-46.

⁶⁰⁴ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.44.

⁶⁰⁵ FONTAINE Arthur, French industry during the war, New Haven, Yale University press, Publications de la dotation

Carnegie pour la paix internationale, 1926, pp.XXIII-XXIV.

606 PORTE Rémy, *La mobilisation industrielle : « Premier front » de la Grande Guerre ?*, Paris, 14-18 éditions, 2005, p.64.

industries de la soie.⁶⁰⁷ Elles ne furent mises à contribution qu'à partir de 1915 pour la fabrication de tissus pour gargousses et avions, production qui demeurait mineure si ce n'est négligeable.⁶⁰⁸ La conséquence directe fut que « les mois d'Août et de Septembre furent nuls comme affaires ». Nombreuses furent alors les usines qui s'arrêtèrent et il fallut attendre Octobre pour constater une reprise des exportations. C'est alors que l'entrée en guerre de l'Empire Ottoman, où l'industrie de la soie était contrôlée par les Lyonnais, bien implantés notamment à Beyrouth, Antioche et Brousse, entraîna une perte de 5 à 6 millions de francs.⁶⁰⁹ Du fait de son statut d'industrie la plus exportatrice de France, les entreprises de fabrication de la soie furent plus touchées encore que celles d'autres secteurs par les prohibitions à l'exportation nées de l'état de guerre et par la désorganisation du système de change. En outre, la soie en temps qu'article de luxe devait difficilement trouver une clientèle en temps de guerre. Si bien que le 16 Août :

« Tout travail féminin est arrêté ; les industries essentiellement lyonnaises telles que la soierie, teinture, chôment complètement. [...] Le commerce de la soierie est complètement arrêté, forçant le licenciement de milliers d'ouvrières et d'ouvriers. »⁶¹⁰.

Cependant:

« Comme on s'habitue à tout, il se fit, dans le courant de l'automne une sorte de travail d'adaptation qui permit au marché des soies de sortir de sa léthargie, pour revenir à une vie restreinte, atténuée, difficile, mais une vie tout de même ». 611

La diminution des exportations et des affaires fut telle que le chiffre dégagé par la condition ne suffisait plus à couvrir les dépenses d'exploitation. La fin de l'année marqua le plus bas des cours, la dépréciation avec le mois de Janvier atteignant entre 20 et 25%. C'est l'entrée en guerre de la Turquie, en suspendant les approvisionnements en soie et coton du levant, concomitante à la fermeture de nombreuses filatures en Italie et en France, qui permit une stabilisation des cours en réajustant l'équilibre entre l'offre et la demande. La fabrique des soies fut quasiment à l'arrêt durant la mobilisation, puis les ateliers connurent une reprise relative du fait de la dominante féminine de la main d'œuvre qui ne les handicapa pas dans leur tentative de redémarrage. Malgré tout, l'activité de la condition des soies avait chuté de façon considérable, s'établissant à moins d'un quart de son niveau du mois de Juillet à 1143 ballots

⁶⁰⁷ HERRIOT Edouard, *Lyon pendant la guerre*, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, p.1.

⁶⁰⁸ FOUGERE Etienne, L'effort industriel de Lyon pendant la guerre, Paris, Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 1919, p.7.

⁶⁰⁹ Herriot Edouard, Lyon pendant la guerre, Op. Cit, p.4.

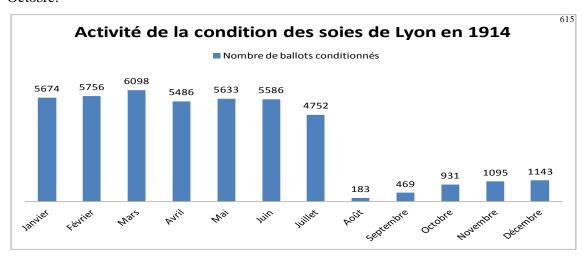
⁶¹⁰ Archives départementales, 4 M 234, rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 16 Août 1914.

⁶¹¹ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.6.

⁶¹² Procès verbaux des sessions de l'Assemblée de la C.C.I de Lyon, 19 Novembre 1914.

⁶¹³ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.6.

contre 4752, quand elle avait atteint à peine 183, 469 et 931 ballots en Août, Septembre et Octobre. 614



Les industries de la teinture, de l'apprêt, de l'impression des soies et des tissus de soies connurent un arrêt total durant le mois d'Août et n'étaient revenues en Décembre qu'à 40% de leur chiffre d'affaire normal. Elles souffrirent du manque de matières colorantes réquisitionnées par le ministère de la guerre pour la fabrication d'explosifs⁶¹⁶ En outre, se situant en amont et en aval de la production, elles furent plus affectées que leurs collaboratrices directes par la guerre. La soierie étant au premier rang des industries lyonnaises, elle employait 27000 personnes réparties dans 2300 établissements avant guerre. Puisque la main d'œuvre employée était majoritairement féminine, et par conséquent non affectée par la mobilisation, il est aisé d'imaginer l'ampleur du chômage consécutif au ralentissement de ces industries. Qu'en était-il des industries utiles à l'effort de guerre?

L'industrie des pâtes alimentaires jouait un rôle clé dans le ravitaillement des armées et de la population. Le nombre d'établissements en activité en France passa de 100 en Juillet à 73 en Août puis 79 en Octobre et 81 en Janvier 1915, quand le personnel employé était passé de 100 à 49 puis 61 et enfin 69. Il convient toujours de rajouter 25% au chiffre du personnel employé, car il s'agit de la part que représentaient en moyenne les mobilisés dans les secteurs industriels. 619 7 usines restèrent en activité, produisant 8000 tonnes de pâtes en 1914 contre 12000 en 1913. 620 L'arrêt que connut l'industrie des pâtes alimentaires à Lyon était analogue à celui des autres

⁶¹⁴ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.16.

⁶¹⁵ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.54.

⁶¹⁶ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, pp.26-28.

⁶¹⁷ HERRIOT Edouard, *Lyon pendant la guerre*, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, p.5.

⁶¹⁸ FOUGERE Etienne, *L'effort industriel de Lyon pendant la guerre*, Paris, Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 1919, p.12.

⁶¹⁹ FONTAINE Arthur, *French industry during the war*, New Haven, Yale University press, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, 1926, p.111.

⁶²⁰ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.49

industries, mais il fut bref. On pouvait parler en Octobre d'une véritable reprise⁶²¹, cadrant ainsi avec la situation nationale. La production s'était totalement arrêtée en Août du fait des réquisitions des moulins par les militaires et de la raréfaction de la matière première, car la sortie des blés par les Dardanelles était devenue impossible, tout comme celle des blés de l'Afrique, sans compter la cessation des livraisons des blés américains.⁶²² Les 7 usines n'occupaient que 1500 personnes avant guerre,⁶²³ l'impact sur l'emploi fut donc limité et en décalage avec l'importance de cette industrie qui s'était remarquablement rétablie.

En ce qui concerne les industries chimiques, les 100 établissements ouverts en Juillet passèrent à 53 en Août puis 70 en Octobre et 77 en Décembre. Quand au personnel, l'évolution fut de 100, 42, 51,66.624 Lyon du fait de cette situation s'inscrit en contraste avec le reste du pays. A la fin de l'année, « nombreuses sont les usines totalement à l'arrêt » la reprise étant encore « fort réduite »625 et les affaires ne s'établissant qu'à 20% de ce qu'elles auraient du être. Après avoir connu une baisse de la production et du personnel des ¾ en Août, soit quasiment le double de la situation nationale, ils se rétablirent aux ¾ de leur situation antérieure à la fin de l'année, ce qui représente en comptant la part représentée par les mobilisés un quasi retour au plein emploi.626 Cet inversement de la tendance trouve sa source dans le fait que « toutes les usines importantes furent affectées à la fabrication de matière première pour les explosifs ou à la fabrication des explosifs même. » par le ministère de la guerre 627. Cependant, cette reprise ayant été progressive et les industries lyonnaises lourdement handicapées par les séquestres qui les avaient frappées, il avait fallu attendre quasiment la fin de l'année pour les voir redémarrer. Leur fort taux de personnel employé ne devait leur faire jouer qu'un rôle mineur dans l'accroissement du chômage des masses lyonnaises.

L'industrie des cuirs et des peaux passa de 100 établissements ouverts en Juillet, à 52 en Août, 60 en Octobre et 73 en Décembre, pour un personnel employé qui passa de 100 à 37, puis à 49 et enfin à 64.628 Si au début de la guerre, à Lyon, la moitié des usines suspendirent leur fabrication, soit autant qu'ailleurs en France, l'Autorité militaire remplit progressivement leur carnet de commande. Quand aux tanneries, complètement arrêtées à la mobilisation, elles connurent pareil cheminement du fait de l'institution par un décret du 7 Août de Centres de tannages et de fabrication de chaussures militaires. Ils furent constitués « sans délai » à Lyon⁶²⁹

⁶²¹ HERRIOT Edouard, Lyon pendant la guerre, Op. Cit., p.5.

⁶²² Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, pp.48-50.

⁶²³ HERRIOT Edouard, Lyon pendant la guerre, Op. Cit,, p.6.

⁶²⁴ FONTAINE Arthur, *French industry during the war*, New Haven, Yale University press, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, 1926, p.136.

⁶²⁵ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.29.

⁶²⁶ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.37.

⁶²⁷ HERRIOT Edouard, Lyon pendant la guerre, Op. Cit., p.10.

⁶²⁸ FONTAINE Arthur, French industry during the war, Op. Cit., p.229.

⁶²⁹ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.42.

qui devint ainsi un centre actif de tannage. 630 Preuve de l'intégration de cette industrie dans l'économie de guerre, on trouvait dans ces commissions des officiers et des membres de syndicats. Des ouvriers spécialisés de la territoriale et de la réserve furent mobilisés sur place et la matière première garantie par l'armée, ce qui explique le redémarrage efficace de cette industrie. Ainsi, le faible chiffre du personnel employé au regard du nombre d'établissements ouverts reflète le fort taux de mobilisés à l'arrière travaillant dans ce secteur 631. Les usines occupaient avant guerre près de 6000 ouvriers. 632

L'industrie des vêtements de 100 passa à 53 puis 59 et enfin 69 établissements ouverts employant 100 puis 31, 43 et enfin 55% de son personnel. A Lyon, l'industrie concernée par l'intégration à l'effort de guerre était celle de la chaussure, qui du fait des instructions ministérielles avait la garantie d'être approvisionnée en matière première. Les fabricants travaillèrent désormais à façon, exclusivement pour l'Autorité militaire, si bien que l'on peut dire que cette industrie fut « de celles qui ont eu la faveur de se maintenir pensant cette année troublée où tant d'autres ont souffert, ou ont été arrêtés complètement. » Le nombre d'établissements ouverts y était donc supérieur à ce que l'on rencontrait ailleurs dans le pays. Comptant 16000 personnes réparties dans 2400 établissements, il s'agissait de la troisième industrie lyonnaise avant guerre d'arrêt complet des fabrications civiles fut compensé par les commandes des militaires.

Les industries métallurgiques virent le nombre d'établissements en activité évoluer de 100 à 42 puis 52 et enfin 66, tandis que le pourcentage du personnel employé passa de 100 à 33 puis 43 et enfin 63.636 Les usines avaient suspendu « un temps d'ailleurs très court » leur production, des besoins pressant se faisant sentir. Le nombre d'établissements ouverts s'établit ainsi à 75% à la fin de l'année, soit plus que la moyenne nationale. Cette industrie souffrit particulièrement du manque de main d'œuvre expérimentée et de la pénurie en matière première du fait de l'envahissement des régions nord.637 Employant 25 000 personnes, ce qui en faisait le second pourvoyeur d'emploi de la ville avant guerre, la reprise de ce secteur de l'industrie lyonnaise qui ne fut que partielle conduisit à dénombrer un nombre important de chômeurs issus de ses rangs à Lyon.

Ce qui ressort de cette analyse c'est le fort handicap que constitua pour Lyon la part qu'occupait dans son économie des industries fortement dépendantes de l'extérieur. En effet, les

⁶³⁰ HERRIOT Edouard, Lyon pendant la guerre, Op. Cit., p.7.

⁶³¹ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.44.

⁶³² Herriot Edouard, *Lyon pendant la guerre*, *Op. Cit.*, p.7.

⁶³³ FONTAINE Arthur, French industry during the war, Op. Cit, p.202.

⁶³⁴ Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, p.46.

⁶³⁵ FOUGERE Etienne, L'effort industriel de Lyon pendant la guerre, Paris, Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 1919, p.12.

⁶³⁶ FONTAINE Arthur, French industry during the war, Op. Cit., p.269.

⁶³⁷ HERRIOT Edouard, Op. Cit., p.8.

deux principales branches, la soierie et la métallurgie dépendaient la première pour ses importations et exportations, de l'étranger et la seconde uniquement pour sa fourniture en matières premières. En outre, l'industrie de la soierie était totalement inutile à l'effort de guerre et ses productions étrangères aux besoins des populations des pays en guerre. On peut donc dresser le bilan d'une reprise partielle de l'économie lyonnaise qui dans aucun secteur ne revint à son activité d'avant guerre à la fin de l'année 1914, bien que dans plusieurs secteurs son rétablissement s'avéra supérieur à ce qu'on rencontra dans le reste du pays. Cependant, Lyon, en dépit de son statut de pôle industriel majeur du pays s'inscrivit en décalage avec d'autres villes. A Nantes, dès le 13 Septembre le commissaire spécial dépeignait une situation économique relativement bonne et une activité à plein des chantiers de construction et le 16 Septembre, il expliquait qu'on dénombrait très peu de chômage dans la ville. Plus proche de Lyon, Saint Etienne quand à elle voyait une reprise progressive de son économie le 6 octobre. Le 11 Novembre, le commissaire spécial expliquait même que la vie économique était redevenue à peu près normale, constatant le travail très actif des mines et de la métallurgie. 638 Il écrivait ainsi :

« Un grand nombre de Creusotins furent donc rappelés, des étrangers furent affectés aux usines Schneider et Cie de sorte que notre ville reprit son aspect animé. Si les ouvriers rencontrés dans la rue n'avaient pas eu le brassard rouge avec grenade l'on se serait cru en temps normal »⁶³⁹.

Lyon fut donc victime de la spécialisation de son économie et de sa forte dépendance à l'extérieur qui fit qu'elle ressentit plus que d'autres cités les conséquences des handicaps que faisaient peser sur elle le manque de transport, de liquidités et d'énergie.

Dans les domaines du ravitaillement et de la vie économique, Lyon confirme une fois de plus le statut qui est le sien dans la France en guerre : Tout à la fois similaire et particulier au regard de celui d'autres villes en guerre. La ville a subi dans chacun de ces domaines, parfois d'avantage que le reste du pays, les conséquences aiguës des handicaps que constituaient la mauvaise marche du ravitaillement, des transports et de la fourniture en énergie. Elle répondit de son mieux aux vicissitudes qui la frappèrent en ayant recours aux avantages que lui prodiguaient sa localisation géographique, l'influence de ses représentants et l'activité quasi frénétique de sa chambre de commerce en vue de son redémarrage économique. Ce qui ressort de l'analyse de la situation en 1914 de la cité rhodanienne dans les domaines du ravitaillement et de la vie économique, c'est la relative bonne marche du premier du fait d'une gestion efficace, bien qu'imparfaite des pouvoirs publics et le laborieux et décevant redémarrage de la

119

⁶³⁸ BECKER Jean-Jacques, *Les Français dans la Grande guerre*, Paris, R. Laffont, 1980, p.28. ⁶³⁹ BECKER Jean-Jacques, *Les Français dans la Grande guerre*, *Op. Cit*, p.31.

seconde. Apparaît là une évidence : L'économie lyonnaise comme celle du reste du pays n'était que partiellement, et ce dans des proportions infimes, encadrée et dirigée. Dans chacun des domaines où l'action des organismes étatiques se fit sentir, des résultats tangibles suivirent. Néanmoins, il semblerait que l'initiative privée et le vif désir des industriels et grandes figures lyonnais de voir l'économie de la ville redémarrer n'ait pas suffi à obtenir des résultats à la hauteur de leurs attentes. Puisque Lyon n'avait sut répondre qu'imparfaitement aux conséquences de la guerre en ces domaines, elle dut gérer un problème d'une ampleur considérable : Celui de l'aide aux chômeurs qui s'ajoutait à celui inévitable des populations laissées isolées et sans ressources par le départ en guerre de leur soutien. Considérant la taille de l'agglomération lyonnaise et le développement de son industrie, les défis à relever allaient s'avérer considérables.

Assister les chômeurs et les nécessiteux

La question du chômage, de son ampleur, des politiques publiques pour le résorber mais également de celles visant à mettre en place une assistance s'adressant à l'ensemble des populations vulnérables demeurant à l'arrière et non aux seuls chômeurs est une des réalités majeures de la vie lyonnaise en 1914. La part la plus importante de la population lyonnaise était restée en la ville, seuls les hommes jeunes, forts et aptes lui avaient été enlevés. Demeuraient en son sein femmes, enfants, vieillards, invalides, hommes trop âgés pour être appelés, mobilisés sur place et exemptés. A l'exception des deux dernières catégories, les autres étaient tous susceptibles d'être frappés par les fléaux que constituaient le chômage où la désertion de leur soutien. C'est donc l'ensemble de la population lyonnaise qui était directement placée sous la menace d'une précarisation de sa situation. Les lyonnais subissaient ainsi directement les effets de la guerre. Il convient d'évaluer l'ampleur de leur détresse et de la misère qui régnèrent en ville. Cependant, s'en tenir à ce stade de l'analyse serait négliger la réponse apportée par les personnes privées et publiques demeurant encore en ville pour en limiter les conséquences. Il s'agissait là d'une question cruciale. En effet, l'efficacité de la gestion de la misère se reflétait directement sur l'état d'esprit des populations et leur acceptation du conflit. En réalité, faire face au problème que constituaient chômeurs et personnes vulnérables revenait à s'assurer que la :

« situation matérielle des masses [...] fut suffisamment tolérable pour qu'aucun mouvement de protestation contre la poursuite de la guerre ne puisse prendre appui sur la misère »⁶⁴⁰.

A ce titre, il s'agissait de la question indispensable à la poursuite de la guerre dans de bonnes conditions après le passage avec succès de l'étape de la mobilisation.

-

⁶⁴⁰ BECKER Jean-Jacques, Les Français dans la Grande guerre, Paris, R. Laffont, 1980, p31.

La lutte contre le chômage

Sachant que la reprise de l'économie lyonnaise pouvant être au mieux qualifiée de partielle, que Villeurbanne, Lyon et sa banlieue formaient le foyer de main d'œuvre le plus important du département, que Lyon abritait 520000 habitant en incluant son agglomération et que le nombre de travailleurs y était de 100 000 avant guerre⁶⁴¹, on réalise bien qu'un chômage à la hauteur du ralentissement économique devait constituer un problème d'une gravité extrême, bien qu'un quart de des actifs ait été mobilisé. On comptait en France 2 millions d'ouvriers au chômage technique dans les premiers jours du mois d'Août, ils étaient encore 1,9 en Octobre et 800 000 fin Décembre. 642 Parallèlement, près de 500 000 ouvriers furent mobilisés à l'arrière ou démobilisés. 643 On peut tirer deux constats faciles de l'analyse de ces chiffres : La main d'œuvre disponible à l'arrière n'était pas, pour un peu moins de sa moitié, celle que recherchaient les industriels en mesure de reprendre leur activité. Le chômage n'est absolument pas un problème se cantonnant aux premiers temps de la guerre. Bien qu'il diminue en importance, il reste considérable jusqu'à la fin de l'année 1914. La persistance du chômage, outre les raisons précédemment invoquées, s'explique notamment par le fait que la mobilisation eut un impact indirect sur le niveau d'emploi. On comptait en 1914 19 classes sous les drapeaux, le taux de mobilisation de chaque classe dépassant 80 à 85%, nombreuses furent les entreprises qui perdirent tous leurs ouvriers clefs et leurs encadrant. Les petites entreprises furent de ce fait contraintes de fermer, quand les grandes mirent au chômage technique ou partiel une part conséquente de leurs ouvriers restant. 644 Sachant que les mobilisés représentaient 25% des actifs⁶⁴⁵, on sait qu'en Août 1914 il y avait en France 41% des actifs au chômage, 31% en Octobre et 19% en Janvier 1915, à opposer aux 46%, 32% et 25% d'actifs désœuvrés de la population parisienne. 646 Dans le secteur de Lyon on ne dispose que du pourcentage du personnel employé avant guerre, ce qui nous donne un taux de chômeur de 36% en Août et 24% en Octobre si on y ajoute les 25% d'actifs mobilisés. 647 Il serait donc supérieur à la moyenne nationale, mais inférieur à celui de Paris. Aucun chiffre ne ressort des sources en dehors de celui

⁶⁴¹ PELE Edmond, *Le mouvement ouvrier lyonnais pendant la Première Guerre mondiale : 1914-1918*, Lyon, Thèse, 1970, p.6.

 ⁶⁴² PORTE Rémy, La mobilisation industrielle : « Premier front » de la Grande Guerre ?, Paris, 14-18 éditions, 2005, pp.228-29.
 ⁶⁴³ BECKER Jean-Jacques, 1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre : contribution à l'étude de

 ⁶⁴³ BECKER Jean-Jacques, 1914: comment les Français sont entrés dans la guerre: contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p.97.
 ⁶⁴⁴ ROBERT Jean-Louis et WINTER Jay Murray, Capital cities at war Paris, London, Berlin, 1914-1919, New York,

Cambridge University Press, 1999, pp.142-43.

645 FONTAINE Arthur, French industry during the war, New Haven, Yale University press, Publications de la dotation

Carnegie pour la paix internationale, 1926, p.22. ⁶⁴⁶ ROBERT Jean-Louis et WINTER Jay Murray, *Op. Cit*, p.151.

⁶⁴⁷ FONTAINE Arthur, French industry during the war, Op. Cit., p.409.

« d'un minimum de 50 000 unités »⁶⁴⁸ avancé par le Préfet le 16 Août, largement supérieur aux 36 000 que laissent entendre la moyenne des 12 enquêtes réalisées par les inspecteurs du travail à Lyon et que l'on sait être imparfaites car portant sur des établissements différents. Une chose est certaine, la situation était d'une extrême gravité, Herriot écrivait ainsi que « Le problème des sans travail s'aggrave. On embauche 400 hommes ; il s'en présente quatre mille »⁶⁴⁹. La situation restait plus que préoccupante en Octobre comme le confirme une lettre d'un inspecteur divisionnaire :

« Nous n'avons pas manqué au cours de nos visites d'informer les chefs d'établissement qu'il existait à la Mairie de Lyon un bureau de la main d'œuvre au chômage.

Malheureusement ce ne sont généralement pas les bras qui manquent, mais le travail. »650. Propos confirmés par ce qu'il convient d'appeler « l'affaire des 400 ouvriers d'Allert ». L'arrivée de ces belges à Lyon avait été annoncée par le ministre de la guerre au préfet le 20 Octobre/ Le 30 Octobre pourtant, le préfet recevait une plainte du maire de leur ville origine car ses concitoyens ne trouvaient pas de travail et vivaient dans des conditions insalubres. Une enquête diligentée le 16 Novembre révéla que sur 400 ouvriers 251 restaient sans travail, dont notamment 41 ajusteurs, 12 forgerons et 14 tourneurs. 651 Ces ouvriers étaient compétents pour travailler dans les industries métallurgiques censées être les premières employées dans l'effort de guerre. Cette affaire laisse imaginer la gravité et l'ampleur du chômage qui régnait encore à Lyon en Octobre 1914. Le Maire conforte l'analyse selon laquelle il y a décalage entre l'offre et la demande lorsqu'il écrivait le 29 Décembre qu'« A l'heure actuelle, il n'y a presque plus de chômage pour les hommes. Seules, les femmes continuent à manquer de travail. »652. Ces dernières constituaient une population particulièrement difficile à sortir de l'état de chômage qui était le leur. En effet, leur secteur d'activité originel était dans l'écrasante majorité des cas celui des soies qui, comme nous l'avons vu fut, était frappé dans des proportions extrêmes par le conflit et ne pouvait être intégré à l'effort de guerre. Il fallait donc trouver des postes non qualifiés pour employer ces femmes. Or de tels postes n'existaient pas puisque le nombre d'établissements ouverts tous secteurs confondu avoisinait les 70 à 75%. Ainsi le pourcentage d'établissements en cessation d'activité était supérieur ou égal au pourcentage d'actifs mobilisés, laissant ainsi tout juste la place à ceux restants pour être employés voire moins.

Il s'avérait donc indispensable, et ce sur l'ensemble de la seconde partie de l'année 1914, de venir en aide à un nombre considérable de chômeurs. Or il n'existait pas lorsqu'éclata la guerre un quelconque système de protection publique des travailleurs au chômage. Les seules

⁶⁴⁸ Archives départementales, 4 M 234, rapport du préfet au ministre de l'intérieur, 16 Août 1914.

 ⁶⁴⁹ HERRIOT Edouard, Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936, Paris, Flammarion, 1952, p.13. Le 17 Août 1914.
 650 Archives départementales, 1 M 180, rapport de l'inspecteur divisionnaire au préfet du Rhône, 13 Octobre 1914.

⁶⁵¹ Archives départementales, R 1682.

⁶⁵² HERRIOT Edouard, Jadis., Op. Cit, p.44. Le 29 Décembre 1914.

structures d'aide existantes reposaient sur la charité. Il s'agissait de caisses de chômage syndicales ou mutualistes. L'explication de cette carence se trouve dans la :

« Political resistance to the imposition of taxes encouraged support for mutual-aid bureaux which distributed unemployment aid, this places private entreprise rather than state agencies at the centre of social provisions »⁶⁵³.

L'ampleur du chômage rendait caduque le système d'aide aux chômeurs basé sur les fonds privés et conduisit à l'émergence d'un système national dont les relais étaient les autorités civiles locales et les organismes de bienfaisance, les secours distribués ne devant offrir plus que le minimum pour survivre. C'est ainsi qu'un décret en date du 20 Août du président du conseil ordonna la mise en place d'un fonds d'aide pour les chômeurs. L'Etat participait en outre, dans les communes supérieures à 10000 habitants où régnaient un fort taux de chômage à hauteur de 33% aux dépenses engagées pour fournir des secours aux chômeurs et à près de 50% du montant des indemnités versées par les caisses de chômage lors du semestre le plus chargé de 1913. Seuls étaient subventionnés les secours en argent et les bons émis par les municipalités représentant une tache ou un repas. En outre, pour être remboursés, les frais engagés devaient obligatoirement être postérieurs au 21 Août. Les initiatives de la municipalité lyonnaise pour être éligibles aux remboursements de l'Etat devaient également remplir une autre condition, son récipiendaire, autrement dit le chômeur :

« Pour être admis au bénéfice des secours du fonds municipal, doit justifier avoir exercé pendant une période assez longue ayant précédé immédiatement la mobilisation générale une profession dont il tirait un salaire régulier et dont l'état de guerre a suspendu l'activité. Ne sera pas prise en considération toute occupation accessoire n'ayant pour objet que de procurer un salaire d'appoint. »⁶⁵⁷.

Les conditions préalables à tout remboursement étaient donc drastiques. Dans les faits, seuls 200 000 francs furent distribuées aux structures antérieures à la guerre, à savoir aux fonds d'entraide mutuelle et aux caisses de chômage tenues par les syndicats, quand les fonds d'aide municipaux au nombre de 77 drainèrent près de 95 millions de francs. La situation était identique à Lyon où les demande de subvention des caisses de chômage syndicale se limitèrent à cinq: Le Syndicat général des ouvriers tullistes demanda 79 francs, la Chambre syndicale des travailleurs de la chapellerie lyonnaise 278 francs, la Chambre syndicale des ouvriers

656 Journal de guerre d'Édouard HERRIOT, lettre du ministre du travail au maire de Lyon, le 22 Octobre 1914.
 657 Ihidem.

123

_

⁶⁵³ ROBERT Jean-Louis et WINTER Jay Murray, *Capital cities at war Paris*, *London, Berlin, 1914-1919*, New York, Cambridge University Press, 1999, pp.290-91.

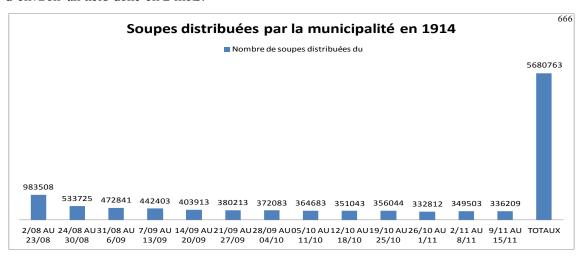
⁶⁵⁴ ROBERT Jean-Louis et WINTER Jay Murray, Capital cities at war, Op. Cit, p.149.

⁶⁵⁵ Circulaire du ministre du travail aux préfets, le 10 Septembre 1914.

⁶⁵⁸ FONTAINE Arthur, *French industry during the war*, New Haven, Yale University press, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, 1926, p.34.

ferblantiers en article de ménage de la ville de Lyon 82 francs, la Chambre syndicale des sculpteurs sur bois et moulures de Lyon 137 francs, le Syndicat générale des ouvriers tullistes de Lyon et de la banlieue 307 francs, soit un total de 883 francs.⁶⁵⁹

Les autorités publiques locales lyonnaises face à l'ampleur du défit et à la faiblesse des moyens du secteur privé n'attendirent pas le décret gouvernemental pour prendre des mesures en vue d'atténuer les effets du chômage. Il existait avant guerre deux bureaux municipaux de placement gratuit de peu d'importance. En effet, avant Août les agences de placement du marché du travail étaient peu développées et les plus efficaces étaient des organismes privés. 660 La ville créa aux alentours du 10 Août un bureau de la main d'œuvre en chômage afin de proposer aux inactifs autant d'offres que faire se pouvait. 661. Le 2 Août, la municipalité décida de la création de soupes populaires⁶⁶², Elles fonctionnèrent de manière effective à partir du 3 Août aux repas de midi et du soir, à 12h et 18h. 663 Pareille mesure visait avant tout à solutionner « Le problème de l'assistance aux familles des mobilisés » qui grâce aux soupes « paraît résolu en principe ». Le problème du chômage lui « Reste à solutionner ». 664 En effet, cette mesure revenait à traiter les effets du mal et non sa cause. Le redémarrage économique n'ayant jamais été à la hauteur des attentes des fonctionnaires et élus, ils furent contraints de prendre pareilles mesures. Le nombre de soupes proposé démontre un infléchissement progressif du nombre de personnes à qui il s'avérait nécessaire de porter assistance et donc du nombre de chômeurs, puisqu'elles s'élèvent en moyenne à 17791 par jour du 24 au 30 Août, reculent à 15761 du 31 Août au 6 Septembre atteignent 12156 du 5 au 10 Octobre pour finir à 11207 du 9 au 15 Novembre. 665 Diminution d'environ un tiers donc en 2 mois.



⁶⁵⁹ Archives départementales, 10 M 169.

⁶⁶⁰ FONTAINE Arthur, French industry during the war, Op. Cit., p.37.

⁶⁶¹ Archives départementales</sup>, 10 M 180, lettre d'Edouard Herriot au préfet Rault, 8 Octobre 1914.

⁶⁶² Archives municipales, 1217 WP 176, Délibérations du conseil municipal, 2 Août 1914.

⁶⁶³ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Actes administratifs, 9 Août 1914.

⁶⁶⁴ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Actes administratifs, 17 Août 1914.

⁶⁶⁵ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Actes administratifs, 6 Décembre 1914.

⁶⁶⁶ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès-Verbaux, 6 Décembre 1914.

Néanmoins, le nombre de repas distribués journellement restait considérable et ce en dépit des mesures d'assistance prises en parallèle en faveur des populations. On peut donc en déduire que la majorité des personnes fréquentant les soupes étaient après le début du mois de Septembre avant tout des chômeurs.

Lutter contre le chômage en 1914 ce n'était pas seulement lutter contre ses conséquences. La municipalité s'efforça de trouver du travail aux chômeurs plus directement que par le biais des bureaux de placement. Elle décida le 11 Août d'entamer de façon anticipée les travaux de terrassement de l'Hôpital de Grange Blanche pour donner l'exemple de la reprise 667. Cependant, pareils travaux ne pouvaient être éligibles aux remboursements du fonds de chômage national, car ils avaient été prévus avant guerre par les pouvoirs publics et ordonnés avant tout dans leur intérêt. 668 Le 17 Août le Génie militaire décidait de lancer des travaux en accord avec la ville qui permirent d'occuper 4000 ouvriers 669. Les travaux dans les forts pour le compte du génie permirent d'occuper 1230 hommes en plus des 800 occupés sur le chantier de l'hôpital Grange Blanche, et les 960 chargés de travaux de manutentions dans les gares pour le compte du service de l'intendance. 670 La municipalité avait donc réussi à faire employer près de 7000 hommes par des moyens divers, remarquable accomplissement dans un tel marasme économique.

Cependant, l'initiative municipale la plus emblématique et significative fut sans aucun doute celle des ouvroirs. Lors d'une séance privée du conseil municipal le 24 Août la ville avait choisi d'organiser des ouvroirs pour toute chômeuse d'au moins 15 ans et ne touchant pas l'indemnité militaire. Les personnes concernées pouvaient travailler 3h30, 5 jours par semaines et percevoir un salaire d'1 francs par jour. Un premier crédit de 250 000 francs fut voté⁶⁷¹ complété par un second du même montant le 25 Octobre.⁶⁷² Les ouvroirs se situaient dans des bâtiments municipaux et groupaient en moyenne 800 ouvrières⁶⁷³:

« exécutant principalement des travaux pour nos ambulances municipales, procédant aux raccommodages des linges usagés confiés [...] par des donateurs et à divers travaux de tricotage ou de lingerie pour les soldats combattants. »⁶⁷⁴. « Les vêtements furent donc distribués aux prisonniers de guerre, aux réfugiés, aux nécessiteux, aux veuves, aux

125

⁶⁶⁷ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès-verbal, 11 Août 1914.

⁶⁶⁸ Journal de guerre d'Édouard HERRIOT, lettre du ministre du travail au maire de Lyon, le 22 Octobre 1914.

⁶⁶⁹ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès-verbal, 17 Août 1914.

⁶⁷⁰ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès-verbal, 30 Novembre 1914.

⁶⁷¹ Archives municipales, 1217 WP 176, Délibérations du conseil municipal, 31 Août 1914.

⁶⁷² Archives municipales, 1217 WP 176, Délibérations du conseil municipal, 25 Octobre 1914.

⁶⁷³ HERRIOT Edouard, *Lyon pendant la guerre*, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, p.53.

⁶⁷⁴ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Actes administratifs, 30 Novembre 1914.

orphelins de guerre, aux blessés des hôpitaux, aux ambulances du front, aux rapatriés. »⁶⁷⁵.

7000 places étaient originellement prévues⁶⁷⁶. Le 27 Août on comptait 6800 femmes employées,⁶⁷⁷ 8392 en Septembre,⁶⁷⁸ 8500 en Octobre réparties dans 29 ouvroirs.⁶⁷⁹ C'est donc près de 14000 chômeurs qu'occupa directement la municipalité Lyonnaise à partir du mois d'Octobre, par ses seuls moyens, sans compter ceux secourus par les soupes, soit près de 36% du nombre théorique de chômeurs dans le district de Lyon. La lutte contre le chômage à Lyon était donc dans sa quasi-totalité le fait de décisions municipales, bien que les militaires aient apporté leur concours et que l'Etat subventionna une partie des mesures entérinées par le conseil municipal. Le mérite de la lutte contre le désœuvrement des populations revenait donc avant tout aux autorités locales. Elle ne s'était pas faite sans résistances.

Herriot expliquait ainsi le 10 Août devant une commission préfectorale réunie pour arrêter des mesures en vue de contenir le chômage, qu'il s'avérait difficile de placer les chômeurs lyonnais à la campagne, les paysans se méfiant des urbains. En outre, ils prétendaient, selon Laurent Bonnevay, être en nombre suffisant pour les vendanges. La municipalité fut vivement critiquée pour avoir décidé d'organiser les ouvroirs, car on accusait les travailleuses de paresser et le personnel encadrant de laxisme à leur encontre :

« Malgré les critiques que l'on a pu adresser à cette institution, votre Rapporteur estime que l'aide et le contrôle que les membres de la commission d'assistance devront apporter, en collaborant avec Mme les directrices de ces ouvroirs sera efficace. Il faut espérer que cette surveillance plus efficace fera disparaître, petit à petit, les abus qui ont pu se produire ».⁶⁸¹

Mais surtout les industriels voyaient dans l'institution municipale une concurrente sérieuse à leurs affaires et une menace pour leurs profits :

« Sans doute, ils ont pu apporter une certaine concurrence, qu'il ne faut pas trop regretter, à des entreprises de travail féminin qui paient trop peu leurs ouvrières. J'ai fait connaître aux industriels s'ils avaient besoin de main d'œuvre que les ouvroirs leur en fourniraient et que si les ouvrières désignées refusaient d'accepter le travail qui leur serait offert, elles ne seraient plus admises aux ouvroirs. Il n'y a donc pas de concurrence possible [...] Évidemment, les ouvrières ne peuvent avoir la prétention de gagner actuellement des salaires tout à fait normaux. [...] On m'a demandé d'abaisser à 0,75frs le salaire donné

⁶⁷⁵ HERRIOT Edouard, Lyon pendant la guerre, Op. Cit., p.54.

⁶⁷⁶ HERRIOT Edouard, Jadis., D'une guerre à l'autre : 1914-1936, Paris, Flammarion, 1952, p.19.

⁶⁷⁷ Journal de guerre d'Édouard Herriot, 27 Août 1914.

⁶⁷⁸ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Actes administratifs, 30 Novembre 1914.

⁶⁷⁹ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Actes administratifs, 26 Octobre 1914.

⁶⁸⁰ HERRIOT Edouard, Jadis., Op. Cit., p.10.

⁶⁸¹ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès-verbal, 26 Octobre 1914.

dans les ouvroirs. Je ne puis y consentir ; les 20frs par mois qui sont attribués aux ouvrières sont le strict minimum qu'on puisse leur donner. »⁶⁸².

L'angélisme des propos du maire et l'indubitable aide apportée par les ouvroirs dont il fut le principal défenseur masquent cependant des motivations peu progressistes. L'idée première ayant guidé et structuré les démarches de la municipalité pour contenir le chômage était qu'« il est préférable de donner au plus tôt du travail aux ouvriers non mobilisables au lieu de leur venir simplement en aide ». 683 Le premier magistrat lyonnais avait en application du décret du 20 Août créé des commissions paritaires composées de délégués des syndicats patronaux et ouvriers ainsi que de représentants de la municipalité ⁶⁸⁴, chargées de la répartition des sommes octroyées par le fonds de chômage national. Il aurait pu choisir de verser de simples subventions, il savait que « nous n'avions que deux moyens pour parer aux conséquences du chômage : le secours à domicile ou l'assistance par le travail : c'est à ce dernier système que vous vous êtes arrêté »685. Il y avait donc dans l'esprit des élus municipaux une répugnance pour le versement d'aides, assimilé à de l'assistanat pur et simple. Herriot déclarait ainsi en évoquant les ouvroirs que « La municipalité accepte de substituer à l'avilissante aumône un secours déguisé sous la forme d'assistance par le travail »⁶⁸⁶. Les ouvroirs n'étaient pas qu'un simple moyen de « rassurer celui qui, pour faire son devoir de Français, abandonne une famille sans ressources », mais surtout une occasion d'éduquer une population féminine jugée déficiente dans ses acquis et savoir faire. 687 Les conceptions du premier des magistrats quand à la place de la femme laissent aujourd'hui songeur :

« Il faut avoir vu de près la détresse de tant de femmes que l'ignorance de tout travail manuel, l'incurie, laissent désemparées en face du problème de la vie matérielle » ou encore « Malgré cette organisation méthodique, il fut difficile d'adapter cette population ouvrière d'origine hétéroclite à des travaux de confection. Quelle triste constatation! La plupart d'entre elles n'avaient jamais cousu. »⁶⁸⁸.

De même, si les séances de travail avaient lieu de 13h30 à 17h c'était certes pour éviter qu'en prolongeant les heures de travail on augmente la productivité, car la production des ouvroirs était destinée à des œuvres d'assistance, mais s'était surtout parce que la municipalité voulait

582 Ihiden

⁶⁸³ Archives municipales, 1217 WP 176, Délibérations du conseil municipal, 11 Août 1914.

⁶⁸⁴ Archives municipales, 1217 WP 176, Délibérations du conseil municipal, 5 Octobre 1914.

⁶⁸⁵ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès-verbal, 30 Novembre 1914.

⁶⁸⁶ HERRIOT Edouard, *Lyon pendant la guerre*, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, p.54.

⁶⁸⁷ HERRIOT Edouard, Lyon pendant la guerre, Op. Cit, p.52.

⁶⁸⁸ HERRIOT Edouard, Lyon pendant la guerre, Op. Cit, pp.52-53.

« avant tout que les femmes s'occupent de leurs enfants et de leur intérieur, l'ouvroir n'est donc actif que durant les heures d'école des enfants. ». ⁶⁸⁹

Le contrôle et l'encadrement du chômage en 1914 fut l'occasion pour la municipalité de s'illustrer, prenant acte de l'obsolescence du système d'aide aux chômeurs de l'avant guerre. Contrainte de garantir l'ordre dans la cité, elle décida avant que l'Etat n'annonce vouloir participer aux dépenses des cités de grande taille, de prendre des mesures pour atténuer les effets du chômage et le résorber. Refusant catégoriquement de verser de simples allocations, les magistrats et notamment le premier d'entre eux s'efforcèrent d'employer les chômeurs et chômeuses, les secondes notamment dans des ouvroirs municipaux. L'œuvre de prime abord sans connotation idéologique particulière, masquait en réalité des desseins aujourd'hui peu avouables. Il y avait donc mure préméditation et réflexion, pourtant tous ces organismes avaient été créés dans l'urgence, certains sans le moindre fonds.

Financement de l'assistance

En effet, le problème le plus grave qu'eurent à affronter la municipalité et les œuvres de façon générale était celui de l'absence de ressources pécuniaires⁶⁹⁰. C'est ainsi qu'Herriot avait été contraint le 13 Août de demander au président du conseil Viviani d'intervenir auprès du crédit foncier afin que ce dernier verse les sommes dues à la ville. 691 Le besoin de fonds en provenance de cet organisme s'avérait désespéré car en l'état de ses finances, si la ville ne recevait pas d'argent, « elle ne pourra, à partir du 1er Septembre, tenir ses engagements. Il en est de même pour le département. »⁶⁹² Si le département demandait 227 000 francs pour assurer la bonne marche de ses services, la ville de Lyon elle requerrait 3 millions sur les 35 qui lui avaient été accordés par le Crédit foncier en 1909 en vue de la réalisation de travaux d'édilité. 693 Lorsque la guerre avait éclaté, la ville de Lyon n'avait en sa possession comme disponibilités financières immédiates que 200 000 francs et 1 million sur son compte courant. Or, du fait des dépenses courantes et d'assistance engagées ou à engager, elle se voyait dans l'obligation de débourser à la fin du mois d'Août près d'un million 500 000 francs. Le 14 août c'est tout juste ce dont disposait la ville, la situation était donc critique car le Crédit foncier avait opposé une fin de non recevoir à la demande d'Herriot. 694 Parallèlement à la demande d'Herriot auprès de Viviani, le préfet fit voter par le conseil général un vœu demandant au gouvernement de forcer

⁶⁸⁹ HERRIOT Edouard, Lyon pendant la guerre, Op. Cit, p.54.

⁶⁹⁰ Ehrhard Auguste, Ville de Lyon: les œuvres de l'Hôtel de ville pendant la guerre, Lyon, Rey, 1916, p.5.

⁶⁹¹ BRISSAC Edmond, Les Ecoles professionnelles des blessés de Lyon : le problème des mutilés de la guerre : utilisation, rééducation, Lyon, Rey, 1916, p.13.

⁶⁹² Archives départementales, 4 M 234, rapport du préfet du Rhône au ministre de l'intérieur, 16 Août 1914. ⁶⁹³ Ibidem

⁶⁹⁴ DUTACQ François, *La ville de Lyon et la guerre : étude sur la politique économique d'une grande municipalité*, Paris, Presses universitaires de France, 1924, p.226.

le crédit foncier à tenir ses engagements.⁶⁹⁵ Finalement, l'organisme finit par céder et remit le 28 Août une première tranche de 120 000 francs au maire, ainsi qu'un montant inconnu au préfet.⁶⁹⁶ Il permit ainsi d'assurer ainsi la continuité de l'exercice des services publics et donc de l'assistance aux chômeurs et aux personnes démunies.

Cette dépendance soudaine des autorités publiques à l'égard d'un organisme privé s'explique par le fait qu'à l'inflation des dépenses correspondait une insuffisance des recouvrements. La caisse municipale n'avait ainsi encaissé que 150 francs le 2 Août. La chute vertigineuse des perceptions trouvait sa source dans les restrictions apportées à la vente des spiritueux et à l'ouverture des cafés, à la mobilisation des contribuables, au moratoire sur les loyers, ainsi qu'au nombre réduit de percepteurs écrasés par l'ampleur de la tâche qui leur revenait d'accomplir. 697 Conséquence directe, le 21 Août, en dépit de la rentrée des perceptions recouvrées au 31 Juillet et des sommes avancées par le crédit foncier, les disponibilités s'avéraient toujours insuffisantes. 698 Si la situation devait s'améliorer au fil des semaines, le compte rendu des dépenses et recettes de la ville en 1914, soit respectivement 28 803 463frs et 28 803 892 francs, ne dégageant un excédent que de 419 francs, témoigne d'un exercice difficile. Le projet de budget pour 1915, prévoyait une baisse des dépenses à la mesure de celle des perceptions, soit de 16%, puisqu'il était prévu que les premières s'établissent à 24 146 911 et les secondes à 24 148 332 permettant un excédent de 1421 francs.⁶⁹⁹ On ne peut être que surpris à la lecture de ces chiffres. Premièrement par la baisse du budget alloué aux dépenses pour l'année 1915. Certes il était mécaniquement calqué sur celui des perceptions, mais étant donné le caractère exceptionnel de la période que traversait la ville et la gravité de sa situation, on pouvait s'attendre à une hausse de ses dépenses par un recours au crédit. C'est là un point fondamental et la seconde source de surprise : Les édiles municipaux firent en sorte, en dépit de la guerre et de leur rôle de garant des populations et de leur calme Herriot n'avait-il pas déclaré que « La municipalité prend sous sa protection vos femmes et vos enfants, elle s'efforcera de leur éviter toute privation, toute souffrance. »,700 de présenter un budget dégageant un léger excédent. Quel contraste avec notre société contemporaine! L'Etat et les collectivités locales présentent un budget en perpétuel déficit, ce qui n'était pas le cas de la municipalité Lyonnaise avant guerre et n'hésitent pas en cas de crise à avoir recours d'avantage encore au crédit. Cette recherche de l'équilibre était-elle partagée par l'ensemble de la nation en 1914 ? Non, comme l'explique le rapporteur V.Dame :

-

⁶⁹⁵ DUTACQ François, La ville de Lyon et la guerre, Op. Cit., p.227.

⁶⁹⁶ Journal de guerre d'Édouard Herriot, 28 Août 1914-31 Décembre 1914.

⁶⁹⁷ Dutaco François, La ville de Lyon et la guerre, Op. Cit., p.224.

⁶⁹⁸ DUTACQ François, La ville de Lyon et la guerre, Op. Cit., p.226.

⁶⁹⁹ Journal de guerre d'Édouard Herriot, 28 Août 1914-31 Décembre 1914.

⁷⁰⁰ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Actes administratifs, 9 Août 1914. Avis publié le 3 Août 1914.

« Contrairement à d'autres villes, votre administration n'a recours ni au crédit du gouvernement, ni à l'émission de bons municipaux pour couvrir les dépenses occasionnées par la guerre. »⁷⁰¹.

Il s'abstenait cependant de préciser que par le biais du fonds de chômage, la ville percevait indirectement des fonds issus d'un crédit postérieur à l'entrée en guerre. Cependant il est indubitable que Lyon se distingue en ceci qu' :

« alors que les dépenses atteignent un chiffre si élevé et que la rentrée des impôts est presque nulle [...] Nous avons cependant une satisfaction, c'est de constater que votre Administration a pu faire face, jusqu'à présent, à toutes ces charges avec les ressources ordinaires de la ville. »⁷⁰².

On peut parler à Lyon d'une véritable obsession de l'équilibre budgétaire affectant la municipalité. Ainsi, lorsque la création des soupes populaires fut décidée, annonça-t-on immédiatement que le crédit de 300000 francs qui leur était consacré se ferait en « contrepartie d'annulations de crédits annoncée ultérieurement. »⁷⁰³. Il en alla de même lorsqu'il fut décidé d'octroyer une rallonge de 700 000 francs qui s'accompagna également d'annulations ultérieures.⁷⁰⁴ Ce mode de fonctionnement avait cependant des limites, certaines dépenses municipales antérieures à la guerre s'avéraient incompressibles, voire s'étaient accrues avec le conflit. Si les œuvres publiques et privées et l'assistanat de façon général purent fonctionner, c'était avant tout grâce aux apports du public.

C'est pourquoi il est nécessaire de distinguer deux sortes d'œuvres créées par la municipalité : Celles revêtant un caractère pleinement municipal, alimentées par des fonds publics et relevant du conseil municipal auquel le maire rend des comptes sur leur fonctionnement et leurs résultats. Celles qui sont appelées par les vœux du maire, abritées dans des locaux de la mairie, gérées avec la participation de plusieurs fonctionnaires, mais qui n'en restent pas moins financées et animées par un personnel privé. De ce fait, « elles sont juxtaposées plutôt qu'incorporées aux services normaux de l'administration urbaine. »⁷⁰⁵. C'est ainsi que certaines des réalisations les plus emblématiques de la ville pendant la guerre ne pesaient que faiblement, si ce n'est pas du tout, sur ses finances et dépendaient entièrement de la bonne volonté et de la participation du public. Lorsque le maire accepta de mettre en place des hôpitaux municipaux, le conseil municipal ne lui avait octroyé aucun crédit, il ne le fit pas plus par la suite. ⁷⁰⁶ Pour des questions de délai, le financement s'effectua par un appel au public pour des dons en nature

⁷⁰¹ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Actes administratifs, 30 Novembre 1914.

⁷⁰² Ibidem

⁷⁰³ Archives municipales, 1217 WP 176, Délibérations du conseil municipal, 2 Août 1914.

⁷⁰⁴ Archives municipales, 1217 WP 176, Délibérations du conseil municipal, 30 Novembre 1914.

⁷⁰⁵ Ehrhard Auguste, *Ville de Lyon : les œuvres de l'Hôtel de ville pendant la guerre*, Lyon, Rey, 1916, pp.IX-X.

⁷⁰⁶ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès Verbaux, 30 Novembre 1914.

ainsi que par le biais de listes de souscriptions. Les hôpitaux furent littéralement remplis et aménagés par les dons des particuliers. 707 Il s'agissait d'un mode de fonctionnement approuvé par le maire puisqu'il déclarait que « le budget de la ville devait rester étranger à cette dépense non communale. J'ai fait appel à la population et j'ai déjà réuni une partie des sommes nécessaires à l'installation de ces hôpitaux par un Comité qui a déjà tenu de nombreuses séances. »708. Les œuvres telles que le bureau de renseignement et l'école professionnelle des blessés ne vivaient que de subventions privées 709. Il faut également faire mention des contributions en nature ou en espèces des particuliers, aux œuvres financées par la municipalité, qui fournirent « un appoint énorme ».710 L'impact de la guerre sur les finances publiques avait conduit non pas à créer un déficit, mais à une réorientation des fonds dont disposait la municipalité. Tranchant dans certaines dépenses, en supprimant d'autres, les pouvoirs publics s'abstinrent à Lyon en 1914 de dépenser plus qu'ils ne gagnaient. Ils durent de ce fait faire appel au public pour assurer la mise en place de certaines œuvres municipales d'assistance. Il faut dire que le montant des perceptions à la fin du mois de Décembre avait chuté de près de 16% comme en atteste le projet de budget pour 1915, en baisse du même pourcentage. Le moratoire sur les loyers avait joué un grand rôle dans la diminution que connurent les rentrées de la municipalité. Il s'agissait là d'une des mesures principales arrêtées en 1914 pour venir en aide à la population, elle n'était pas la seule.

L'aide aux nécessiteux

Le moratoire sur les loyers était l'une des décisions étatiques visant à venir en assistance aux populations incapables de subvenir à leur besoin qui furent mises en place à Lyon. L'ensemble des taxes sur l'immobilier connurent à Lyon, suite à l'entrée en guerre, un véritable effondrement. Si la taxe sur les propriétés bâties était en excédent de 43590 francs en Juillet elle accusait un déficit de 496923 francs en Octobre, la taxe d'habitation en déficit de 3343 francs en Juillet dégringola à 448958 francs de déficit en Octobre et la taxe sur les locaux commerciaux accusait un manque à gagner en Octobre de 88414 francs contre 2843 en Juillet. Les trois taxes avaient rapporté à la ville fin Octobre 994296 francs contre 5845000 francs inscrits au budget.⁷¹¹ Les variations majeures concernaient donc le secteur particulier et non professionnel, c'était là la conséquence du moratorium sur les loyers qui prévoyait un décalage des paiements des

_

⁷⁰⁷ DUTACQ François, *La ville de Lyon et la guerre : étude sur la politique économique d'une grande municipalité*, Paris, Presses universitaires de France, 1924, p.16.

⁷⁰⁸ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès Verbaux, 14 Septembre 1914.

⁷⁰⁹ HERRIOT Edouard, *Agir*, Paris, Payot & Cie, 1917, p.122.

⁷¹⁰ EHRHARD Auguste, Ville de Lyon: les œuvres de l'Hôtel de ville pendant la guerre, Lyon, Rey, 1916, p.8.

Compte- rendu analytique des séances de la Société d'économie politique et d'économie sociale de Lyon, Années 1914-1915, Lyon, L. Bonnaviat, 1915, p.69.

loyers. Le 24 Septembre il avait été décidé qu'ils seraient ajournées jusqu'au 26 Mars 1915. La loi prévoyait deux catégories de bénéficiaires. Toute personne devant régler un loyer en deçà de 600 francs était considérée comme appartenant à la seconde catégorie, c'est-à-dire qu'elle ne devait justifier d'aucune profession ou état militaire et ne présenter aucune déclaration pour bénéficier du moratoire. Les personnes de la première catégorie réglaient un loyer de plus de 600 francs, elles pouvaient bénéficier du moratoire de la même façon que celles de la seconde catégorie, à condition que le locataire ait été mobilisé. Il est important de préciser qu'à Lyon, le montant des loyers inférieurs à 600 francs était supérieur à la moitié du total des baux.⁷¹² C'était donc plus de la moitié des loyers, ainsi que les taxes municipales qui y étaient attachées, qui n'étaient plus dues et ce dès les premiers jours de la guerre. On comprend dès lors que « les propriétaires ont été, [...] tout à fait ahuris par cette législation improvisée »⁷¹³.

En plus du moratoire sur les loyers, une loi avait été votée le 5 août 1914 qui octroyait une allocation de 1.25 francs par jour plus 0.50 francs par enfant de moins de 16 ans aux familles dont le soutien avait été mobilisé. 714 Tout comme pour le fonds de chômage, des comités locaux furent institués à Lyon. En effet, l'obtention de l'aide étant conditionnée à l'apport d'une preuve démontrant que le demandeur était réellement dans le besoin. Ainsi, si une femme touchait plus de 4 francs par jour, elle ne pouvait prétendre à recevoir l'aide. D'où des critiques virulentes de la part des socialistes qui reprochaient aux comités d'être trop sévères dans leurs jugements et décisions.715

On trouve trace des mêmes remarques à Lyon, portées également par des socialistes. Le conseiller municipal PSU Darme déclarait ainsi « qu'il est regrettable que nous soyons toujours assaillis de plaintes au sujets des allocations militaires aux familles de mobilisés. On a vu rester sans ressources des femmes qui ont un deux ou trois enfants ». Le Maire abonde en son sens expliquant : « Je suis assailli de réclamations comme vous l'êtes vous-même » et Darme de renchérir « Il y a beaucoup d'appels en souffrance. Il est inhumain de laisser des femmes et des enfants dans une situation misérable. ». Le motif de refus le plus fréquent : « Pourrait se suffire à elle même en travaillant. ». Cette intransigeance n'était pourtant pas le résultat de dispositions légales, car « On ne s'inquiète pas en haut lieu, de savoir sil les intéressés ont du travail ou si elles n'en ont pas. Or, la circulaire ministérielle dit que dans le doute, ces femmes doivent être assistées » car « Seules les familles, dont le soutien a été mobilisé, mais a conservé son

⁷¹² Compte- rendu analytique des séances de la Société d'économie politique et d'économie sociale de Lyon, Années 1914-1915, Lyon, L. Bonnaviat, 1915, p.72/74.

⁷¹³ Compte- rendu analytique des séances de la Société d'économie politique et d'économie sociale de Lyon, Années 1914-1915, Lyon, L. Bonnaviat, 1915, p.74.

⁷¹⁴ BECKER Jean-Jacques et BECKER Annette, La France en guerre: 1914-1918: la grande mutation, Bruxelles, Ed. Complexe, 1988, p.89.

Complexe, 1988, p.89.

ROBERT Jean-Louis et Winter Jay Murray, Capital cities at war Paris, London, Berlin, 1914-1919, New York,

Cambridge University Press, 1999, p.292.

traitement [...] et les femmes ayant elles-mêmes conservées leur salaire doivent se voir refuser l'allocation »⁷¹⁶. Conséquence imprévue des décisions des commissions :

« Il se propage une légende qui veut que les femmes de mobilisés n'aient pas le droit à l'allocation si elles travaillent. [...]Il se produit ce fait que les femmes touchant l'allocation militaire et qui pensent qu'elle leur sera enlevée si elles travaillent, refusent d'entrer à l'usine si on ne leur y garantit pas du travail pour toute la durée de la guerre »⁷¹⁷ aggravant par là même le problème du chômage. Cependant, à Lyon, les critiques ne portaient pas sur les seules commissions, mais également sur le paiement de l'allocation proprement dite. Le conseiller municipal PSU Marro relatait ainsi un incident digne d'intérêt. Une salle de paiement avait été ouverte dans la mairie du 7ème arrondissement mais il n'y avait qu'un seul guichet qui ferma à 16h. Or :

« Toute la journée les tramways arrivent bondés sur la place Jean-Macé. Toutes les personnes des 3e et 7e arrondissement, venaient à la mairie du 7e pour se faire payer [...], de sorte que du matin au soir plus d'un millier de femmes sont arrivées à la porte de la Mairie. »⁷¹⁸.

Excédée par l'attente, la chaleur et l'absence de résultat elles s'en prirent à la fermeture du guichet aux deux seuls agents stationnés pour assurer l'ordre mordant et frappant à coups d'épingles notamment l'un des deux. Marro de conclure : « Ce qu'il y a de certain, c'est que des protestations s'élèvent tous les jours et que si l'on ne fait rien pour améliorer les conditions de ce service, il se produira des incidents désagréables. » et de s'interroger « Si nous n'avions pas créé les soupes municipales, que serait-il arrivé ? »⁷¹⁹.

En effet, les seules initiatives gouvernementales se seraient avérées insuffisantes à contenir le flot montant de la misère qui menaçait l'ordre et la cohésion de la cité lyonnaise si n'avaient été organisées en parallèles par les autorités locales et des associations privées d'autres secours. Il s'agissait de créations spontanées pour répondre à l'urgence des besoins qui s'exprimaient au quotidien devant leurs créateurs.⁷²⁰ Les services municipaux avaient été réorganisés dès le 2 Août pour répondre au besoin d'assistance qu'exprimait la population et à la désorganisation qui les avait frappés. Ainsi, on pallia à l'absence des adjoints municipaux par la division de la ville en 15 sections d'assistance présidées par des commissions.⁷²¹ Ce furent elles qui s'occupèrent du placement dans des établissements municipaux des orphelins de mères

⁷¹⁶ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès Verbaux, 26 Octobre 1914.

⁷¹⁷ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès Verbaux, 26 Octobre 1914.

⁷¹⁸ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès Verbaux, 5 Octobre 1914.

⁷¹⁹ Ibidem.

⁷²⁰ ROBERT Jean-Louis et Winter Jay Murray, *Capital cities at war Paris, London, Berlin, 1914-1919*, New York, Cambridge University Press, 1999, p.292.

⁷²¹ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Actes administratifs, 9 Août 1914.

ou de pères dont le soutien avait été appelé sous les drapeaux.⁷²² Les restaurants des mères nourrices créés en 1910 à l'instigation d'Herriot et qui offraient à toute mère allaitant encore son enfant trois repas par jour⁷²³ avaient vu le nombre de repas servis passer de 31812 sur les mois de Mai, Juin et Juillet à plus de 41000 entre Août, Septembre et Octobre. Quand aux crèches municipales, elles avaient vu leu consommation de lait passer de 460 à 1500 litres depuis la mobilisation.⁷²⁴ Les œuvres municipales d'assistance créées avant guerre prirent à la faveur de celle-ci de l'importance, elles n'étaient cependant pas les seules que l'on put dénombrer à Lyon.

L'apport de l'Eglise dans le secteur de l'aide aux populations était à Lyon d'importance et ce à plus d'un titre. En effet, l'Eglise et les catholiques avaient renoncé à la fin du XIXème siècle à s'enfermer dans une contre-société. Ils avaient désormais résolu de s'intégrer progressivement à la société par un engagement militant, transformant les objectifs apostoliques pour les appliquer aux domaines de la politique et du social. Au côté du combat politique, l'engagement social constituait leur arme pour reconquérir la société. Il existait désormais à Lyon « une armée de militant laïques ». 725 La politique anticléricale initiée par les républicains, dont les radicaux furent les relais à Lyon, mobilisa les catholiques qui retrouvèrent avant guerre l'élan des temps de persécutions. L'offensive menée contre l'Eglise conduisit au renforcement du rôle des laïcs défenseurs de la religion par le verbe mais surtout l'action. C'est ainsi qu'« Un esprit de forteresse assiégée s'empare du monde catholique, les œuvres sont l'un des piliers de la guerre sainte contre la République ».726 Des pouvoirs publics de plus en plus offensifs dans le domaine du social forcent les œuvres privées à passer sur la défensive, bien qu'ils cherchent avant tout à combattre l'activisme religieux et politique et non la charité en tant que telle. 727 Il existait à Lyon une ligue qui avait pris part à ces luttes à la fois dans les domaines du caritatif et du politique, démontrant combien les deux étaient liés. Fondée à Lyon par Jeanne Lestra, la Ligue des femmes françaises était d'origine lyonnaise, mais d'envergure nationale et s'inscrivait dans la tendance initiée par l'encyclique rerum novarum. Elle avait été fondée avec la bénédiction du Cardinal Couillé en réaction à la loi du 2 Juillet 1901 qui obligeait les congrégations à demander une autorisation pour pouvoir perdurer. Il s'agissait donc d'une initiative née du catholicisme intransigeant. Elle avait apporté aux législatives de 1902 son soutien aux « candidats qui s'engageraient à défendre la propriété, la patrie, et la liberté. » et en 1906 aux candidats défendant « la cause de la religion ». Cependant, ayant rencontré deux

⁷²² Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès Verbaux, 5 Août 1914.

⁷²³ HERRIOT Edouard, Jadis., Avant la Première Guerre mondiale, Paris, Flammarion, 1948, p.181.

⁷²⁴ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès Verbaux, 30 Novembre 1914.

Dumons Bruno, « Prédicateurs et directeurs spirituels des élites catholiques lyonnaises (1830-1950) », in : *Revue historique*, tome CCXCII/1, Paris, Presses universitaires de France, 1994, p.95.

⁷²⁶ ANGLERAUD Bernadette, *Lyon et ses pauvres : des œuvres de charité aux assurances sociales, 1800-1939*, Paris, l'Harmattan, 2011, p.139.

⁷²⁷ Angleraud Bernadette, *Lyon et ses pauvres, Op. Cit.*, pp.142-43.

échecs successifs, elle avait renoncé à toute action directe dans le domaine politique. 728 A la veille de la grande guerre, la LFF avait réussi à s'attirer les bonnes grâces du Saint Siège du fait de son ultramontanisme, si bien que Pie X la reconnut comme une organisation militante à part entière dans le cadre de la lutte pour la reconquête de la France catholique.⁷²⁹ Elle comptait près de 400 000 zélatrices réparties dans toute la France, dont 2000 ligueuses et 200 zélatrices à Lyon. Elles étaient intégrées aux paroisses puisqu'en 1911 35 paroisses sur 40 avaient au sein du Diocèse de Lyon un comité de la LFF. Mgr. Sevin, le plus fidèle protecteur de la LFF⁷³⁰ « voit dans mouvement un des outils de la restauration socioreligieuse qu'il veut entreprendre ». De ce fait il encourage leur action dans les domaines du social et du spirituel et maintien l'organisation de la ligue calquée sur celle des œuvres, l'initiative revenant aux femmes qui orchestrent l'action tandis que les hommes s'occupent de la direction idéologique et financière. 731 Avant guerre, « Tout en déclarant la nécessité des œuvres, la LFF met l'accent sur l'apostolat religieux » et de fait on lui reproche de ne pas assez agir, conséquence de la prédominance du spirituel sur l'action sociale.

Avec l'éclatement de la guerre, le rapport de force entre les deux domaines d'action de la LFF va être amené à évoluer. Bien que dans les premiers jours de la guerre, du fait des « interrogations » de ses membres sur le rôle qu'elles devaient jouer et de leur dispersion, la LFF résolue uniquement d'avoir recours à la prière qui « est l'arme souveraine » le devait changer d'attitude rapidement. Elle vint en aide aux réfugiés et aux soldats de transit dans les gares, participa à l'organisation et au fonctionnement de *l'œuvre du petit paquet*, relaya l'appel de Mgr. Sevin en faveur des églises dévastées et envoya ses membres dans les hôpitaux. LFF avait été radicalement transformée par la guerre à un point tel que « Durant les premiers mois de la guerre, toute entière à notre tache patriotique, nous avions suspendu notre propagande ». Ses dirigeantes le reconnaissaient elles-mêmes :

« Peut-être regrettez-vous, Mesdames, de vous entendre relater que des œuvres corporelles de miséricorde. Il nous était impossible de refuser le rôle qui s'offrait à nous,

_

⁷²⁸ COVA ANNE, « Femmes et catholicisme social : trois mouvements nationaux d'initiative ly onnaise », in : DURAND Jean-Dominique (dir.), *Cent ans de catholicisme social à Lyon et en Rhône-Alpes : la postérité de Rerum novarum : actes du colloque de Lyon, 18-19 janvier 1991*, Paris, les Éd. ouvrières, 1992, pp. 307-309/312/319.

⁷²⁹ Dumons Bruno, Les dames de la Ligue des femmes françaises, 1901-1914, Paris, Editions du Cerf, 2006, p.395.

⁷³⁰ Dumons Bruno, Les dames de la Ligue des femmes françaises, Op. Cit., p.387.

⁷³¹ ANGLERAUD Bernadette, *Lyon et ses pauvres : des œuvres de charité aux assurances sociales, 1800-1939*, Paris, l'Harmattan, 2011, p.195.

⁷³² COVA ANNE, « Femmes et catholicisme social : trois mouvements nationaux d'initiative lyonnaise », *Op. Cit*, pp. 312-13

⁷³³ VIGNON Anne, GUIGOU Joseph, *Ligue des femmes françaises durant la guerre - section de Lyon*, Lyon, Imprimerie du Nouvelliste, 1919, p. 4

du Nouvelliste, 1919, p.4.

734 VIGNON Anne, GUIGOU Joseph, *Ligue des femmes françaises durant la guerre, Op. Cit.*, p.8/46/62.

⁷³⁵ Vignon Anne, Guigou Joseph, *Ligue des femmes françaises durant la guerre, Op. Cit.*, p.17.

celui du Bon Samaritain, mais nous n'avons pas oublié que toute action extérieure doit reposer sur une base surnaturelle ». 736

En effet, parallèlement à leurs actions dans le domaine du social et de l'assistance en général, elles organisèrent le saint sacrement tous les premiers vendredi du mois, ainsi que les prières du rosaire. Elles pouvaient certes déclarer que « la Ligue n'a pas été infidèle à sa devise ; « Prière et Action » »⁷³⁷, mais la balance du fait de la guerre, penchait désormais d'avantage du côté de l'action que de la prière.

Cette mutation de la LFF fut concomitante à un renforcement de la coopération entre œuvres catholiques et services publics, bien qu'il ne fût pas question d'une quelconque fusion. Mgr. Sevin écrivait ainsi à propos des aides apportées par l'Etat et les municipalités aux populations :

« Il faut que la *Charité Catholique* vienne pour sa part à leur aide, en conservant son indépendance : Elle n'a point, croyons-nous, à fonder d'œuvres nouvelles à Lyon, à Saint-Etienne et dans nos villes, car elle a déjà pourvu, par ses innombrables institutions, à tous les besoins. [...] Ne serait-il pas bon que, dans chaque ville, les Présidents et les Présidentes d'œuvre catholique se *réunissent*, afin d'aviser ensemble aux moyens à prendre, aux ressources à trouver, et même aux alliances à nouer avec les œuvres analogues aux leurs, faites en dehors de nous ? »⁷³⁸.

L'archevêque de Lyon avait cependant sous-estimé l'ampleur de la détresse frappant la population lyonnaise et en vint à annoncer le 13 Août la fondation d'un Comité central de secours exceptionnels des Catholiques Lyonnais qui :

« a pour mission d'aider les oeuvres catholiques existantes, soit à faire face aux nécessités habituelles, soit à faire face à des nécessités nouvelles. Il devra en outre s'entendre avec les administrations des œuvres parallèles, afin d'éviter autant que possible la superposition dans les secours alloués. »⁷³⁹.

Ce souci d'éviter que les œuvres privées et publiques n'entrent en concurrence les unes avec les autres était la conséquence de l'organisation du système d'aide social. Il reposait en effet sur 3 grands acteurs : L'Etat, les autorités locales et un ensemble d'institutions et de groupes privés dont l'Eglise était la plus influente. L'équilibre entre les 3 secteurs fut rompu par la guerre qui conduisit à une hausse de la participation de l'Etat dans le domaine du social, tout comme il l'avait fait avec l'aide aux chômeurs. Désormais il s'avérait indispensable de concentrer les 3 groupes sous la houlette du secteur public.⁷⁴⁰ « Although they didn't vanish entirely, the worlds

⁷³⁶ Vignon Anne, Guigou Joseph, *Ligue des femmes françaises durant la guerre, Op. Cit.*, p.15.

⁷³⁷ Vignon Anne, Guigou Joseph, *Ligue des femmes françaises durant la guerre, Op. Cit.*, p.15.

⁷³⁸ Semaine religieuse du diocèse de Lyon, 7 Août 1914.

⁷³⁹ Semaine religieuse du diocèse de Lyon, lettre aux curés de la ville de Lyon, 13 Août 1914.

⁷⁴⁰ ROBERT Jean-Louis et Winter Jay Murray, *Capital cities at war Paris, London, Berlin, 1914-1919*, New York, Cambridge University Press, 1999, pp.86-88.

of philanthropy and traditional forms of aid wre placed in a much more subordinate position in the framework of social policy that had been the cas before the war. »⁷⁴¹. Les œuvres tout comme l'avait fait la LFF, se virent contraintes de mettre partiellement en sommeil leurs finalités premières ou de réorienter leur action dans le but de contribuer à l'effort de guerre. Elles devaient en outre faire face à une baisse de leur main d'œuvre et de leurs subventions, drainées par les structures d'assistance créées à l'occasion de la guerre par les pouvoirs publics. Désormais on trouvait les mêmes femmes dans des œuvres organisées par des institutions autrefois farouchement opposées. A « l'économie de guerre répond la charité de guerre »⁷⁴². En redistribuant les cartes, la guerre avait conduit à faire évoluer la collaboration du stade de la

En redistribuant les cartes, la guerre avait conduit à faire evoluer la collaboration du stade de la simple déclaration d'intention⁷⁴³ jusqu'au point où les autorités publiques déléguèrent directement à l'Eglise certaines missions. Il avait ainsi été créé à Paris un comité de secours national en réaction aux destructions qui frappèrent les départements où se déroulaient les combats. L'archevêque de Paris, le Cardinal Amette avait donné en son nom l'assurance de la création dans chaque département de sous-comité sous le patronage d'un évêque. Pareilles évolutions avaient également été constaté à Lyon, il existait bel et bien dans les faits une collaboration motivée par la détresse des lyonnais et permise par l'*union sacrée*. Cependant, comme pour cette dernière, il s'agissait avant tout d'une trêve et non de la fin de toute divergence d'opinion. L'initiative du cardinal Amette, « cette oeuvre d'assistance laïque », « n'inspira aucune confiance au cardinal Sevin » qui déclarait dans une lettre à l'évêque de Reims, un de ses proches :

« Comme je pressentais l'initiative qu'ont prise les Parisiens, je m'étais empressé de la prévenir en ouvrant une souscription pour les diocèses dévastés. ».⁷⁴⁴

Les archives du Diocèse révèlent la pensée véritable de l'archevêque de Lyon qui s'avère bien plus radicale que ne le laissent à penser ses actes :

« Ils nous ont tout pris [Le cardinal parle de l'occupation des locaux de l'Eglise de Lyon], voilà qu'ils demandent aux catholiques de l'argent qu'ils se réserveront, pour se faire valoir, de distribuer eux-mêmes. [...] S'il se constitue des comités de charité neutres donnons mais en vérifiant au préalable que ce n'est pas aux ennemis. [...] Il convient donc de ne pas s'engager dans des comités d'œuvres, qualifiées neutres, à l'instar de l'Autorité ecclésiastique. [...] Si nous agissions autrement, nous abandonnerions à l'ennemi le bénéfice de la reconnaissance du peuple [...] A l'heure actuelle les générosités vont aux

⁷⁴¹ WINTER Jay Murray, Op. Cit., p. 299.

⁷⁴² Angleraud Bernadette, *Lyon et ses pauvres : des œuvres de charité aux assurances sociales, 1800-1939*, Paris, l'Harmattan, 2011, p.229.

ANGLERAUD Bernadette, Lyon et ses pauvres, Op. Cit., p.215.

⁷⁴⁴ Alloing Louis, Vie du cardinal Sevin (1852-1916), Lyon, Vitte, 1931, p.415.

œuvres philanthropiques de préférence aux œuvres purement charitables [...] Quelles lamentables constatations [...] Recommandons leur le clergé et les écoles »⁷⁴⁵.

Les pensées de l'archevêque n'avaient donc pas fondamentalement évolué du fait de la guerre. Reste que dans ses actions, il contribua à résorber et à contenir, en association avec la municipalité, la détresse des lyonnais. Quelle fut l'efficacité réelle des mesures prises à Lyon? On ne saurait parler en 1914 d'un règne de la misère à Lyon. La réponse du maire à une question de l'élu Richerand, lors d'une session du conseil municipal, quand à la possibilité de retirer à l'approche de l'hiver de petits effets du Mont-de-Piété, en apporte la preuve :

« J'ai demandé des renseignements à M. le Directeur du Mont-de-Piété et il résulte de la réponse qu'il m'a adressée que les petits engagements ont été moins nombreux en 1914 qu'en 1913 à pareille époque. La situation n'est donc pas inquiétante pour l'instant. »⁷⁴⁶.

Ce constat ne change rien au fait que dans la majeure partie des cas, du fait de l'entrée en guerre, les familles lyonnaises qui voyaient un de leur membre masculin mobilisé perdaient tout moyen de subsistance, contrairement à ce qui se produisit à la campagne. Les allocations ne permirent jamais de remplacer le salaire qu'avait ôté au foyer le départ du mobilisé. Helles permirent cependant, avec les autres mesures prises par les autorités publiques nationales et locales et le concours d'organisations privées au premier rang desquelles l'Eglise, d'éviter l'effervescence populaire. He effet, si « The aim of the regulatory procedures introduced in wartime was to restrict the extent of sacrifices required of the poorest and most vulnerable groups », c'était parce que la « Social policy was undoubtly a weapon capable of strenghtening social cohesion on the home front, and measures were defined in terms of precise targets. » 749.

Ainsi, le calme et l'ordre de la population lyonnaise avaient-ils pu être conservés grâce aux politiques visant à atténuer les effets du chômage et plus largement ceux apportés par la guerre. Ce furent elles qui permirent en premier lieu l'acceptation du conflit sur la durée par la population de la ville de Lyon, avant l'exercice de la censure ou la menace de jugement immédiat que faisaient peser l'exercice du droit de siège et la proclamation de l' « état de guerre ». En effet, il s'avère impossible de faire accepter à une population n'ayant pas de quoi assurer sa subsistance la prolongation d'un conflit. L'Allemagne en apporta la preuve en 1918, lorsque les effets du blocus allié sur sa population, d'avantage que les succès tardifs des armées alliés, la conduisirent à accepter la capitulation. Lyon réussit grâce à l'inventivité et à l'implication de ses plus éminents citoyens à répondre à un problème d'une ampleur telle que ne

⁷⁴⁶ Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon, Procès Verbaux, 5 Octobre 1914.

⁷⁴⁵ Procès-verbal de l'assemblée générale des curés de Lyon, 3 Novembre 1914.

⁷⁴⁷ BECKER Jean-Jacques, Les Français dans la Grande guerre, Paris, R. Laffont, 1980, p.22.

⁷⁴⁸ BECKER Jean-Jacques, Les Français dans la Grande guerre, Op. Cit., p.25.

⁷⁴⁹ ROBERT Jean-Louis et WINTER Jay Murray, *Capital cities at war Paris*, *London, Berlin, 1914-1919*, New York, Cambridge University Press, 1999, p.288.

devait le connaître en France que la seule ville de Paris. Défi d'autant plus difficile à relever si on considère l'état de l'économie de la cité rhodanienne et l'ampleur du chômage qui régnait en ses murs. Ce résultat positif ne put être obtenu sans que ne se conjuguent l'apport d'aides en provenance de l'Etat central, de particuliers, des autorités locales et d'organisations privées telle que l'Eglise. Cette collaboration, antérieure à la guerre, bien que l'Etat central n'y joua alors qu'un rôle mineur, se fit sous la houlette des pouvoirs publics. Prenant acte de l'incapacité de la seule charité privée à atténuer les souffrances de la population, elle accrut dans des proportions considérables le rôle qu'elle en vint à jouer auprès d'elles. Ceci conduisit à un certain raidissement des socialistes qui jugeaient l'attribution de certains secours soumise à des exigences trop sévères, mais surtout à l'hostilité masquée de l'Eglise lyonnaise qui voyait son rôle en ce domaine reculer significativement. S'il est possible de qualifier la gestion de la crise sociale née de la guerre par les institutions publiques et privées de la ville de Lyon de remarquable, c'est avant tout parce qu'elle ne s'accompagna d'aucun endettement de la municipalité et qu'elle s'appuyait pour une large part sur la contribution des lyonnais eux même.

Lyon avait démontré avec un succès indéniable, qu'elle était en mesure de répondre aux conséquences nées de la guerre afin de la poursuivre. Les entraves pesant sur la cité avaient été contrecarrées avec plus ou moins d'efficacité, mais dans l'ensemble aussi bien si ce n'est mieux qu'ailleurs dans le pays. L'état de l'économie lyonnaise était loin d'égaler ce succès. Partiellement mobilisée pour contribuer à l'effort de guerre nationale, partiellement prise en main par l'Autorité militaire, partiellement adaptée pour produire des biens utilisables par les armées, partiellement remise de la cessation d'activité qui la frappa en Août, elle donnait l'impression à la fin de l'année 1914 de se trouver dans un état transitoire, peinant à sortir de sa torpeur, apparaissant en retard sur d'autres villes de l'arrière. La gestion des problèmes de subsistance que rencontrèrent chômeurs et lyonnais demeurés au sein de la ville apparaît comme le plus bel accomplissement de Lyon dans le domaine des réponses apportées aux difficultés issues de la guerre. Tantôt novatrice, tantôt suiveuse, au regard de ce qu'entreprit le reste du pays, la municipalité et la population s'avérèrent à la hauteur du défit qu'elles durent relever, bien que cela dut s'accompagner de profonds bouleversements dans l'organisation du système local d'assistance. Devant tant d'énergie déployée pour faire en sorte que la guerre perdure, on en viendrait presque à oublier que dans l'esprit des contemporains, il s'agissait là d'efforts consentis pour mettre un terme à la guerre et hâter la venue de la victoire finale. Ainsi, les lyonnais s'étaient efforcés avec succès de se donner eux même les moyens de poursuivre le conflit durant cinq mois. Ils ne souhaitaient pourtant pas son éclatement et certains d'entre eux avaient même ouvertement pris position contre lui.

CONCLUSION

La boucle de cette étude est ainsi bouclée. La mise en place d'un système d'assistanat aux personnes vulnérables, démunies ou chômant démontre l'acceptation pleine et entière par les lyonnais de la guerre, est la preuve de l'intégration de la cité lyonnaise à la nation en guerre et des conséquences qu'elle subit de ce fait, ainsi que des réponses qu'elle y apporta. On retrouve dans l'analyse de l'état des systèmes d'assistance lyonnais durant l'année 1914 les grandes lignes de ce mémoire. A savoir la façon dont Lyon s'est positionnée face à la perspective de la guerre et suite à son éclatement, comment le fonctionnement des institutions et les idées de la population lyonnaise ont évolué du fait de l'intégration de la cité à la nation en guerre et enfin quelles épreuves dut subir la ville et quels remèdes et expédients elle mit en place pour y remédier.

On pouvait légitimement attendre des lyonnais, du fait de la forte consonance ouvrière de la population de la cité, qu'ils soient opposés à la rupture de la paix. Ils ne déméritèrent pas à cet égard, néanmoins les actions qu'ils entreprirent pour atteindre leurs objectifs s'avérèrent dérisoires. Le PSU lyonnais prit acte de l'éclatement du conflit en cessant toute activité contestataire, si tant est qu'une manifestation de trois minutes puisse être qualifiée ainsi, conformément à ce qu'ils avaient annoncé, continuant à collaborer ouvertement avec les autorités publiques. Quand à l'organe local de la CGT, l'UDR, elle renonça à entraver la mobilisation et par la suite eut comme démarche la plus audacieuse la publication d'une lettre ouverte réaffirmant son opposition à la guerre. Cette faillite des organisations lyonnaises et le décalage entre leurs actes et leurs discours d'avant guerre s'expliqua tant par la gestion habile des pouvoirs publiques que par la démobilisation de leurs membres et sympathisants. En effet, l'opinion publics lyonnaise était avant-guerre attachée à la paix, elle ne réalisa d'ailleurs que tardivement le danger qui la menacait et s'enferma dans un nihilisme systématique quand à la probabilité de l'éclatement d'un conflit. Lorsque celui-ci advint, les lyonnais ne furent de ce fait pas surpris mais brièvement abattus et résignés. Cependant, très rapidement et jusqu'à la seconde moitié du mois d'Août, ils laissèrent libre cours à un patriotisme débridé avant de sombrer dans l'inquiétude, du fait des revers de l'armée française. La victoire de la Marne, si elle fut un soulagement, ne fit que rétablir la croyance en la victoire. La population de la ville de Lyon conserva cet état d'esprit entre confiance écornée et attente douloureuse d'un engagement décisif qui se laissait désirer. Cette constance, souhaitée par les pouvoirs publics, fut entretenue par l'encadrement de l'information, autrement dit par la mise en place d'une censure qui ne sut pas protéger les autorités de toute critique mais transforma en postulat incritiquable la justesse du conflit et la certitude qu'il connaitrait un dénouement heureux pour la France. Ce furent la presse et les communiqués qui exprimèrent, entretinrent et parfois créèrent les éléments de ce que l'on nomme aujourd'hui la culture de guerre. Elle se caractérisa notamment à Lyon par des poussées de germanophobie, des rumeurs parfois délirantes et le dénigrement systématique de l'adversaire, en contraste avec la nation et l'Etat français. Concomitamment, les lyonnais avaient vu leur vision de l'Allemagne et de son peuple se dégrader tandis que l'Eglise lyonnaise, partageant ces vues, réintégrait partiellement la communauté nationale et voyait ses rapports se dégrader avec le Saint-Siège, parallèlement à son rapprochement avec les autorités publiques. La radicalisation idéologique des habitants de Lyon ne se traduisit pas par une modification des tendances antérieures à la guerre dans le domaine politique. L'élection législative partielle qui se déroula à Lyon durant la guerre fut l'occasion d'une progression des socialistes, malgré l'état de guerre, au dépend des radicaux. L'entente et la collaboration entre élus y compris de tendances politiques adverses s'accrut du fait de l'union sacrée qui régnait à Lyon. Celle-ci se traduisit dans la gouvernance du territoire de la ville de Lyon par une application réfléchie, modérée, voir limitée de la législation de l'état de siège, dans la coopération et l'entente spontanée entre représentants des autorités civiles et militaires. Elles surent assurer le bon déroulement de la mobilisation premier signe de l'intégration de Lyon à la nation en guerre. La ville dut clore son exposition internationale de façon anticipée face au succès limité qu'elle rencontrait du fait de la guerre. La cité rhodanienne dut faire face à un afflux conséquent de réfugiés qu'elle ne pouvait accueillir du fait de son statut de place forte et de camp retranché et fut confrontée à un risque de bombardement. La ville n'avait pas su, au moyen de son exposition internationale, défendre efficacement les intérêts de la France, elle remédia à ce manque en apportant une contribution décisive au succès des armées en se muant en un gigantesque hôpital. L'intégration à la France en guerre amena également la cité par le biais de ses œuvres et de son industrie de l'habillement et de la chaussure à soutenir les soldats français, valides cette fois. Il s'agissait là d'accomplissements considérables, mais appartenir à une nation en guerre entrainait des complications considérables dans les domaines du ravitaillement en énergie, des transports et de la bonne marche du secteur financier. Ces entraves au bon déroulement de la vie à Lyon, la cité s'efforça de les combattre en usant de ses atouts. Elle y parvint dans une certaine mesure, et put à la fin de l'année 1914 se prévaloir avec orgueil d'avoir garanti à ses habitant un ravitaillement suffisant pour contenir la hausse des prix. Le bilan n'est pas aussi brillant lorsque l'on se penche sur l'économie lyonnaise qui ne sut se redresser que partiellement et laborieusement après avoir été ébranlée par la mobilisation. La ville qui avait su tirer parti de ses spécificités pour limiter les entraves l'affectant fut victime de la dépendance de ses industries envers les importations et les exportations et se révéla incapable de mettre au service de la nation son principal pourvoyeur d'emploi : Les industries de la soie. De ce fait, Lyon fut contrainte, avec un budget fortement limité, de venir en aide à des légions de chômeurs et de personnes laissées sans ressources par le moratoire et le départ de leur soutien. Les institutions municipales et les œuvres privées surent éviter, dans une collaboration relative, mais à un niveau inédit, que la population ne sombre dans la misère. Les relations entre

les œuvres, leur organisation et leur hiérarchie furent totalement bouleversées par la guerre, si bien que l'assistance publique, qu'elle soit d'initiative locale ou nationale, en vint à supplanter celle du secteur privé. Tels sont les enseignements que l'on peut retirer de l'étude de la ville de Lyon dans la seconde partie de l'année 1914.

Les bouleversements nés de la guerre ne s'inscrivirent pas tous en rupture avec la situation et l'état de la ville avant sa venue. Ceci s'explique par le caractère inamovible de certains facteurs, tels que la connexion aux moyens de transport, la situation géographique, la composition des instances dirigeantes. On peut également citer comme autre facteur de permanence et de continuité « la tradition ». A savoir un mode de fonctionnement que l'on trouvait à Lyon avant l'entrée en guerre et qui se manifesta ailleurs dans le pays suite à l'arrivée de cette dernière. Il serait cependant illusoire de prétendre qu'il y eut moins de bouleversements qu'il n'y eut de continuité dans la situation de la ville de Lyon après le 1er Août 1914. De même, il serait abusif d'affirmer que Lyon connut un destin singulièrement différent d'autres métropoles de l'arrière. Certes, Lyon se distingua dans plusieurs domaines, tantôt de façon positive, tantôt de façon négative lorsqu'on la compare à d'autres villes d'importance. Cependant, l'ampleur des particularismes lyonnais et leur nature, s'ils s'avèrent suffisants pour motiver et justifier l'existence de cette étude, ne permettent pas de séparer ou de distinguer Lyon de façon radicale des villes de l'arrière. A cet égard, il est étonnant de constater que contrairement à d'autres villes, pourtant de moindre importance, aucun travail historique récent n'ait été consacré à la deuxième ville de France sur cette période.

A l'approche du premier centenaire de l'éclatement de la Grande Guerre, l'occasion était toute trouvée d'apporter une pierre à l'ouvrage. Il ne s'agit cependant que d'une première approche, d'une ébauche, d'un aperçu, la consultation des sources laissant entrevoir que l'essentiel reste à découvrir, la majeure partie d'entre elles portant sur les années postérieures à 1914. Les données, les études, les chiffres les plus précis et les plus abondants sont à Lyon ceux des trois dernières années de la guerre. Deux sources majeures demeurent partiellement exploitées. Première des deux par la taille, et donc le potentiel, le « fonds de la guerre » conservé à la bibliothèque municipale de Lyon et dont l'inventaire encore en cours devrait déboucher sur la publication d'un catalogue exhaustif qui promet de révéler ses sources inédites, francophones ou non, traitant de la ville de Lyon entre 1914 et 1918. La patience reste cependant de mise à l'heure actuelle. En revanche, la seconde source, le Journal de guerre d'Edouard Herriot git inexploité depuis qu'Auguste Ehrhard l'avait consulté. Les divers manuscrits qui le constituent ne contiennent pas seulement, loin s'en faut, les souvenirs d'Herriot, mais renferment, collés, intercalés, agrafés, pliés entre ou sur leurs pages des lettres, revues, articles, imprimés de toute provenance et de toute nature, parfois commentés, le plus souvent accompagnés de notes éclairant sur leur source et la raison pour laquelle ils ont été conservées. Cette véritable mine d'or dans laquelle tout historien de la Grande Guerre et non de

la seule ville de Lyon se devrait de piocher, il s'avère préalablement nécessaire d'en inventorier le contenu du fait de son ampleur et de sa diversité. Tache inédite donc à laquelle il serait temps de s'atteler...

SOURCES

> SOURCES MANUSCRITES

I) FONDS PUBLICS

A) ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU RHONE

AFFAIRES MILITAIRES

R 1682 Réfugiés: Ouvriers d'Aller, 1914.

ADMINISTRATION GENERALE DU DEPARTEMENT (CABINET DU PREFET)

1 M 151 Censure: Correspondance et communiqués, 1914.

1 M 155 Œuvre: Action de collecte d'effets en faveur des soldats, 1914.

POLICE

4 M 234 Affaires politiques: Rapports du préfet et du Commissaire général, 1914.

4 M 414 Etrangers: Recensement des sujets allemands et austro-hongrois résidant à Lyon, 1914

4 M 453 **Journaux**: Etat des journaux politiques en cours de publication, 1914.

TRAVAIL ET MAIN-D'ŒUVRE

10 M 180 Chômage: Bureau de placement municipal, 1914.

10 M 442 Grèves: Dénombrement, description, 1914.

B) ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE DE LYON

ARCHIVES EN ACCES DEMATERIALISE

1217 WP 176 Délibérations du conseil municipal, 2 Août 1914-31 Décembre 1914.

ŒUVRES ET ASSISTANCE AUX PERSONNES DANS LE BESOIN

484 WP 003 **Edifices communaux :** Hôpital de Grange Blanche : Travaux de construction, 1914.

II) FONDS PRIVES

A) ARCHIVES DIOCESAINES

I 148 Compte-rendu des conseils archiépiscopaux, 1914.

Procès-verbal de l'assemblée générale des curés de Lyon, 3 Novembre 1914.

9/II/1/1 Relations avec le Saint-Siège, 1914.

B) ARCHIVES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON

Correspondance émise par la C.C.I. de Lyon, 4 Août 1914-31 Décembre 1914.

Procès verbaux des sessions de l'Assemblée de la C.C.I de Lyon, 4 Août 1914-17 Décembre 1914.

C) ARCHIVES DU MUSEE GADAGNE A LYON

Journal de guerre d'Édouard HERRIOT, 27 Août 1914-31 Décembre 1914.

[Il est impossible d'avoir accès au manuscrit d'origine, le document n'a été numérisé qu'à partir du 27 Août et de façon parcellaire pour l'année 1914.]

> SOURCES IMPRIMEES

I) BULLETINS, COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAUX

Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon (Actes administratifs et Procès-Verbaux), 5 Août 1914-31 Décembre 1914.

Bulletin des communes, 6 Août 1914-31 Décembre 1914.

Compte-rendu analytique des séances de la Société d'économie politique et d'économie sociale de Lyon, Années 1914-1915, Lyon, L. Bonnaviat, 1915, 597p.

Compte-rendu des travaux de la C.C.I. de Lyon, Année 1914, Lyon, A. Rey, 1915, 530p.

II) PRESSE

Le Progrès, 1 août 1914-31 Décembre 1914.

Semaine religieuse du Diocèse de Lyon, 1 Août 1914-31 Décembre 1914.

III) OUVRAGES ET ARTICLES

ALLOING Louis, Vie du cardinal Sevin (1852-1916), Lyon, Vitte, 1931, 485 p.

BONNEVAY Laurent, *Histoire politique et administrative du Conseil général du Rhône : 1790-1940*, Tome 2 1870-1940, Lyon, J. Desvigne, 1946, 285 p.

BORNET Etienne Marie, *Livre d'or du clergé diocésain de Lyon pendant la guerre de 1914-1918*, Lyon-Paris, Vitte, 1922, 585 p.

BRISSAC Edmond, Les Ecoles professionnelles des blessés de Lyon : le problème des mutilés de la guerre : utilisation, rééducation, Lyon, Rey, 1916, 58p.

CARLE Marius, Les écoles professionnelles de blessés, Lyon, A. Rey, 1915, 38p.

DELEAGE Émile, « Lyon en août 1914 : impressions d'un pharmacien aide-major », in : *Lyon pharmaceutique*, n°86-87-88, Lyon, 1914, 16p.

EHRHARD Auguste, Ville de Lyon : les œuvres de l'Hôtel de ville pendant la guerre, Lyon, Rey, 1916, 198 p.

FOUGERE Etienne, L'effort industriel de Lyon pendant la guerre, Paris, Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 1919, 36 p.

HERRIOT Édouard, « A propos de l'« Union sacrée » », in : Bulletin de la Mission laïque Française, Mai 1915.

HERRIOT Edouard, Agir, Paris, Payot & Cie, 1917, 471 p.

HERRIOT Edouard, Jadis., Avant la Première Guerre mondiale, Paris, Flammarion, 1948, 268 p.

HERRIOT Edouard, Jadis., D'une guerre à l'autre: 1914-1936, Paris, Flammarion, 1952, 650 p.

HERRIOT Édouard, *L'œuvre municipale : première partie, 1905-1929, Ville de Lyon*, Lyon, Imprimerie Nouvelle Lyonnaise, 1929, 40 p.

HERRIOT Edouard, *Lyon pendant la guerre*, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, 99 p.

LUDIN Louis, C'était le 2 août 1914, Lyon, L. Ludin, 2000, 33p.

SEVIN Hector-Irénée, *Oeuvres pastorales*, Tome II 1912-1916, Paris, Maison de la Bonne Presse, 1916-1919, 704p.

VIGNON Anne, GUIGOU Joseph, *Ligue des femmes françaises durant la guerre - section de Lyon*, Lyon, Imprimerie du Nouvelliste, 1919, 63 p.

BIBLIOGRAPHIE

> OUVRAGES GENERAUX

BECKER Jean-Jacques, La Première Guerre mondiale, Paris, Belin, 2003, 368 p.

BEGHAIN Patrice, BENOIT Bruno, CORNELOUP Gérard, THÉVENON Bruno et KNEUBÜHLER Michel, *Dictionnaire historique de Lyon*, Lyon, S. Bachès, 2009, 1504 p.

BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques et GUIRAL Pierre, *Histoire générale de la presse française*, Tome 3 1871-1940, Paris, Presses universitaires de France, 1972, 687 p.

KLEINCLAUSZ Arthur, DUTACQ François, LATREILLE André et ALLIX André, *Histoire de Lyon*, Tome 3 1814-1940, Lyon, P. Masson, 1952, 347 p.

WINTER Jay Murray, *Penser la Grande Guerre : un essai d'historiographie*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, 340 p.

> SUR LA GRANDE GUERRE ET LA IIIEME REPUBLIQUE

OUVRAGES GENERAUX

BECKER Jean-Jacques, L'année 14, Paris, A. Colin, 2004, 319 p.

BECKER Jean-Jacques et BECKER Annette, *La France en guerre : 1914-1918 : la grande mutation*, Bruxelles, Ed. Complexe, 1988, 221 p.

BECKER Jean-Jacques et KRUMEICH Gerd, *La Grande Guerre une histoire franco-allemande*, Paris, Tallandier, 2008, 379 p.

BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points », n° 112, 1990, 455 p.

ROBERT Jean-Louis et WINTER Jay Murray, Capital cities at war Paris, London, Berlin, 1914-1919, New York, Cambridge University Press, 1999, 622p.

MODES ET STRUCTURES DE GOUVERNANCE

DUMONS Bruno, POLLET Gilles et SAUNIER Pierre-Yves, Les élites municipales sous la IIIe République : des villes du Sud-est de la France, Paris, CNRS éditions, 1997, 210 p. RENOUVIN Pierre, Les formes du gouvernement de guerre, Paris, Presses universitaires de France-Yale University Press, 1925, 185 p.

QUESTIONS ECONOMIQUES ET INDUSTRIELLES

FONTAINE Arthur, *French industry during the war*, New Haven, Yale University press, Publications de la dotation Carnegie pour la paix internationale, 1926, 477 p.

HARDASH Gerd, « La mobilisation industrielle en 1914-1918 : production, planification, idéologie », in : FRIEDENSON Patrick (dir.), 1914-1918 : l'autre front, Paris, Les Éd. ouvrières, coll. Cahiers du mouvement social ; n°2, 1977, 283 p.

PORTE Rémy, *La mobilisation industrielle : « Premier front » de la Grande Guerre ?*, Paris, 14-18 éditions, 2005, 365 p.

ASSEMBLEE DES CHAMBRES FRANÇAISES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, Revue d'histoire consulaire : La revue des chambres françaises de commerce et d'industrie, n°28, Paris, Décembre 2005, pp 7-16 et 21-25. [Actions des C.C.I. durant la guerre relatives à la monnaie.]

PRESSE, OPINION PUBLIQUE ET MENTALITES

BECKER Jean-Jacques, 1914: comment les Français sont entrés dans la guerre: contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, 637 p.

BECKER Jean-Jacques, Les Français dans la Grande guerre, Paris, R. Laffont, 1980, 317 p.

DULONG RENAUD, « « Rumeurs et témoignages » », in : POCHASSON CHRISTOPHE et RASSMUSSEN ANNE (dirs.), Vrai et faux dans la Grande guerre, Paris, Éditions la Découverte, 2004, pp. 327-349.

FORÇADE OLIVIER, « Dans l'oeil de la censure : voir ou ne pas voir la guerre », in : PROCHASSON Christophe et RASMUSSEN Anne (dirs.), *Vrai et faux dans la Grande guerre*, Paris, Éditions la Découverte, 2004, pp. 35-54.

HORNE JOHN, « « Propagande » et « vérité » dans la grande guerre », in : PROCHASSON Christophe et RASMUSSEN Anne (dirs.), *Vrai et faux dans la Grande guerre*, Paris, Éditions la Découverte, 2004, pp. 76-95.

MOUVEMENT OUVRIER

KRIEGEL Annie et BECKER Jean-Jacques, 1914, la guerre et le mouvement ouvrier français, Paris, A. Colin, 1964, 243 p.

QUESTIONS RELIGIEUSES

CHALINE NADINE -JOSETTE, « Les aumôniers catholiques dans l'armée française », in : CHALINE NADINE -JOSETTE (dir.), *Chrétiens dans la Première Guerre mondiale : actes des Journées tenues à Amiens et à Péronne, les 16 mai et 22 juillet 1992*, Paris, Editions du Cerf, 1993, pp. 95-120.

FONTANA Jacques, *Attitude et sentiments du clergé et des catholiques français devant et durant la guerre de 1914-1918*, Lille, Service de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, 1973, 780 p.

> SUR LYON AVANT ET DURANT LA GRANDE GUERRE

ECONOMIE ET RAVITAILLEMENT

BARRE-SARAZIN ANNE, « Entreprendre en temps de guerre : Paris-Rhône (1915-1920) », in : Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale, n°1-2, 1996, pp. 41-57.

DUTACQ François, La ville de Lyon et la guerre : étude sur la politique économique d'une grande municipalité, Paris, Presses universitaires de France, 1924, 260 p.

BERSTEIN Serge, Édouard Herriot ou la République en personne, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985, 327 p.

PRESSE, OPINION PUBLIQUE ET MENTALITES

FOUILLET Bruno, La presse et l'opinion publique à Lyon à l'époque de la Grande Guerre : 1914-1919, Lyon, Mémoire de maîtrise, 1998, 107 p.

MOULIN Lisette, Les entrées en guerre à Lyon : 1914-1939 : opinions publiques et représentations, Lyon, Mémoire de maîtrise, 2004, 180 p.

ROBERT Vincent, *Les chemins de la manifestation*, 1848-1914, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1996, 394 p.

MOUVEMENT OUVRIER

LESCHIERA Jacques, *Les débuts de la CGT à Lyon : 1884-1914*, Lyon, Mémoire de maîtrise, 19XX, 143 p.

MULLER Marie, *Le pouvoir politique à Lyon : janvier-juillet 1914*, Lyon, Mémoire de maîtrise, 1996, 180 p.

PELE Edmond, *Le mouvement ouvrier lyonnais pendant la Première Guerre mondiale : 1914-1918*, Lyon, Thèse, 1970, 261 p.

QUESTIONS RELIGIEUSES

COMBY Jean, *L'Évangile au confluent : dix-huit siècles de christianisme à Lyon*, Lyon, Editions du Chalet, 1977, 219 p.

DUCRET Gisèle, Le cardinal Sevin et les œuvres lyonnaises (1912-1916), Lyon, Mémoire de maîtrise, 1998, 96p.

DUMONS Bruno, *Les dames de la Ligue des femmes françaises*, 1901-1914, Paris, Editions du Cerf, 2006, 526 p.

DUMONS Bruno, « Prédicateurs et directeurs spirituels des élites catholiques lyonnaises (1830-1950) », in : *Revue historique*, tome CCXCII/1, Paris, Presses universitaires de France, 1994, 533p.

COVA ANNE, « Femmes et catholicisme social : trois mouvements nationaux d'initiative lyonnaise », in : DURAND Jean-Dominique (dir.), Cent ans de catholicisme social à Lyon et en Rhône-Alpes : la postérité de Rerum novarum : actes du colloque de Lyon, 18-19 janvier 1991, Paris, les Éd. ouvrières, 1992, pp. 307-322.

FRANCOU Michel et HOURS Henri, *Armorial historique des archevêques de Lyon*, Lyon, Editions René Georges, 2002, 177 p.

ŒUVRES ET QUESTIONS SANITAIRES

ANGLERAUD Bernadette, Lyon et ses pauvres : des œuvres de charité aux assurances sociales, 1800-1939, Paris, l'Harmattan, 2011, 340 p.

CIGALIER David et CROZE Auguste, *Les Hospices Civils de Lyon de 1900 à 1925 : leur œuvre pendant la guerre*, Lyon, Les Editions du Fleuve, 1927, 284 p.

TRESSON Patrick, *Les hôpitaux du Rhône pendant la guerre de 1914-1918*, Lyon, Cercle lyonnais d'études philatéliques et marcophiles, Tomes 1 et 2, 2005 et 2006, 76 et 98p.

TABLE DES MATIERES

Introduction	2
Lyon se positionne face à la guerre	16
Empêcher puis entraver la guerre	17
Structures lyonnaises de résistance à la guerre	18
Lutte contre l'entrée en guerre	21
Causes de l'échec	25
Contrôler l'opinion publique	31
Etat de l'opinion publique lyonnaise	32
L'exercice de la censure à Lyon	40
La presse et la culture de guerre	46
Lyon évolue et s'intègre à un pays en guerre	56
Adapter les idées et les institutions	56
La vision de l'ennemi	57
L'Eglise et la communauté catholique	59
L'union sacrée et la gouvernance du territoire	69
Participer à l'effort de guerre national	76
Conséquences de l'intégration à l'effort de guerre national	77
Lyon ville hôpital	82
Lyon centre d'assistance majeur	86
Lyon subit et répond à la guerre	93
Ravitailler et produire en temps de guerre	93
Les entraves.	94
Le ravitaillement en denrées alimentaires	105
La vie économique	111
Assister les chômeurs et les nécessiteux	120
La lutte contre le chômage	121
Financement de l'assistance	128
L'aide aux nécessiteux	131
Conclusion	140
Sources	144
Bibliographie	147